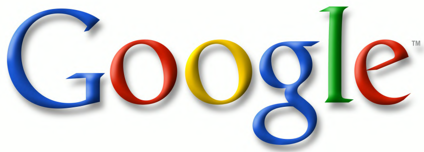

Google



BON DROIT
Sir Windham Dalling, Bart.


TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA

LES VIES
DES
HOMMES ILLUSTRES
DE LA
FRANCE,

Depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à present.

Par M. D'AUVIGNY.

TOME QUATRIEME.



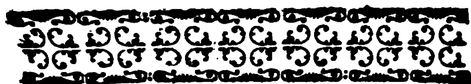
A AMSTERDAM,

Et se vend

A PARIS, chez LE GRAS, Grande Salle du Palais, à l'L Couronnée.

M. DCC. XXXIX.


TAYLOR INSTITUTION
11 SEP 1950
LIBRARY



LES HOMMES ILLUSTRES

Contenus dans le Tome quatriéme.



LES



LES HOMMES CELEBRES DE LA FRANCE.

ARMAND DU PLESSIS, CARDINAL DUC DE RICHELIEU,

Evêque de Luçon, premier Ministre sous Loüis XIII.

L'Affoibliſſement de la Maiſon d'Autriche ſi long-tems ſupérieure à la France, & prête à l'accabler; l'abaiſſement des Grands du Royaume, qui ſembloient aſpirer à ſe former des Souverainetés dans le ſein de cet Etat, & à démembrer une ſeconde fois la Monarchie; la deſtruction du parti Huguenot, qui tentoit de la changer en République; furent les objets principaux du Miniſtere, dont je vais retracer l'Hiſtoire.

Armand Jean du Plessis de Richechelieu, cinquiéme & dernier enfant de François du Plessis quatriéme du nom, Capitaine des Gardes du Roi, & de Françoise de la Porte, nâquit à Paris le 5 Septembre 1585. & perdit son pere en 1590. Le jeune Armand fut mis au Collége de Navarre, puis à celui de Lisieux, où il fit son cours de Philosophie. Alphonse du Plessis, l'un de ses freres, ayant quitté dans ce tems-là l'Evêché de Luçon pour se faire Chartreux, on l'obtint pour Armand, quoiqu'encore fort jeune. Alors il étudia en Sorbonne, & reçut le Bonnet de Docteur, ensuite se retira dans une maison de campagne, où pendant deux années il donna tous les jours huit heures à l'étude.

Il est fait Evêque de Luçon.

Cependant Richelieu écrivit au Pape, pour avoir dispense d'âge, & le Roi recommanda cette affaire à son Ambassadeur; mais la Cour Romaine n'allant pas assez vîte au gré de l'impatient Abbé, il se rendit lui-même à Rome; & afin d'obtenir plus aisément la dispense sollicitée, il se donna quelques années de plus; en effet, les difficultés se trouverent alors applanies, & l'Abbé de Richelieu fut sacré Evêque le

17 Avril 1607, par le Cardinal de Givri. Quelques jours après, Paul V. qui occupoit alors la Chaire de Saint Pierre, fit venir Richelieu; & s'étant expliqué avec lui au sujet de sa dispense d'âge, il lui rendit justice, & prédit en quelque sorte la haute fortune qui l'attendoit.

Richelieu revint en France & arriva à Paris, où il prêcha deux Carêmes avec l'applaudissement de toute la Cour. Ce succès lui gagna l'estime de la Reine mere, & lui ouvrit la route des grands emplois où il brilla dans la suite. Marie de Médicis, pour affermir sa Régence, avoit marié Louis XIII. avec Anne d'Autriche, Infante d'Espagne, & la Princesse Elisabeth sa fille aînée avec le Roi Catholique. Sous prétexte que ces mariages étoient contre le bien de l'Etat, les Grands du Royaume cabalerent longtems, & l'on ne pût les appaiser qu'à force de gratifications. Enfin le Roi sortit de minorité, & l'on convoqua les Etats du Royaume en 1614.*

* Le 30 Novembre.

L'Evêque de Luçon fut un des Députés du Clergé ; on connoissoit déja son génie hardi & entreprenant ; chargé de présenter le cahier au Roi, à la clôture des Etats, il fit une longue harangue, dans laquelle il pria Sa M. de laisser seulement à sa Mere l'administration des affaires de l'Etat, se plaignant dans le même discours, de ce qu'il n'y avoit aucun Ecclésiastique dans le Conseil.

Richelieu y désiroit une place, & dans ce dessein il faisoit assiduëment sa Cour à tous ceux qui étoient en
1615. faveur : il s'attacha d'abord à Concino Concini, Maréchal d'Ancre, dont il gagna en peu de tems l'amitié. Ce Favori, qui depuis longtems possedoit seul avec sa femme les bonnes graces de la Régente, fit donner à l'Evêque de Luçon la Charge de Grand Aumônier de la jeune Reine Anne, & presqu'en même tems la permission de la remettre à Monsieur Zamet, Evêque de Langres. Le Prélat employa une partie de l'argent qu'il en retira, à payer quelques dettes de sa maison ; & du reste il se mit en état de soutenir avec hon-

neur la dignité de Conseiller d'Etat, que la Reine mere lui accorda peu de tems après.

Cependant les François voyoient avec peine un Etranger, tel que Concini, à la tête du Gouvernement : un grand nombre de Seigneurs des plus distingués résolurent de le perdre, & sa ruine étoit infaillible, si la Reine mere, comme on la vû dans la vie de ce Maréchal, enhardie par les conseils de l'Evêque de Luçon, n'eût fait arrêter le Prince de Condé, qui s'étoit déclaré Chef de ce puissant parti. 1616.

Dans ce tems-là, Richelieu obtint la Charge de Sécretaire d'Etat, qu'avoit Mangot, à qui la Régente donna les Sceaux ; & par un second Brevet, le Roi lui donna la presséance sur tous les autres Sécretaires. Il fut envoyé ensuite au Duc de Nevers, qui étoit un des plus zélés partisans du Prince de Condé, pour lui demander raison des préparatifs de guerre qu'il faisoit dans le Rethelois.

Il est fait Secretaire d'Etat.

Après l'emprisonnement du Prince de Condé, la plûpart de ceux qui étoient entrés dans la conjuration, craignant le même sort, s'étoient re-

tirés de la Cour; mais en vain le Maréchal d'Ancre croyoit avoir dissipé cet orage; tous ceux qui approchoient du Roi le décrioient dans l'esprit de ce Prince. Luine surtout, le pressa si vivement, qu'enfin il consentit à le faire arrêter. Le Marquis de
1617. Vitri, qui s'étoit chargé de cette exécution, vit tuer le malheureux Concini sur le Pont du Louvre le 14 Avril; & dès ce moment la Cour & les affaires changeant de face, non-seulement toutes les créatures de ce Ministre, furent privées des Emplois qu'il leur avoit procurés; mais la Reine mere elle-même eut part à la disgrace de son Favori; on lui ôta ses Gardes. Ceux du Roi que l'on mit auprès de sa personne, l'observoient de si près, qu'elle ne pouvoit parler à qui que ce fût; enfin on la conduisit à Blois, où cette Princesse resta près de deux ans.

Cependant l'Evêque de Luçon se présenta au Roi pour se justifier des soupçons qu'on avoit pû lui donner sur sa conduite; & sur le témoignage de Luyne, qui parla dèslors en sa faveur, ce Prince lui permit de

continuer à servir au Conseil, mais comme Conseiller seulement, & non en qualité de Sécretaire. Après cela, jugeant à propos de se retirer de la Cour, il obtint du Roi la permission de se rendre auprès de la Reine mere, dont il commença de gouverner les affaires, sous le titre de Sur-Intendant de sa Maison. Mais Luine craignant l'esprit remuant du Prélat, lui fit ordonner de se retirer à son Prieuré de Coussai en Anjou, puis d'aller résider dans son Diocèse. Enfin le Favori le croyant encore trop près de Blois, le fit exiler à Avignon. Ce fut là, que Richelieu composa deux Livres, dont l'un à pour titre : *Instruction du Chrétien*, & l'autre : *Défense des principaux points de notre créance, contre la Lettre des quatre Ministres de Charenton, adressée au Roi.* La vie retirée n'étoit point du goût de notre Prélat, qui étoit plus propre à conduire une affaire épineuse, qu'à disputer sur la Réligion : enfin il résolut de faire une tentative auprès du nouveau Ministre, & elle lui réussit. 1618.

La Reine mere, aussi ennuyée de sa prison, que l'Evêque de Luçon l'étoit de son exil, trouva le moyen de 1619. Il se rend auprès de la Reine mere

s'échaper du Château de Blois, au commencement de l'année 1619. Elle sortit par une fenêtre du Château, au moyen d'une échelle de corde qu'on lui avoit préparée, & se retira à Loches, d'où le Duc d'Espernon & plusieurs autres Seigneurs qui étoient du complot, la conduisirent à Angoulême. A peine y fut-elle arrivée, que tous ceux qui étoient mécontens du Gouvernement de Luine, vinrent lui offrir leurs services. Son parti qui devenoit chaque jour plus nombreux, jetta la Cour dans un grand embarras. Ce fut dans ce tems-là, que l'Evêque de Luçon fit dire au Favori, qu'il n'avoit point de plus grande passion que celle de le servir, & qu'il le prioit de l'employer. Celui-ci, qui connoissoit les talens & l'ambition du Prélat, crut que personne n'étoit plus propre à détacher la Reine mere de ses Partisans, & à mettre de la division parmi eux. Il lui écrivit donc de se rendre incessamment auprès de cette Princesse; & pour qu'il n'eût aucun soupçon, le Roi ajouta ces mots de sa propre main au bas de la Lettre de son Favori : *Je vous prie de croire que tout le contenu ci-dessus est ma propre volonté, & que*

vous ne pouvez me faire de plus grand plaisir que de l'exécuter de point en point.

Dès que Richelieu eut reçû cette Lettre, avec un passe-port que Luine y avoit joint, il prit la poste, & se déguisa, pour être moins exposé aux mauvais desseins de ses ennemis, dont il avoit grand nombre. On le reconnut cependant, & le Gouverneur du Dauphiné, Province que le Prélat étoit obligé de traverser, ignorant la reconciliation de Richelieu avec de Luines, crut rendre un grand service à la Cour en le faisant arrêter. Il envoya donc un Officier au-devant de lui, avec des Gardes qui se saisirent de sa personne, & le maltraiterent beaucoup. L'Evêque montra à l'Officier le passe-port qu'il avoit reçu de Luines: celui-ci n'y eut pourtant aucun égard; & voulant se mettre en état de justifier la façon indigne dont il avoit traité le Prélat, sur le minuit on entendit un grand bruit de cliquetis d'épées, & même de coups de fuzil. Le lendemain l'Officier accusa l'Evêque de Luçon d'avoir voulu le faire égorger, lui & ses Gardes; mais dans le moment ayant reçû un ordre du Gou-

verneur de la Province, qui venoit d'apprendre les dispositions favorables du Duc de Luine, pour l'Evêque de Luçon, l'Officier lui fit de grandes excuses, que le fier Prélat reçut avec beaucoup de hauteur. Richelieu arriva bientôt à Angoulême, où il sçut cacher si adroitement la correspondance qu'il entretenoit avec la Cour, & ménager si bien l'esprit de la Reine mere, à qui il avoit fait croire qu'il avoit couru de grands risques pour se rendre auprès d'elle, que cette Princesse le regarda comme le plus fidéle de ses serviteurs, & priva bientôt de sa confiance ceux qui par de longs & importans services méritoient d'y avoir le plus de part.

Luine, qui fut fait en ce tems-là Duc & Pair & ensuite Connétable, n'oublioit rien pour engager la Reine à revenir à la Cour. On se relâcha, jusqu'à lui accorder, par un traité fait à Angoulême, quelques Places de sureté qu'elle avoit demandées. Cette Princesse, qui depuis quelque tems ne se gouvernoit plus que par les avis de l'Evêque de Luçon, ne nomma pour Gouverneurs de ces Places, que ceux qui étoient agréables à ce Prélat. Il

lui coûta la vie à Henri de Richelieu son frere aîné, qui fut tué en duel par le Marquis de Thémines, irrité de ce que cette Princesse lui avoit refusé le Gouvernement de la Citadelle d'Angers, pour le donner au frere de son Favori. 1619.

Le Roi & le Duc de Luine s'étoient rendus à Tours, croyant qu'après le Traité d'Angoulême rien ne devoit arrêter le retour de la Reine mere; mais elle faisoit naître tous les jours de nouveaux obstacles. Enfin après avoir obtenu presque tout ce qu'elle demandoit, elle alla joindre son fils dans cette Ville. Ils y demeurerent plusieurs jours, vivant en apparence dans la plus parfaite union; mais dès qu'on parla de retourner à Paris, Richelieu, qui ne pouvoit se resoudre a y reparoître avec le simple titre d'Evêque de Luçon, lui persuada de n'en rien faire; & par son conseil, elle se retira à Angers, promettant de suivre bientôt le Roi. Le Duc de Luine, étonné de cette retraite, crut devoir balancer l'autorité de la Reine mere, par celle du Prince de Condé. Il alla donc lui-même au Château de Vincennes*, 1620.

* Le 19 Octobre.

lui annoncer qu'il étoit libre, & il lui fit rendre son Gouvernement, ses pensions & l'entrée au Conseil privé.

Plusieurs Seigneurs mécontens de la Cour allerent grossir le parti de la Reine; ce qui fit prendre au Roi la résolution de conduire son armée contre les Rebelles, avant qu'ils fussent en état d'agir. Au bruit de sa marche, les Seigneurs du parti de Reine ne la crurent pas en sureté dans Angers; & chacun d'eux voulut l'attirer dans son Gouvernement. Enfin on proposa de rassembler toutes les troupes à Angers; ce qui auroit formé une armée beaucoup plus nombreuse que celle du Roi. Tous ceux qui entroient véritablement dans les intérêts de la Reine, approuverent ce conseil, dont l'exécution l'auroit mise en état de donner la loi au Duc de Luine; mais par-là l'Evêque de Luçon auroit perdu l'autorité qu'il avoit sur les troupes, alors dépourvûës de Chefs, & qui auroient eu à leur tête deux Généraux d'un mérite distingué *; d'ailleurs
1620. il vouloit, en affoiblissant le parti de la Reine, se concilier l'affection du Ministre. Il fut donc d'un sentiment contraire. A la vérité, il persua-

* Les Ducs de Mayenne & d'Espernon.

da à cette Princesse de demeurer à Angers; mais il lui fit croire qu'on ne pouvoit dégarnir les Provinces sans risquer de les perdre, & son avis l'emporta.

Cependant le Roi avoit déja soumis la Normandie,& étoit entré en Anjou. La rapidité de ses conquêtes obligea la Reine sa mere d'entrer en négociation, pour donner à son parti le tems de se mettre en état de défense; mais le mauvais succès d'une légere escarmouche étonna si fort cette Princesse, qu'elle voulut enfin faire la paix à quelque prix que ce fût. Elle députa pour cela le Cardinal de Sourdis & l'Evêque de Luçon au Pont de Cé, & l'on y termina cette affaire le 9 d'Août. Le Roi accorda une amnistie à tous ceux qui poseroient les armes dans huit jours, donna la liberté aux prisonniers de guerre, & par un Article secret, promit de faire donner le Chapeau de Cardinal à l'Evêque de Luçon. Ainsi ce Prélat fut le seul qui tira quelqu'avantage des troubles,dont le Royaume avoit été agité pendant plusieurs années.

On n'avoit pourtant pas dessein de lui tenir parole. Le Duc de Luine,

les autres Ministres, & le Roi lui-même, s'opposoient à son avancement, & pour le tromper, on donna des Lettres de recommandation à un Ecclésiastique qu'il envoya à Rome. Mais on dit au Nonce, que quoiqu'on eût ordonné à l'Ambassadeur de France de solliciter deux Chapeaux, on se contenteroit de celui qu'on avoit promis a Loüis de la Valette, Archevêque de Toulouse, & que la Cour de Rome ne devoit faire aucune attentions aux instances que feroit le Ministre de Sa Majesté. La Reine mere étoit la seule, qui prît sincerement cette affaire à cœur; aussi en importunoit-elle tout le monde.

Mariage de sa niéce avec le M. de Combalet.

L'Evêque de Luçon avoit fait venir à la Cour la fille de René de Vignerod Baron de Pont-Courley, & de Françoise du Plessis l'aînée de ses sœurs, pour la marier au Marquis de Combalet, neveu du Duc de Luine, à qui elle étoit promise depuis longtems; mais le Duc, qui connoissant le génie supérieur & l'ambition de Richelieu, craignoit qu'il ne le supplantât, auroit bien voulu rompre ce mariage. Il dit même à la Reine mere,

que si elle le jugeoit à propos, il ne passeroit pas outre ; mais cette Princesse pressa si vivement de conclure, qu'il ne lui fut plus possible de reculer, & le Cardinal de la Roche-Foucault fit la cérémonie de ce mariage, le 26 Novembre, en présence du Roi, 1620.
des Reines, & des personnes les plus qualifiées de la Cour. La Reine mere donna 200 mille livres de dot, & pour plus de 12000 écus de bijoux à la nouvelle mariée.

A peine ce mariage fut-il célebré, que le Duc de Luine changea de conduite, & sollicita autant la promotion de l'Evêque au Cardinalat, qu'auparavant il y avoit apporté d'obstacles : l'Ambassadeur, à qui il envoyoit ordre sur ordre, la pressoit 1621.
extraordinairement ; mais le Pape, que le Nonce avoit averti des premiers sentimens du Duc, & qui avoit même reçû une Lettre écrite de la main du Roi, par laquelle ce Prince lui marquoit qu'il vouloit seulement garder les apparences dans cette affaire, dont le Marquis de Cœuvres n'avoit pas le secret, n'avoit aucun égard

à ses instances. Enfin cet Ambassadeur eut une explication avec le Pape ; & ayant appris que c'étoit par ordre du Roi qu'on faisoit si peu d'attention à ses poursuites, il demanda son rappel ; & contre la coutume, ne fit point de réjoüissances après la promotion du 11[e]. Janvier, quoique l'Archevêque de Toulouse fût du nombre des dix Prélats, que le Pape avoit nommés pour remplir les places vacantes dans le Sacré Collége.

La mort du Pape Paul V. causa quelque changement dans les affaires de Richelieu ; & celle du Connetable qui arriva sur ces entrefaites, les auroit entierement dérangées, si la Reine mere n'eût pris soin de les recommander sans cesse au Nonce & à tous les Ministres du Roi. Luine devenu en peu de tems premier Ministre, Duc, Pair, & Connétable de France, avoit eu pour principal objet de rendre à l'autorité Royale cette splendeur que les troubles passés avoient éclipsée, & de soumettre les Protestans qu'il regardoit comme la seule cause de ces désordres ; mais les traverses qu'il eut à essuyer, joints

au mauvais succès de la Campagne, le jetterent dans une affreuse mélancolie, qui dégénera en une fievre pourprée, dont il mourut le 14 Décembre.

Après la mort du Connétable de Luine, le Prince de Condé, le Cardinal de Retz, & le Maréchal de Schomberg, s'emparerent du Gouvernement; mais la mort du Cardinal de Retz dérangea cette espéce de Triumvirat, & le Chancelier de Silleri, le Marquis de Puisieux son fils, & le Marquis de la Viéville, acheverent de le détruire, en faisant disgracier le Maréchal de Schomberg. Ils partagérent entr'eux les débris de sa fortune. 1622.

La Reine mere, qui étoit rentrée au Conseil dès le commencement de l'année, fit de vains efforts pendant ces changemens, pour y faire avoir une place à l'Evêque de Luçon. Le Roi ne voulut pas permettre qu'il y vînt avec elle, & il reprit sa premiere conduite à l'égard du Chapeau qu'il lui avoit promis; mais cette Princesse en ayant été informée, s'en plaignit si fortement, que le Roi fit solliciter tout de bon en faveur de ce Prélat, qui fut enfin promu au Cardinalat, * dès que

Il est fait Cardinal.

* Le 5 Septembre.

le Pape sçut que le Roi le souhaitoit véritablement. Richelieu qui étoit à Lyon, lorsqu'il reçut cette nouvelle, en partit aussi-tôt pour aller remercier le Roi & la Reine mere; & quelques jours après, la Cour étant venuë dans cette Ville, il y reçut des mains du Roi ce Chapeau qu'il avoit si long-tems désiré.

1623. La splendeur de cette nouvelle dignité ne l'empêcha pas de faire l'office de Sur-Intendant de la maison de sa bienfaitrice, à laquelle il faisoit sa Cour plus assiduëment que jamais. L'ambition du nouveau Cardinal n'étoit point encore satisfaite: il désiroit depuis long-tems d'entrer dans le Ministere. Ne pouvant y parvenir sans le secours de la Reine mere, il obéissoit aveuglément à toutes ses volontés. Cette Princesse, qui le croyoit le plus fidéle de ses serviteurs, pressa si fort le Roi, dans les nouveaux changemens qui arriverent à la Cour, qu'enfin elle obtint que son Favori occuperoit son ancienne place dans le Conseil. Quoique le Marquis de la Viéville dût sa fortune au Chancelier de Silleri & au Marquis de Puisieux son fils, il travailla bientôt à les perdre, & il y réussit.

Tous ces differens Ministres, qui se succédoient si rapidement, connoissoient trop bien la supériorité du génie du Cardinal de Richelieu, pour ne pas s'opposer fortement à son entrée dans le Conseil; mais enfin les importunités de la Reine surmonterent tous les obstacles. Le Roi ayant coutume d'aller tous les matins dans 1624.
la Chambre de sa mere, pour conferer avec elle sur les affaires les plus importantes, ce fut là, que le 29 d'Avril, il déclara que le Cardinal de Richelieu auroit désormais l'entrée dans le Conseil; mais à condition que hors du Conseil il ne se mêleroit d'aucune affaire. Le Cardinal, peu content de cette modification, tacha cependant de s'en faire honneur: il disoit à tous ceux qui venoient le féliciter, que le Roi l'avoit contraint d'accepter cette dignité, dont il se soucioit peu, à cause de l'envie & de la haine qu'attire ordinairement le maniement des affaires; que pour éviter cela, il avoit prié Sa Majesté de le dispenser de travailler chez lui, & qu'elle avoit bien voulu lui faire cette grace.

Peu de tems auparavant, le Roi 1624.
d'Angleterre ayant rompu le traité du

mariage du Prince de Galles son fils avec l'Infante d'Espagne, avoit envoyé deux Ambassadeurs extraordinaires à la Cour de France, pour traiter du mariage du même Prince avec Me. Henriette-Marie sœur du Roi, & pour engager ce Prince à entrer dans une ligue contre l'Espagne. Le Cardinal, qui ne vouloit, disoit-il, se mêler d'autre chose, que de donner son avis sur ce qui seroit proposé dans le Conseil, se chargea pourtant avec plaisir du soin d'examiner les propositions; & bientôt après le Garde des Sceaux, & les Marquis de la Viéville & de la Ville-aux-Clercs, qu'on lui avoit donnés pour Adjoins, abandonnerent entierement cette affaire à sa conduite.

Le Nonce tachoit de persuader au Roi & à la Reine mere, qu'il ne pouvoient en conscience conclure ce mariage, avant d'avoir obtenu dispense du Pape; & Urbain VIII. qui occupoit alors le Saint Siége, refusoit de l'accorder, à moins que les Anglois ne fissent à la Réligion les mémes avantages qu'ils avoient offerts lorsqu'ils traitoient à Madrid; mais le Nonce ayant appris que plusieurs Casuistes François

ſoutenoient que cette diſpenſe n'étoit pas néceſſaire ; & le Cardinal lui ayant donné à entendre, que ſi le Pape s'obſtinoit à la refuſer, on pourroit bien s'en paſſer, Sa Sainteté, à qui il en donna avis, ſe hâta de l'envoyer, de crainte qu'on ne terminât ſans l'attendre. Dès que la diſpenſe fut arrivée, on fit partir le Marquis de la Ville-aux-Clercs, pour prendre du Roi d'Angleterre & de ſon fils les ſermens qu'ils avoient promis de faire. Ces Princes remirent entre ſes mains un écrit ſigné de tous deux, par lequel ils s'obligeoient de ne point gêner la Princeſſe dans l'exercice de ſa Réligion ; & ils jurerent de plus, de faire élargir tous les priſonniers Catholiques, dès que ce mariage ſeroit conſommé. Enfin les Articles furent ſignés le 20 Novembre par le Cardinal de Richelieu & par les Ambaſſadeurs.

Le Marquis de la Viéville ne joüit pas long-tems des dignités, où il s'étoit élevé, en donnant au Roi de mauvaiſes impreſſions de ſes Miniſtres. Après avoir ſupplanté le Maréchal de Schomberg & Meſſieurs de Silleri pere & fils, il fut ſupplanté lui-même, pendant le cours de la négociation

Il ſupplante la Viéville, & devient principal Miniſtre.

1624. dont je viens de parler, par le Cardinal de Richelieu, dont il s'étoit attiré la haine, en voulant le perdre dans l'esprit de la Reine mere, pour posséder seul la faveur de cette Princesse & de son fils. Ce Ministre fut accusé d'avoir décidé de son chef des affaires de très-grande importance, d'avoir envoyé des ordres aux Ambassadeurs du Roi, & répondu à ceux des autres Princes, sans en parler au Roi ni aux autres Ministres; enfin d'avoir chargé le Roi de plusieurs injustices, pour satisfaire ses propres passions: crimes qui ne sont que trop ordinaires à ceux qui possedent la faveur des Souverains. Il étoit impossible qu'il ne se fut pas fait un grand nombre d'ennemis; mais le Cardinal fut le plus dangéreux de tous. Ce Prélat partagea d'abord avec lui le Gouvernement de l'Etat, puis il s'en empara entiérement, & fit disgracier la Viéville, qui fut envoyé sous bonne garde au Château d'Amboise.

Avant de parler de l'affaire de la Valteline, dont le Cardinal fut chargé au commencement de cette année, il est nécessaire d'en rapporter les commencemens.

Dès le regne de Henri IV. les Espagnols avoient fait construire dans cette vallée le Fort de *Fuentes*, sous prétexte de protéger la Réligion Catholique, opprimée par les Grisons Protestans, qui en étoient Souverains, mais en effet pour mettre ces peuples hors d'état de leur disputer le passage d'Italie en Allemagne; pour la communication réciproque des Etats de la Maison d'Autriche. Le Conseil de France, fort émû de cette usurpation, résolut d'y mettre ordre; mais comme on n'employa que la voye des traités, toutes nos démarches furent inutiles. Enfin l'on conclut une ligue le 7 Février 1623, avec le Duc de Savoye & la République de Venise; & les Puissances liguées s'obligerent de mettre sur pied une armée de 36000 hommes de pied & de 6000 chevaux, & de l'entretenir jusqu'à l'entier recouvrement de la Valteline. Les Espagnols que cette ligue effraya, remirent aussi-tôt entre les mains du Pape tous les Forts dont ils étoient Maîtres, croyant par-là rendre la ligue inutile; mais on ne s'y laissa pas tromper. Le Cardinal, qui trouva l'affaire en cet état, lorsqu'il entra au Conseil, fut

Affaire de la Valteline.

d'avis que le Roi se fit faire raison par les armes, puisqu'il ne pouvoit y réussir par les négociations; & il ne cacha pas son sentiment au Nonce, à qui il dit, que si cette affaire n'étoit accommodée dans quelques mois, on
1624. alloit voir toute l'Europe en armes. Il pensoit effectivement à faire la guerre aux Espagnols; mais il ne jugea pas à propos de faire pour lors éclater ce dessein, & content des succès qu'on avoit eus dans la Valteline, où l'on avoit envoyé une armée de six mille hommes, il ne voulut point se rendre aux instances des Vénitiens & du Duc de Savoye, qui le sollicitoient de rompre ouvertement avec l'Espagne.

Le Marquis de Mirabel, Ambassadeur de cette Couronne, s'apperçut aisément des dispositions du Ministre, & s'en plaignit à lui-même. Il lui reprocha qu'il traitoit avec les Ambassadeurs de toutes les Puissances voisines, & ennemies de la Maison d'Autriche, pour la faire attaquer en divers endroits à la fois, pendant qu'il protestoit à tous ceux qui étoient chargés des affaires de cette Maison, que le Roi vouloit entretenir la paix avec elle; & il s'échauffa si fort, qu'il l'appella

Hérétique;

Hérétique ; mais la réponse du Cardinal, lui fit bien connoître qu'il s'étoit trop emporté : le Nonce lui en fit des excuses avant de sortir de chez lui.

Cependant le Nonce faisoit de continuelles remontrances au Roi, pour le porter à la paix, & il avoit à ce sujet de fréquentes conversations avec le Cardinal ; enfin il en obtint un armistice au mois de Février 1625.

Dès le commencement de l'année, le Cardinal avoit pris pour son Confesseur le Pere Joseph du Tremblai, Gentilhomme Capucin, entiérement dévoüé à la Fortune, & plus propre à donner dans tous les sentimens du Ministre, qu'à l'attirer dans les siens ; d'ailleurs il avoit beaucoup de talent pour la négociation, & joignoit à un secret impénétrable la dissimulation la plus profonde. Enfin il sembloit être fait exprès pour le Cardinal, qui le prit à son service, bien moins pour en faire le dépositaire des secrets de sa conscience, que pour l'employer aux affaires d'Etat. Ce Capucin lui fut fort utile dans celle de la Valteline, au sujet de laquelle il lui fit dresser quelques Articles, que l'on envoya à Rome.

1625. Pour terminer plus facilement ces démêlés, le Pape nomma le Cardinal François Barberin, son neveu, Légat à *Latere*; mais sa Légation fut inutile, parce que le Pape vouloit qu'on ôtât aux Grisons la Souveraineté de la Valteline, sous le prétexte spécieux de mettre à couvert la Réligion Catholique; mais dans le fond, il n'affectoit ces scrupules, que parce qu'il s'étoit imaginé qu'on lui donneroit cette Vallée.

Peu de jours après le départ du Légat, on tint à Fontainebleau une Assemblée des Notables du Royaume, pour autoriser la conduite du Ministre. Du moins c'étoit ainsi qu'en parloit Spada. Ce Nonce avoit picqué plus d'une fois le Cardinal, dans les conférences qu'il avoit eûës avec lui. Un jour l'ayant menacé de l'indignation du Pape, Richelieu lui demanda en se mocquant, quel mal le Pape pouvoit lui faire: Spada répondit qu'il pouvoit lui ôter le Chapeau qu'il lui avoit donné: le Cardinal, qui ne croyoit pas que cela fût possible, repliqua qu'il n'y en avoit aucun exemple; mais le Nonce repartit, que les Histoires en fournissoient un grand

nombre, & en cita même quelques-uns.

Depuis cette conversation, le Cardinal changea en haine la familiarité avec laquelle il avoit vêcu jusqu'alors avec Spada; & dans la suite il rendit ses négociations si difficiles, que le Pape fut obligé de le rappeller.

Au mois de Septembre 1625 l'armée du Roi avoit remporté une victoire signalée sur les Rochelois, qui s'étoient soulevés; & depuis ce tems-là, on tenoit la Rochelle bloquée; mais le Cardinal ayant appris au commencement de l'année suivante, que le nouveau Roi d'Angleterre, * se préparoit à secourir les Huguenots, il se hâta de faire la paix avec eux. Cela acheva de le perdre dans l'esprit d'un grand nombre de Catholiques zélés, qui l'accusoient depuis long-tems de favoriser les Hérétiques; ceux que le mérite du Cardinal & l'éclat du poste qu'il remplissoit, rendoient ses ennemis, saisirent cette occasion pour répandre contre lui plusieurs Libelles en differentes Langues, afin de le décrier dans toute l'Europe. Il en parut un entre autres, intitulé: *Le Roi du Roi*. Dans

1625.

1626.

* Charle I.

cet écrit, on s'attachoit principalement à prouver qu'il avoit autant d'empire sur l'esprit du Roi, que ce Prince en avoit sur ses autres sujets, & l'on étaloit en termes pompeux cette maxime : *qu'il est bien malaisé à un homme qui peut tout ce qu'il veut, de ne pas vouloir quelquefois des choses contraires à l'équité.* Mais bientôt après ses plus grands ennemis furent obligés de loüer sa conduite ; & la prise de la Rochelle, qu'il soumit à l'obéïssance du Roi (comme nous le verrons dans la suite) leur prouva bien clairement qu'il n'étoit rien moins que protecteur des Huguenots.

Le Cardinal, en leur accordant la paix, avoit eu dessein d'appaiser pour un tems les troubles qui agitoient le Royaume, afin d'obliger les Espagnols à terminer l'affaire de la Valteline à des conditions plus avantageuses à la France. En effet, peu de jours après le Comte du Fargis Ambassadeur en Espagne, & le Comte d'Olivarès premier Ministre de cette Couronne, signerent des Articles, par lesquels à la vérité l'on rendit aux Grisons la Souveraineté de la Valteline ; mais on les priva du Gouvernement

civil & de l'exercice de leur Réligion. Ainsi le Cardinal, après avoir dit si souvent, que le seul intérêt de ces peuples avoit obligé le Roi de prendre les armes, traita sans leur en parler, & leur ôta la plus grande partie de leurs droits.

Depuis long-tems, Richelieu appuyé de l'autorité de la Reine mere, étoit absolument maître des délibérations du Conseil; aucun de ceux qui le composoient, n'osoient entrer en concurrence avec ce Prélat, dont le génie les étonnoit; il étoit le Maître de tous les secrets de la Cour, il ne s'y passoit rien dont on ne lui rendit un compte fidéle. Le Maréchal d'Ornano avoit donné en différentes occasion, des marques d'éloignement pour le Cardinal; il étoit Gouverneur de Monsieur, & il désiroit que ce Prince joüit de plus d'autorité qu'il n'en n'avoit alors. Le Ministre auroit souhaité que d'Ornano se fut joint à lui; mais loin de répondre à ces dispositions, il sembla les mépriser, & peu après il pria le Roi d'accorder au Duc d'Orléans l'entrée au Conseil, ou le commandement des armées. Cette demande déplût extrêmement à Loüis 1626.

XIII. à qui plusieurs personnes avoient adroitement insinués, que le Maréchal donnoit à son Frere des conseils trop ambitieux. Le trouvant déja prévenu, on n'eut point de peine à lui persuader que Monsieur ne demandoit le commandement d'un armée, que pour s'en servir contre celui, qui la lui auroit confiée. Depuis ce jour-là, on ne cessa de faire au Roi de faux rapports contre Ornano. Enfin il le fit arrêter & conduire à la Bastille, avec ses freres, & quelqu'autres personnes suspectes. Le lendemain on transfera le Maréchal au Château de Vincennes, & environ trois mois après, on publia qu'il y étoit mort d'une fiévre maligne.

Dès que le Duc d'Orléans sçut que son Gouverneur étoit arrêté, il courut s'en plaindre au Roi, & le fit avec beaucoup d'emportement ; ce qui acheva de persuader Sa Majesté, qu'Ornano étoit entierement maître de l'esprit de son frere, & qu'il lui faisoit prendre des desseins préjudiciables à l'Etat. Cependant Gaston écrivit à la Maréchale d'Ornano, & l'informa des soins qu'il se donnoit pour obtenir la liberté de son mari. Le Cardinal, qui en fut averti sur le

champ, mit des Gardes à toutes les avenuës de Fontainebleau, pour arrêter le Porteur de cette Lettre; mais celui que Monsieur en avoit chargé, se fit jour l'épée à la main, & blessa même quelques-uns de ceux qui vouloient s'opposer à son passage.

Ce fut en ce tems-là, que le Roi ôta les Sceaux au Chancelier d'Aligre, qui avoit déplû au Cardinal, & les donna à Marillac, frere du Maréchal de ce nom; tous deux possedoient alors l'amitié du Ministre; on verra dans le suite de quelle façon ils y répondirent, & les tristes effets de leur situation. Dans le même tems Richelieu découvrit une dangéreuse conspiration contre sa personne. Le Duc d'Orléans, le Comte de Soissons, les Ducs de Longueville, de Vendôme & d'Espernon, le Grand-Prieur de France, la Duchesse de Chevreuse, & une grande quantité d'autres Seigneurs des plus distingués, avoient résolu de le faire arrêter à Fleuri, où il étoit alors. La perte du Cardinal étoit infaillible, si le Marquis de Chalais, l'un des Conjurés, craignant d'être prévenu par le Commandeur de Valençai, à qui il avoit confié le se-

Conspiration contre Richelieu.

cret de cette conjuration, sans pouvoir l'y faire entrer, n'avoit été lui-même * la découvrir à Richelieu & ensuite au Roi. Dès que ce Prince sçut le danger qui menaçoit son Ministre, il lui envoya trente de ses Gens-d'armes, & autant de Chevaux-légers, ausquels il ordonna d'obéir en tout au Cardinal.

Le lendemain à trois heures du matin, les Officiers de Monsieur arriverent à Fleuri, feignant de lui vouloir apprêter à dîner; mais ils furent bien surpris de trouver le Cardinal si bien accompagné; & les Conjurés le furent bien davantage un moment après, lorsqu'ils le virent à Fontainebleau divulguer lui-même cette conjuration. Cependant il cacha le nom de celui qui la lui avoit découverte, & lui ordonna de continuer à paroître dans les intérêts des Conjurés; mais Chalais y rentra tout de bon. Le Cardinal s'étant apperçu qu'il le trompoit, le fit arrêter; & peu de tems après le Roi fit établir une Chambre de Justice pour lui faire son Procès. D'abord

* Chalais n'alla point se découvrir lui-même; mais ayant appris qu'un ami infidéle venoit de le trahir, il courut implorer la clémence du Cardinal, & lui avoüa de bonne-foi toutes les circonstances de la conjuration. *Mémoires du Marquis de Monglat.*

Chalais ne voulut rien avoüer ; mais le Cardinal lui ayant promis sa grace & des récompenses, s'il découvroit ce qu'il sçavoit des desseins des conjurés, leurs intrigues, & leurs ressources, Chalais déclara tout, quoiqu'il ne dût point espérer de grace, & qu'il vit bien qu'on ne la lui promettoit que pour arracher son secret. En effet, Chalais convaincu d'avoir voulu attenter aux jours du Cardinal, fut condamné à avoir la tête tranchée ; ce supplice étoit l'ouvrage des Loix ; cependant les ennemis du Ministre répandirent à ce sujet plusieurs discours désavantageux à sa réputation, & le parti qui lui étoit contraire, se grossit chaque jour de nouveaux sujets. Richelieu comprit bien alors, qu'exposé de tous côtés aux coups d'une foule d'ennemis puissans, il succomberoit à la fin sous leurs efforts réïtérés, s'il ne quittoit le Ministere, ou s'il ne répétoit souvent le triste exemple de Chalais.

Ce Prélat parut choisir d'abord le parti le plus doux ; il sçavoit que le sang le plus justement répandu, réjaillit presque toujours sur celui qui le fait couler, & qu'un Ministre & surtout un grand homme, est aisément

soupçonné de donner seulement à sa haine, ce qui n'est souvent que l'effet d'une défense légitime. Il écrivit donc au Roi, que se trouvant environné d'une foule d'ingrats & de perfides, ou de gens qui envioient sa fortune, sa résolution étoit de la leur sacrifier, pour ne se pas voir forcé d'immoler de nouvelles victimes à sa sureté. Richelieu ajoutoit, que n'ayant jamais eu d'autre volonté que la sienne, ni d'autre intérêt que celui de l'Etat, il ne balanceroit pas un moment à demeurer à la Cour, quoiqu'il y fût sans cesse en danger de perdre honteusement la vie, si Sa M. vouloit absolument qu'il continuât de le servir comme auparavant; mais que dans la conjoncture présente, il croyoit sa retraite nécessaire au repos de l'Etat, qu'elle ôteroit du moins aux mécontens le prétexte, dont ils s'étoient servis pour le troubler.

Loüis XIII. craignant que le Cardinal ne l'abandonnât dans un tems où il sembloit lui être si nécessaire, lui écrivit de sa propre main, que sans l'appui de son Ministere, tous les intérêts de sa Couronne couroient risque d'être ruinés; & pour l'engager à ne point songer à la retraite, il lui promit de le protéger contre tous les

Princes & Seigneurs du Royaume, & de lui découvrir le nom de ceux qui parleroient mal de lui, sans exiger qu'il se justifiât sur les choses qu'on lui imputeroit, étant trop convaincu de sa fidélité par ses services.

Le but du Cardinal n'étoit pas de s'attirer cette réponse obligeante. La conduite passée du Roi l'assuroit assez de l'effet de ces promesses; mais voyant qu'il n'avoit pas compris son dessein, il le lui fit expliquer par le Nonce, qui dit à ce Prince, que s'il ne pourvoyoit à la sureté de son Ministre, il couroit risque d'être assassiné. Aussi-tôt le bon Monarque, pour garantir le Cardinal des entreprises qu'on pourroit former contre sa personne, lui envoya cinquante Arquebusiers à cheval, & promit de lui donner bientôt une Garde reglée. Peu de jours après il lui tint parole, & ordonna encore, pour plus grande sureté, que personne ne pût entrer chez le Cardinal, même pour affaires publiques, sans s'être adressé auparavant à un autre Ministre, qui donneroit un ordre par écrit, s'il jugeoit qu'il fût nécessaire que ce Prélat en prît connoissance. Il obtient des Gardes.

Richelieu ayant obtenu ce qu'il dé- 1626.

siroit, ne songea plus qu'à se venger de ses ennemis. La plûpart furent obligés de sortir du Royaume, pour éviter un plus mauvais sort. La Reine elle-même ressentit les effets de son animosité. Loüis XIII. la fit venir au Conseil, & fit lire en sa présence un Article de la déposition de Chalais, où il étoit dit, qu'on avoit parlé de faire mettre le Roi dans un Couvent, de le faire déclarer impuissant, & de marier la Reine avec le Duc d'Orléans.

Il fait arrêter les Vendômes.

Le Ministre vouloit punir aussi le Grand-Prieur & son frere ; mais il falloit tirer celui-ci de son Gouvernement de Bretagne, où il étoit fort aimé. Pour en venir à bout, le Cardinal eut recours à la ruse. Il promit au Grand Prieur de lui faire donner la Charge de Grand-Amiral, qui étoit alors entre les mains du Duc de Montmorenci, ou bien d'engager le Roi à la supprimer, & à lui en donner l'exercice par commission. Il lui persuada si bien qu'il entroit véritablement dans ses intérêts, que le Grand Prieur écrivit à son frere, pour le prier de venir au plûtôt remercier le Cardinal des bons offices qu'il leur rendoit. Le Duc de Vendôme ne quitta qu'avec peine

une Province ou cependant il ne pouvoit être en sureté, qu'autant qu'il voudroit être rébelle. Comptant sur le grand nombre d'amis qu'il avoit à la Cour, & conduit par l'espérance, il s'y rendit. A peine y fut il arrivé, qu'il se vit arrêter avec son frere, & conduire au Château d'Amboise, d'où on les transfera ensuite au bois de Vincennes, après les avoir dépoüillés de toutes leurs Charges. Le Roi fit tenir ensuite les Etats de Bretagne, où il assista en personne; puis à la sollicitation du Cardinal, il en donna le Gouvernement au Maréchal de Thémines. Les amis de Richelieu firent beaucoup valoir cette action, à laquelle on ne s'attendoit pas, d'autant que le frere de ce Ministre avoit été tué par le fils de ce Maréchal; mais il voulut faire voir en cette occasion, qu'on l'accusoit faussement de ne se conduire jamais que par des vûës particulieres d'intérêt.

Le grand projet de Richelieu étoit d'abaisser la puissance excessive des Seigneurs du Royaume, & de donner un nouvel éclat à l'autorité Royale; toutes ses démarches tendoient à

ce bût, & ce Miniſtre profitoit de l'extréme confiance que le Roi avoit en lui. Pour y arriver plûtôt, il crut devoir ſonger à la ſupreſſion des Charges de Connétable, & d'Amiral de France, qui laiſſoient entre les mains de deux Sujets toutes les forces de l'Etat.

Leſdiguieres étoit Connétable, & le Duc de Montmorenci étoit Amiral. L'extrême vieilleſſe du premier raſſuroit le Miniſtre ; mais le ſecond étoit jeune, & en état de faire valoir ſes droits. Richelieu traita avec lui ; il fit de grands avantages à Montmorenci ; & celui-ci eſpérant de ſuccéder à Leſdiguieres, ſe dépoüilla de ſa Charge d'Amiral. Mais peu de tems après, le Connétable étant venus à mourir, le Roi jugea à propos de ſuprimer l'une & l'autre Charge ; ce qui excita les plaintes de Montmorenci ; il s'en prit à Richelieu, parce que ce dernier s'étoit fait donner la Charge d'Amiral, ſous le titre de *Chef & Sur-Intendant Général de la Navigation & du Commerce de France.*

Le Cardinal & le Duc de Montmorenci ſe reconcilierent quelque tems

après, & semblerent même durant long-tems intimement unis. Il lui restoit encore à regagner la confiance du Duc d'Orléans; mais ce Prince étoit d'autant plus éloigné de la lui rendre, qu'il étoit persuadé que Richelieu n'oublieroit jamais ce qu'il avoit entrepris pour le perdre; il étoit néanmoins d'une grande importance pour le Ministre de n'avoir pas pour ennemis le Frere unique & l'héritier présomptif de son Roi.

Si Loüis XIII. fut venu à succomber sous les maladies continuelles qui l'accabloient, Richelieu avoit tout à craindre de son Successeur; peut être auroit il fait sur lui le premier essai de sa puissance. C'est ce qui l'engagea à entrer dans les vûës de la Reine mere, qui depuis long-tems avoit dessein de marier Monsieur à Mademoiselle de Montpensier, Princesse jeune, belle, & extrêmement riche. Le Roi, à qui l'on avoit persuadé qu'un parti si avantageux rendroit son Frere trop puissant, témoignoit une extrême repugnance pour cette union; mais le Cardinal lui ayant représenté que Monsieur se trouvant satisfait, ce qui

restoit de mécontens dans le Royaume, se dissiperoit de soi-même, le Roi consentoit au mariage de son Frere, & le premier Ministre n'oubliant rien de ce qui pouvoit lui rendre les bonnes graces du Duc d'Orléans, lui procura de si grands avantages, que ce Prince lui promit publiquement d'oublier le passé & de le regarder comme son ami.

Richelieu se flattant d'avoir enfin appaissé les troubles intérieurs, crut pouvoir s'appliquer tout entier aux affaires du dehors. Ce Ministre n'enfantoit jamais que de grand projets ; mais pour les exécuter, il avoit besoin de plus d'argent qu'il n'en restoit dans l'épargne, & que n'en pouvoient produire les revenus ordinaires du Roi.

Cependant il évitoit avec soin de se charger de la haine que les nouvelles impositions attirent ordinairement au Ministre ; il fit donc convoquer une Assemblée de Notables, à laquelle il exposa les besoins de l'Etat, avec les moyens & la nécessité d'y pourvoir. L'Assemblée les approuva ; & cette conduite de Richelieu auroit entierement effacé les facheuses impres-

sions que l'on s'étoit efforcé de donner de lui dans le Public, si ses ennemis ne s'étoient attachés à donner toujours une interprétation maligne à celles de ses démarches qui pouvoient être les plus favorables à sa gloire & à celle de l'Etat.

Richelieu avoit trouvé les affaires dans un désordre extrême, ce n'étoit à la Cour qu'intrigues & que complots, chacun y vouloit vivre indépendant. Dans les Provinces on ne songeoit qu'à se plaindre, à menacer le Ministere, & à se révolter. Les Huguenots, dont le nombre étoit considérablement augmenté depuis le fameux Edit de Nantes, tentoient de vivre en Républicains, & assuroient d'un prompt secours tous ceux des mécontens qui voudroient se soulever.

Les Rochelois surtout fiers de la force de leur Ville, à portée d'être soutenus des Anglois, ne gardoient aucun ménagement avec la Cour; cependant ils murmuroient sans cesse, & leurs plaintes retentissoient chez tous les Princes de leur Religion, ce qui multiplioit le nombre des ennemis de la France. Luine avoit pensé à domp-

ter entierement les Huguenots du Royaume, on s'étoit recrié contre ses entreprises; mais les gens éclairés, sans entrer dans ce qui concernoit la difference des Religions, comprenoient néanmoins, qu'en l'état où étoient les choses, il falloit ou révoquer les privileges excessifs des Protestans de France, ou s'attendre à voir chaque jour éclorre de nouveaux troubles.

Mais avant de donner atteinte à l'Edit de Nantes, il falloit mettre les Rochelois hors d'état de rien entreprendre; on tenta de les contenir par un nouveau Traité conclu en 1626; mais soit qu'ils se crussent maltraités, ou qu'ils eussent quelques nouveaux desseins de soulevement, ils cesserent tout à coup de démolir leurs fortifications, comme ils en étoient convenus & les rebâtirent au contraire avec beaucoup de soin & d'empressement; en même tems, ils envoyerent demander du secours au Roi d'Angleterre, & s'adresserent au Duc de Buckingham, Favori de ce Prince, & ennemi déclaré de Richelieu, avec lequel cet Anglois avoit vêcu quelque tems à la Cour de France. Car le Lecteur doit

ſçavoir que l'on regardoit en quelque ſorte la rupture qui ſe préparoit, comme une querelle particuliere entre le Cardinal & les Proteſtans de France.

Les bruits qui ſe répandoient à ce ſujet, étoient fondés ſur ce que Richelieu, par la même politique qui avoit engagé Henri IV. à donner au Duc de Sulli le Gouvernement du Poitou & de pluſieurs Places occupées par les Huguenots, avoit obtenu celui de l'Iſle d'Oléron & de Brouàge; c'étoit pour être particulierement inſtruit des mouvemens des Proteſtans, & plus à portée de les reprimer. Richelieu commença par faire redoubler la garniſon des Places, & les Soldats ſe plaignant du défaut de paye, le Miniſtre les ſatisfit de ſon propre argent, & ordonna les préparatifs néceſſaires pour le Siége de la Rochelle. Cependant Sa Majeſté lui accorda droit de ſcéance au Parlement, à côté des Pairs avec voix délibérative. Alors le Cardinal, plus lié que jamais aux intérêts du Roi & de l'Etat, ſongea à faire connoître qu'il étoit digne des bontés de ſon Maître, & de la

place qu'il occupoit; on ne doutoit point que ce Prélat ne fut en état de faire un usage glorieux de l'autorité qui lui étoit confiée, & ses premieres démarches justifierent l'opinion publique.

Cependant les Anglois appellés par les Rochelois, firent une descente dans l'Isle de Ré. Thoiras qui y commandoit les repoussa; & dèslors on fit une guerre ouverte aux Habitans de la Rochelle. Les troupes étant Assemblées, le Roi eut dessein de les commander en personne, & ce Prince nomma pour son Lieutenant Général, le Duc d'Orléans son frere qui venoit de perdre sa femme, morte en accouchant d'une fille; mais quoique Sa Majesté, toujours avide de gloire, cédât peu volontiers à son frere les occasions qui se présentoient d'en acquérir, il fut néanmoins obligé de le laisser partir seul, étant alors tombé malade. Monsieur étant arrivé à l'armée, il s'avança vers la Rochelle, & investit cette Place, que le Connétable de Luine avoit commencé à bloquer. Peu de tems après le Roi se trouvant réta-

bli ; il se rendit à l'armée avec le Cardinal de Richelieu ; & dès ce moment on attaqua vigoureusement la Rochelle.

Chacun des Généraux se chargea de garder une certaine étenduë des lignes de circonvallation ; & le Cardinal fit bâtir dans son Quartier un Fort, ausquel il donna son nom. Aussi-tôt le Duc d'Orléans quitta l'armée, fort chagrin du peu de pouvoir qu'il y avoit, à cause de la présence du Roi, & il se rendit à Paris au mois de Novembre. Loüis & son Ministre demeurerent devant la Rochelle, pour presser les travaux. Sur ces entrefaites, l'Abbé Scaglia, Ambassadeur de Savoye, ayant déplû au Cardinal, par les plaintes violentes qu'il lui fit, de ce qu'en terminant l'affaire de la Valteline, on n'avoit eu aucun égard aux intérêts de son Maître, Richelieu l'accusa d'avoir trempé dans le complot de Chalais & de diverses autres choses ; Scaglia surpris de ce reproche, sembla en avoüer la vérité, par la maniere embarrassée, dont il se dé-

fendit ; cet Ambassadeur connoissoit le Cardinal pour un Ministre, qui ne pardonnoit rien, surtout dans les occasions, ou l'Etat & sa vie même se trouvoient intéressés. Il craignit donc qu'on ne lui donnât aussi des Juges pour lui faire son Procès ; & depuis ce moment il ne parût plus qu'en tremblant devant le Cardinal ; mais ce Prélat content de l'avoir fait craindre, lui fit dire, que s'il demandoit lui-même son rappel, on ne l'inquiéteroit aucunement : Scaglia fut obligé d'accepter ce parti, & le Cardinal lui fit beaucoup de civilités dans la suite.

Il étoit impossible de soumettre la Rochelle, tant qu'elle auroit la liberté de recevoir par mer le secours des Anglois. On chercha donc les
1628. moyens de fermer le Port ; mais plusieurs Ingénieurs des plus habiles, essayerent en vain d'en boucher l'entrée, la tempête ou les marées détruisoient toujours leur Ouvrage. Enfin le Cardinal entreprit de faire construire hors de la portée du canon des Assiégés une digue de pierre, au mi-

lieu de laquelle on laissa une ouverture suffisante pour donner passage à la marée, & on donna assez de hauteur à cet ouvrage, pour que les Soldats qu'on y mettroit en garde fussent toujours à sec. On enfonça dans la mer de grandes poutres de 12 en 12 pieds; sur celles-là on en mit d'autres en travers, & l'on remplit cette charpente de grosses pierres, qui n'avoient d'autre lien que la vase de la mer.

Pendant qu'on travailloit à ce grand ouvrage, la Flotte que le Roi d'Espagne envoyoit, pour agir conjointement avec celle de France contre les Anglois, arriva à la Rochelle en fort mauvais ordre, à cause d'une tempête dont elle avoit beaucoup souffert; mais elle ne servit qu'à intimider les Anglois, qui pendant quelque tems n'oserent paroître; & bientôt après elle s'en retourna sans avoir rien entrepris. 1628.

Cependant le Roi résolut de retourner à Paris: la veille de son départ il fit expédier une commission au Cardinal, par laquelle il lui donna la qualité de *Lieutenant Général de ses armées de Poitou, de Saintonge, d'Angoumois & d'Aunis*, & un plein pou-

voir sur toutes les troupes, tant Françoises qu'Etrangeres; & il ordonna aux autres Généraux & à tous les Officiers de l'armée de lui obéïr comme à sa propre personne. Bien des Gens trouverent mauvais qu'un Evéque fut Général d'armée; mais quoiqu'il n'eût aucune expérience dans la guerre, sa conduite prouva bien que le Roi ne pouvoit faire alors un meilleur choix. Richelieu, par son exactitude à payer les troupes tous les huit jours, évita les désertions qui sont si fréquentes dans de longs Siéges; & par le soin qu'il prit de ne faire payer que les Soldats qui étoient effectivement dans le camp, il diminua considérablement la dépense de l'armée. Enfin il y établit un si bon ordre, que le Soldat bien habillé, & trouvant abondamment de quoi vivre dans le camp, ne demandoit qu'à travailler. Aussi les lignes de contrevallation furent achevées en peu de tems, & la digue s'avança à vûë d'œil, malgré la grandeur du travail & le mauvais tems.

Peu de jours après le départ du Roi, le Cardinal fit sommer les Rochelois de se rendre; mais ils refuserent d'écouter les propositions qu'il leur vou-

loit faire, & ce Prélat ne songea plus qu'à exécuter le dessein qu'il avoit formé de prendre la Ville par surprise. Il avoit résolu de faire petarder la fausse porte des salines, la porte neuve & celle de Saint Nicolas, d'escalader les bastions du Gabut & de l'Evangile, & d'essayer de surprendre le Fort de Thoiras, pendant qu'on attireroit la garnison en d'autres endroits, par de fausses attaques. Il choisit pour l'exécution de ce projet la nuit du 11e. Mars; mais elle fut si obscure, que ceux qui étoient chargés de porter les petards, ne purent se réconoître les uns les autres; ensorte que le Cardinal, qui s'étoit avancé à six cens pas de la Ville à la tête de huit mille hommes, fut obligé de revenir sans avoir rien fait, dès que le jour parut. Quelques jours après, il fit sur le Fort de Tadon une entreprise qui ne lui réussit pas mieux. 1628.

Cependant les munitions de bouche commençoient à manquer dans la Rochelle; déja les Magazins publics étoient ouverts, & quoiqu'une grande partie des provisions qu'ils contenoient commençât à se corrompre, on les distribuoit aux particuliers

avec une œconomie extraordinaire ; qui faisoit que plusieurs Soldats de la garnison alloient tous les jours se rendre aux Assiégeans, & leur apprénoient le mauvais état de la Place. La digue étoit alors en état de défense ; elle avoit partout 12 toises de large par le bas & 4 par le haut. Les plus hautes marées, les tempêtes même ne lui avoient causé aucun dommage ; & pour la rendre encore plus solide, on avoit coulé à fond 62 Vaisseaux murés. On avoit laissé au milieu une ouverture de 150 pas géométriques, pour donner passage à la marée ; mais cette ouverture étoit si embarassée par ces Vaisseaux chargés de pierres qu'on y avoit coulés à fond, qu'il étoit presqu'impossible d'y rien faire entrer. Ainsi, quoique l'armée Navale des François ne fût composée que de 40 Vaisseaux, il n'y avoit pas d'apparence que la Flotte Angloise, qui devoit incessamment apporter un grand convoi aux Assiégés, pût forcer le passage, sans compter le canon dont cette digue & les bords de la mer étoient garnis. Richelieu croyant qu'il étoit à propos que le Roi vînt par sa présence exciter les Soldats à combattre plus courageusement,

geusement, ce Prince se rendit au camp le 24 d'Avril, & approuva un projet qu'avoit conçu le Pere Joseph; car ce Moine faisoit aussi l'homme de guerre: c'étoit de faire entrer des troupes dans la Rochelle, par le conduit qui porte les immondices de la Ville dans la mer; mais quand on voulut sonder ce chemin, on le trouva impratiquable, & malgré les cris du Capucin, on ne pensa plus à l'exécution de ce beau dessein.

La Flotte d'Angleterre, composée de cinquante Vaisseaux de guerre & de quarante autres chargés de vivres, parut à la vûë de la Rochelle au commencement de Mai, & tenta vainement d'entrer dans le Canal, à l'embouchure duquel il n'y avoit pas assez d'eau pour leurs Vaisseaux de guerre. Enfin huit jours après leur arrivée, ils s'avancerent jusqu'à la portée du canon de la Flotte Françoise, & firent une décharge de toute leur artillerie; après quoi toute la Flotte reprit le chemin d'Angleterre, à l'exception d'une chaloupe chargée de bleds, qui s'étant mêlée avec celles des François, entra de nuit dans la Rochelle.

1628. Après le départ des Anglois, les chaleurs excessives de l'Eté causerent de grandes maladies dans l'armée, & la diminuerent considérablement. Le Cardinal craignant d'en être attaqué, fut obligé de changer de logement; pendant près de deux mois les travaux furent abandonnés, & l'on se contenta de garder exactement les passages, par où l'on auroit pû faire entrer des vivres dans la Rochelle. Cependant le Cardinal écrivit une Lettre aux Rochelois, pour les exhorter à se soumettre, & peu de jours après ayant appris la mort du Duc de Buckingham, qu'un Ecossois avoit assassiné, croyant rendre un grand service à sa Patrie, il leur fit dire qu'il étoit tems de songer à se rendre, & que s'ils attendoient à l'extrêmité, on ne leur feroit point de quartier; mais les Assiégés, à qui le Roi d'Angleterre avoit fait écrire, que la mort de Buckingham ne retarderoit pas le secours qu'il leur avoit promis, ne firent aucune réponse. Il n'y avoit que l'espérance d'un prompt secours, qui pût les engager à tenir bon; car ils étoient réduits à la plus grande disette. Pour pouvoir se deffendre plus

long-tems, ils eurent recours à un expédient bien triste; ce fut de mettre dehors de la Ville toutes les bouches inutiles. Cette malheureuse troupe de vieillards, de femmes & d'enfans alla se rendre aux Assiégans; mais on les repoussa à coups de mousquet, & ils furent obligés de demeurer dans une prairie, entre la Ville & le Camp, où ils furent réduits à regretter les coquillages & les racines qu'on trouvoit encore à la Rochelle, quoiqu'en fort petite quantité. Bientôt même on leur envia l'herbe dont ils se nourrissoient: on fit faucher toutes les prairies aux environs de la Ville; & pour obliger les Rochelois à reprendre ces malheureux, le Roi & le Cardinal firent impitoyablement tirer dessus. En effet, ceux qui étoient dans la Rochelle, pour prolonger la vie de leurs misérables compatriotes, s'exposerent à périr avec eux.

Peu de jours après, la nécessité les obligea d'entrer en pourparler, & ils offrirent de se soumettre, & de demander pardon au Roi la corde au coû, pourvû qu'on leur laissât leurs priviléges à l'égard de la Réligion & des Magistrats; mais le Cardinal prétendit qu'ils 1628.

en étoient déchus, & qu'ils devoient se rendre à discrétion. Il consentit néanmoins à leur accorder quelques priviléges touchant les Magistrats, à condition qu'ils recevroient le Roi dans la Ville, & payeroient quatre montres qui étoient dûës à l'armée; il renvoya les Députés de la Rochelle pour faire part de ces propositions aux autres habitans. Mais pour toute réponse, on entendit joüer l'artillerie des Assiégés plus fort qu'auparavant; ils essayerent même de brûler les galiotes qui étoient entre la Ville & la digue; mais le succès de cette entreprise n'ayant pas répondu à leur attente, & la Cour ne voulant plus écouter leurs propositions, il attendirent patiemment le secours qui devoit leur venir d'Angleterre.

Il se montra enfin le 28 Septembre à la vûë de l'Isle de Ré, à peu près tel que celui qu'ils avoient vû paroître au mois de Mai; il fut aussi inutile aux Rochellois. Les Anglois se contenterent de venir reconnoître la Flotte Françoise & de faire quelques décharges de leur artillerie; & après avoir demeuré quelques jours à l'ancre, à cause du vent qui leur étoit con-

traire, ils résolurent d'entrer en pourparler, malgré les oppositions des François qui étoient sur leur Flotte.

Dès que Richelieu sçut que les Généraux Anglois étoient disposés à terminer cette affaire par un accommodement, il renvoya sans rançon quatre prisonniers Anglois, qu'il chargea de faire ses complimens au Lord Montaigu, & de lui dire que s'il vouloit conférer avec lui, il y avoit lieu d'espérer que la paix seroit bientôt faite entre les deux Couronnes. Cette générosité du Cardinal offroit à Montaigu une belle occasion de commencer les conférences; aussi ne la laissa-t'il pas échaper. Cependant pour ne point allarmer les Rochelois, il fit résoudre dans le Conseil, que sous prétexte d'aller remercier ce Prélat, il iroit reconnoître la digue, & méneroit un Ingénieur avec lui, pour pouvoir en faire un rapport plus assuré. En effet, on envoya sur le champ demander aux François l'échange des prisonniers & un saufconduit pour Milord Montaigu; & dès le lendemain les François accorderent tout. 1628.

Ce Seigneur alla deux fois de suite au Camp avec son Ingénieur, & la se-

conde, après avoir dîné avec le Cardinal, on lui fit voir la digue, & tout ce qu'on avoit mis autour pour la soutenir & pour embarasser le canal. A leur retour, le Lord & l'Ingénieur en firent un rapport conforme aux desseins de ce Prélat, & dirent qu'il leur avoit fait des propositions fort raisonnables concernant la paix.

Cependant le Cardinal fit dire aux Assiégés & aux François qui étoient sur la Flotte Angloise, « qu'il y auroit » de la honte & du désavantage pour » eux à laisser conclure leur accord » par un Prince Etranger, qui ne considéreroit pas tant leurs intérêts que » les siens propres : qu'ils feroient » leurs conditions beaucoup meilleures, s'ils imploroient la clémence » de Sa Majesté, parce que le Roi se » laisseroit plus volontiers fléchir par » leurs soumissions, que par les instances du Roi d'Angleterre. »

Les Rochelois, qui étoient sur la Flotte Angloise, envoyerent sur le champ deux Députés au Cardinal, & bientôt il en vit arriver six de la part des Assiégés. Ils demanderent réciproquement à se voir ; & ce Prélat le permit, à condition qu'ils ne se parleroient

point. Après cette entrevûë, Richelieu fit demeurer les Députés de la Rochelle, ausquels ils représentà vivement les malheurs que leur opiniâtreté leur avoit attirés. Il leur promit néanmoins de parler au Roi en leur faveur, & leur donna quelques Articles, qu'ils allerent communiquer à leurs compatriotes. Ils eurent cependant la liberté de parler aux Députés des François de la Flotte, qui les prierent de les comprendre dans leur traité ; mais ces derniers craignant que l'extrêmité où la Ville étoit réduite, ne la contraignît de conclure à quelque prix que ce fût, se remirent à la générosité du Cardinal, qu'il prierent d'intercéder pour eux & pour tous les autres François, que cette guerre avoit obligés de sortir du Royaume. Bientôt après le Roi, par une déclaration expresse, leur pardonna le passé, leur permit de revenir en ses havres avec les prises qu'ils avoient faites, les remit dans la possession de tous leurs biens, & leur accorda la liberté de Réligion.

Le 16 d'Octobre, les Députés de la Flotte vinrent remercier le Cardi- 1628.

nal, & le même jour ceux de la Ville vinrent lui dire, qu'elle acceptoit les Articles qu'il leur avoit mis entre les mains. Il y étoit dit, que le Roi pardonnoit aux Rochelois, & leur accordoit le libre exercice de la Réligion Prétenduë Réformée : qu'ils seroient rétablis dans tous leurs biens, & déchargés de tous les jugemens qu'on avoit rendus contr'eux, à l'occasion de leur rébellion : que les Chefs & les Gentilshommes sortiroient de la Ville l'épée au côté, & les Soldats le bâton blanc à la main ; & que les Capitaines & les Soldats Anglois seroient conduits en Angleterre, sans qu'il leur fût fait aucun déplaisir : qu'après la ratification du Traité, les portes de la Ville seroient remises à ceux que le Roi nommeroit : que Sa Majesté feroit observer tant d'ordre à l'entrée & au logement des Gens de Guerre dans la Ville, qu'aucun habitant n'auroit sujet de s'en plaindre, &c.

Réduction de la Rochelle.

Ces Articles furent signés le 28 par les Magistrats de la Rochelle ; ensuite le Roi ayant fait délivrer une Déclaration ; par laquelle il les approuvoit, les Députés allerent demander pardon au Roi au nom de la Ville, &

le lendemain * les Gardes Suisses & Françoises en prirent possession. Le Cardinal y entra le même jour, & touché de l'Etat affreux de ces malheureux habitans, il leur fit distribuer une grande quantité de vivres. Le lendemain se passa à enterrer près de 15000 mille personnes mortes de faim, qui étoient demeurées sans sépulture; & le premier de Novembre l'Archevêque de Bourdeaux ayant consacré de nouveau l'Eglise de Sainte Marguerite, le Cardinal y dit la Messe, & y donna à communier au Garde des Sceaux & au Maréchal de Schomberg; après quoi il alla joindre le Roi, qui fit ce jour-là son entrée dans la Ville.

La prise de la Rochelle couvrit de gloire le Cardinal de Richelieu. Par cette importante conquête il mit fin aux divisions des Sujets du Roi par rapport à la Réligion, & rendit son Maître plus puissant qu'aucun de ses Prédécesseurs ne l'avoit jamais été, il ôta pour toujours aux Puissances étrangeres le moyen de troubler quand ils le vouloient le repos du Royaume; & les Protestans avoüant en secret qu'ils 1628.

* Le 30 Octobre.

avoient souvent abusés de leurs privi-léges, s'estimerent trop heureux de joüir encore du libre exercice de leur Religion. Cependant les Rochelois se plaignoient amérement des Anglois : en effet, ils consommerent la plus grande partie des provisions qui étoient dans la Ville, pendant trois mois qu'ils demeurerent devant l'Isle de Ré, sans pouvoir s'en rendre Maîtres; & au lieu d'apporter les convois qu'ils avoient promis, lorsque le passage de la mer étoit encore libre, ils attendirent qu'on l'eût rendu impraticable, & ne voulurent point hazarder quelques Vaisseaux, qui peut-être auroient rompu la digue, & facilité l'entrée des bâtimens légers dans la Rochelle. Enfin il sembla qu'ils ne fussent venus que pour être témoins de la reddition de cette Place. A peine fut-elle réduite, que cette fameuse digue commença à se détruire; bientôt après, une tempête en renversa la plus grande partie, & un Vaisseau François, poussé par un coup de vent contre ce qui en restoit, en abatit une espace considérable, sans en être endommagé; ce qui fit connoître aux Anglois combien il leur auroit été facile de surmonter cet obstacle.

Cependant le Cardinal alla à Broüage, que les Anglois avoient parû menacer ; mais ils firent voile en Angleterre sans rien entreprendre. Ce Prélat de retour à Paris, ne pensa plus qu'à secourir promptement le Duc de Nevers, qui dès le commencement de l'année, aïant pris possession des Duchés de Mantouë & de Montferrat, en qualité de plus proche héritier du Duc Vincent, mort au mois de Décembre 1627, étoit opprimé par l'Empereur, les Espagnols & le Duc de Savoye, qui sous prétexte de conserver les droits que le Duc de Guastalle prétendoit avoir sur ces Etats, cherchoient à s'en rendre maîtres.

Guerre de Piedmont.

1628.

Avant que le Duc de Nevers quittât la France, on lui avoit promis de le secourir autant qu'il seroit possible ; mais le Siége de la Rochelle, & les autres guerres que le Roi eut à soutenir en divers endroits de son Royaume contre les Huguenots, lui causerent tant d'embarras & de dépense, qu'il lui fut impossible d'envoyer une armée en Italie. Cependant le Duc de Mantouë avoit déja perdu une grande partie de ses Etats, & les Espagnols avoient mis le Siége devant Casal, Place forte à la

vérité, mais si mal pourvûë, qu'elle n'auroit pas tenu huit jours, si la négligence des Assiégeans n'avoit donné lieu à plusieurs affaires, & aux Soldats François de se jetter dans la Place, & d'y faire entrer toutes sortes de munitions. La Rochelle étant soumise, le Cardinal résolut d'envoyer un prompt secours au Duc de Mantouë, & malgré les oppositions de la Reine mere qui n'aimoit pas ce Prince, on fit partir des troupes pour l'Italie *, & on nomma le Duc d'Orléans Lieutenant Général de cette armée.

Le Duc de Mantouë avoit laissé à Paris Marie de Gonsague sa fille, Princesse jeune & belle, dont le Duc d'Orléans étoit amoureux. C'étoit la source de la haine que la Reine mere avoit conçuë pour le Duc de Mantouë. Cette Princesse vouloit marier Monsieur à Anne de Médicis, seconde fille du Grand Duc; mais Monsieur ne vouloit point en entendre parler, parce qu'elle n'étoit pas belle, & que d'ailleurs elle étoit trop jeune; & il mettoit tout en usage pour épouser la Princesse de Mantouë. Un jour il pria le Cardinal de lui en obtenir la per-

* Au mois de Novembre.

mission; mais ce Prélat lui répondit que le Roi avoit défendu de lui en parler, & qu'il n'osoit pas s'opposer à sa volonté, quelqu'envie qu'il eût de servir Monsieur. Cependant le Duc de Mantouë ayant rappellé sa fille, de peur de déplaire à la Reine mere, & le Duc d'Orléans demandant avec instance que ce voyage fût retardé, le Cardinal lui fit donner cette légere satisfaction; ce qui commença à le broüiller avec sa bienfaitrice, comme nous le verrons dans la suite.

Loüis jaloux de la gloire de son frere, se repentit bientôt de l'avoir nommé Général de l'armée d'Italie, & résolut d'aller la commander lui-même, pour ôter cet emploi à Monsieur, qui devoit néanmoins le suivre en qualité de Lieutenant Général. Il partit le 16 Janvier & se rendit à Grenoble, où le Cardinal l'étant allé joindre, ils conduisirent l'armée au pied des Alpes. Ils employerent quelques jours à négocier avec le Duc de Savoye, pour obtenir le passage des vivres; mais connoissant que ce Prince ne cherchoit qu'à retarder la marche de l'armée, pour faire tomber Casal entre les mains des Espagnols; 1629.

& d'ailleurs le Cardinal ayant appris que les troupes de ces derniers s'avançoient le plus promptement qu'il leur étoit possible, & que le Duc de Savoye continuoit à faire fortifier les passages, on résolut de forcer les barricades qu'il avoit fait faire sur le chemin de Suze.

Le 6 de Mars, le Roi & le Cardinal les firent attaquer de front, pendant que deux gros détachemens passerent à droite & à gauche par le haut des montagnes, prirent les Piémontois en flanc, les mirent en déroute, & les poursuivirent si vivement, qu'ils seroient entrés dans Suze, pêle-mêle avec les Fuyards, si le Roi craignant que la Ville ne fût saccagée, ne leur eût ordonné de s'arrêter. Peu s'en fallut, que le Duc de Savoye ne fût enveloppé, dans sa fuite, par les enfans perdus de l'armée. Le lendemain Suze se rendit, & deux jours après on accorda la paix au Duc de Savoye, à condition qu'il donneroit passage aux armées du Roi, pour aller à Casal, & fourniroit des vivres en payant. Ce Prince promit outre cela par le traité, de faire ensorte que les Espagnols sortiroient des Etats du Duc de Man-

touë, & s'obligeroient de ne le plus troubler, soit que l'Empereur lui accordât l'investiture, ou non. Il promit aussi d'entrer dans une ligue avec la France, le Pape, la République de Vénise & le Duc de Mantouë, pour la conservation des Etats de ce dernier, & remit au Roi la Citadelle de Suze & le Château de Saint François pour garans du traité.

Le Roi avoit résolu de rester à Suze pour en voir l'exécution; mais il s'y ennuya bientôt, & alla blocquer Privas en Vivarêts. Le Cardinal demeura encore quelques jours dans les Etats du Duc de Savoye, avec la plus grande partie de l'armée, dont il fut nommé Général. Bientôt après, les Espagnols évacuerent le Montferrat, & le Cardinal conduisit * devant Privas les troupes dont il avoit le commandement. Cette malheureuse Ville ayant attendu trop long-tems à se rendre, fut entierement saccagée, & peut-être que tous ses habitans auroient péri par la fureur des Soldats, si le Cardinal, quoique retenu au lit par une fiévre tierce, ne fût monté à cheval, pour arrêter les désordres qu'y 1629.

* Au commencement de Mai.

commettoient les troupes victorieuses. Il sauva la vie & l'honneur à plusieurs personnes, mais il ne put empêcher la Ville d'être brûlée. Après la prise de cette Place, on en prit encore beaucoup d'autres aux Huguenots ; ce qui obligea le Duc de Rohan de céder aux instances du Cardinal, qui le sollicitoit depuis long-tems de rentrer dans l'obéïssance. On lui accorda pour lui, pour son frere, & pour tous ceux qui avoient porté les armes sous eux, le pardon du passé, la joüissance de leurs biens, & en même tems la liberté de conscience pour tous les Huguenots ; à condition que les fortifications de Nîmes, de Castres, d'Usès & de Montauban, qui n'étoit point encore en la puissance du Roi, seroient rasées après ce traité, qui fut signé à Allais le 27 Juin. Le Cardinal conseilla au Roi de retourner à Paris, & pour lui il demeura en Languedoc, afin de le faire exécuter. Ce soin appartenoit au Prince de Condé, qui avoit commandé les troupes depuis le commencement de la guerre ; mais les Huguenots, & surtout ceux de Montauban, ausquels ce Prince avoit donné plusieurs fois de cruelles marques de sa

haine, prierent le Cardinal de venir lui-même faire exécuter la Déclaration du Roi, & le Prince de Condé renonça volontairement à cet emploi.

Cependant le Cardinal envoya cette Déclaration au Parlement de Toulouse, pour l'y faire enrégistrer purement & simplement, (car on craignoit que le Parlement n'y apportât quelque modification, à cause d'une multitude d'Arrêts qu'il avoit rendus contre les Huguenots) ce qui fut exécuté le 18 d'Août. Le 21 du même mois, ce Prélat entra dans Montauban, avec deux mille hommes de pied & quelque Cavalerie, qui en sortirent avec lui deux jours après. Le peuple le reçut avec de grands applaudissemens, & s'empressa à lui rendre des honneurs extraordinaires. Les Ministres même vinrent le complimenter au nom du Consistoire. Il y reçut aussi les complimens du Parlement & de l'Université de Toulouse, & partit ensuite pour Fontainebleau, où la Cour étoit alors. 1629.

Pendant que le Cardinal étoit en Piémont, il étoit arrivé à la Cour de France plusieurs choses, qu'il est nécessaire de rapporter ici, parce qu'elles sont la source de toutes les broüil- Mécontentemens de Monsieur.

leries qui éclaterent dans la suite, entre ce Prélat & la Reine mere. J'ai dit que Monsieur devoit suivre le Roi à l'armée d'Italie, en qualité de Lieutenant Général; & en effet il s'étoit mis en chemin, quoiqu'il fût mécontent de ce qu'on ne lui permettoit pas de commander en Chef; mais ayant appris à Lyon, que le Duc de Mantouë, craignant les ménaces de la Reine mere, avoit envoyé un Gentilhomme en France, pour en faire sortir sa fille, il quitta sur le champ la route de Dauphiné, & se rendit à Monterau, à dessein d'enlever sa Maîtresse, lorsqu'elle y passeroit, & de sortir avec elle du Royaume. La Reine mere ayant appris ce dessein, fit arrêter la Princesse de Mantouë & la Duchesse de Longueville sa tante, les fit conduire au Château de Vincennes, & dépêcha en diligence un Courier au Roi, pour lui en donner avis. Le Duc d'Orléans, que cette nouvelle mit dans une colere excessive, jura de s'en venger, & se retira dans les terres de son appanage; il demanda inutilement quelque satisfaction, pendant plusieurs mois. Enfin irrité de ce qu'on sembloit le mépriser, il se retira chez le Duc de Lorraine: ce fut-là

qu'il publia un Manifeste, où n'osant parler contre le Roi, ni contre la Reine mere, il se déchaînoit contre le Cardinal, qu'il appelloit *Maire du Palais de ce tems*.

On s'étonna dans le monde que Monsieur accusât le premier Ministre d'une opposition qui étoit seulement l'Ouvrage de la Reine mere, elle seule en vouloit à la Princesse de Mantouë, & il y avoit d'autant moins lieu de croire que Richelieu agit de concert avec la Reine mere en cette occasion, qu'elle se plaignoit ouvertement de ce qu'il servoit mal ses desseins par rapport au mariage de Monsieur. Cette Princesse, long-tems Régente du Royaume, & absoluë dans ses volontés, s'irritoit de ce que le Cardinal lui faisoit trop souvent connoître qu'il y avoit alors un Roi, & que l'autorité suprême ne pouvoit être partagée, qu'il étoit premier Ministre, & dans la nécessité de sacrifier tout le reste à son devoir.

1629.

Politique de Richelieu.

Marie de Médicis, surprise par de mauvais conseils, ne se souvenoit point assez de ce que le Cardinal devoit à son état présent; ainsi dans le

même tems que Monsieur l'accusoit de le desservir auprès du Roi & de la Reine mere, cette Princesse lui reprochoit d'être secretement dans les interêts de Monsieur; bientôt elle éclata contre le Ministre, & ménaça hautement de le perdre. Richelieu fut extrêmement sensible à ce procédé; il alla trouver la Reine, & lui dit que puisqu'il s'étoit malheureusement attiré sa haine, son dessein étoit d'abandonner pour jamais la Cour & le Gouvernement de l'Etat, & qu'il la conjuroit de prier le Roi de lui donner son congé. Cette déclaration du Cardinal combla de joye Marie de Médicis.

Le Prélat comprit aux marques qu'elle en donna, combien l'esprit de cette Princesse étoit prévenu contre lui, & ce qu'il devoit en attendre. Il vit bien qu'elle étoit dans la disposition de tout entreprendre contre lui, & qu'il ne pourroit se maintenir désormais que par des moyens contraires au repos & aux intérêts de la Reine. Richelieu ne crût pas devoir les employer, & il alla demander au Roi la permission de se retirer, en lui conseillant d'a-

bandonner le maniement des affaires à ceux que la Reine jugeroit plus capables de les administrer. Le Roi répondit au Cardinal, qu'il ne se conduisoit par les conseils de personne pour le choix de ses Ministres, & que la Reine mere à cet égard n'avoit aucun pouvoir sur son esprit; qu'il lui défendoit de se retirer, & lui ordonnoit au contraire de continuer à le bien servir. Après cette réponse, le Cardinal plus assuré que jamais de sa fortune, chercha à détromper le Duc d'Orléans, toujours prévenu contre lui; & le Ministre obtint que l'on ne lui parleroit plus d'une Princesse de la Maison de Médicis, à qui la Reine mere vouloit le marier, & pour laquelle le Duc sentoit de la répugnance.

On ne peut exprimer qu'elle fut alors la colere de la Reine mere contre le Cardinal. Cette Princesse lui fit de nouvelles menaces; & lorsque le Prélat voulut se justifier, elle lui défendit de se présenter jamais devant ses yeux. Richelieu voulut repliquer; mais la Reine, qui ne se possedoit plus, s'emporta de telle sorte, que

le Roi accourut au bruit. En vain, le Monarque fit tous ses efforts pour l'appaiser : elle refusa opiniâtrement d'écouter les raisons que vouloit alléguer Richelieu, & reprocha même à son fils la confiance excessive qu'il avoit en un sujet, assez hardi pour s'opposer à sa Maîtresse & à sa bienfaitrice. Elle finit par ménacer Richelieu de lui ôter la Sur-Intendance de sa Maison. Le Cardinal répondit qu'il aimoit mieux tout abandonner & perdre sa fortune, que d'agir contre son devoir, ou de passer pour un ingrat. La Reine s'appaisa enfin, & le Roi obtient qu'elle rendroit à Richelieu l'honneur de ses bonnes graces.

Il est revêtu du titre de Premier Ministre.

Cependant le Roi, pour le consoler des traverses qu'il venoit d'essuyer, & lui donner de nouvelles marques de sa bienveillance, prit la résolution de lui accorder le titre de premier Ministre. Les provisions qu'il lui fit expédier à ce sujet, prouvent bien en quel dégré destime Richelieu étoit alors auprès de Sa Majesté : « Considérant vos éminentes » qualités *, disoit Loüis XIII. au

* Journal de Richelieu.

» Cardinal, que vous avez secondé
» nos désirs & exécuté nos desseins,
» que Dieu qui réservoit à notre regne
» l'extirpation de l'hérésie & de la ré-
» bellion, a voulu que ce soit par vo-
» tre soin, par votre valeur & par vo-
» tre magnanimité, enfin que par vo-
» tre prudence, les affaires d'Italie
» ont eu l'heureux succès dont Dieu a
» béni nos armes, nous n'avons pas
» dû choisir aucune personne, pour
» être admise à la participation de nos
» plus importantes affaires, que préa-
» lablement nous vous y eussions don-
» né le rang & la place que votre con-
» dition & vos vertus méritent. »

Le Cardinal eut lieu d'être satisfait de l'éloge pompeux qu'il recevoit de son Souverain ; mais les traverses que lui suscitoit la Reine mere, l'empêchoient de goûter son bonheur. Le Public, souvent censeur aussi ignorant que févere de toutes les démarches des Ministres, prenoit parti pour la Reine mere, fondé sur cette maxime, plus fausse encore lorsqu'il est question des affaires d'Etat, qu'on ne peut sans être

ingrat, mécontenter son bienfaiteur. On l'accusoit de mépriser les conseils des Ministres inférieurs, de s'irriter de la moindre contradiction, & de ne suivre que ses idées. Ceux qui tenoient ces discours, n'ajoutoient point que Richelieu, par l'étenduë de son génie, étoit assez au-dessus des autres hommes, pour préferer avec justice ses lumieres à celles d'autrui.

Pendant que le Cardinal songeoit à se justifier par ses succès des accusations de ses ennemis, le Duc de Mantouë, que le Roi avoit pris sous sa protection, étoit plus pressé que jamais par les Espagnols, qui n'étoient sortis du Montferrat, que parce qu'ils n'étoient pas en état de résister à l'armée Françoise. Ils y étoient rentrés incontinent après le départ du Cardinal, & s'étoient emparés de toutes les Places de ce petit Etat, à la réserve de Casal & de Pontesture, que Thoiras s'étoit proposé de défendre. D'un autre côté, l'Empereur avoit envoyé une armée considérable en Italie, sous prétexte de conserver les droits de divers prétendans; & ces

ces troupes, après avoir pris les meilleures Places du Duché de Mantouë, avoient mis le siége devant la Capitale, dont la garnison étoit si peu aguerrie, qu'ils firent leurs approches, sans perdre aucun Soldat. Le Duc de Savoye lui-même, quoiqu'il fut entré dans une ligue pour la conservation des Etats du Duc de Mantouë, étoit fort mal intentionné pour ce Prince, & n'attendoit pour se déclarer en faveur des Impériaux & des Espagnols, qu'une occasion de pouvoir le faire en sureté.

Sur ces nouvelles, le Conseil de France résolut de secourir le Duc de Mantouë le plûtôt qu'il seroit possible, & l'on fit assembler en Dauphiné toutes les troupes qui étoient en quartier dans les Provinces voisines. Enfin l'armée étant déja forte de vingt mille hommes de pied & de deux mille chevaux; le Roi qui avoit désigné le Cardinal pour la commander, fit expédier des Lettres Patentes * par les

* Mémoiré de Bassompierre. Auberi, Vie de Richelieu.

quelles il lui donnoit le titre de *Lieutenant Général, représentant la personne du Roi*, & lui permettoit de recevoir les Ambassadeurs des Princes, & les Députés des Villes & des Communautés, & de leur en envoyer s'il le jugeoit à propos ; enfin le pouvoir qu'il reçût fut si extraordinaire, que ne pouvant l'exprimer par un mot usité, on inventa, ou du moins on francisa celui de Généralissime.

Le Duc d'Orléans qui s'étoit attendu à commander l'armée d'Italie, s'emporta beaucoup contre le Cardinal, & même contre le Roi son frere. Il se tint éloigné de la Cour, & refusa de s'y rendre, jusqu'à ce que le Cardinal eut passé les Monts. Le Ministre fit de nouveaux efforts pour rappaiser encore une fois le Duc d'Orléans. Il craignoit que ce Prince irrité ne profitât de son absence pour le perdre. Dans cette appréhension, il lui envoya le Maréchal de Marillac, comptant que ce Seigneur, qui avoit beaucoup d'esprit, lui ayant obligation de sa fortune, seroit plus propre qu'une autre à faire avantageuse-

ment pour lui le personnage de médiateur. Mais la reconnoissance n'étoit pas une des vertus de Marillac. Il fit entendre au Duc d'Orléans, qu'il devoit se défier des avances du Cardinal; que cet homme ambitieux ne se conduisoit de bonne-foi avec personne, & qu'il sacrifioit tout au désir de conserver sa grandeur, ne pouvant plus l'augmenter. Ce discours de Marillac lui couta cher dans la suite. Le Cardinal justement indigné de sa trahison, conçut pour lui la haine la plus violente, & ne le regarda plus que comme un homme qui vouloit élever sa fortune sur les ruines de la sienne.

Le Cardinal partit de Paris le 29 Décembre, avec le Cardinal de la Valette, le Duc de Montmorenci & les Maréchaux de Bassompierre & de Schomberg; cent Cavaliers, qui étoient des personnes les plus distinguées de la Cour, l'accompagnerent jusqu'à une demie lieuë de Paris, où ses Gardes l'attendoient avec huit Compagnies du Régiment des Gardes Françoises, dont chacune étoit

1629.

Richelieu part pour la guerre d'Italie.

de trois cens hommes. Il arriva à Lion avec ce petit Camp volant, & envoya dire au Duc de Savoye, qu'il ordonnât que les troupes qu'il avoit promises, fussent prêtes à se joindres à celles du Roi, & qu'il marquât les lieux où l'armée pourroit trouver des vivres.

Trois jours après, le Prince de Piémont envoya prier le Cardinal de se rendre au Pont de Beauvoisin, pour conferer ensemble sur la marche de l'armée. Ce Prélat ne voulut donner aucune réponse, avant d'avoir pris l'avis des Seigneurs qui étoient à Lion; il fit assembler les Maréchaux de Bassompierre, de Schomberg, de la Force, le Duc de Montmorenci, & le Marquis d'Alincourt. Il fut décidé dans ce petit Conseil, qu'il n'étoit point de la dignité du Roi, que son Ministre allât traiter dans un lieu qui étoit en partie au Duc de Savoye, & & choisi par le Prince de Piémont. Ainsi le Cardinal fit dire à ce Prince, que s'il vouloit venir à Lion, il y seroit reçû selon sa qualité; qu'autrement, il le verroit à Chambéri; mais

que les affaires de Sa Majesté ne lui permettoient pas de consumer le tems en conférences inutiles. Après avoir écrit au Roi les raisons qui l'avoient obligé d'en agir ainsi, le Cardinal partit de Lion, & prit le chemin de Suze.

Le Duc de Savoye étoit extrêmement irrité du mépris qu'on avoit marqué pour le Prince son fils. Cependant n'étant point en état de s'en venger, il l'envoya près de Suze; & ce Prince fit au Cardinal plusieurs propositions, qui ne tendoient qu'à retarder la marche de l'armée; mais Richelieu qui sçavoit que les Places qui restoient encore au Duc de Mantouë dans le Montferrat, couroient risque de tomber entre les mains des Espagnols, faute de munitions & de garnisons suffisantes, les rejetta toutes, & pressa tellement le Duc de Savoye, qu'enfin il marqua les traites de l'armée; mais à peine fut-elle arrivée à Caselette, que les vivres lui manquerent entierement; ce qui l'empêcha d'aller plus avant.

Dans ce tems-là, le Cardinal ayant eu avis que Casal & Pontesture avoient reçû chacune un convoi considérable

de vivres, qui étoit ce dont ces Places avoient le plus besoin, il résolut de faire expliquer nettement le Duc de Savoye, & de lui déclarer la guerre, s'il n'exécutoit sur le champ le traité de Suze. Il lui fit donc dire, que l'armée du Roi ne pouvoit pas demeurer plus long-tems où elle étoit; qu'ainsi il le prioit de disposer toutes choses, afin qu'elle pût passer commodément & sans délai; qu'autrement on seroit obligé de pourvoir comme l'on pourroit à sa subsistance; qu'au reste ayant promis de lui donner passage par le Piémont, pour aller dans le Montferrat, il devoit faire démolir les fortifications qu'il avoit fait faire à Veillane qui étoit sur ce passage. Le Duc de Savoye offrit de retirer une partie de la garnison de cette Place; mais il ne voulut point consentir à la démolition, qu'on lui demandoit, & fit même saisir les principaux passages de la Riviere de Doire, comme pour s'opposer à la marche de l'armée. Le Cardinal en ayant eu avis, rappella l'avant-garde qui étoit à six lieux de-là, sous le commandement du Maréchal de Crequi, fit reconnoître les Guez de la Doire, & donna

ordre que toute l'armée s'y rendît la nuit du 18 au 19 Mars, pour les passer à la pointe du jour.

Richelieu passa cette Riviere sur un superbe cheval, ayant l'épée au côté, une plume à son chapeau, & une cuirasse de couleur d'eau, sur un habit couleur de feüille morte brodé d'or. Il étoit précedé de deux Pages, dont l'un portoit son casque & l'autre ses gantelets; deux autres Pages marchoient à ses côtés, & chacun d'eux tenoit par la bride un coureur de grand prix; enfin le Capitaine de ses Gardes marchoit derriere à la tête de sa troupe. Le Cardinal dans cet équipage guerrier, entre dans l'eau l'épée au côté & deux pistolets à l'arçon de sa selle, & passe la Riviere; cependant les Soldats fatigués & moüillés de la pluye qui tomboit en abondance, s'emportoient contre le Cardinal, & condamnoient son entreprise; cette multitude armée se mutinoit davantage, à mésure que la pluye augmentoit.

Les Soldats, qui étoient le plus près du Ministre, juroient, & lui donnoient toutes sortes de malédic-

tions. Il ſupporta d'abord ces injures avec patience ; mais voyant qu'elles augmentoient à méſure qu'il avançoit, il appella un Officier pour lui dire d'y mettre ordre. Celui-ci lui répondit, que c'étoit la coutume du Soldat mécontent, de ſe plaindre avec inſolence des Chefs qui les conduiſoient * ; *ſi-tôt qu'ils ſeront à leur aiſe*, dit-il, *ils s'enivreront en buvant à votre ſanté.*

Le Cardinal, à qui la liberté des Soldats avoit déplû, voulut d'abord qu'on les reprimandât à l'Ordre ; mais les ayant entendus le même ſoir, logés à leur aiſe, ſe loüer de ſa prévoyance & de ſa bonté, il leur pardonna les injures de la journée, ſurtout lorſqu'il eut refléchi, qu'il pouvoit punir les Soldats ; mais non les corriger de la manie de blâmer leurs Généraux.

Le deſſein du Cardinal étoit de faire inveſtir Rivoli, Maiſon de plaiſance du Duc de Savoye, avant que ce Prince, qui y étoit alors, pût en ſortir. Si l'on s'étoit rendu maître de ſa perſonne, il auroit été obligé de con-

* Vie du Cardinal de Richelieu.

sentir à ce qu'on auroit voulu; mais soit qu'il eût été averti de ce dessein, ou que la contre-marche de l'avant-garde, dont le Cardinal n'avoit pas voulu dire les raisons au Prince de Piémont, le lui eussent fait soupçonner, il s'étoit retiré de nuit à Turin. Le Cardinal bien fâché d'avoir manqué son coup, envoya dire au Duc de Savoye, que l'armée n'étoit venuë à Rivoli, que parce qu'elle ne pouvoit plus subsister au lieu où elle étoit, & que cela ne devoit pas rompre leur intelligence; mais le Duc étoit si irrité, qu'il ne voulut point voir l'Envoyé du Cardinal.

Cependant ce Prélat détacha le Maréchal de Crequi, avec 6000 hommes de pied & 1000 chevaux pour investir Pignerol * dont il avoit résolu de faire le Siége; mais pour tromper le Duc de Savoye, il fit publier que l'on alloit à Turin, & suivit en effet l'Artillerie, que l'on avoit fait marcher de ce côté-là. Le Duc, qui avoit eu quelque soupçon du véritable dessein du Cardinal, avoit donné ordre à quelques troupes de se jetter dans Pignerol; mais craignant que Riche-

* Le 20 Mars.

lieu n'en voulût effectivement à la Capitale de ses Etats, il fit rappeller ce détachement, & sur le champ l'armée quitta la route de Turin & marcha droit à Pignerol ; elle y arriva le 21 Mars, & la Place fut investie de tous côtés : on travailla avec tant d'ardeur, que le lendemain une batterie de trois Piéces de canon commença à joüer ; ce qui étonna tellement les Assiégés, qu'ils rendirent la Ville le même jour. Le Cardinal y entra & fit sur le champ attaquer le Château. C'étoit un Fort bâti sur un Roc si dur, que malgré un travail continuel de trois jours, le Mineur ne put y faire un trou capable de mettre la moitié d'un homme à couvert. Les gens du Pays disoient cette Place imprénable, & les Généraux croyant qu'elle arrêteroit l'armée fort long-tems, firent travailler aux lignes de contrevallation ; mais le Comte Urbain l'Escalangue, qui en étoit Gouverneur, n'avoit aucune connoissance de l'Art Militaire ; & voïant le Mineur attaché à un bastion, il s'imagina que la mine déja prête à joüer, alloit faire sauter, lui, son Château & sa garnison : ainsi il fit battre la chamade, lorsqu'on s'y attendoit le

moins. Le Cardinal, qui avoit appris que le Duc de Savoye s'avançoit pour secourir la Place, y envoya sur le champ le Maréchal de Créqui, avec ordre d'accorder au Gouverneur tout ce qu'il demanderoit, pourvû qu'il sortît dans quatre heures; mais comme c'étoit la veille de Pâque, le dévot Gouverneur voulut célebrer la Fête dans sa Place avant d'en sortir, & promit seulement que ce seroit de grand matin; en effet, dès que le jour parut, il vint avec la plus-grande partie de sa garnison, retirer les ôtages qu'il avoit donnés pour garands de sa parole. On dit que pour faire hâter ce Gouverneur, le Cardinal avoit fait avancer les Horloges de la Ville de plus d'une heure.

Richelieu dépêcha un Courier, pour apprendre au Roi la nouvelle de cette conquête, avec les raisons qui l'avoient engagé de rompre avec le Duc; & la Cour ne manqua pas d'approuver sa conduite. Cependant il fit avancer le Maréchal de Schomberg vers le Montferrat, & fit travailler aux Fortifications de Pignerol, qu'il ne voulut point quitter avant qu'elle fût en état de défense; mais Schomberg ayant trouvé à son passage les Impé-

riaux, les Espagnols, & le Duc de Savoye réunis, ce qui formoit une armée que celle de France n'étoit pas en état de forcer, fut obligé de retourner sur ses pas; & le Cardinal content d'avoir conquis une Place importante, quitta l'armée, témoignant peu d'empressement pour envoyer au Duc de Mantouë le secours que ce Prince opprimé attendoit de lui; il en avoit cependant plus besoin que jamais. La vigoureuse résistance que firent quelques Officiers François, qui s'étoient jettés dans Mantouë, lorsque les convois Vénitiens y étoient entrés, avoit obligé les Impériaux de lever le Siége de cette Place. Mais ils y étoient revenus bientôt; & quoique le Maréchal d'Estrées s'y fût rendu pour la défendre, il ne pouvoit pas être d'une grande utilité au Duc, qui n'avoit ni troupes ni argent. Les Espagnols de leur côté avoient pris Pontesture, & de toutes les Places du Montferrat, il n'y avoit que Casal, qui tînt encore pour le Duc de Mantouë, par la bravoure de Thoiras; mais ce Capitaine manquoit de tout, & ne se soutenoit que par son habileté, & par l'amitié que le peuple & la garnison avoient

pour lui ; de sorte que le Duc couroit risque d'être bientôt dépoüillé de ses Etats. Le Pape & les Vénitiens avoient mis d'abord avec plaisir Pignerol entre les mains des François. Cette conquête leur donnoit un passage libre à travers le Piémont, pour entrer en Italie toutes les fois qu'ils le jugeroient à propos, pour s'opposer aux entreprises de la Maison d'Autriche ; mais alors craignant que le Duc de Savoye, désesperé de la perte d'une Place, qui laissoit tout son Pays à la discrétion des François, ne fit tous ses efforts pour arrêter leur marche, ils conseillerent au Roi de s'accommoder avec le Savoyard, de peur que le secours venant trop tard, le Duc de Mantouë ne succombât enfin sous les efforts de la Maison d'Autriche. Cependant le Conseil de France, c'est-à-dire, le Cardinal, ne voulut point entendre parler de la restitution de Pignerol.

Orage contre le Card.

Cette conquête toute importante qu'elle étoit, loin de donner des amis au Ministre, avoit augmenté le nombre de ses ennemis. Les Ducs de Guise & d'Elbœuf, la Princesse de Conti, toutes les Princesses de la Maison de Lorraine, & Marie de Médicis elle-

même, se déclarerent hautement contre lui. Le Duc de Guise surtout se déchaînoit contre un Prélat, qui à cause de sa Charge de Sur-Intendant des mers, vouloit lui enlever les droits & la qualité d'Amiral du Levant, que le Duç possedoit comme ses Prédécesseurs, à titre de Gouverneur de Provence. Les amis de la Maison de Lorraine firent retentir la Cour de plaintes contre le Cardinal. Le nombre des mécontans augmenta, & ils firent tant de bruit, que le Roi en conçut une inquiétude mortelle. Ce Prince ne montra plus à ses Courtisans qu'un visage triste. Il abandonna tous les exercices qui paroissoient auparavant lui plaire; il cessa d'aller à la chasse, & se tint enfermé avec quelques Seigneurs qui lui étoient agréables, n'osant prendre aucune résolution, ni contre le Cardinal qui lui étoit nécessaire, ni contre le Duc de Guise, dont il reconnoissoit le bon droit. Pour surcroît de chagrin, Monsieur parut plus mécontent que jamais du Roi son frere & du Cardinal; tout étoit perdu, si Gaston se fût mis à la tête du parti formé contre le Ministre; & voilà ce que le Roi redoutoit. Monsieur, soutenu des plus

grandes Maisons du Royaume se seroit vû en état, non-seulement d'éloigner le Cardinal de Richelieu ; mais encore de lui enlever pour jamais toute espérance de retour, surtout dans un tems où le peuple excité par les mécontens, désiroit une domination plus douce, & sembloit souhaiter avec ardeur qu'il arrivât du changement dans le Ministere.

Dans ce même tems, le Châtelet de Paris cesse tout à coup de rendre la justice, à cause d'un nouveau droit qu'on lui veut faire payer. Le Parlement mécontent par la même raison, s'assemble, & fait offrir au Duc d'Orléans de se joindre à lui, s'il veut demander l'abolition des impôts excessifs, dont la Nation se trouvoit accablée. Le Duc d'Orléans écoute avec plaisir la proposition qu'on lui fait. Le Roi qui en est averti, sent redoubler sa crainte, il s'inquiéte & s'agite, il se plaint de son sort, il gémit sur les maux d'un peuple qu'il aime, & qu'il n'étoit pas en état de soulager dans un tems où tout est prêt à se soulever

au-dedans, & qu'il a au-dehors une guerre importante à ſoutenir ; accablé du préſent, & redoutant l'avénir, il ne voit que Richelieu à oppoſer à tant de maux : celui-ci de ſon côté fait tête à l'orage.

Le nombre & la qualité de ſes ennemis, loin de l'intimider, lui donne plus de courage ; il repréſente au Roi qu'il ſçaura dans peu le rendre plus abſolu que jamais ; & que ſes armes victorieuſes alloient procurer la paix à ſes peuples. Développant enſuite à ce Prince étonné, toutes les reſſources qui lui reſtent pour le faire triompher des obſtacles, il ranime ſa confiance ; tout à coup la tranquillité renaît dans l'ame du Monarque, il ſe rend aux plaiſirs ; & voyant qu'en effet tout céde au génie de ſon Miniſtre, il ſonge à faire des conquêtes & part pour Lion avec les Reines, dans le deſſein de porter une ſeconde fois la guerre dans la Savoye.

Auſſi-tôt que le Roi fut arrivé à Lion
1630. il tint un Conſeil, où il fut réſolu de faire la conquête de la Savoye, pour balancer les avantages que les Impériaux &

les Espagnols remportoient dans les Etats du Duc de Mantouë, sans qu'on pût s'y opposer, à cause de la difficulté des passages. On assembla une nouvelle armée, dont le rendez-vous fut marqué entre Grenoble & le Fort de Barraut.

Loüis se rendit donc à Grenoble le 12 du Mois, & il y trouva le Cardinal qui y étoit arrivé le jour précédent. Après avoir rendu compte au Roi de tout ce qui s'étoit passé en Piémont, ce Prélat alla saluer les Reines à Lion. Il en fut fort bien reçû, & particulierement de la Reine mere, à qui il fit de grandes soumissions, & qui de son côté feignit d'avoir perdu le souvenir de leurs anciennes broüilleries. Ensuite Richelieu alla rejoindre le Roi, qui soumit toute la Savoye en fort peu de tems.

Cependant Jule Mazarini, qui fut depuis Cardinal & premier Ministre de France, vint en qualité de Nonce pour négocier la paix; mais les conditions, ausquelles Richelieu offrit de rendre Pignerol, parurent si dures, que la Maison d'Autriche ne voulut pas même entrer en conférence. Ainsi on songea tout de bon à secourir le Duc

de Mantouë. Le Cardinal fit tenir 30000 écus à Thoiras, qui manquoit absolument d'argent ; & comme l'armée, que ce Prélat avoit commandée en Piémont, étoit extrêmement affoiblie par les désertions & les maladies, on résolut de la mettre en état de forcer les ennemis à lui livrer passage. Pour cet effet, on y joignit un nouveau corps de troupes d'environ 11000 hommes, sous la conduite du Duc de Montmorenci & du Marquis d'Effiat. Ces Généraux battirent les Savoyards, commandés par le Prince Thomas, & se rendirent maîtres de Saluces ; mais pendant qu'ils étoient occupés devant cette Place, ils apprirent la reddition de Mantouë, & de la Citadelle de Porto, que le Duc de Mantouë avoit été obligé de livrer aux Impériaux le 18 Juillet.

Ce Prince, qui avoit donné plusieurs marques de bravoure & d'habileté, lorsqu'il servoit en France, perdit la tête dès qu'il lui fallut gouverner ses propres affaires, & quoiqu'il eût vendu ou engagé tous les biens qu'il avoit en France, & une grande quantité des meubles précieux, qu'il avoit trouvés dans le Palais des Ducs de Mantouë,

il ne fit faire aucune fortifications à sa Capitale, qui étoit en très-mauvais état, & n'y entretint pas même une garnison médiocre. D'un autre côté, les Vénitiens, qui étoient si intéressés à la conservation de ses Etats, ne le secoururent que foiblement, & les François qui avoient pris ses intérêts avec tant de chaleur, semblerent l'avoir abandonné, dès qu'ils se trouverent dédommagés des dépenses qu'ils avoient faites.

La joye que cette conquête causa au Duc de Savoye, ne fut pas de longue durée; il mourut le 26 de Juillet, & laissa le Prince de Piémont son successeur dans un grand embarras. Cette mort sembloit ouvrir aux François la route de Casal. Les Savoyards, étonnés de la perte de leur Souverain, ne songeoient guere à disputer le passage; & d'ailleurs le nouveau Duc de Savoye étant beau-frere de Loüis XIII. il y avoit apparence qu'il aimeroit mieux devoir ses Etats à la générosité du Roi, que de faire plus longtems la guerre à son désavantage; mais les Généraux furent presque tous d'avis de demeurer en Piémont, & attaquerent de nouveau les Savoyards.

ce qui obligea Victor-Amedée de se mettre à la tête de ses troupes, quoiqu'il eût envie d'entrer en négociation.

Cependant Thoiras étoit de jour en jour plus pressé dans Casal & fut enfin obligé d'abandonner la Ville. Sur cette nouvelle, la Cour envoya ordre aux Généraux François, de hazarder tout pour secourir la Citadelle; mais les deux partis conclurent une trêve par l'entremise de Mazarini, & elle fut bientôt suivie d'un traité de paix fait à Ratisbonne *, dans lequel l'Empereur promettoit d'accorder au Duc de Mantouë l'investiture de ses Etats, pourvû qu'il la demandât avec soumission. Bientôt après les Espagnols évacuerent entierement le Montferrat, & les troupes Françoises repasserent les Monts, à la reserve de 10 mille hommes de pied & de quelque Cavalerie, qui resterent en Italie sous le commandement de Thoiras, qui fut fait Maréchal de France, pour son mérite.

Maladie du Roi.

Le Roi ayant conquis toute la Savoye, ne jugea pas à propos d'y demeurer plus long-tems, & se rendit à Lion le 7 d'Août. Mais à peine fut-il arrivé dans cette Ville, qu'il y fut

* Le 13 Octobre.

attaqué d'une maladie dangéreuse. Les Médecins, qui ne connoissoient pas la cause de son mal, jugérent qu'il n'en rechaperoit point, & sur cette opinion on fit une puissante cabale contre le Cardinal, que l'on résolut de perdre dès que le Roi seroit mort. Les deux Reines, le Garde des Sceaux & le Maréchal de Marillac son frere, la Princesse de Conti, les Duchesses d'Ornano & d'Elbœuf, la Comtesse de Fargis, Vautier premier Médecin de la Reine mere, & bien d'autres, tinrent conseil à ce sujet. Les sentimens y furent extrêmement partagés. Les uns étoient d'avis de l'exiler du Roïaume; les autres vouloient qu'on l'enfermât dans une prison perpétuelle; d'autres enfin opinerent à le faire mourir. La Reine mere, qui n'étoit point sanguinaire, rejetta ce dernier avis, & dit qu'il suffiroit de le faire arrêter & de lui faire rendre compte de son administration. Le Garde des Sceaux Marillac fut, à ce qu'on prétend, celui de tous les ennemis du Cardinal, qui demanda sa perte avec le plus d'ardeur, & il conclut à se défaire absolument de ce Ministre aussi-tôt après la mort du Roi, craignant, s'il lui laif-

ſoit la vie, de ſe voir un jour expoſé au reſſentiment de cet homme implacable. Pour cette fois le Cardinal ſe crut perdu : Monſieur devenoit par la mort du Roi héritier de la Couronne, & il étoit hors de doute que ce Prince animé par la Reine ſa mere, & écoutant d'ailleurs ſon propre reſſentiment, ſe vengeroit avec éclat d'un Miniſtre qu'il accuſoit d'ingratitude & de perfidie. Ne voulant abandonner le terrain, qu'après l'avoir courageuſement diſputé, le Cardinal prit d'abord toutes les précautions néceſſaires pour ſe mettre en ſureté, auſſi-tôt qu'il ſe verroit ſans reſſources ; il envoya ſes bijoux & ſes pierries à Avignon ; ſes meubles les plus précieux furent mis en lieu de ſureté. La Vrilliere Sécretaire d'Etat ordonna des relais depuis Lion juſqu'à Marſeille, où le Cardinal avoit deſſein de ſe retirer d'abord. Ce Miniſtre * ayant ainſi mis ordre à ſes affaires, revint auprès de ſon Maître mourant. Il voyoit au chevet de ſon lit les deux Reines fondant en larmes, quoique ni l'une ni l'autre de ces deux Princeſſes ne fuſſent gueres ſenſibles au triſte état où

* Hiſt. de Loüis XIII.

se trouvoit le Roi ; elles n'étoient occupées que de désirs d'ambition & de vengeance ; & à mésure que le Roi se trouvoit plus mal, elles menaçoient davantage le Ministre d'une perte prochaine.

Embarras du Cardinal.

Le Cardinal sentoit mieux qu'un autre la grandeur du péril qui le menaçoit ; mais rien ne fut capable d'abattre son courage & de le réduire aux soumissions ; persuadé que s'il montroit de la crainte, ses ennemis témoigneroient plus d'audace, il parut aussi tranquille & aussi assuré que jamais. En même tems il redouble le nombre de ses espions ; par leur moyen il est instruit de ce qui se trame chez ses ennemis. Il apprend que la Reine mere se réjoüit en quelque sorte de la mort du Roi, dans l'espérance de gouverner le Royaume avec Gaston ; que la Reine Anne d'Autriche à fait proposer à ce Prince de l'épouser aussi-tôt après la mort de Loüis XIII. & que loin de prévoir cet accident avec douleur, elle le désire avec impatience. Après ces découvertes, le Cardinal fut certain qu'il perdroit aisément les deux Reines & Monsieur dans l'esprit du Roi, en lui apprenant

leurs intrigues & le peu d'attachement qu'ils avoient pour sa personne. Loüis XIII. se trouvoit un peu mieux ; il étoit en état d'écouter le Cardinal ; celui-ci s'empressoit à lui rendre un compte fidéle de tout ce qui s'étoit tramé pendant la violence de son mal. Tout à coup un flux de sang le prend, & en lui ôtant ce qui lui restoit de forces, enleve au Cardinal tout ce qu'il avoit conçû de nouvelles espérances. Alors ce Prélat croit devoir fuir. Par son ordre, Saint Simon, premier Ecuyer du Roi, & son Favori, supplia Sa Majesté, de parler au Duc de Montmorenci en sa faveur. Ce Seigneur, un des plus puissans du Royaume par sa naissance & par ses richesses, étoit encore plus considérable par ses rares qualités. Le Roi le fait venir, lui parle de Richelieu, & le prie de l'aider à se mettre en sureté. Montmorenci oublie dans ce moment tous les sujets de plaintes que lui a donné le Cardinal ; & il promet de tout entreprendre, pour le mettre à couvert du ressentiment de ses ennemis. En effet, il s'apprêtoit à le conduire à Marseille, lorsque le Roi se trouva beaucoup mieux. Cependant le Cardinal reser-

vant

vant toute sa fierté pour le Public, ne se trouvoit pas si-tôt dans son appartement, qu'il s'abandonnoit à la plus vive douleur. Le Duc de Montmorenci le trouva couché sur son lit pleurant amérement; à peine put-il être consolé, par les protestations de ce Seigneur généreux, & par les bonnes nouvelles qu'il reçut de la santé du Roi.

Aussi-tôt que Sa Majesté se trouva en état de quitter le lit, elle désira de revenir à Paris; elle se mit sur la Loire, & l'on vit avec étonnement le Cardinal de Richelieu dans la même Barque avec la Reine mere. Ce Ministre depuis peu de jours avoit tout tenté pour se reconcilier avec elle, & pour gagner les Marillacs qui la gouvernoient. Le retour de la santé du Roi ayant dérangé leurs projets, ils crurent devoir suspendre encore leur ressentiment, & ne rien risquer contre lui, jusqu'à ce que la guerre d'Italie étant absolument terminée, le Roi débarrassé de l'inquiétude qu'elle lui causoit, eût moins besoin de son Ministre; persuadés qu'alors il abandon-

* Mémoires pour l'Hist. du Card. de Richelieu.
** Aub. Vie de Richelieu.

neroit sans peine celui qu'il n'avoit conservé que par nécessité.

Nouvelle tempête contre le Cardinal.

La Reine mere se reconcilia donc en apparence avec le Ministre, & tous ceux de son parti imitánt l'exemple de cette Princesse, on auroit crû que la Cour alloit vivre désormais dans une paix profonde, lorsqu'on y vit renaître tout à coup le trouble & le désordre. Le Roi n'avoir porté ses armes en Italie, que pour soutenir le Duc de Mantouë contre les efforts de la Maison d'Autriche. Thoiras enfermé dans Cazal avoit défendu cette Place avec vigueur, & il se maintenoit encore dans le Château contre toutes les forces ennemies. Enfin les Maréchaux de Schomberg, de la Force & de Marillac, vinrent le délivrer. Cet avantage fut suivi d'une trêve concluë entre l'Empire, l'Espagne & la France. Les ennemis évacuerent les Places qu'ils avoient prises au Duc de Mantouë; & les François rentrerent dans leur Pays, ne laissant que peu des leurs dans le Piémont.

La Reine mere saisit cette occasion de la paix, pour demander à son fils qu'il lui permît au moins d'ôter au Cardinal la Charge de Sur-Intendant

de sa Maison, cette Princesse ne pouvoit mieux justifier l'inquiétude du Cardinal, qui ne pouvoit croire qu'elle se réconciliât jamais avec lui de bonne foi. Le Roi condamna lui-même cette conduite de sa mere; & voyant qu'elle insistoit plus que jamais sur l'éloignement de Richelieu, il feignit de douter que l'Empereur & le Roi d'Espagne voulussent ratifier le Traité, que leurs Généraux venoient de conclure en Italie, & lui dit qu'en ce cas, il auroit plus besoin que jamais de son Ministre: Sa Majesté exigea même de la Reine, qu'elle fit meilleure mine que jamais au Cardinal, & à sa niéce Madame de Combalet, Dame d'atour de la Reine mere, qu'elle vouloit éloigner en même tems que Richelieu.

Marie de Médicis, qui avoit ses vûës, sembla s'adoucir, & le Roi charmé de sa complaisance, mande sur le champ à Madame de Combalet & à Richelieu, qui n'osoient depuis plusieurs jours se présenter devant elle, de venir l'un après l'autre lui rendre

leurs devoirs dans son Cabinet. Madame de Combalet vient sur le champ : elle se jette aux pieds de sa Maîtresse, & la supplie de vouloir bien lui rendre ses bonnes graces. Animée par la vûë de cette Dame qu'elle ne pouvoit souffrir, & persuadée qu'après un aussi grand éclat, le Roi ne pourroit lui refuser de chasser Richelieu & sa niéce, elle ne se laissa toucher, ni par les prieres de cette Dame, prosternée à ses genoux, ni par celles du Roi même ; elle éclata en reproches, & lui dit tout ce qu'elle put imaginer de plus dur. Le Roi désesperé de s'être compromis de cette sorte, étoit prêt à répandre des larmes : « Au moins, Madame, dit-il à la Reine sa mere, » tachés de raccommoder tout, en » parlant doucement à Monsieur le » Cardinal qui s'avance. »

Le Ministre avoit rencontré sa niéce dans la Gallerie fondant en larmes ; sa douleur lui annonça la réception qu'il devoit attendre lui-même ; il entre pâle & tremblant dans le Cabinet de la Reine ; il jette les yeux sur le

Roi, qui se tenoit de bout d'un air inquiet & déconcerté; cette vûë lui fit perdre courage, & il n'osa ouvrir la bouche. La Reine mere remarque avec plaisir son embarras; elle le traite d'ingrat, de perfide, de perturbateur du repos public de l'Europe, lui reproche la guerre de Savoye, le peuple accablé d'impôts, & le sang de tant de milliers d'hommes que son ambition à fait périr. Le Roi voulut l'interrompre; mais ne gardant plus aucune mésure : *Voyez-vous ce méchant homme*, dit-elle à son fils, *il ne pense à rien moins qu'à mettre votre Couronne dans sa famille; voilà pourquoi il ménage le mariage de sa niéce avec le Comte de Soissons. Que dites-vous Madame*, s'écria le Roi, *que dites-vous? la colere vous emporte trop loin; M. le Cardinal est un honnête homme; il me sert fidélement, & je suis fort content du soin & de la peine qu'il prend pour le bien de mon Royaume. Vous m'affligés si sensiblement, que je ne me remettrai jamais du chagrin que vous me causés.* Ces paroles, que le Roi prononça de l'air du monde le plus touché, ne diminuerent rien de l'emportement de la Reine mere; enfin

le Roi outré du peu d'égard qu'elle avoit pour ses prieres, se tourne brusquement vers le Cardinal, & lui dit de se retirer. Le Ministre se crut perdu; cette vivacité du Roi lui fit croire, que rebutée de tant de scenes dèsagréables, Sa Majesté vouloit enfin le sacrifier à la haine de sa mere & à son repos. Il sort donc, le désespoir dans le cœur, presque assuré d'avoir perdu toute sa fortune, & craignant qu'on ne lui ravisse encore la liberté.

Le Roi se retira lui-même un moment après. Saint Simon son Favori l'accompagne, il étoit ami du Cardinal. *Hé bien*, lui dit le Roi, *que penses-tu de ce que tu viens de voir & d'entendre? Je vous avouë*, lui répondit Saint Simon, *que je croyois être dans un autre monde; mais enfin vous êtes le Maître. Oüi, oüi, je le suis*, reprit le Roi, *& je le ferai bien connoître.* A peine le Monarque est-il dans sa chambre, qu'il paroit hors de lui-même; il s'enferme avec son Favori, déboutonne son habit, & se jette sur son lit: *l'obstination insurmontable de la Reine ma mere*, dit-il à Saint Simon, *me fera mourir; elle veut que je chasse un Ministre qui me sert fidélement; &*

que je confie l'administration de mes affaires à des ignorans. Son entêtement contre le Cardinal est si grand, qu'il n'y a pas moyen de lui faire entendre raison ; qu'on m'apporte à boire, je sens une ardeur qui me dévore ; tu me diras après ton avis sur le parti que je dois prendre en cette occasion. Il ne pouvoit rien arriver de plus avantageux au Cardinal, que de voir ses intérêts remis à Saint Simon ; ce Favori lui étoit entierement dévoüé : *Je ne doute point Sire*, dit-il au Roi, *que vous ne deviez protéger M. le Cardinal, contre une cabale de gens acharnés à le perdre dans votre esprit, parce qu'ils voudroient remplir sa place ; il est visible que ceux qui inspirent à la Reine mere de la haine contre M. le Cardinal, ne cherchent qu'à troubler le repos de l'Etat ; mais il vous sera facile d'arrêter les complots qui se trament contre les intérêts de votre Majesté.* Le Roi rêva alors à ce qu'il devoit faire, & pendant que Saint Simon va rassurer le Cardinal, il envoya visiter Monsieur ; celui-ci, qui ne voyoit point le Roi depuis long-tems, ne put se dispenser de se rendre auprès de lui. Alors le Monarque lui présen-

te Richelieu, & le prie de l'aimer & de le protéger. *Je le veux bien*, répond le Duc, *pourvû que M. le Cardinal en use avec moi, comme il doit.* Le Ministre voulut faire entendre à Gaston, que loin de se croire coupable envers lui, il se croyoit au contraire fort maltraité. Monsieur ne daigna pas l'écouter. *M. le Duc d'Orléans se plaint de moi*, dit tristement le Cardinal; *Dieu sçait s'il en a sujet; cédons au tems, il faut que les battus payent l'amende.* Tout ce qui venoit de se passer, étoit encore ignoré des Courtisans. Le Roi & la Reine mere avoient tenu la chose extrêmement secrette. Les personnes mêmes qui avoient le plus contribué à indisposer la Reine mere contre le Cardinal, ne sçavoient rien de son emportement contre lui; mais un nouvel incident découvrit tout le mistere; & ce qui devoit achever la perte du Ministre fut ce qui le sauva, & le fit enfin triompher de tous ses ennemis.

On reçut d'Italie les nouvelles les plus favorables; comme le Roi avoit remis à ce tems l'éloignement du Cardinal, la Reine mere le pressa de nouveau, & lui fit à ce sujet des représen-

rations si fortes, que Sa Majesté (plusieurs ont été de ce sentiment) consentit enfin à faire arrêter Richelieu. On ajoute que ce Ministre plus défiant que jamais, & inquiet de ce que le Roi étoit si long-tems enfermé avec la Reine mere, se présenta à la porte de l'appartement; le trouvant fermé, le Prélat passa par la Gallerie, & gratta long-tems, mais en vain, à la porte du cabinet. Ennuyé d'attendre, & ses soupçons augmentant, il s'impatienta, & résolut de tout risquer pour interrompre un entretien qu'il soupçonnoit lui être contraire. Le Prélat passe par la Chapelle, & poussant la porte que la Reine mere avoit oublié de faire fermer, il se présente tout à coup aux yeux du Roi & aux siens. *Ah le voilà!* * s'écria Loüis éperdu: & la présence de ce Ministre changeant tout à coup ses dispositions, il garda un profond silence. Richelieu remarquant la surprise du Roi & de la Reine mere: *Je crois que vous parliez de moi. Non*, repliqua dédaigneusement la Reine: *avoüez la chose*, reprit le Ministre, *vous étiez sur mon*

* Vie du Duc d'Espernon.

chapitre. La Reine outrée de ces questions, *oüi, nous parlions de vous*, lui dit-elle; & sur le champ elle l'accabla de reproches & de menaces. Elle s'emporta si loin, qu'elle oublia, dit-on, de donner au Capitaine des Gardes, l'ordre qu'elle avoit reçu du Roi de faire arrêter Richelieu. Celui-ci, debout & d'un air froid, sembloit braver l'orage. Loüis au contraire étourdi des cris de sa Mere, & l'esprit agité de ce qu'il avoit promis, & de ce qu'il craignoit de faire, sort précipitamment du Luxembourg, & se retire seul à Versailles. Richelieu, à qui le Roi n'avoit rien dit de ce changement de séjour, crut qu'il ne s'étoit éloigné que pour lui ôter les moyens de le voir & de le solliciter. Dans cet état il retourne vers la Reine, se jette à ses genoux, & lui représente avec une fermeté qui l'irrite encore, que son respect pour elle, & ses services passés ne méritent pas une persécution si constante; ses amis désaprouvant sa hauteur, le peignent à la Reine humilié & affligé; *Bon, bon*, dit-elle, *il change de visage & de contenance comme il lui plaît. Lorsqu'on le trouve le plus gai & le plus content du*

monde, il paroît en un instant triste & demi mort, si la situation de ses affaires le demande.

Ce dernier effort ne lui ayant pas réussi, le Cardinal déclara hautement qu'il partoit ce jour-là même, & en effet son bagage alla jusqu'à trente-cinq lieuës de Paris. Il s'apprêtoit à le suivre, lorsque le Cardinal de la Valette instruit de sa résolution, court chez lui, & lui reproche de se laisser abattre trop légérement: *Vous n'y pensez pas*, lui dit-il, *le plus mauvais parti que vous puissiés prendre c'est la retraite; une fortune poussée aussi loin que la vôtre, ne se maintient qu'en la poussant toujours plus avant; si vous reculés une fois, vous ne trouverés que des précipices.... Le Roi est seul à Versailles; allez hardiment le trouver; vos services ne sont point oubliés; profités d'une ouverture si favorable, que vos ennemis, aveuglés de leur bon succès, vous donnent, de renverser leurs projets. Le commencement d'une disgrace, n'en est pas la fin. Je m'offre de vous accompagner à Versailles; je vous ai juré une amitié éternelle, je veux courir le même danger que vous: vous connoîtrés la sincérité de mes protestations dans l'adversité, aussi bien*

que dans la bonne fortune. Tant de généroſité méritoit bien la réconnoiſſance que Richelieu témoigna le reſte de ſa vie pour le Cardinal de la Valette, qu'il ne confondit jamais dans les démêles qui lui ſurvinrent dans la ſuite avec les Ducs d'Eſpernon & de la Valette.

Cependant le Palais du Luxembourg étoit rempli de Courtiſans, qui venoient féliciter la Reine de ſon triomphe, & briguer l'honneur de ſa protection. Le Garde des Sceaux Marillac, ſe croyant déja aſſuré de la place de Premier Miniſtre, écrivit au Maréchal ſon frere en Italie, bien éloigné de prévoir que ce frere qu'il croyoit au comble des honneurs & de la gloire, étoit menacé comme lui, du deſtin le plus affreux. Les Miniſtres étrangers écrivent auſſi à leur Maître, & on ne parle dans toute l'Europe que de la diſgrace de Richelieu. Celui-ci ſollicité par la Valette, part avec lui pour Verſailles, & arrive dans le tems que le Roi alloit peut-être l'envoyer chercher. Le Miniſtre ignorant des intentions ſi favorables, n'oſa ſe préſenter d'abord devant Sa Majeſté. Ce fut le Cardinal de la Valette qui alla le ſaluer. Auſſi-tôt que

le Roi l'apperçut, il le tira à part: *Monsieur le Cardinal*, lui dit-il, *je crois que vous êtes bien surpris de tout ce qui se passe. Plus que votre Majesté ne peut se l'imaginer*, repliqua la Valette; *M. de Richelieu a un bon Maître*, reprit le Roi, *allés lui dire qu'il vienne incessamment ici.* Aussi-tôt Richelieu averti se présente, & embrassant les genoux du Roi, il le remercie des bontés que Sa Majesté daigne lui témoigner. *J'ai en vous*, lui dit le Roi, *le plus fidéle & le plus affectionné serviteur qui se puisse trouver. Je me crois d'autant plus obligé à vous protéger, que je suis témoin du respect & de la reconnoissance que vous avez pour la Reine ma mere; je vous aurois abandonné, si vous n'aviez pas marqué ces justes sentimens de votre bon cœur. Soyez sûr désormais de ma protection; je sçaurai dissiper la cabale de vos ennemis.* Richelieu tombe une seconde fois aux genoux d'un si bon Maître; son visage parut couvert de larmes, & feignant de ne vouloir plus occuper une place si sujette à l'envie, il supplie le Roi de lui accorder la permission de se retirer. *Permettez-moi*, lui dit-il, *d'aller m'ensevelir dans une profonde solitude, pour y*

déplorer le malheur de passer pour ingrat dans l'esprit de la Reine, qui m'a comblé de graces & de bienfaits. Le Roi lui répondit, que la Reine mere ne lui voudroit aucun mal, si elle n'étoit excitée par les mauvais conseils de ceux qui l'environnoient : *mais restés*, ajouta ce Prince, *je vous protégerai contre tout le monde.*

Le Cardinal se releva, & parut enfin se résoudre, mais avec peine, à conserver un poste auquel il auroit peut-être renoncé avec plus de peine qu'à la vie. Les amis du Cardinal lui représenterent alors, que le Roi l'ayant beaucoup loüé sur la soumission & sa reconnoissance qu'il avoit témoigné à la Reine mere, il devoit lui écrire une Lettre respectueuse, ne doutant point, disoient-ils, que cette Princesse voyant tous ses projets renversés, ne se fit une vertu de la nécessité, & ne lui rendît du moins en apparence l'honneur de ses bonnes graces. Richelieu y consentit, & dans sa Lettre il eut soin de montrer toute la reconnoissance & tout le respect, que sa situation & sa politique exigeoient de lui.

« Madame (écrivit-il à la Reine

» mere) * je sçai bien que mes enne-
» mis, ou plûtôt ceux de l'Etat, non
» contens de m'avoir décrié auprès de
» Votre Majesté, veulent encore lui
» rendre ma demeure à la Cour suf-
» pecte, comme si je n'approchois le
» Roi que pour l'éloigner de Vous,
» & pour diviser ce que Dieu & la
» nature ont uni : mais j'espére de la
» divine bonté, que le monde con-
» noîtra bientôt leur malice, que mes
» démarches seront pleinement justi-
» fiées, & que l'innocence triomphera
» de la calomnie. Ce n'est pas, Madame,
» que je ne m'estime malheureux &
» coupable, puisque je cesse de plaire
» à Votre Majesté. La vie me sera
» odieuse, tant que je serai privé de
» l'honneur de vos bonnes graces, &
» de cette estime, qui m'est plus pré-
» cieuse & plus chere que les gran-
» deurs de la terre ; comme je les
» tiens toutes de votre main libérale,
» je les porte & les remets volontiers
» aux pieds de Votre Majesté. Excu-
» sez, Madame, votre ouvrage, & vo-
» tre créature. Tout ce qui viendra
» de vous, je le recevrai sans murmu-
» re, & je n'y répondrai que par des

* Aubéri, Mémoires de Richelieu.

» bénédictions ; mais de grace, Ma-
» dame, que cette pieté qui vous est
» naturelle, épargne la pourpre de l'E-
» glise dont vous m'avez revêtu ; elle
» perdra son éclat & son lustre, si Vo-
» tre Majesté y imprime une tache si
» noire. Quelle apparence y a-t'il,
» que celui de vos serviteurs que vous
» avez comblé de vos bienfaits les plus
» signalés, soit le plus ingrat de tous
» les hommes, & que ma conscience,
» mes intérêts & ma premiere incli-
» nation, m'attachant à votre service,
» je veüille m'en séparer pour acquérir
» le nom infâme de traitre, à la meil-
» leure & à la plus grande Reine de l'U-
» nivers. Ces considérations, Madame,
» devroient m'absoudre de crime &
» même de soupçons, devant le Tribu-
» nal de Votre Majesté, qui m'a pres-
» que condamné sans m'entendre ; je
» n'en appelle pas : entierement ré-
» signé à toutes vos volontés, je sous-
» cris à l'Arrêt que vous prononcerez.
» A Dieu ne plaise que je conteste
» contre ma Souveraine, que je lui
» demande raison de ce qu'elle fait ;
» & que je me fortifie de la protection
» du Roi, ou de l'appui de ses Offi-
» ciers, & même de la mémoire de mes

» services passés, contre le cours de
» votre indignation. La pensée en
» seroit criminelle & contraire à l'hu-
» meur d'un homme, qui ne veut
» point d'autre gloire que celle d'être
» fidéle, & ne cherche pas d'autre su-
» reté que son innocence. Je ne pré-
» tends point traîner une mauvaise
» fortune dans les Provinces, éloigné
» de la Cour : encore moins la porter
» à Rome, où je verrois des débris
» plus lamentables, que ceux de l'ou-
» vrage de Votre bonté vraiment
» Royale. Je m'ennuirai par tout où
» Votre Majesté ne sera point ; & si
» je n'obtiens pas la permission de
» vous voir, il ne me reste plus qu'à
» demander à Dieu la grace de mou-
» rir : je voudrois seulement que ce
» fût après avoir prouvé mon inno-
» cence ; & si ce n'est pas trop d'auda-
» ce, après avoir recouvré l'honneur
» de vos bonnes graces. Quand ce
» bonheur m'arrivera, je sortirai sans
» regret de la Cour. Que dis-je ! de
» ce monde même ; je meurs mille
» fois le jour, depuis que Votre Ma-

» jesté semble croire que je ne suis
» plus son très-humble, très-fidéle &
» très-obéïssant serviteur.

J'ai crû devoir rapporter cette Lettre en son entier; comme un témoignage dès efforts du Cardinal pour toucher la Reine mere, en qui on remarqua une opiniâtreté extrême. A peine voulut-elle lire cette Lettre, toute soumise qu'elle étoit. Son dessein etant de la renvoyer avec mépris au Cardinal.

Triomphe du Cardinal.

C'est ainsi, que finit cette fameuse affaire, si avantageusement pour le Cardinal, que les graces du Roi surpasserent de beaucoup ses propres espérances. Le retour de sa bonne fortune fût si prompt & si rapide, que tout le monde regarda cet événement comme un prodige. On plaisanta beaucoup sur la sécurité de la Reine & de ceux de son parti, pendant que les amis du Ministre menacé remuoient le ciel & la terre, pour le rendre victorieux de leurs efforts. On trouva que les mouvemens que les deux partis contraires s'étoient donnez pour sa

détruire mutuellement, ressembloient assez au choc de deux armées ennemies; & pour cela on donna à la journée du triomphe du Cardinal, le nom de *la journée des duppes.*

Aussi-tôt que la nouvelle de la favorable réception, * que le Roi avoit faite au Cardinal fût répanduë, Marie de Médicis se vit abandonnée à son tour, & les Courtisans se rendirent en foule auprès du Ministre. Le Roi leur faisoit bon ou mauvais visage, selon qu'il les croyoit bien ou mal avec Richelieu; voyant arriver le Maréchal de Bassompierre, qui s'étoit tenu comme neutre durant le démêlé du Ministre avec la Reine mere: *Ah le voilà*, s'écria ce Prince *qui vient après la bataille.* A ces paroles tout le monde tourna le dos au Maréchal; ce Seigneur parut d'abord déconcerté d'un accueïl si étrange, & il trouva que la façon dont le Roi témoignoit son amitié pour son Ministre, étoit bien extraordinaire. Le Comte de Soissons le voyant ému, alla à lui, & l'invita à dîner. Saint Simon ardent ami du Cardinal, s'étant apperçû de cette politesse, dit à M. le Comte à l'oreil-

* Bassompierre.

le : *Laiſſez-là cet homme , & qu'il s'en retourne comme il eſt venu.* Baſſompierre entendit Saint Simon , *& fut très choqué* de ce diſcours , mais malheureuſement pour lui les rieurs n'étoient pas de ſon côté , il fut obligé de diſſimuler. Le Duc * d'Eſpernon ſe préſenta auſſi à Verſailles dans la même occaſion ; mais ce fut avec cette nobleſſe & cet air de dignité , qui l'ont ſi avantageuſement diſtingué des plus grands Seigneurs du Royaume , & qu'il conſerva également dans la bonne & dans la mauvaiſe fortune. Arrivé à Verſailles , il rendit ſeulement ſes reſpects au Roi , & refuſa de voir ce jour-là le Miniſtre , quoique ſa chambre fût près de celle de Sa Majeſté. Il alla quelque jours après ſaluer le Cardinal , & répondit à ceux qui lui reprochoient d'avoir ſatisfait trop tard à ce devoir : *Je ſçai la difference qu'il faut mettre entre le Maître & le Serviteur. Les devoirs ne doivent pas être legérement confondus, & je ſuis aſſez vieux pour ſervir d'exemple aux autres.*

Cependant le Cardinal plus aſſuré que jamais de ſa fortune , reflechiſſant ſur tous les périls qu'il avoit courus , ſe

* Vie d'Eſpernon.

plaint de l'injustice des uns, & de l'ingratitude des autres ; son esprit s'irrita plus que jamais, publioient alors ses ennemis, & il ne respiroit que la vengeance ; il ne voit rien qui puisse arrêter les effets de son ressentiment ; la Reine mere & le Duc d'Orleans, disoit-on encore, étoient les deux premieres Victimes qu'il vouloit immoler à son ambition & à sa haine : Princes, Grand Seigneurs, Magistrats, Officiers de guerre, personne ne sera à l'abri de ses coups ; & ayant éprouvé combien il est dangereux d'être méchant à demi ; sa fureur doit se répandre comme un torrent, & emporter jusqu'aux vestiges de tout ce qui osera s'opposer à ses ambitieux projets.

Mais avant de pénétrer plus loin dans une Histoire si remplie d'événemens extraordinaires, je crois qu'il est nécessaire, pour éclaircir & étendre les idées du Lecteur, de peindre les principaux acteurs de tant de scénes, qui étonnerent l'Europe, c'est-à-dire, Loüis XIII, Marie de Médicis & le Cardinal de Richelieu. Loüis XIII. élevé sur le Trône dès sa plus tendre enfance, se vit dérober dans tous les

Portrait de Loüis XIII.

regnoit d'ordinaire sur le visage de Loüis, on le voyoit quelquefois galant & amoureux, mais toujours sage & retenu; jamais ses amours ne couterent rien à la réputation des Dames qui en furent l'objet; il n'exigeoit d'elles que de l'enjoüement & de la gayeté, comme s'il eût voulut seulement se délasser de la fatigue d'être Roi. Son cœur le portoit à la tendresse, & sa vertu à la continence. Les Dames qui le réjoüissoient, se plaignoient, souvent & avec raison, qu'il vouloit avec elles être encore serieux & reservé. Le Monarque portoit ce caractere à l'armée. Le bruit des siéges & des combats ne dérangeoit rien de sa piété & n'en corrigeoit pas même l'excès. Au reste, il avoit beaucoup de courage, & si l'on peut dire qu'il y ait eu un homme au monde plus intrépide que Henri IV. ce fut Loüis XIII. son fils. Bassompierre lui rend ce témoignage, après avoir long-tems combattu sous les ordres de ces deux Princes. Il auroit suffi de ce que je viens d'accorder de bonnes qualités à Loüis, pour en faire un grand Roi, si le génie supérieur de

son

son Ministre, n'avoit jetté un si grand éclat que l'on fit moins d'attention aux lumieres de son Maître.

Marie de Médicis, accoutumée, sous le regne de Henri IV. son mari, à s'abandonner à ses caprices, & aux desseins les plus bizarres, se fortifia encore davantage durant le cours de sa Régence dans cette facheuse disposition d'esprit. Luine, devenu le Maître, la maltraita sans effet. L'adversité ne diminua rien de la fierté de cette Princesse. Elle crut qu'il y alloit de son honneur d'être opiniâtre; & par cette raison elle refusa les plus grands avantages, lorsqu'on lui fit accroire que sa reputation de fermêté y étoit intéressée. Cette Princesse affecta même de paroître héroïne, & elle eut besoin de s'être accoutumée de bonne heure à cette façon de penser. Les malheurs, qui lui arriverent dans la suite, étant extrêmes, il fallut un courage exercé pour les supporter. Elle s'attacha d'abord à Richelieu, parce qu'il lui parut d'un esprit ferme & altier comme elle. Cette Princesse le détesta dans la suite, parce qu'elle le jugea intéressé, fourbe & ingrat. Depuis ce moment, elle ne voulut plus

Caractere de Marie de Médicis.

ſolu, le Portugal ſe ſouſtrait à ſon obéïſſance.

Ce fut par de tels coups, & par ces événemens, que l'Europe admira comme des prodiges, que le Cardinal de Richelieu ſignala ſon grand génie : ſon heureuſe étoile ſçut fixer la Fortune, & lui procura de la gloire par les moyens mêmes qui ſembloient devoir lui en dérober. Ce qu'il eut de défauts dans ſon caractere ſervirent encore à le faire craindre & reſpecter & même à le faire admirer. Il fut quelquefois ſombre, diſſimulé, myſtérieux ſans néceſſité ; & le monde prévenu, s'imagina (c'étoit ſon deſſein) que tout ce qu'il cachoit, étoit grand & admirable. Sa ſévérité ſervit à le faire gouverner avec plus d'empire ; & comme on attendoit de lui des ſupplices, plûtôt que des récompenſes ; ce qu'il accorda parût plus précieux. Sur la fin de ſa vie, il devint magnifique & prodigue ; mais il exigea que celui qu'il obligeoit, ſe dévoüât entierement à ſon ſervice. La moindre négligence

étoit sevérément punie ; jamais ce Ministre n'oublia une offense reçûë, & jamais on ne l'offensa impunément. Il étoit plus puissant, plus craint que son Maître : les Mousquetaires, les Pages, les plus bas Domestiques de ce Monarque, vaincus par les présens ou par les ménaces de Richelieu, auroient trahi leur Souverain pour servir son Ministre. Il en étoit de même des grands Seigneurs & des Officiers de guerre. On ne parvenoit aux honneurs de la Cour, & aux dignités militaires, qu'en s'attachant à lui. Le Roi s'écrioit quelquefois tristement : *Pourquoi ceux que j'accable de bienfaits, sont-ils tous chez M. le Cardinal ?* Celui-ci s'inquiétoit peu des plaintes de son Maître à ce sujet, & il ménaçoit de son indignation tous ceux qui sembloient lui préferer le Roi.

Tels étoient à peu près les caracteres de Loüis XIII. de Marie de Médicis & du Cardinal de Richelieu : il ne s'agit plus que de décrire leurs actions. J'ai déja dit, que le premier Ministre, victorieux de ses adversaires, ne songea plus qu'à les perdre entierement. Les principaux étoient les deux Ma-

Il se venge des Marillacs.

rillacs, l'un Garde des Sceaux, l'autre Maréchal de France & Général de l'Armée du Roi en Italie. Le premier, qui attendoit avec impatience la nouvelle de son élévation au poste de premier Ministre, se vit redemander les Sceaux, & on le conduisit prisonnier dans un lieu fort éloigné de la Capitale, sans que son ancienne dignité, ni son grand âge, lui épargnassent aucun des mauvais traitemens, que reçoivent d'ordinaire les prisonniers d'Etat. Le second venoit de recevoir une Lettre obligeante du Roi, par laquelle ce Prince lui donnoit le commandement de son armée, enjoignant aux Maréchaux de Schomberg & de la Force, qui jusque-là avoient été ses collégues, de se soumettre aux ordres de Marillac. Il se croyoit par-là au-dessus de la fortune, & croyoit que son frere, ayant ruiné le Cardinal de Richelieu, étoit enfin devenu premier Ministre. Marillac commençoit à parler haut à Schomberg & à la Force, & surtout au premier, parce qu'il le sçavoit entiérement dévoüé au Cardinal de Richelieu, & qu'il lui avoit donné plusieurs sujets de mécontentement. Schomberg cédoit au tems, &

attendoit des nouvelles de France, pour ſçavoir au vrai l'état des affaires, & d'où provenoit la fierté de Marillac. La premiere dépêche qu'il reçut, fut l'ordre d'arrêter ce Maréchal. Cette expédition étoit d'autant plus difficile, que le Maréchal de Marillac étoit Maître d'un corps d'armée qu'il avoit amené avec lui de Champagne. Cependant Schomberg, ennemi particulier de Marillac, déſirant de ſatisfaire ſa haine, & de contenter Richelieu, ſe conduiſit avec tant d'adreſſe & de circonſpection, que l'infortuné Maréchal ſe vit arrêter priſonnier au milieu de ſes troupes. Schomberg & la Force, en lui ſignifiant l'ordre de s'aſſurer de lui, craignoient que la moitié de l'armée ne ſe ſoulevât en faveur d'un Général également aimé des Officiers & des Soldats. Mais Marillac lui-même les tira de cette inquiétude; il reçut avec reſpect l'ordre du Roi, tout injuſte qu'il le trouvoit, & recommanda à ſes amis de ſe ſoumettre à ſon exemple, & de ne rien entreprendre en ſa faveur de contraire à l'obéiſſance dûë au Roi. * « Il faut, dit-il, que la » Reine mere aye du deſſous. Riche-

* Mémoires de Puiſégur.

» lieu l'emporte contre elle & ses Ser-
» viteurs.... Il n'y a plus de reme-
» de, il faut souffrir; on peut m'arrê-
» ter fort facilement, & je n'ai pas
» besoin de Gardes; je suis prêt de
» me rendre dans telle Ville ou telle
» prison que Sa Majesté jugera à pro-
» pos. » Tant que le Maréchal se vit exposé au regards de ses Collégues & des Principaux Officiers de l'armée, il conserva sur son visage autant de sérenité, qu'il avoit de trouble dans l'ame; mais se voyant seul, ou du moins n'ayant auprès de lui que quelques Officiers subalternes qui lui servoient de Gardes, il laissa voir toute l'agitation dont son ame devoit être atteinte, après un coup aussi imprévû & aussi violent. Quelquefois il paroissoit vouloir se vaincre, pour ne pas donner à ses ennemis la gloire de l'avoir fait trembler; mais dans d'autres instans il parloit seul, très-haut, & avec une violence extraordinaire, reprochant à ses ennemis leur malice noire, & au Roi sa facilité à croire des calomnies aussi peu vraisemblables, que celles qu'ils avoient débitées contre lui. Il en vint jusqu'à maudire sa propre fortune, & le haut rang où elle l'avoit

élevé *, moins pour lui procurer de la gloire, que pour rendre sa chute plus déplorable. Enfin le Maréchal cessa ses plaintes, pour écrire une Lettre au Roi; elle étoit, dit-on, très-touchante, & convenoit à l'état déplorable où il se trouvoit réduit; mais on prétend que cette Lettre ne fut point renduë à Sa Majesté.

Colére de Marie contre le Card.

La Reine mere apprit l'emprisonnement des deux Marillacs, avec des transports inconcevables; elle déclara nettement au Roi, qu'elle ne se trouveroit point au Conseil tant que Richelieu, qu'elle accusoit du malheur de ses créatures, y auroit entrée: *Vous ferez ce qu'il vous plaira*, lui répondit froidement ce Prince; *mais j'ai promis de soutenir M. le Cardinal, & je tiendrai parole.* ** Le Roi se retira ensuite, & laissa la Reine mere avec Bullion Conseiller d'Etat, qui continua de l'exhorter à rendre ses bonnes graces à Richelieu. Elle s'emporta contre Bullion lui-même, & lui défendit de lui parler davantage de réconciliation & d'accommodement. En vain

* Journal de Bassompierre.

** Aubéri, vie du Cardinal de Richelieu.

lui représenta-t'il, que le Roi étoit plus attaché que jamais à son premier Ministre, & qu'il seroit bien difficile de lui nuire désormais, ce discours choquant cette fiere Princesse, elle protesta que rien ne pourroit sauver Richelieu de son ressentiment. Bullion ayant rendu compte au Cardinal du mauvais succès de sa négociation, & de la colere de la Reine, il en parut extrêmement touché, & résolut de tout employer, sinon pour regagner ses bonnes graces, du moins pour diminuer son ressentiment. A sa priere, le Cardinal Bagni s'entremit auprès de la Reine mere, & vint enfin à bout d'obtenir d'elle, qu'elle verroit le Cardinal, à condition que les deux Marillacs seroient remis en liberté, que tous les autres serviteurs de cette Princesse seroient rétablis où conservés dans leurs Charges & leurs Emplois, & que les parens du Cardinal ne feroient aucunes démarches pour rentrer à son service. Ces propositions ne furent acceptées ni du Roi, ni de son Ministre, il n'en fallut pas davantage pour exciter les clameurs des Partisans de la Reine.

Le Cardinal Bagni donna alors d'autres ouvertures : le Jésuite Suffren se joignit à ce premier, & tous deux ensemble firent consentir la Reine mere à voir Richelieu ; mais lorsque ce Ministre se présenta devant elle, cette Princesse le reçut avec tant de froideur, que désesperé d'une telle reception, le Ministre s'écria que désormais la vie lui étoit insupportable, & que tous les jours en proye à de nouvelles traverses, il souhaitoit de mourir, pour s'en délivrer. Bagni & Suffren tacherent de le consoler, en lui promettant qu'ils alloient faire de nouveaux efforts en sa faveur auprès de Marie de Médicis. Richelieu eut peine à croire que ces deux négociateurs, pussent faire changer les dispositions de cette Princesse, si entiere dans ses résolutions, qu'ayant juré de chasser le Cardinal de sa Maison, elle ne voulut point qu'on y tînt conseil, de peur, disoit-elle, qu'il n'y fut trop long-tems en attendant l'arrivée du Roi.*

Le Jésuite Suffren profita habilement de la conjoncture que lui offroit

* Hist. du Ministere du Card. de Richelieu.

la Fête de Saint Etienne : il parla avec beaucoup d'éloquence sur la nécessité de pardonner à ses ennemis, à l'imitation de ce premier Martyr, qui avoit prié pour ses bourreaux. Le Pere Suffren s'étendit fort sur le mérite de cette résignation aux ordres de la Providence. Marie de Médicis en parut touchée ; peut-être feignit-elle de l'être par quelques raisons de politique, s'imaginant mieux nuire à son ennemi, si elle se montroit moins son ennemie. Quoiqu'il en soit, le Pere Suffren s'appercevant de son changement à l'égard du Ministre, lui fit de nouvelles propositions de sa part. La Reine mere les écouta avec plus de docilité que les premieres & sembla s'appaiser entierement. Le Roi permet alors à Richelieu de voir sa mere, & il est introduit dans le cabinet de cette Princesse par le Pere Suffren. Aussi-tôt que Marie de Médicis apperçut le Ministre, elle fondit en larmes, moins de répentir sans doute des persécutions qu'elle lui avoit fait essuyer, que de chagrin de l'avoir inutilement persécuté, Le Cardinal attribuant les larmes de sa bienfaitrice à un autre

sentiment, pleura à son tour, & refusa de s'asseoir sur un siége que la Reine mere lui avoit fait présenter. » A Dieu » ne plaise, Madame, dit-il, que je » m'asseye en présence de Votre Ma- » jesté, lorsque je suis déchu de l'hon- » neur de ses bonnes graces. Une si » grande distinction ne m'appartient » plus. » Quoique la Reine fut toujours prévenuë contre le premier Ministre, elle fut sensible à ce discours, & plus encore au reproche qu'il lui fit, de vouloir détruire son propre ouvrage, sans en avoir de sujets légitimes. « Tous mes crimes, à votre » égard, dit le Prélat, existent seule- » ment dans l'imagination de mes » ennemis. » Marie de Médicis chercha à s'excuser, en disant quelle avoit seulement voulu ôter le Cardinal de sa Maison, sans prétendre l'éloigner du Roi, ni des affaires. Suffren ajouta, qu'il ne falloit point s'arrêter à tout ce qui avoit pû se dire de part & d'autre dans le premier feu de la colere; qu'il étoit seulement question d'oublier le passé, & de se procurer un avenir tranquille.

Le Cardinal dit qu'il ne demandoit pas mieux, & qu'il mourroit content;

s'il pouvoit venir à bout de prouver son innocence, & de faire connoître à sa bienfaitrice, que son cœur étoit pénetré d'autant de reconnoissance, qu'elle l'avoit accusé d'avoir d'ingratitude. « Me voilà prêt, ajouta-t'il, » à me justifier de tout ce que mes en-» nemis m'imputent; si je me trouve » coupable envers Votre Majesté, je » ne demande point de grace; mais si » je prouve mon innocence, j'attens » seulement de votre équité, que vous » voudrés bien la reconnoître . . . . » Vous avez voulu que je sorte de » votre Maison : je ne m'oppose point » à votre satisfaction. . . . Il suffit que » je puisse vous conjurer encore de me » déclarer nettement, si vous me ju-» gés innocent ou coupable. » La Reine mere voulut finir une conversation qui faisoit souffrir sa fierté. Elle répondit en général : « qu'elle avoit eu » de grands sujets de plaintes contre » le premiere Ministre; mais que les » choses changeroient beaucoup avec » le tems. Laissons-là le passé, ajou-» ta-t'elle; j'en userai désormais » avec vous, comme vous en userés » avec moi : De pareilles comparai-» sons, répartit Richelieu, ne se font

» pas, Madame, entre les Maîtres & » les Serviteurs; je servirai toujours » Votre Majesté avec le même zéle & » le même attachement, quoique la » connoissance que j'ai de son humeur » après quatorze ans de service, ne » me permette jamais d'espérer de » rentrer en ses bonnes graces, » Marie de Médicis ne lui répondit rien de positif là-dessus, & néanmoins il se retira fort content d'elle; peut-être cette Princesse lassée d'intrigues, & fatiguée de ses premiers mouvemens, en seroit-elle demeurée-là, si Richelieu n'avoit crû devoir demander qu'elle reprit Madame de Combalet à son service, pour témoigner au Public que leur reconciliation étoit sincere. Le Président le Jai en parla à la Reine mere de la part du Ministre, & osa lui faire entendre, que si elle s'opiniâtroit davantage, on songeroit à la reléguer dans une de ses Maisons. La Reine mere se plaignoit au Roi; & ce Prince protesta les larmes aux yeux qu'il ne se sépareroit jamais de sa mere. Rilieu désavoua hautement le Président le Jai, & se plaignit de ce que ses enne-

mis auprès de Marie de Médicis, ne cessoient de donner des interprétations sinistres à tout ce qui venoit de sa part. En même tems on assura la Reine mere, que Richelieu modérant, par respect pour elle, le zéle qu'il ressentoit pour sa famille, ne penseroit jamais à remettre ses parens auprès de Sa Majesté, & qu'il feroit désormais tout céder à l'ambition de regagner l'honneur de ses bonnes graces. Le Roi se contenta des raisons alléguées par son Ministre *; mais la Reine mere toujours prévenuë contre ce Prélat, jura de se venger, & ne songea plus qu'à susciter de nouveaux embarras. Dans son ressentiment elle fit agir tous les ressorts imaginables, pour réveiller dans le cœur de Gaston cette même haine, qui se manifestoit si vivement dans le sien.

Gaston se déclare contre Richelieu.

Le Duc d'Orléans depuis son retour, avoit paru parfaitement réconcilié avec le Ministre. Ses Confidens, qui étoient contens de la Cour, dont ils avoient reçû des graces considérables, lui avoient fait abandonner le

* Mémoire anonyme sur les affaires du Duc d'Orléans.

parti de la Reine, & promettre sa protection au Cardinal; mais leur avidité augmentant à proportion de leurs richesses, ils s'imaginerent que s'ils persuadoient à Monsieur de rentrer dans le parti de sa mere, on leur accorderoit, pour l'en retirer, tout ce qu'ils demanderoient. Comme ils gouvernoient entierement l'esprit du Duc d'Orléans, ils l'engagerent facilement à faire ce qu'ils voulurent. D'ailleurs la Princesse de Conti, & quelques autres Dames du parti de la Reine mere, se joignirent à eux, pour déterminer le jeune Prince à se déclarer en faveur de Marie de Médicis. Le Président le Coigneux, indigné de s'être vû joüé par Richelieu, au sujet de sa promotion au Cardinalat, profita de l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit de Monsieur, pour l'animer contre le premier Ministre. *Sortés de la Cour*, lui dit-il, *un fils de France est toujours assez puissant, quand il est en état de faire pitié.* Mirabel, Ambassadeur d'Espagne, instruit des dispositions de Monsieur, lui offre le secours de son Maître, & une somme considérable, s'il veut lever des troupes contre le Cardinal. Gaston se croyant suffisamment

appuyé, se déclare hautement ennemi du Cardinal; il va le trouver dans son appartement, où le Prince entre suivi d'une foule de Gentilshommes, dispofés à exécuter les ordres de leur Maître contre le Cardinal, quelques violens qu'ils fussent. Richelieu, effrayé de leur air déterminé, ose à peine lever les yeux sur Gaston: « Je » viens, lui dit ce Prince, retirer la » parole que je vous ai donnée depuis » quelque tems d'être votre ami, & » vous déclarer en même tems que je » sçaurai bien punir un homme de » votre sorte, qui a l'audace & la ma- » lice de mettre toute la famille Roïal- » le en combustion. Vous êtes rede- » vable de votre fortune & de votre » élévation à la Reine ma mere. Au » lieu de lui témoigner la gratitude » qu'elle devoit attendre d'un bon & » fidéle serviteur, vous devenés son » plus grand persécuteur .... Bien » loin d'en user à mon égard comme » vous y êtes obligé, vous avez plus » d'insolence qu'auparavant; elle se- » roit déja reprimée, si la qualité de » Prêtre ne m'avoit retenu. Sçachés » que votre caractere ne vous garan- » tira pas désormais du châtiment, que

» les injures & les offenses faites aux » personnes de notre rang exigent » ... Je vais à Orléans & à Blois : si » on prétend me faire de la peine, je » sçaurai bien m'y défendre. Quoi- » qu'il arrive, Monsieur, répondit le » Cardinal en tremblant, je serai tou- » jours votre très-humble serviteur. » Richelieu, qui s'attendoit à tout moment à se voir poignarder par les Gens de la suite de Monsieur, ne fut bien rassuré contre cette crainte, qu'après la sortie de Gaston & de ses Gens. Ce Prince étant convenu avec la Reine mere qu'elle demeureroit à Paris, pendant qu'il iroit cabaler dans les Provinces, partit ensuite pour Orléans.

Le Roi mandé à Paris par Richelieu, le voyant allarmé, lui dit en l'embrassant : « Ne craignés rien, je » veux vous servir de second contre » tout le monde, sans excepter mon » frere. Je regarderai comme fait à » moi-même, ce qu'on entreprendra » contre vous. » Loüis alla ensuite voir la Reine sa mere, à laquelle il témoigna qu'il sçavoit très-mauvais gré de ce qu'elle avoit consenti à cette retraite ; & croyant que sa mésintelli-

gence avec le Cardinal étoit cauſe de toutes les autres tracaſſeries de la Cour, il réſolut de la faire finir de quelque façon que ce fût. Pour cet effet, il l'attira à Compiégne par le conſeil du Cardinal, parce qu'il étoit extrêmement difficile de la réduire par force, à faire ce qu'on voudroit, tant qu'elle ſeroit à Paris, où elle étoit fort aimée. Cette Princeſſe ne voulant pas perdre le Roi de vûë, le ſuivit à Compiégne, & on y tacha encore de lui faire entendre raiſon; mais elle refuſa pluſieurs offres qu'on lui réitera ſouvent. Enfin le Roi voyant ſon obſtination, aſſembla le Conſeil ſecret, pour délibérer ſur les moyens qu'on pourroit employer afin de la mettre à la raiſon. Le Cardinal, par une feinte modeſtie, refuſa d'abord de dire ſon avis, parce qu'il étoit perſonnellement intéreſſé dans cette affaire; mais le Roi le lui ayant commandé expreſſément, il fit une longue & artificieuſe harangue, dans laquelle il s'efforça de prouver qu'il étoit impoſſible d'appaiſer les troubles qui agitoient le Royaume, à moins que le Roi ne chaſſât ſon premier Miniſtre ou ne fit arrêter ſa Mere.

« Tous les deſſeins de la Reine

» mere, dit Richelieu, ſont fondés, Sire, ſur l'eſpérance qu'elle a conçûë de me perdre dans votre eſprit. » C'eſt-là ſon unique bût.... Monſieur eſpére que la Reine mere exécutera enfin ſon projet : il demeurera toujours étroitement uni avec elle ; & tant que cette cabale ſubſiſtera, Votre Majeſté ne doit attendre, ni repos au-dedans, ni proſpérité au-dehors.... Si Dieu, Sire, pour nos péchés, permet que vous tombiés malade une ſeconde fois, ne pourra-t'on pas ſe rendre Maître du Gouvernement de l'Etat, & même de votre perſonne, ſans que vos bons ſerviteurs puiſſent s'y oppoſer, ni ſe mettre en ſureté? dans une pareille occaſion, chacun ſe tourne vers le Soleil levant.... Puiſque vous m'ordonnés, Sire, de vous déclarer ce que je penſe de la maniere dont il s'y faut prendre pour remédier à ces inconveniens, je dirai franchement, que des remedes violens & cauſtiques guériront le mal, au lieu qu'il s'aigrira, ſi on le traite avec trop de douceur & de ménagement.... Oſerai-je vous expliquer ma penſée? la voye

Diſc. du Card. pour faire éloigner Marie.

Vittorio Siri.

» la plus ſure de vous procurer le re-
» pos que vous cherchés, c'eſt de
» prier la Reine votre mere, de ſe
» retirer pour quelques tems de la
» Cour, parce que ſa préſence irrite
» le mal que vous voulés guérir. Tant
» que Monſieur ſera dans ſon appana-
» ge, & que la Reine mere demeu-
» rera mécontente à Paris, la plus
» grande dextérité, ni la prudence la
» plus conſommée, ne viendront pas
« à bout de mettre vos affaires dans
» une bonne ſituation ... Vous ſou-
» haités avec ardeur, Sire, d'appai-
» ſer la Reine votre mere ; je ſouhai-
» terois de tout mon cœur, que cela
» fût poſſible ; mais vous connoiſſés
» ſon humeur opiniâtre & vindicati-
» ve .... J'avoüe, Sire, que le reme-
» de que je propoſe, paroîtra violent à
» ceux qui ne voyent pas les grands
» maux qu'il doit prévenir. Vous de-
» vez imiter les habiles Chirurgiens.
» Quand il eſt queſtion de ſauver la
» vie au malade, ils ne craignent pas
» de tirer une partie de ſon ſang, ni
» même de lui couper un bras ou une
» jambe..... Si j'avois égard à mes
» intérêts particuliers & à ma réputa-
» tion, je ne vous conſeillerois pas l'é-

» loignement de la Reine votre mere.
» Toute la haine retombera sur moi.
» . . . Tout autre que moi aimeroit
» mieux peut-être mourir, que d'en-
» tendre les cris & les reproches, que
» les Gens de la Reine mere & de
» Monsieur ne manqueront pas de
» faire. J'ai seulement une grace à
» vous demander : permettez-moi,
» Sire, de me retirer des affaires en
» même tems. »

Il est visible que le Cardinal ne propo- 1631.
soit de se retirer, qu'afin de faire voir
que c'étoit pour le bien de l'Etat, & non
par animosité, qu'il donnoit ce conseil
au Roi. Tout le Conseil fut du même
avis, & Loüis ne balança pas à le suivre.
Il fit cependant offrir à sa mere par le
Pere Suffren, ce qu'elle avoit refusé
tant de fois, & elle ne manqua pas de
le refuser encore. Enfin le lendemain
* le Roi partit de grand matin sans l'en
avertir, & laissa le Maréchal d'Estrée
à Compiégne, avec huit Compagnies
du Régiment des Gardes, 50 hommes
d'armes & autant de Chevaux-légers,
pour faire la garde aux portes de la
Ville & du Château. On éloigna de
la Cour toutes les Dames, qui étoient

* Le 23 Février.

attachées à la Reine mere ; & le Cardinal la croyant trop près de Paris, lui fit offrir la liberté & le Gouvernement du Bourbonnois ou de l'Anjou, à condition qu'elle iroit demeurer à Angers ou à Moulins. Mais elle étoit trop opiniâtre pour diminuer ses prétentions. Plus on souhaitoit qu'elle changeât de demeure, plus elle s'obstina à rester à Compiegne. Richelieu fit arrêter plusieurs personnes, & entr'autres le Maréchal de Bassompierre, qui lui avoit refusé de lui assurer les Suisses, lors de la conjuration de Lion, & Vautier premier Médecin de la Reine mere. En vain elle demanda ce dernier : on lui déclara qu'elle n'obtiendroit rien, à moins qu'elle n'allât demeurer à Moulins ; mais qu'à cette condition, on lui accorderoit tout ce qu'elle demanderoit. Marie aima mieux ne rien demander, que de s'éloigner de Paris.

Monsieur, qui, comme je l'ai déja dit, s'étoit retiré à Orléans, où il faisoit de grands préparatifs pour prendre les armes, ayant appris que sa mere étoit arrêtée à Compiégne, & que le Roi s'avançoit pour le surprendre, avant qu'il fût en état de défense,

s'en

s'enfuit promptement en Bourgogne, & de-là en Franche-Comté. Le Roi qui le suivoit de près étant arrivé à Dijon, y déclara criminels de leze-Majesté, tous ceux qui avoient suivi le Duc d'Orléans; & après avoir fait vérifier cette Déclaration au Parlement de Dijon, il l'envoya à celui de Paris, pour l'y faire vérifier aussi; mais le Parlement de Paris refusa de le faire, attendu qu'étant seule la Cour des Pairs, cette Déclaration n'avoit pas dû être adressée à un autre Parlement. Qu'elle déclaroit nommément un Président * criminel, & que dans toutes les régles, la Compagnie ne pouvoit pas le condamner sans l'entendre. Enfin, parce que cette Déclaration pouvoit réjaillir contre la personne du Duc d'Orléans, dont les intérêts avoient toujours été chers au Parlement.

Le Cardinal irrité de cette résistance fit promptement revenir le Roi à Paris, pour donner quelque mortification au Parlement. En effet, à peine Sa Majesté fut-elle arrivée au Louvre, que le Parlement se vit obligé de s'y

* Le Coigneux.

1631. rendre en corps & à pied [*] : & après que le Garde des Sceaux lui eut fait une forte reprimande au nom du Roi, ce Prince se fit présenter le Régistre, déchira lui-même la feüille sur laquelle étoit écrit un Arrêt de partage, que le Parlement avoit rendu au sujet de cette affaire, & en fit insérer un du Conseil, par lequel il étoit fait défense au Parlement de délibérer sur les Déclarations du Roi, concernant les affaires d'Etat, sous peine d'interdiction des Conseillers. Ensuite on retira la Déclaration qu'on lui avoit envoyée, on lui défendit de prendre connoissance de ce qui y étoit contenu, & l'on exila deux Présidens aux Enquêtes & un Conseiller.

Après cela, le Roi fit supprimer une Requête, que le Duc d'Orléans avoit présentée au Parlement. Il s'y plaignoit des persécutions du Cardinal, qui avoit, disoit-il, fait une entreprise sur sa personne & sur celle de la Reine mere. Cette Princesse en envoya une aussi, dans laquelle après avoir bien déclamé contre le Cardinal, elle demandoit Acte de ce qu'elle se rendoit partie formelle contre lui

* Le 12 Mai.

& ses adhérans; mais le Parlement n'osa pas ouvrir le paquet, & l'envoya tout cacheté au Ministre.

Peu de tems après, la Reine mere ayant appris qu'on vouloit la tirer par force de Compiegne, accepta les offres du jeune Marquis de Vardes, qui lui avoit promis de lui procurer les moyens de s'évader & qui devoit la recevoir dans la Capelle, Place frontiere de Picardie.

Marie se retire à Bruxelles.

Le Cardinal songea à parer ce coup, qui en rendant Marie de Médicis Maîtresse d'une Place forte, pouvoit renouveller la guerre civile. Pour cet effet, il envoya à la Capelle le vieux Marquis de Vardes, Gouverneur de cette Ville, qui arriva assez à tems pour empêcher que la Reine n'y fût reçûë. Le jeune de Vardes, que son pere avoit mis dehors de la Place, vint apprendre à la Reine mere, déja sortie de Compiegne que l'entrée de la Capelle lui seroit refusée par son pere, si elle s'y présentoit; & cette Princesse ne sçachant alors où se retirer pour être en sureté, se rendit à Bruxelle, où elle fut reçûë avec de grands honneurs par l'Infante & par

les Espagnols ; mais leurs caresses ne la consolerent pas de ses chagrins, qui augmenterent au contraire de jour en jour.

En sortant de France, elle écrivit au Parlement & au Prévôt des Marchands de Paris ; après leur avoir fait des plaintes améres contre le Cardinal, elle les prioit de la servir auprès du Roi. Elle écrivit aussi à ce Prince, que le Ministre abusoit étrangement de son autorité, & ne craignoit rien tant que de le voir réuni avec sa mere & son frere ; mais Sa Majesté persuadée de la fidélité du Cardinal, publia une nouvelle Déclaration *, où après avoir peint avec les couleurs les plus noires les Conseillers de la Reine mere & du Duc d'Orléans, il faisoit un éloge magnifique du Cardinal de Richelieu.

Ensuite il confirmoit toutes les Déclarations qu'il avoit données contr'eux ; déclaroit criminels de leze-Majesté, & perturbateurs du repos public, ceux qui les avoient suivis, ou qui avoient participé à leurs desseins ; ordonnoit qu'on procédât con-

* Le 12 Août.

tre eux, que les Fiefs suserains qu'ils possedoient, fussent saisis & réunis au Domaine; qu'ils fussent privés de leurs Charges, dignités & Offices, & tous leurs biens confisqués. Il comprenoit même dans ce dernier Article, la Reine mere & le Duc d'Orléans, avec lesquels il défendoit à tous ses Sujets d'avoir aucune intelligence, pour quelque prétexte que ce fût, sous les peines ci-dessus énoncées.

Richelieu Gouv. de Bretagne & Duc.

Pendant que Loüis XIII. se précautionnoit ainsi contre les entreprises des Favoris de la Reine mere & du Duc d'Orléans, ce Monarque combloit son Ministre de nouveaux bienfaits. Il érigea sa terre de Richelieu en Duché-Pairie, & lui donna le Gouvernement de Bretagne, qui vacquoit depuis quelque tems par la mort du Maréchal de Thémines. Depuis ce tems-là, on appella Richelieu, le Cardinal-Duc, comme on appelloit le Comte d'Olivarès premier Ministre d'Espagne, le Comte-Duc. Les Chambres du Parlement se disputerent l'honneur de recevoir ce Prélat en qualité de Duc & Pair. Enfin il fut

décidé qu'il seroit reçu par la Grand'-Chambre & celle de l'Edit & de la Tournelle Assemblées. Le 4 Septembre, Richelieu accompagné du Prince de Condé, des Ducs de Montmorenci, de Chevreuse, de Montbazon, de Retz, de Ventadour & de Créqui, de trois Maréchaux de France & de plusieurs autres personnes de la premiere qualité, alla prêter le serment ordinaire au Parlement.

Peu de jours après, le Prince de Condé alla tenir les Etats de Bretagne, & quoiqu'il parût alors moins content du Cardinal, il fit cependant un grand éloge des belles qualités de ce Prélat. Il est nécessaire de rapporter ici les propres termes dont il se servit, pour faire voir jusqu'à quel point le Prince de Condé étoit reconnoissant des services qu'il avoit reçus de Richelieu.

Vittorio Siri.

« Parmi le nombre infini des obliga-
» tions que vous avez au Roi, dit-il,...
» Vous lui en avez une recente plus
» grande, de vous avoir donné M. le
» Cardinal de Richelieu pour Gouver-
» neur, auquel la Doctrine & les bon-
» nes mœurs acquirent en sa jeunesse

» un Evêché ; ses mérites ; le Cha-
» peau de Cardinal ; ses services & sa
» capacité, l'emploi dans les affaires ;
» sa valeur, la Généralité de plusieurs
» armées ; sa fidélité & son amour
» envers la personne du Roi, l'af-
» fection cordiale de Sa Majesté ; &
» pour marques d'icelle, les Charges
» & Gouvernemens qu'il tient de sa
» main. Desquelles choses, bien que
» grandes & considérables, nous pou-
» vons dire qu'elles ne sont encore que
» la moindre partie des récompen-
» ses qu'il mérite justement, pour
» avoir, &c. »

Il est vrai que le Cardinal de Richelieu avoit rendu dèslors les plus grands services à l'Etat, & que ce Ministre jaloux de l'autorité Royale, la rendoit chaque jour plus formidable ; mais cette conduite favorable à son Maître, lui donnoit pour ennemis, tous ceux dont l'autorité ne subsistoit qu'aux dépens de la souveraine puissance, qu'ils tentoient chaque jour d'affoiblir.

Le Duc de Guiſe étoit de ce nombre, depuis long-tems ce Seigneur étoit en diſpute au ſujet de la Charge d'Amiral du Levant, qu'il poſſedoit, & que Richelieu diſoit lui appartenir, comme Grand-Maître de la navigation & du commerce de France. Le Duc de Guiſe offroit de l'échanger contre quelqu'autre Charge; mais Richelieu qui le ſoupçonnoit de peu d'attachement au ſervice du Roi, étoit bien aiſe de trouver cette occaſion de le laiſſer ſans emploi.

Cependant cette affaire n'eût d'abord d'autres ſuites; mais le Cardinal ayant appris que le Duc de Guiſe envoyoit ſecrettement de l'argent à la Reine mere, & qu'il entretenoit des correſpondances avec les ennemis de l'Etat, il lui fit donner ordre de venir rendre compte de ſa conduite. On accuſoit le Duc d'entretenir des intelligences ſecrettes avec les Eſpagnols; que le Duc de Feria avoit reçû ordre d'envoyer à Barcelone 2000 Italiens & 500 Eſpagnols, pour

les envoyer par mer en Provence. Mais le Duc de Guise, craignant que le Roi, prévenu contre lui, ne refusât d'écouter aucune justification, ne jugea pas à propos de se remettre à la discrétion de Sa M. qui trouvoit coupables, disoit-il, tous ceux qui déplaisoient au Cardinal, & il se retira à Florence. Après son départ, Richelieu fut revêtu de la Charge d'Amiral du Levant, & le Maréchal de Vitri, obtint en même tems le Gouvernement de Provence, qu'on ôta encore au Duc de Guise, accusé d'entretenir toujours des correspondances criminelles avec les Espagnols, qui devoient à sa sollicitation faire une descente dans les l'Isles d'Olieres. En vain ce Prince essaya de se justifier : on lui manda que s'il étoit innocent, il ne devoit pas hésiter à se remettre entre les mains du Roi; mais il n'osa pas s'y fier.

Jusqu'alors on avoit négligé de faire exécuter les Déclarations données contre ceux qui étoient dans le parti de la Reine mere & de Monsieur. Le

Parlement, zélé défenseur des Loix & des formalités, avoit jugé à propos de traîner en longueur une affaire, de laquelle dépendoit en quelque sorte le destin de l'héritier présomptif de la Couronne : le Roi fit donc établir une Chambre de Justice, pour procéder contre les Partisans de Marie de Médicis & du Duc d'Orléans. Le Parlement refusa d'abord de vérifier la Déclaration, concernant l'établissement de cette nouvelle Chambre, à moins que ceux qui la composeroient ne fussent tous pris de son corps ; & ensuite il se contenta de demander, que le Substitut & le Greffier fussent de sa Compagnie. Mais le Roi refusant de répondre à leurs désirs, fit établir cette Chambre à l'Arsenal, par des Lettres Patentes du vingt-trois Septembre. Elle fut composée de deux Conseillers d'Etat, de six Maîtres des Requêtes, & d'autant de Conseillers du Grand Conseil. Depuis, le Roi en établit encore une autre, pour servir la Cour, sous le nom de Chambre du Domaine, sans y

mettre aucun des membres du Parlement.

Pour prévenir les abus, que ces procédures extraordinaires pourroient causer, les Chambres du Parlement Assemblées résolurent de faire à ce sujet des remontrances au Roi; & en attendant *, elles défendirent aux Commissaires de travailler à leurs Commissions, & ordonnerent au Chevalier du Guet, de faire exécuter les Jugemens de la Compagnie. Elles s'assemblerent encore le 10 & le 12 Décembre, & rendirent un Arrêt conforme à cette résolution; mais le Roi le fit casser par un Arrêt du Conseil, & ordonna que tous ceux qui avoient assisté à la Délibération, eussent à se rendre à la Cour dans la quinzaine.

Le parti de la Reine mere & de Monsieur étoit extrêmement foible, parce qu'ils manquoient d'amis & d'argent. Les rigueurs qu'on avoit exercées contre ceux qui les avoient suivis, retinrent bien des gens, qui se seroient déclarés pour eux, & la Reine ne pouvoit trouver de l'argent sur ses pierreries, parce qu'on craignoit que

* A la fin de Décembre.

le Roi ne les redemandât comme appartenant à la Couronne.

Le Duc d'Orléans se retire à Nanci.

En sortant de France, le Duc d'Orléans s'étoit retiré à Nanci, où il avoit épousé la Princesse Marguerite, seconde sœur du Duc de Lorraine; ce qui s'étoit fait si secretement, que les Domestiques même de Monsieur n'en avoient rien sçû; & après ce mariage, le Duc avoit levé quelques troupes pour fortifier le parti de son beau-frere. Ces levées servirent de prétexte au Cardinal, qui voulant réduire Monsieur à dépendre entierement de lui, ne pouvoit souffrir qu'on lui donnât du secours: il fit donc déclarer la guerre au Duc de Lorraine, pour lequel il avoit une haine secrete depuis long-tems. Le Roi envoya une armée en Lorraine, sous la conduite des Maréchaux de la Force & de Schomberg, ausquels il donna ordre de prendre diverses Places, qui dépendoient des Evêchés de Metz, Toul & Verdun.

1632. Cette armée s'empara en peu de tems des Places sur lesquelles le Roi avoit des prétentions, & ce Prince se rendit à Metz avec le Cardinal. Le Duc de Lorraine n'étant point en état de résister, vint leur demander la paix

& fut très-bien reçû en apparence. Après quelques négociations, il conclut un traité, qui fut signé à Vic le 6 de Janvier suivant. Le Duc promettoit de se détacher de toutes intelligences, ligues ou associations, qu'il put avoir avec quelque Prince ou Etat que ce fût, au préjudice de Sa Majesté & des Pays qui étoient sous son obéïssance; comme aussi de chasser de ses Etats tous les ennemis du Roi (c'est-à-dire, la Reine mere & le Duc d'Orléans, comme l'expliquoit un Article secret) & tous ceux de ses Sujets qui étoient sortis de son Royaume contre son gré, & de leur refuser à l'avenir toutes sortes de passage & de retraite. Ce traité obligea le Duc d'Orléans de se séparer de sa nouvelle épouse, & d'aller joindre la Reine mere dans les Pays-Bas, où l'Archiduchesse Isabelle lui avoit offert un azile.

Il y avoit quelques années que plusieurs Princes Protestans d'Allemagne & du Nord avoient formé une ligue, pour s'opposer à la trop grande puissance de la Maison d'Autriche; & le Cardinal, qui depuis son entrée dans le Ministere, avoit formé le dessein d'abaisser cette Maison, avoit exacte-

ment entretenu commerce avec eux. En 1630, Loüis envoya le Baron de Charnacé, à Gustave Adolphe Roi de Suéde, pour lui proposer de faire une ligue entre les deux Couronnes; & le Cardinal lui ayant écrit à ce sujet, en reçut une réponse * très-obligeante. Ce Prince entra en Allemagne, & arrêta tout court par ses victoires les grands progrès de la Maison d'Autriche; ce que toutes les négociations & les intrigues du Cardinal n'avoient pû faire: il est vrai qu'il en coûta à la France 500 mille écus par an, qu'elle s'obligea de payer aux Suédois, à condition qu'ils attaqueroient l'Empereur; mais sans cette diversion, il auroit été presqu'impossible de résister aux forces réunies de la Maison d'Autriche.

Affaire de Gustave.

Après le traité de Vic, le Roi fit marcher son armée sur les Frontieres d'Allemagne, feignant de vouloir en cela favoriser Gustave Adolphe; mais il étoit trop jaloux de la gloire que ce Guerrier s'étoit acquise, pour lui procurer de nouveaux avantages; & d'ailleurs on craignoit que par ses victoires

* Histoire du Ministere du Cardinal de Richelieu.

continuelles, il ne détruisît entierement la ligue Catholique. On crut que le Roi s'approchoit de l'armée Suédoise, pour avoir une entrevûë avec le Roi de Suéde. Ce Prince qui avoit coutume d'entrer lui-même dans les négociations, souhaitoit d'avoir une conférence avec Loüis XIII. qui de son côté avoit témoigné beaucoup d'envie de voir un Prince si fameux par ses victoires, & qui tenoit alors tous les yeux de l'Europe attachés sur sa personne. Mais Loüis XIII. étoit trop bien conseillé, pour s'exposer à une entrevûë, dont toute la gloire seroit demeurée à Gustave. La comparaison que le monde auroit fait des deux Monarques, ne pouvoit être avantageuse à Loüis. Gustave tout brillant de gloire auroit sans doute éclypsé ce Prince; quoique doüé d'une grande bravoure & aimant la guerre, Loüis XIII. ne s'étoit point trouvé dans des occurrences, capables de lui donner comme à Gustave le nom fastueux de Conquérant.

Cependant les Electeurs Ecclésiastiques & le Duc de Baviere, réclamoient la protection de la France contre les progrès du Roi de Suéde.

Gustave, Vainqueur de la Poméranie entiere, & qui avoit envahi tout ce qui étoit à sa bienséance dans les Etats voisins, s'approchoit rapidement de la source du Rhin & des Alpes, comme si après avoir soumis l'Allemagne, il avoit eu dessein de subjuguer l'Italie, à l'exemple de ses Ancêtres, & de renverser le siége du premier ennemi de la Religion Protestante, que ce Prince protégeoit & qu'il professoit lui-même.

Le Roi sensible aux clameurs des Electeurs menacés, feint de vouloir s'aboucher avec Gustave; ce Prince le désiroit avec ardeur, accoutumé à négocier par lui-même; il auroit été bien aise de se montrer à toute l'Europe, traitant d'égal avec un Roi de France, dont les Prédécesseurs avoient de tout tems regardé les Rois de Suéde, comme des Souverains du second ordre. Gustave loin de vouloir être sur ce pié, se plaignit avec beaucoup de hauteur, de ce que Charnassé Ambassadeur de France, en comparant la Majesté de son Maître avec celle du Monarque Suédois, avoit dit, *qu'on trouvoit de la pourpre à divers prix*, & que celle de Gustave étoit à bon marché.

Le Roi voulant à la fois ménager sa délicatesse, & satisfaire les Princes de la Ligue Catholique en Allemagne, feignit d'être incommodé, & fit proposer à Gustave de voir le Cardinal de Richelieu. Le fier Suédois le refusa, & répondit qu'il ne vouloit traiter qu'avec son égal; ce qui choqua tellement Richelieu, que ce Prélat se montra moins éloigné d'entrer en accommodement avec la Maison d'Autriche, ennemie mortelle du Roi de Suéde.

Outre la Reine mere & Monsieur, le Cardinal avoit pour ennemis la plûpart des Grands du Royaume, & presque toutes les Puissances voisines, ausquelles ce Ministre s'étoit rendu redoutable. Il ne doutoit point qu'on ne cherchât à nuire à sa fortune, ce qui l'avoit fait songer à se procurer le Gouvernement de quelques Places fortes, où il pût faire tête à ses ennemis, en cas que le Roi vînt à mourir; mais ces suretés ne lui parurent pas encore assez grandes: pour se mettre à couvert de tout événement, il fit proposer, dit-on, au Comte de Soissons, Prince haut & entreprenant, & qui seul de tous les Princes du Sang, n'avoit ja-

mais plié sous l'autorité du Ministre; d'épouser sa niéce Madame de Combalet; & au moyen de ce mariage, il croît se trouver en état de balancer la puissance de ses ennemis.

Le Comte de Soissons, étant dans le dessein d'augmenter sa fortune, ne balança point à accepter un parti avec lequel on lui offroit de si grands avantages; mais il vouloit que le Roi déclarât par écrit, qu'il souhaitoit ce mariage comme avantageux à l'Etat, & qu'ainsi il lui commandât d'épouser la niéce du Cardinal. Ce Prélat, à qui le Roi ne pouvoit rien refuser, se promettoit d'obtenir facilement cette nouvelle grace; mais Loüis XIII. ayant témoigné que ce mariage ne lui plaisoit point, Richelieu parut n'y plus penser, & le bruit courut que Madame de Combalet alloit se mettre dans un Cloître.

Le Prince de Condé mécontent.

Le Prince de Condé, quoiqu'étroitement lié avec le Ministre; mécontent de ce qu'on proposoit de marier sa niéce au Comte de Soissons, dont il étoit ennemi, au lieu d'aller tenir les Etats de Bourgogne, se retira à Bruges. L'on craignit à la Cour qu'il n'allat grossir le parti des mé-

contens ; & pour l'empêcher d'avoir quelque communication avec ses Gouvernemens de Berry & de Bourgogne, on fit avancer des troupes sur la Loire pour en garder les passages ; mais ces précautions furent inutiles : le Prince demeura tranquille dans sa retraite.

Procès de Marillac.

Cependant, on travailloit assidûment au Procès du Maréchal de Marillac, accusé de Péculat, par quelques témoins que ce Seigneur recusoit, comme ayant, disoit-il, été subornés par ses ennemis. Les Gardes, ausquels le Maréchal de Schomberg l'avoit consigné, après l'avoir fait arrêter en Piémont, le conduisirent au Château de Sainte Menehoult, d'où on le transfera à la Citadelle de Verdun, Forteresse que ce Maréchal avoit fait réparer lui-même dans le tems de son séjour en Champagne, où ses services avoient été si utiles au Roi.

Depuis quelque tems on se servoit communement de Commissaires pour juger ceux que la Cour croyoit coupables. En conséquence de cette conduite, on revoqua la Chambre de Justice, à qui le jugement du Maré-

chal de Marillac avoit été renvoyé ; & le croyant peu en sureté, dans un Pays où il avoit autrefois commandé, on le fit venir à Pontoise, & ensuite à Ruel, Château de plaisance du Cardinal de Richelieu ; Marillac tira de ce nouveau séjour, & du changement de ses Juges, les plus tristes présages. La Reine mere sa protectrice, se trouvant alors sans crédit, son frere étant éloigné de la Cour, que pouvoit-il espérer contre les efforts de ses ennemis ? Le Tribunal formé pour juger Marillac, fut de vingt-quatre Juges. Château-Neuf, Garde des Sceaux, qui avoit succédé à Marillac en cette dignité, fut nommé Président des Juges de son frere ; il eut pour Collégues du Châtelet & quelques-autres, comme lui, ennemis personnels des Marillacs.

Le Maréchal voulut recuser la Chambre en général, & divers Commissaires en particulier, pour des raisons très-fortes, comme d'une inimitié publique & déclarée depuis longtems ; mais le Conseil jugea sa protestation nulle ; & il ne fut admis à donner des moyens de recusation que

contre un ſeul. Pour engager les Juges à le condamner à mort, le Procureur du Roi citoit une ancienne Loi, qui portoit que le crime de Péculat commis par quelque perſonne que ce fût, ſeroit puni par *la confiſcation de corps & de biens*. On fut long-tems occupé à chercher l'original de cette Loi, & enfin Bullion le trouva; mais les Juges ne convenoient pas entre eux de la véritable ſignification des termes dans leſquels cette Loi étoit énoncée, la plus grande partie prétendoit que par *confiſcation de corps*, on entendoit la priſon, ou la mort civile; & quelques autres entendoient par ces mêmes termes la mort naturelle.

A force de feüilleter les vieux Regiſtres, & les anciens Livres de Juriſprudence Françoiſe, ils trouverent que par ces mots, on entendoit ou la mort ou le baniſſement perpétuel. Alors les amis de Marillac repréſenterent que dans les matieres criminelles, lorſqu'une Loi à deux acceptions, il étoit de regle de prendre la moins rigoureuſe; que d'ailleurs les Officiers de guerre commettoient preſque tous les

mêmes désordres, dont le Maréchal étoit accusé, & qu'on ne les regardoit pas comme un véritable péculat, parce qu'il étoit difficile de faire autrement : & que si on avoit voulu exécuter à la rigueur la Loi que je viens de rapporter, il auroit fallu faire mourir toutes les troupes que le Roi avoit sur pied, tant Officiers que Soldats. Ces raisons sembloient assez fortes pour faire absoudre Marillac, ses amis en espéroient beaucoup ; mais les Commissaires crurent qu'une Ordonnance * faite pour reprimer la licence des Officiers & des Soldats, vouloit être exécutée à la rigueur, dans un tems ou les Gens de guerre sembloient braver toutes les Loix. Mais en le supposant même coupable des crimes que lui imputoient des témoins qu'il prétendoit subornés, on ne peut excuser ses Juges, que le Cardinal lui-même accusa dans la suite d'ignorance & de passion.

Cependant ils se préparerent à pro-

* Ordonnance de Blois, qui fait défenses sous peine de mort, généralement à tous Officiers & Soldats, de prendre de l'argent, pour ne pas loger dans les Villages ou autres lieux qu'on leur a marqués.

noncer le jugement de Marillac, & manderent le Maréchal. Un Officier chargé de garder ce Seigneur, rendit justice à sa fermeté, & dit qu'il défioit ses plus cruels ennemis de le convaincre d'aucune sorte de crimes envers le Roi, il repétoit souvent qu'il se reposoit sur son innocence. Mais quel fut son étonnement & sa douleur, lorsqu'il lût sa condamnation sur le visage de ses Juges?

Dèslors l'infortuné Maréchal jugea qu'il n'y avoit plus rien à espérer, & qu'il devoit se préparer à porter sa tête sur un échaffaux. Son visage changea de telle sorte, qu'il n'étoit plus reconnoissable; la mort étoit peinte sur son front & dans ses yeux: non qu'il la craignit; mais son esprit étoit trop occupé de l'injustice qu'on lui faisoit, pour qu'il n'y parût pas dans tous ses mouvemens; ses forces diminuerent tout à coup; & marchant appuyé sur l'Officier qui le gardoit: *Ah*, s'écrioit-il, *où est le Dieu de vérité qui connoît mon innocence? Seigneur, où est la Providence? où est la Justice? Venez mon Dieu à mon secours.*

Marillac persistant toujours à recuser ses Juges, sembla recouvrer toute sa fermeté à la vûë de ces Magistrats. « Monsieur le Garde des Sceaux ! » dit-il à Château-Neuf, je connois » votre habileté & votre mérite, » autant que personne du monde ; » je respecte votre naissance ; & je » puis me vanter d'avoir eu des liai- » sons particulieres avec quelques- » uns de vos proches parens. Par- » donnez-moi la liberté que je prends » de vous dire, que nonobstant la » droiture & l'intégrité dont vous » vous picqués, ce choix affecté des » Juges, ces Procédures irrégulieres » & innouyes, &c. donneroient à » l'homme du monde le plus irrépro- » chable sujet de craindre, qu'il n'y » ait ici de la contrainte & de la vio- » lence dans les opinions. * Et vous » Monsieur de Bullion, vous n'igno- » rés pas, qu'outre ce qui est allégué » dans mes Requêtes de recusation, » j'aurois encore plusieurs choses à » vous reprocher. Mais à quoi me

* Observations sur la vie & condamnation du Marêchal de Marillac.

serviroit

» serviroit ce vain effort contre la
» puissante & artificieuse cabale de
» mes ennemis? Quoiqu'il arrive, je
» ne puis dissimuler que je vois avec
» horreur un certain homme assis dans
» cette Compagnie. * La postérité le
» croira-t'elle, Messieurs, que l'Au-
» teur de cette Prose, où la Religion
» est tournée en ridicule, où l'on in-
» sulte aux cendres d'un Prélat plus
» éminent par sa Sainteté, que par sa
» dignité (le Cardinal de Bérulle) où M.
» de Marillac mon frere est impudem-
» ment calomnié ; où je suis mis au
» rang des brigands & des pendarts
» . . . . je parle de vous . . . . ajouta
» le Maréchal. Grand Dieu ! si pour
» le dernier comble de l'oppression
» que je souffre, il faut encore qu'un
» tel homme soit mon Juge, usez du
» pouvoir souverain que vous avez
» sur le cœur des hommes. Faites que
» celui-ci soit aussi modéré sur le Tri-
» bunal, qu'il a été furieux en d'au-
» tres occasions. »

Marillac dit encore, qu'il étoit

* Relation véritable de ce qui s'est passé au Procès.

exactement informé de la subornation des témoins par les Emissaires de ses ennemis ; des ménaces qui avoient été faites pour intimider ceux qui vouloient rendre justice à la vérité ; de l'altération & du déguisement de leurs dépositions ; de l'enlevement de ses papiers, sans compte & sans inventaire ; de la soustraction de ceux qui pouvoient servir à sa défense & surtout des Lettres du Roi.

Le Maréchal ajouta à tous ces faits le recit de plusieurs autres injustices criantes, dont il disoit avoir été le triste objet : « Je ne songe plus, dit-» il, d'un air pénetré, à défendre ma » vie ; elle doit être à charge en l'é-» tat où je suis. Je l'ai si souvent ex-» posée aux yeux de mon Roi, que » je ne dois pas être soupçonné de » craindre la mort. Je pense unique-» ment à mettre mon honneur & ma » réputation à couvert. » Marillac insista encore sur ce qu'étant Gentilhomme & du ressort de Paris, on le renvoyât à ses Juges naturels ; mais il fut débouté de sa demande, on fit entendre au Roi que l'intention du Maréchal, n'étoit que de

gagner du tems, & que le Maréchal de Marillac n'usoit de ces chicaneries, que dans l'espérance de se voir délivré par le moyen des troubles, que la Reine mere & Monsieur se préparoient à exciter dans le Royaume.

Enfin le huit Mai, la Chambre établie pour le Procès de Marillac, s'assembla pour prononcer son Jugement. Dix des Juges opinerent, ou à l'absolution, ou à des peines si légeres, qu'elles supposoient une décharge en faveur de l'accusé; mais treize le condamnerent à mort, ensorte que selon la forme, il ne fut condamné que d'une voix. Alors, Château-Neuf prononça l'Arrêt de mort, & l'envoya annoncer au Roi. 1632.

Les parens du Maréchal allerent ensemble supplier le Premier Ministre d'intercéder en sa faveur. Ils sçavoient bien que ce Prélat n'avoit pas lieu d'être content de Marillac, qui l'avoit trahi auprès du Duc d'Orléans; aussi se contenta-t'il de les plaindre & de les renvoyer au Roi; ils allerent aussi-tôt se jetter aux pieds de ce Prince, qui leur dit qu'il verroit ce qu'il auroit à faire,

& leur ordonna de se retirer. Le lendemain ils retournerent chez le Ministre. Ils lui rendirent compte de la réponse que Loüis leur avoit faite, & il leur conseilla d'obéir au Roi, sans vouloir se mêler davantage de cette affaire. Tous ceux qui avoient sollicité jusque-là en faveur du Maréchal, comprenant qu'il étoit inutile de demander sa grace, ne firent plus aucune démarche. Marillac fut exécuté en Place de Gréve le dix du mois, en protestant de son innocence.

Le Cardinal de Richelieu n'ignoroit pas que cet infortuné Seigneur avoit commis plusieurs fautes dans l'exercice des differens emplois dont il s'étoit trouvé chargé ; mais il n'avoit pas crû qu'il y eut de quoi condamner Marillac. Aussi marqua-t'il une grande surprise lorsqu'il apprit sa condamnation ; & étant venus lui rendre compte de la Sentence qu'ils venoient de prononcer, il ne pût s'empêcher de leur dire : « Qu'il falloit avoüer que Dieu donnoit aux » Juges des lumieres qu'il ne donnoit pas aux autres hommes, puisqu'ils avoient pû trouver de quoi

» condamner à mort le Maréchal de
» Marillac. »

Lorsque cet infortuné se vit condamné à la mort, il témoigna une résignation parfaite aux décrets de la Providence. En passant devant le Palais Cardinal pour aller à la Gréve : « Voilà, dit-il, une Maison où l'on » m'a promis bien des choses, qu'on » ne me tient pas aujourd'hui. » On lui lût pour la premiere fois sa Sentence à l'Hôtel de Ville ; lorsqu'il entendit qu'on l'accusoit entr'autres choses de concussion & de péculat : « Cela est faux, s'écria-t'il, je ne fis » jamais rien de pareil ; un homme » de ma qualité accusé de Péculat ! » Péculat, bon Dieu ! bon Dieu, » Péculat ! »

Le Maréchal demanda ensuite, qu'en faveur de sa naissance & du rang qu'il avoit tenu dans l'Etat, on ne le liât point ; mais on lui refusa cette grace. « Quand je me considé» re en cet état, dit-il, avec un sou» ris d'indignation, après qu'on lui » eut lié les mains, je me fais pres» que pitié à moi-même. Je ne sçai si » je ne fais point aussi un peu pitié » aux autres ? Monsieur le Chevalier

» du Guet, n'êtes vous point touché » de quelque sentiment de compas- » sion? » J'ai un extrême regret de vous voir en cet état, repliqua le Chevalier du Guet : *Ayez en regret pour le Roi, & non pour moi*, reprit le Maréchal. Enfin, ce Seigneur mourut par les mains du Bourreau, pénetré, disoit-il, de l'injustice qu'on lui faisoit, & appellant le Ciel & la terre à témoins de son innocence.

Guerre contre le Duc de Lorraine.

Le Duc de Lorraine n'avoit conclu le Traité de Vic, que de peur de perdre ses Etats, & jamais il n'avoit eu envie de l'observer exactement. Il avoit même promis à Monsieur de le rompre à la premiere occasion. En effet, il fit bientôt après de nouvelles levées, & travailla à mettre ses Places en état de défense, & Monsieur retourna en Lorraine avec quelques troupes qu'il joignit à celles du Duc.

Pendant ce tems-là, le Roi & le Cardinal étoient en Picardie, & l'on craignoit que le peuple ne se soulevât en faveur des mécontens. Valencé, Gouverneur de Calais, suspect d'intelligence avec la Reine mere & Monsieur, fut relégué dans une de ses

maisons; & l'on donna son Gouvernement à une créature de Richelieu; ensuite le Roi revint à Saint Germain. Une petite fiévre arrêta quelque tems le Ministre en Picardie, mais elle ne l'empêcha pas de prendre soin des affaires; & bientôt après il suivit le Roi en Lorraine, où les Maréchaux de la Force & d'Effiat amenerent une armée de 25 mille hommes. Elle prit d'abord Pont-à-Mousson, sans aucune résistance; ce qui étonna si fort le Duc, que sur le champ il voulut entrer en conférence. Il tâcha de s'excuser sur ce qu'il avoit reçû le Duc d'Orléans dans ses Etats, & offrit de donner au Roi de nouvelles assurances de sa fidélité; mais le Cardinal voulant le mortifier, lui tailla en piéce deux Régimens, & prit encore quelques-unes de ses Places. Après quoi le Roi s'étant avancé à Liverdun, on y conclut bientôt un Traité * où le Duc fut obligé de recevoir la Loi du plus fort. Il promit de remettre au Roi pour quatre ans, les Villes de Stenai, de Jamets & de Clermont, & même de lui vendre cette derniere Place, sur laquelle la Couronne de France

* Le 26 Juin.

avoit des prétentions. Il s'obligea aussi d'exécuter ponctuellement le Traité de Vic ; & au moyen de cela le Roi devoit lui rendre tout ce qu'il avoit conquis dans ses Etats, depuis que l'armée Françoise y étoit entrée.

Gaston à la tête d'une armée.

Peut-être le Cardinal n'auroit-il pas conclu si-tôt ce traité, si le Roi n'avoit pas été obligé de retourner à Paris, pour s'opposer aux entreprises de Monsieur. Ce Prince entra en France par le Bassigni, & se jetta sur la Bourgogne à la tête d'environ deux mille chevaux. En même tems il publia un Manifeste, où il prenoit le titre de Lieutenant Général du Roi, pour redresser les abus, & reprimer les violens de Richelieu, qu'il traitoit de tyran, d'usurpateur, d'ennemi du Roi & de la Maison Royale ; & il déclaroit qu'il n'avoit pris les armes que pour ouvrir les yeux à Sa Majesté, & lui faire toucher au doigt, que son Ministre la trompoit. Il passa ensuite à Dijon, dont il brûla un Fauxbourg, parce que cette Ville refusa de fournir des vivres à son armée ; de-là il alla en Auvergne, où il leva trois mille Fantassins, sans y faire aucun ravage.

Au mois d'Août le Roi se rendit au

Parlement pour y faire vérifier une nouvelle Déclaration contre son frere. Il y déclaroit rebelles & criminels de leze-Majesté, ceux qui l'assisteroient ou se joindroient à lui, & ordonnoit de procéder contre eux, selon la rigueur des Ordonnances. A l'égard du Duc d'Orléans lui-même, il lui accordoit le terme de six Semaines pour rentrer dans son devoir. Cependant on avoit fait avancer contre lui deux corps d'armée, sous le commandement de la Force & de Schomberg, qui s'étoient avancés de deux côtés, pour tacher d'enfermer entre eux les troupes de ce Prince; mais comme il étoit dangereux pour des sujets, d'attaquer l'héritier présomptif de la Couronne, sans être autorisés par la présence du Roi, ce Prince résolut d'aller commander l'armée en personne.

Le Duc d'Orléans n'étoit point en état de résister à l'armée Royale; de toutes les Provinces qu'il avoit traversées, aucune n'avoit voulu se déclarer pour lui, & il n'y avoit que le Duc de Montmorenci qui soutînt son parti. Quoique ce Seigneur eût de grands sujets de se plaindre du Car-

dinal, qui non content de l'avoir trompé plusieurs fois, avoit traversé tous ses desseins, il avoit toujours été attaché aux intérêts de ce Prélat, & lui avoit même rendu de grands services; mais ennuyé de vivre sous l'autorité d'un Ministre, qui ne regardoit comme ses amis, que ceux qui vouloient être ses esclaves, il céda enfin aux importunités de Marie des Ursins son épouse, qui le sollicitoit sans cesse de faire quelque effort en faveur de la Reine mere, dont elle étoit parente, & il promit à Monsieur de l'aider autant qu'il lui seroit possible.

Dèslors il avoit cherché divers prétextes, pour lever quelques troupes sans donner de l'ombrage à la Cour; mais dès que le Duc d'Orléans fut entré en France, il se déclara ouvertement, & engagea les Etats de Languedoc, dont il étoit Gouverneur, à prendre hautement le parti de ce Prince. Il y avoit long-tems que le Duc de Montmorenci étoit fort mécontent du Cardinal; celui-ci ne cherchant qu'à diminuer le crédit du seul Seigneur du Royaume en état de lui donner encore de l'ombrage. Ce n'est pas que Richelieu n'affectât de se souvenir des servi-

ces que lui avoit rendu Montmorenci dans le tems de ses traverses ; mais il est presque toujours dangéreux d'être au-dessus des récompenses. Le Roi étant dans la résolution de tenir supprimée la Charge de Connétable, il ne restoit aucune dignité dans le Royaume, qui ne fut au-dessous du Duc de Montmorenci. * Le Cardinal de Richelieu commença dit-on à s'éloigner de ce Seigneur, parce qu'il se trouvoit dans l'impossibilité de lui faire du bien ; mais il est vrai de dire que Montmorenci manifesta avec trop d'aigreur, le chagrin de ne pouvoir être Connétable : on pardonne rarement à ceux qui nous enlevent nos espérances ; & Montmorenci, quoique rempli de bonnes qualités, n'en n'avoit pas moins d'ambition ; il se récria donc contre le Cardinal, qui s'opposoit, disoit-il, à son élévation, il ne considéra point la raison d'Etat, qui justifioit le Ministre, & se déclara son ennemi.

Richelieu lui fit en vain des avances, il les regarda comme suspectes, & continua d'agir suivant sa préven-

* Vie de la Duchesse de Montmorenci.

tion. Le Ministre se picqua à son tour ; le Roi même se tint offensé de cette conduite ; mais ce Monarque aimoit le Duc, & il voulut lui donner lieu de s'expliquer, en témoignant un peu de froideur ; elle confirma au contraire les soupçons de Montmorenci ; une affaire facheuse lui étant survenuë avec le Duc de Chevreuse, Prince de la Maison de Lorraine, il sortit de la Cour & se retira dans sa belle Maison de Chantilli, ancien azile de ses glorieux Ancêtres, & que quelques-uns d'entr'eux avoient déja rendu témoin du ressentiment & de la douleur, que leur causoit l'injustice des Rois, & la persécution dès Ministres. Le Duc de Montmorenci se rappellant leurs travaux, & les comparant aux récompenses qu'ils en avoient reçûës, crût devoir prendre la résolution de terminer les siens, & de ne plus exposer aux hazards de la guerre & aux caprices de la Cour, une vie que tout concouroit à rendre heureuse. Flatté par la premiere idée de ce beau projet, le Duc cherche la solitude, il se promene seul dans ses Jardins ; & s'il se joint à quelques amis

affidés ; il leur fait remarquer d'un air de complaisance, les agrémens de son séjour. Montmorenci augmente ses Bâtimens, ajoute de nouvelles beautés à celles qu'il y trouve, & n'épargne rien pour l'ornement d'un lieu, où il se propose de passer & de finir sa vie. Malheureusement il étoit de son devoir de faire un voyage en Languedoc. C'étoit-là où la fortune l'attendoit ; tout détaché qu'il paroît des faveurs de la Cour, il se plaint cependant du refus que lui fait le Cardinal, de certaines choses qu'il lui demande pour l'avantage de sa Province. « Les Ministres *, dit le Duc en » se plaignant, ne me sont pas favo» rables. Je ne reviendrai point à la » Cour. Tout ce qui me regarde en » particulier, je le remets entre les » mains de Dieu. » Cette résignation étoit le reste des bons desseins qu'il avoit formés durant sa retraite. Il crut devoir soutenir avec fermeté les privileges de sa Province, persuadé que l'on sert le Roi en satisfaisant les peuples, il se plaignit de ce qu'on n'avoit aucun égards à ses plus justes re-

* Hist. du Duc de Montmorenci.

présentations, que l'on differoit sous divers prétexte de le contenter sur aucun point, à dessein, disoit-il, de lasser sa patience, & de lui enlever le cœur des peuples dont il avoit le Gouvernement.

Mécontentement du Duc de Montmorenci.

Le dépit de se voir ainsi traité, fit tenir au Duc des discours, qui furent exactement rapportés à Richelieu & au Duc d'Orléans. Ils donnerent de la crainte au premier, & de l'espérance à Gaston. Par son ordre, d'Elbéne, Evêque d'Albi, voit Montmorenci, & lui parle du Duc d'Orléans; le Prélat tâche de le rendre sensible au malheur de la Mere & du Frere unique de son Roi, qui se trouvoient alors l'un & l'autre éloignés de leurs Maisons & de la France. En se déclarant pour ces illustres malheureux, c'est selon d'Elbéne, servir le Roi & la Patrie, ménacés l'un & l'autre de ne joüir d'aucun repos, tant que l'héritier présomptif de la Couronne sera entre les mains des Etrangers. Montmorenci ne se rendit point à cette premiere tentative qu'on fit pour le gagner, & d'Elbéne le quitta, persuadé que ce Seigneur balanceroit

long-tems entre les propositions qu'on lui faisoit, & l'amour de son devoir.

Montmorenci particulierement attaché à Gaston, & ressentant pour lui cette affection naturelle à tous les bons François pour le sang de leurs Rois, souhaitoit avec ardeur de le revoir à la Cour de Loüis, occuper le rang dû à sa naissance, & mettre fin par-là aux troubles qui ménaçoient le Roïaume. D'un autre côté la Duchesse son épouse lui parloit chaque jour des malheurs de Marie de Médicis, & de la douleur que devoit éprouver une mere tendre, en se voyant séparée, peut-être pour toujours, d'un fils qu'elle chérissoit, & la cause innocente des traverses d'un autre, pour qui elle ne ressentoit pas moins de tendresse.

La Duchesse de Montmorenci, comme je l'ai déja dit, étoit parente de la Reine mere; mais les liens du sang n'étoient pas ce qui la détermino ient le plus à parler en faveur d'une Princesse infortunée. Cette Dame qui a été regardée avec raison, comme le prodige de son siécle, avoit surtout Portrait de la Duchesse de Montmorenci.

une ame tendre & compatissante ; on l'avoit vûë s'intéresser souvent à de moindres malheurs. L'idée de sçavoir chez les Etrangers la Veuve de Henri le Grand, la mere d'un Roi de France, des Reines d'Espagne & d'Angleterre, la touchoit quelquefois jusqu'aux larmes. A une grande beauté *, elle joignoit la douceur, la modestie, une extrême politesse, avec toutes les qualités qu'on acquiert à la Cour, sans avoir contracté aucun des défauts qui y regnent ; exacte dans ses devoirs, prudente dans ses démarches, circonspecte dans ses discours, affable, prévenante, serieuse sans froideur. Sa présence inspiroit à la fois de la confiance & du respect: son éminente piété ne la rendoit ni sombre, ni austére dans le Public ; la serenité regnoit sur son front, & une joye douce brilloit dans ses yeux ; signes certains du calme de l'esprit, & de l'innocence des mœurs. Elle parloit peu, mais toujours avec beaucoup de sens, de jugement & de vérité. Tant de rares qualités lui avoient assuré le cœur du Duc de Montmorenci son mari. Ce Seigneur

* Vie de la Duchesse de Montmorenci.

avoit pour elle une confiance extrême, & l'intérêt qu'elle prenoit à la triste situation de la Reine mere & de Gaston, fut ce qui le détermina le plus à tenter de les en délivrer. En même tems les principaux Habitans du Languedoc lui portent leurs plaintes de l'infraction de leurs priviléges : gagnés par les ennemis de Richelieu, ils se récrierent contre la conduite de ce Ministre à leur égard.

Le Duc crut devoir saisir cette occasion pour faire en leur faveur de nouvelle instances à la Cour. Le Cardinal avoit pénétré ses vûës depuis long-tems. Un Ministre moins ferme auroit sans doute travaillé à regagner un Seigneur de la réputation de Montmorenci; mais ce ne pouvoit être qu'aux dépens de l'autorité Royale, dont le Ministre s'étoit montré jusque-là si jaloux, qu'il avoit souvent exposé sa fortune & sa vie, pour la conserver dans toute sa splendeur. Il étoit moins que jamais dans la disposition d'y donner atteinte, & ce Ministre, quoique menacé de toutes parts, rejetta les propositions des Habitans du Languedoc & de leur Gou-

verneur. L'Evêque d'Albi revient alors à la charge ; & voyant le Duc de Montmorenci ébranlé par le chagrin que lui donnoit la fermeté du Cardinal, il voulut le déterminer, par les exemples de ceux qui avoient entrepris avec gloire ce qu'on le pressoit d'entreprendre lui-même. Le Duc d'Espernon, lui disoit-il, avoit traversé toute la France avec des troupes, pour enlever la Reine mere à main armée ; & cependant le Roi avoit fait une Déclaration, par laquelle ce Prince reconnoissoit, que le Duc d'Espernon n'avoit rien fait contre son service, ni contre le bien de l'Etat. Ce discours, qui fut appuyé de plusieurs raisons fortes, ébranla le Duc, & le mit sur le bord du précipice, dans lequel cet infortuné Seigneur devoit bientôt tomber.

Le Card. de Ric. veut faire arrêter le Duc de Montmorenci.

Richelieu averti de tout ce qui se passoit, & des sollicitations qu'on fait au Gouverneur du Languedoc contre lui, croit devoir prévenir la révolte qu'il médite, il en rend au Roi un compte exact ; & ce Prince donna ordre, dit-on, au Marquis des Fossés, Gouverneur de Montpellier & à d'Hé-

meri, de l'arrêter prisonnier. Les Jésuites de cette Ville devoient faire joüer à quelques jours de-là une Piéce, dont le sujet étoit le combat de Veillane, où le Duc de Montmorenci s'étoit couvert d'une gloire immortelle. On ne doutoit point que ce Seigneur n'assistât à la représentation d'une Piéce, dont il étoit le principal Héros.

Le Marquis des Fossés, avec d'Hémeri, comploterent de l'arrêter durant le spectacle, & de le conduire à la Citadelle, peu éloignée de la Maison des Jésuites. Tous deux ensemble firent part de leur projet à ceux qu'il étoit nécessaire d'employer pour cette exécution; ils en furent effrayés. Le Duc de Montmorenci, quoique seul, & en quelque sorte désarmé, n'étoit pas homme à se laisser prendre sans résistance; & ce courage qui avoit renversé en plusieurs occasions des escadrons & des bataillons entiers, pouvoit aisément faire tête à une vile troupe de Satellites.

On ne doutoit pas non plus que la Noblesse & le peuple de Montpellier

n'accouruſſent au ſecours d'un Seigneur qu'ils adoroient. D'Hémeri, dit-on, craignant les ſuites de ſon entrepriſe, fit avertir ſecretement le Duc de Montmorenci *, qui ne laiſſa pas de ſe rendre au ſpectacle avec ſa ſuite ordinaire; peu de momens après, le bruit courut dans Montpellier, qu'on en vouloit à la liberté du Gouverneur de la Province. Auſſi-tôt les Officiers du Duc, & tout ce qui ſe trouva de Gentilhommes, coururent aux Jéſuites offrir leurs ſervices à ce Seigneur. Le peuple s'aſſembla de ſon côté, & en peu de momens Montmorenci ſe trouva en état de s'aſſurer du Marquis des Foſſés & d'Hémeri, & de ſe rendre Maître de la Citadelle de Montpellier, dont la garniſon étoit très-foible. Le Duc refuſa d'en venir à aucune violence, ne pouvant croire que le Roi eut effectivement donné ordre de l'arrêter, ni que l'on eut oſé entreprendre, ſans ſon aveu, un coup auſſi hardi. Il ne fut pas long-tems, ſans être perſuadé que l'on en avoit voulu en ef-

* Vie du Duc de Montmorenci.

set s'assurer de sa personne, sans en avoir rien communiqué au Roi. Ses amis lui représenterent alors le péril qu'il couroit, si persistant dans ses scrupules de prendre les armes, il tomboit entre les mains de Richelieu : *Suivez, lui disoit-on, suivez l'exemple de feu M. le Connétable votre pere ; il ne se conserva dans son Gouvernement de Languedoc, qu'en se rendant redoutable* On ajoutoit qu'il ne devoit plus craindre d'être traité de rebelle, puisqu'il ne prendroit les armes que pour se garantir des attentats d'un Ministre ambitieux, qui agissoit à l'insçû de son Roi. Mais il lui suffisoit que Richelieu fût premier Ministre de Loüis, pour qu'il craignît de l'attaquer, quelque sujet qu'il en eût. Ce Seigneur ne pouvoit se résoudre à soüiller la gloire de ses belles actions, par le titre de rebelle, & il sçavoit que le Roi lui-même, aveuglé par son Ministre, ne lui donneroit désormais que ce nom odieux. L'Evêque d'Albi lui remontra que combattant, pour conserver les Privileges de sa Province & sa propre liberté, pour réunir la mere avec le fils, le frere avec le frere, & les délivrer de leur Tyran com-

mun, on ne pouvoit que loüer son entreprise, & le regarder comme le Libérateur de la Patrie : « Retirer l'hé-
» ritier présomptif de la Couronne des
» mains des Etrangers, ajouta d'El-
» béne, n'est ce pas utilement servir
» le Roi & l'Etat ? Le Roi peut être
» prévenu en faveur du Ministre ;
» mais quand mieux informé de la
» droiture de vos intentions, il verra
» que vous pensés uniquement à vous
» opposer aux entreprises d'un Minis-
» tre odieux à la famille Royale & à
» toute la France, ce Prince ne pour-
» ra s'empêcher de vous rendre justi-
» ce. Les gens de bien applaudiront
» à votre projet, & toute la France en
» secondera l'exécution avec plaisir. »

La Duchesse de Montmorenci appuya fortement l'Evêque d'Albi, & enfin le Duc promit de se déclarer pour Monsieur, à condition que ce Prince ne viendroit de Bruxelles en Languedoc, qu'à la fin du mois d'Août, pour avoir le tems de prendre les mésures nécessaires à un bon succès. Dèslors il commença à gagner les Députés des Villes de sa Province; & la meilleure partie de la Noblesse & des Evêques se déclarerent

en sa faveur, les uns par zéle pour leur Patrie, & les autres par attachement pour sa personne. L'Archevêque de Narbonne, ami de Richelieu, ayant découvert les menées de Montmorenci, s'y opposa de tout son pouvoir, & se conduisit en cette occasion avec un courage & une résolution qui lui firent honneur, même parmi ses adversaires. Cependant Soudheilles *, Gentilhomme de Languedoc, particulierement attaché à la personne du Duc de Montmorenci, & envoyé à la Cour de sa part, revient, & se désespére de voir son Maître si fort engagé dans un parti qu'il croit mauvais. Il s'emporte contre l'Evêque d'Albi, & transporté du zéle qui l'anime, Soudheilles menace de chasser ce Prélat à coups de canne de la Maison du Duc de Montmorenci. Ensuite se jettant aux genoux de ce Seigneur, il le conjure de penser sérieusement aux risques de ce qu'il veut entreprendre. Montmorenci paroit touché, & Soudheilles écrit au Cardinal. Celui-ci effrayé du péril qui le ménaçoit, promet tout; mais il étoit aisé de s'apper-

* Mémoires anonymes sur les affaires du Duc d'Orléans.

cevoir qu'il étoit dans la diſpoſition de ne rien tenir, ſi-tôt que l'orage ſeroit paſſé. Plus indigné que jamais contre cette mauvaiſe foi qu'il découvre, « Cher ami, dit-il à Soudheilles, le » dé eſt jetté, il n'y a plus moyen de » s'en dédire. Puiſque vous oubliés » vos véritables intérêts & ceux de » vos amis & de vos ſerviteurs, lui » répondit ce Gentilhomme, conſi- » derés du moins que vous allés per- » dre une Province, que vous avez » toujours particulierement aimée. » Elle ſera en proye à deux ou trois » armées, qui la déſoleront de tous » côtés. Ne craignez-vous point qu'on » ne vous reproche un jour tous les » maux que cette affaire cauſera in- » failliblement au Languedoc? » Le Duc de Montmorenci répondit que l'affaire étant concluë, il n'étoit plus tems de refléchir que ſur les moyens de réüſſir.

Monſieur ſe rend en Languedoc avec une armée.

Le Duc ſe conduiſit en effet à cet égard avec beaucoup de circonſpection & de prudence; mais la précipitation de Monſieur à ſe rendre dans le Languedoc, rompit ſes plus ſages méſures, & il ſe vit dans la néceſſité de faire la guerre deux mois plûtôt qu'il ne

ne l'avoit résolu. Lorsque le Cardinal de Richelieu apprit que Montmorenci s'étoit déclaré ouvertement, & qu'il levoit des troupes, il se recria beaucoup sur l'infidélité d'un homme qui avoit, disoit-il, été son ami. Le Ministre presse le Roi de se rendre en Lorraine, pour contenir ou soumettre le Duc Charle, qui semble se préparer à faire une diversion en faveur du Duc d'Orléans, pendant que ce Prince combattra dans le Languedoc. Ensuite il quitte la Picardie, & se rend dans les Provinces voisines du Gouvernement de Montmorenci, avec une armée que commandoient sous lui les Maréchaux de Schomberg & de la Force. Lorsque ces deux Seigneurs reconnurent qu'on se disposoit à entrer en action, ils témoignerent hautement la répugnance qu'ils avoient à combattre le frere unique de leur Roi, héritier de la Couronne; & le Maréchal de la Force exigea un ordre par écrit du Roi, sur la maniere dont il devoit se conduire dans une guerre, où la vie de son propre frere étoit évidemment exposée. Le Roi répondit, qu'il entendoit qu'on en usât à l'égard du Duc d'Orléans, avec tout

le respect dû à son rang & à sa naissance; & sur ce que les deux Maréchaux lui avoient repliqué, qu'il seroit bien difficile de reconnoître Monsieur dans la fureur d'une mêlée, * Richelieu conseilla au Roi de marcher lui-même contre son frere, afin d'animer par sa présence des gens qui paroissoient incertains & embarassés. Ensorte que le voyage de Loüis fut resolu, & il se prépara pour le départ. La Princesse de Guimené rencontrant le Cardinal dans l'appartement du Roi, & craignant pour le Duc de Montmorenci qu'elle avoit beaucoup aimé; « Monsieur, lui dit-elle, vous allez en » Languedoc; souvenez-vous des » grandes marques d'affection que M. » de Montmorenci vous à données, il » n'y a pas long-tems. Vous ne pouvez les oublier sans ingratitude. » Madame, répondit séchement le » Cardinal, je n'ai pas rompu le premier. » On jugea dèslors que le Duc étoit perdu sans ressource, s'il ne venoit à bout de perdre lui-même Richelieu. En effet, par une Déclaration du Roi datée de Cosne, Montmorenci fut déclaré criminel de leze-Majesté,

* Bernard, Vie de Loüis XIII.

& déchû de tous les priviléges que pouvoient lui donner ses Charges & ses dignités.*

Ce Seigneur avoit remis la Ville d'Albi au Duc d'Orléans, & pendant que ce Prince continuoit sa route, le Comte de Moret, fils naturel de Henri IV. gardoit Albi avec cinq cens chevaux. Monsieur veut entrer dans Narbonne, on lui ferme les portes; pour comble de malheur, Puilaurens & le Duc d'Elbœuf, contestent au Duc de Montmorenci le titre de Lieutenant Général de Monsieur, que celui-ci ne veut point leur céder. Le Duc d'Orléans se vit dans la nécessité de diviser son armée, & par conséquent de l'affoiblir; une partie se rendit dans le bas Languedoc, sous les les ordres du Duc d'Elbœuf, pour s'opposer au Maréchal de la Force, & l'autre commandée par Monsieur, & par le Duc de Montmorenci, marche contre le Maréchal de Schomberg: *Quand nous aurons battu ce Général*, disoit le Gouverneur de Languedoc, *nous ne manquerons pas de Villes.* La dessus, on marche droit à Schomberg, & les deux armées se rencontrent dans le

* Mercure François 1732.

Bataille de Castelnaudari.

voisinage de Castelnaudari. Celle du Roi étoit de sept à huit mille hommes; & celle de Monsieur d'environ treize mille, mais la plûpart Paysans, sans courage & sans discipline ; au lieu que Schomberg avoit sous ses ordres les meilleurs Soldats du Royaume, & la plus grande partie de la Maison du Roi. Richelieu l'avoit ordonné ainsi , non-seulement à cause de la bravoure éprouvée de ces derniers ; mais encore pour rendre ses ennemis plus coupables , en les mettant aux mains avec les Gardes mêmes de leur Souverain. Tout étant disposé pour le combat, le Duc de Montmorenci crut s'appercevoir que Monsieur tenoit une contenance mal assurée ; il veut le ranimer, & lui dit : *Allons, Monsieur, voici le jour où vous serez victorieux de vos ennemis : Mais*, ajouta le Duc en montrant son épée, *il faut la rougir jusqu'à la garde. Ah M. de Montmorenci*, repliqua Gaston d'un ton chagrin, *vous ne quitterés jamais vos rodomontades ; apprenez que je serai toujours en état de faire ma paix & de m'en aller moi troisiéme.* * Montmorenci connut bien par cette réponse,

* Vie du Duc de Montmorenci.

que Monsieur entretenoit quelque correspondance avec la Cour. Il étoit vrai que le Cardinal de Richelieu lui avoit fait faire depuis peu de nouvelles propositions d'accommodement; mais elles n'avoient pas été acceptées. Montmorenci dit à ses amis en particulier : * *Notre homme saigne du nez ; mais il faut aujourd'hui l'engager si avant, qu'il soit obligé malgré lui de tirer l'épée.* Le Duc marche aussi-tôt à l'ennemi, & entraîné autant par son chagrin, que par sa valeur, on le voit bientôt aux mains avec les troupes du Roi. Il alloit si vîte, que ses Gentilshommes, & encore moins ses troupes, ne pouvoient le suivre. Arrêté par des chemins creux & par des fondrieres qui se trouverent sur son passage, il est rejoint par environ cent Maîtres, & pousse avec eux une petite troupe des ennemis. Ceux-ci se défendent avec vigueur, & fond leur décharge si à propos, que le Comte de Rieux & plusieurs autres sont portés par terre ; Montmorenci lui-même est dangéreusement blessé, & le reste de sa troupe s'enfuit à toute bride; ensorte que ce Seigneur ne vit plus autour de lui

* Relation de Schomberg.

que quatre ou cinq personnes au plus; trop avancé pour pouvoir se retirer sans un péril extrême, il préfere de mourir, s'il le faut, au milieu des ennemis. Montmorenci attaque seul la Cavalerie de Schomberg, & les Gardes Françoises. Il comptoit que toute son armée, & Monsieur lui-même, le voyant engagé de cette sorte, risqueroient tout pour venir à son secours; mais les confidens de Gaston, qui haïssoient le Gouverneur de Languedoc, s'obstinerent à retenir Monsieur malgré lui, & empêcherent par ce moyen ce qu'il y avoit de meilleure Cavalerie dans l'armée de voler au secours de Montmorenci. Ce Seigneur se voyant abandonné, fait des efforts incroyables pour se dégager, malgré douze blessures, qu'il reçut presque toutes à la fois, il perce deux escadrons de Cavalerie, & se retire de la mêlée. Le Duc étoit sauvé, si un Soldat plus hardi que les autres, s'avançant contre lui, n'avoit porté un coup mortel à son cheval. Le Duc tue le Soldat, & picque en même tems pour rejoindre son armée. Il n'étoit plus qu'à deux cens pas d'une fondriere, qui la séparoit des ennemis, lorf-

que son cheval s'abattit sur lui ; affoibli par ses blessures, & accablé du poid de ses armes, le Duc fait de vains efforts pour se relever : il appelle, il crie, *à moi Montmorenci* ; mais cet infortuné Seigneur fut seulement entendu des troupes de Schomberg. Un Sergent des Gardes en avertit Saint Preüil, qui refuse de le croire, désirant dans le fond de son cœur, que Monsieur vînt au secours de Montmorenci, pour ne pas voir un homme de qualité dont il étoit ami, exposé à la rigueur des Loix & à la vengence de l'implacable Richelieu. Cependant ne pouvant résister davantage, il marche avec quelques Soldats vers l'endroit, où le Duc couché sous son cheval, continuoit de faire des efforts pour se dégager, son sang ruisseloit de tous côtés à travers ses armes. Saint Preüil le voyant en cet état, s'écrie : *Ah! mon Maître* : il avoit coutume de l'appeller de ce nom. Montmorenci se souvenant d'avoir eu querelle au jeu avec cet Officier, & craignant qu'il ne vînt pour l'outrager, lui dit : *Ne m'aproche pas, j'ai encore assez de vie pour t'arracher la tienne.*

S. Preüil touché jusqu'au fond du

Le Duc est fait prisonnier.

cœur lui proteste que bien loin de songer à lui nuire, il ne vient que pour l'obliger. On s'approche de Montmorenci, & on le tire de dessous son cheval, son sang coulant en abondance de ses playes & par sa bouche: *Mes amis*, dit-il alors, *je me suis sacrifié pour des lâches; je les reconnus tels au Siége de Baucaire; j'étois trahi dans l'armée de Monsieur.*

Saint Preüil le soutenant sous les bras, le fait mettre dans un manteau, que quatre Soldats portent chacun par un coin. Il fut présenté en cet état au Général victorieux, qui parut sensible à son infortune, & l'envoya prisonnier à Castelnaudari. Plusieurs Officiers de l'armée de Monsieur offrirent d'enlever Montmorenci aux ennemis; mais Puilaurens s'opposa à ce dessein, & refusa même de risquer quelques-uns des Soldats qu'il commandoit, pour délivrer le défenseur de son Maître.

Un Officier étant allé porter au Roi la nouvelle de la victoire de Schomberg. Le Monarque, remarquant sur son visage le chagrin que lui causoit le malheur du Duc de Montmorenci, pâlit tout à coup, &

s'écria : *Quoi donc ! mon frere est-il mort ?* Le Cardinal de Richelieu parut surpris de cette exclamation : il se tourne vers les Courtisans : *Le Roi*, leur dit-il, *a beau faire la guerre à son frere, il l'aime toujours ; la nature se déclare & lui fait violence.* On remarqua que tous les Couriers qui arriverent coup sur coup après le premier, s'adresserent au Cardinal avant de parler au Roi ; ce qui mortifioit beaucoup ce Prince naturellement jaloux & fier.

Procès du Duc de Montmorenci.

Richelieu se voyant plus absolu que jamais, par la défaite des troupes de Monsieur, & la prise du Duc de Montmorenci, songea à faire périr ce dernier, pour intimider par un si grand exemple le reste des Grands Seigneurs du Royaume. On assembla donc le Conseil du Roi à ce sujet. Sa Majesté y assista, & Richelieu lui parla ainsi : « Je trouve de fortes raisons *, dit-il au Roi, pour déterminer Votre Majesté à pardonner au Duc de Montmorenci. La promesse que Monsieur veut faire de renoncer à toutes factions, & de rompre ses intelligences avec les Etran-

* *Vittorio Siri, Memorie recondite.*

» gers, en cas que vous lui accordiés
» la grace de M. de Montmorenci,
» paroit d'une importance extrême au
» service de Votre Majesté... Votre
» condescendance en cette occasion
» lui fournira un prétexte honnête de
» se séparer de tous ceux ausquels il
» s'est lié mal à propos.... Que si
» vous refusés à Monsieur la grace qu'il
» vous demande avec instance, il se
» plaindra qu'on l'aura empêché de
» rentrer dans son devoir avec hon-
» neur. On ne manquera pas de lui
» représenter qu'il devoit risquer tout,
» plûtôt que d'abandonner un Sei-
» gneur qui ne s'est rendu coupable
» que pour l'avoir servi; & que tout
» le monde le regardera comme un
» Prince indigne que le moindre
» Gentilhomme suive sa fortune....
» Bien des gens pourront croire qu'on
» n'a pas dû souffrir, que Monsieur
» prît la résolution de se jetter une
» seconde fois entre les bras des Es-
» pagnols, plûtôt que de consentir à
» un traité capable de flêtrir à jamais
» sa réputation. Et qui sçait si un pa-
» reil coup de désespoir n'allumera
» point une guerre immortelle contre
» vous? Les Espagnols remueront ciel

» & terre, pour engager Monsieur à
» les servir dans leur ancien projet,
» de démembrer un Royaume, dont
» la puissance leur cause de grands
» ombrages. Les fidéles serviteurs de
» Votre Majesté, se trouveront enco-
» re exposés à de grands dangers, si
» elle abandonne M. de Montmoren-
» ci à la rigueur de la Justice. Tous
» les Partisans de Monsieur croiront
» ne se pouvoir sauver qu'en nous per-
» dant. Que si gagné par cette indul-
» gence, Monsieur se sépare des Es-
» pagnols & des autres ennemis de
» votre prospérité, s'il prend une fer-
» me résolution de ne former plus de
» parti ni de cabale dans l'Etat; &
» s'il rentre de bonne foi dans son
» devoir, Vous êtes, Sire, en état de
» tout entreprendre contre la Maison
» d'Autriche; au lieu que s'il perse-
» vere dans sa mauvaise disposition,
» vous n'oserez jamais vous servir de
» la belle occasion qui se présente,
» d'abattre l'orgüeil & la puissance
» des ennemis irréconciliables de vo-
» tre Couronne. »

Tout le Conseil du Roi fut surpris d'entendre Richelieu parler avec tant

de force en faveur de Monsieur & du Duc de Montmorenci. On ne pouvoit en effet alléguer des raisons plus capables de déterminer son Maître à la clémence ; mais on ne fut pas moins étonné lorsque le Ministre reprenant la parole, fit connoître avec plus de force encore tout le danger de l'impunité.

» D'un autre côté, ajouta Riche-
» lieu, la situation des affaires de vo-
» tre Royaume demande un grand
» exemple de severité. Sans cela, peut-
» on arrêter ceux qui comptant mal à
» propos sur la foiblesse de votre san-
» té, veulent se dévoüer absolument
» à votre héritier présomptif ? L'His-
» toire nous apprend que les Souve-
» rains âgés ou valétudinaires ne se
» sont conservés que par l'exécution
» rigoureuse des Loix. Si les Sei-
» gneurs, les Provinces, les Villes, &
» le peuple se mettent une fois dans la
» tête, que, quoi qu'il puisse arriver,
» on obtiendra l'impunité par le cré-
» dit de Monsieur, aucun ne fera dif-
» ficulté de se donner à lui. Il y aura
» beaucoup à gagner & peu à perdre.
» Combien de gens hasarderoient
» volontiers de perdre une Charge ou

» un Emploi, dans l'espérance d'être
» un jour amplement dédommagés par
» l'héritier présomptif de la Couron-
» ne ? Plusieurs circonstances rendent
» la révolte de M. de Montmorenci
» plus criminelle que les précédentes ;
» non content d'avoir appellé Mon-
» sieur dans le Languedoc, il a soule-
» vé cette Province & fait des levées
» d'hommes & d'argent contre votre
» service ; & enfin il a donné bataille
» contre un des Généraux de Votre
» Majesté. Il n'y a pas même de sureté
» à garder en prison un Seigneur si
» redoutable, à cause de sa naissance,
» de ses richesses, de ses amis, & de
» ses alliés. Le parti de Monsieur, à
» présent réduit à la soumission, se
» réveillera aussi tôt que la conserva-
» tion du Duc de Montmorenci sera
» assurée. Les Espagnols n'en seront
» pas moins attentifs à fomenter les
» mécontens. L'aigreur de la Reine
» ne diminuera point : Puilaurens
» & les autres confidens de Monsieur,
» n'auront, ni moins d'inquiétude, ni
» moins d'ambition : Si vous voulez,
» Sire, abandonner les Provinces
» unies & la Suéde à la Maison d'Au-
» triche ; sacrifier à la Reine mère

» tous ceux qu'elle hait, dépendre
» absolument de ses volontés, & ren-
» dre les Places au Duc de Lorraine ;
» les factions & les cabales pourront
» cesser à ce prix : mais je ne crois
» pas que Votre Majesté ait jamais
» une complaisance si préjudiciable à
» ses intérêts. Il faut donc penser sé-
» rieusement à dissiper tous les partis.
» Celui du Duc de Montmorenci tom-
» bera en Languedoc, & Monsieur
» perdra en même tems tout son cré-
» dit dans le Royaume .... Si Mon-
» sieur n'a pas le pouvoir de sauver le
» Duc de Montmorenci, qui osera
» désormais se déclarer pour lui ? Cet-
» te seule considération doit vous dé-
» terminer à faire châtier le prisonnier,
» comme il le mérite. »

Richelieu finit son discours par cette funeste conclusion, & le Roi déclare qu'il étoit résolu de suivre, à l'égard du Duc de Montmorenci, l'exemple qu'il avoit reçû de Henri IV. son pere, au sujet du Maréchal de Biron. * Gaston ayant appris cette résolution de son frere, s'écrie que Bullion l'a trompé, en lui faisant entendre que le Roi

* Mémoires anonymes sur les affaires du Duc d'Orléans.

n'attendoit que sa soumission, pour pardonner au Maréchal-Duc. Il dépêche la Vaupot, un de ses Gentilhommes à Loüis, pour demander de sa part la grace du Duc de Montmorenci. La Vaupot s'acquitta de sa commission avec tout le zéle possible; il se jetta trois fois aux genoux du Monarque, & le pressa les larmes aux yeux, de vouloir pardonner à un Seigneur, qui avoit, disoit-il, péché *plûtôt par légéreté, que par malice.*

Ce Prince équitable; mais séveré par tempéramment, voyoit & croyoit voir dans Montmorenci un Sujet rébelle, un rival. On lui avoit trouvé, dit-on, en le dépoüillant pour le penser de ses blessures, une paire de Gands d'Espagne tels que la Reine en avoit, la seule en France de cette sorte, & au bras le portrait de cette Princesse. Ces faits ont été écrits & debités par des contemporains; & si l'on adopte ces bruits généralement répandus, lors de la prise du Maréchal-Duc, on ne doit point trouver étrange que ceux qui connoissoient plus particulierement l'esprit soupçonneux & vindicatif de Loüis, ayent

jugé qu'il étoit inutile de le solliciter à la clémence, dans une occasion où son ressentiment particulier se trouvoit appuyé de l'intérêt de l'Etat, & de l'autorité des Loix. Il répondit à la Vaupot d'une façon qui laissoit beaucoup plus à craindre qu'à espérer.

Le Duc d'Angoulême, beau-frere du Maréchal de Montmorenci, écrivit en sa faveur une Lettre au Roi, remplie de soumissions; ce Prince la reçut avec beaucoup de douceur & de politesse: « Je sçai bon gré, dit » ce Prince, à Monsieur d'Angoulê» me, d'être sensible au malheur de » son beau-frere. Il ne peut pas faire » moins, & je refléchirai sur sa Let» tre. » On retourne alors vers Richelieu, qui s'excuse sur les devoirs de son état; il fait voir que la révolte de M. de Montmorenci, est un exemple dangéreux, que les Loix le condamnent, & que la bonté seule du Roi peut le sauver.

Le Duc d'Espernon, ce Seigneur généreux, ayant été instruit du malheur du Duc de Montmorenci, qu'il avoit toujours regardé comme son fils, accourut de Guyenne à Toulouse, pour

demander sa grace. Ce Vieillard vénérable se jetta aux pieds du Roi; & avec cet air noble & grand, qui lui étoit naturel: « Je ne cherche point, » dit-il à ce Prince, à justifier le Duc » de Montmorenci, mais à fléchir » Votre Majesté. Son crime est grand » & manifeste. C'est ce qui le rend » plus digne de votre clémence ... Je » vous demande sa grace avec d'autant » plus de confiance, qu'ayant reçû » une pareille marque de votre bon» té, dans une occasion presque sem» blable, je puis me vanter que Vo» tre Majesté n'a pas eu lieu de s'en » repentir. Je ne suis pas le seul, Sire, » ajouta adroitement le Duc d'Es» pernon, qui vous suis redevable » d'une si grand bienfait. Monsieur le » Cardinal de Richelieu y a eu autant » de part que moi; nous étions l'un » & l'autre dans les intérêts de la Rei» ne votre mere, dans un tems où le » nom de Votre Majesté nous étoit » contraire: si vous nous eussiés alors » abandonnés à la rigueur des Loix & » de la Justice, vous vous seriez privé » des services utiles de Monsieur le

» Cardinal & de la gratitude que j'ai
» toujours conſervée. La jeuneſſe de
» Monſieur de Montmorenci mérite
» autant d'être excuſée, que les bon-
» nes intentions de Monſieur le Car-
» dinal & les miennes durant les trou-
» bles dont j'oſe vous rappeller la
» mémoire. »

Le Miniſtre fut très-mécontent d'un diſcours, où il trouva que le Duc d'Eſpernon ne l'avoit pas cité à propos; les inſtances de ce Seigneur & de tous les Courtiſans furent inutiles, le Roi étant déterminé à punir cet infortuné Seigneur, ne répondit encore au Duc d'Eſpernon qu'en termes généraux, & le renvoya dans ſon Gouvernement de Guyenne. Cependant la Princeſſe de Condé, dont on croyoit alors le Cardinal amoureux, tremblante pour les jours du Duc de Montmorenci ſon frere, accourt en Languedoc, dans le deſſein de ſe jetter aux pieds du Roi: on faiſoit eſperer à cette Princeſſe qu'elle obtiendroit par ſes larmes, ce que Sa Majeſté avoit refuſé aux inſtances réïtérées de tou-

te la Cour. La Princesse de Condé, avec une beauté rare, possédoit tous les avantages de l'esprit; elle étoit adorée à la Cour, surtout depuis l'attachement qu'elle avoit témoignée pour son mari, en s'enfermant avec lui à la Bastille & à Vincennes, & le Roi lui-même ne pouvoit s'empêcher d'admirer une personne, dont les charmes avoient séduit Henri-le-Grand son pere. Loüis ne voulut point s'exposer avec une Princesse si redoutable; & si-tôt qu'il eut appris qu'elle étoit arrivée aux environs de Toulouse, il lui envoya défendre d'entrer dans la Ville.

La Princesse de Condé obéït, & ne put solliciter la grace de son frere, que par le moyen de sès amis. L'inutilité de leurs tentatives réïtérées, la mettoit au désespoir, & l'on dit que cette Princesse passoit les jours entiers dans les plaintes & dans les larmes; tantôt désirant n'obtenir la vie de M. de Montmorenci que par ses prieres; quelquefois projettant de se porter aux dernieres violences, & d'assassiner elle-même le Cardinal de Richelieu, les ennemis de ce Ministre lui

faisant entendre qu'il ne restoit que ce moyen, pour sauver la vie d'un frere tendrement aimé. Au moins, dit-on, que la Princesse de Condé forma ce hardi dessein, & que le Cardinal en ayant pénétré quelque chose, refusa long-tems de la voir; mais les amis de la Princesse, qui espéroient tout de cette entrevüë, étant heureusement venus à bout de dissiper une partie de ses soupçons, le Ministre se rendit enfin chez elle.

En entrant dans la maison, le Cardinal témoigna beaucoup d'inquiétude, que Bullion son confident tacha de dissiper; il sembloit aprehender qu'on n'eût caché des assassins dans quelque endroit du Logis. Il entra encore troublé dans la Chambre de la Princesse qui fondoit en larmes, dans un fauteüil où elle étoit assise. Si-tôt qu'elle apperçoit celui dont elle croit que dépend la destinée de son frere, elle se leve avec précipitation, & sa douleur lui faisant oublier son rang & sa qualité, elle se jette aux genoux du Cardinal. Il ne put tenir contre une démarche si soumise & si touchante: on peut juger de la situation où il se trouva, si on adopte le bruit de son in-

clination pour la Princesse. Le Prélat tombe lui-même à genoux, & paroît tout déconcerté. La Princesse de Condé le presse; tous ceux qui l'environnent, pénétrés de sa douleur, & voïant le Cardinal ébranlé, redoublent leurs instances; mais remis de sa premiere émotion, il se défend sur ce qu'il ne peut fléchir la justice du Roi, qui veut absolument qu'un grand exemple retienne à l'avenir les Seigneurs de son Royaume. Il consent néanmoins à faire un nouvel effort, à condition que la Princesse, pour témoigner davantage sa soumission aux ordres de S. M. quittera les Fauxbourgs de Toulouse, & s'éloignera de quelques lieuës de cette Ville. Un discours de cette nature surprit beaucoup la Princesse, qui crût que le Cardinal vouloit seulement la mettre hors de portée de s'adresser directement au Roi. Mais ne voulant laisser au Ministre aucun sujet d'excuse, elle suivit son conseil & s'éloigna de Toulouse.

Le Cardinal rentré dans cette Ville, voulut remplir sa promesse, & parla en effet en faveur du Duc de Montmorenci, mais le fier Prélat trouvant mauvais que quelqu'un osât

mêler ses sollicitations aux siennes, imposa silence à Saint Preüil, le même qui avoit fait Montmorenci prisonnier, duquel il étoit mécontent, & qui périt depuis sur un échaffaut; ce Prélat applaudit au contraire à du Châtelet, celui qui avoit assisté au jugement du Maréchal de Marillac, & qui étoit entierement dévoüé au Cardinal. Il sollicita en faveur du Duc de Montmorenci son ami, d'une maniere fine, ingénieuse, qui fit honneur à son esprit & à son cœur, & qui fut applaudie de toute la Cour. Toutes les fois que les Grands imploroient la clémence du Roi, en faveur de l'infortuné Montmorenci, du Châtelet mêloit ses supplications à leurs prieres, & ses regards parloient, quand il n'osoit parler lui-même. Un jour que le Roi le vit dans cet embarras : « Je pense, » dit le Monarque, que M. du Châ- » telet voudroit avoir perdu un bras, » pour sauver M. de Montmorenci. » Je voudrois, Sire, repliqua du » Châtelet, en avoir perdu deux » inutiles à votre service, & en sau- » ver un qui vous a gagné des ba-

» tailles, & qui vous en gagneroit
» encore. »

On peut dire que toute la France avoit le même zéle pour le salut du Duc de Montmorenci. On fit des Processions publiques, pour obtenir de Dieu, qui lui plût toucher le cœur du Roi. Les plus Grands Seigneurs y assisterent, suivis d'une multitude incroyable de peuple, & tous ensemble paroissoient sensiblement touchés du malheur de celui, pour qui ils redoubloient leurs vœux. Montmorenci, durant le tems qu'il avoit gouverné le Languedoc, s'étoit signalé par plusieurs actions d'une générosité rare. On se plaisoit à les raconter dans le monde, & ces recits augmentoient encore l'affection du peuple pour ce Seigneur. Un jour ils s'assemblerent en grand nombre, & se rendirent auprès de la maison qu'habitoit alors le Roi, criant d'un ton plaintif, grace, grace, miséricorde. Le Maréchal de Châtillon, qui étoit alors assez bien dans l'esprit de ce Prince, voulant profiter de cette occasion favorable, ouvrit une fenêtre : « Sire, dit-il, si Votre
» Majesté veut bien mettre la tête à
» la fenêtre, elle aura compassion de

» ce pauvre peuple, qui implore vo-
» tre clémence en faveur du Duc de
» Montmorenci. » Loüis écouta avec peine ce discours & répondit, qu'il ne se laissoit point toucher par les clameurs d'une multitude, au mépris de ce qu'il se devoit à lui-même, & au repos de son Etat.

Cependant on continuoit de faire le Procès au Maréchal-Duc: Château-Neuf, Garde des Sceaux, fut nommé Président des Juges qui devoient le condamner. Il avoit été Page du Connétable de Montmorenci; & ce ne fut pas sans peine que ce Magistrat se résolut à prononcer l'Arrêt de mort du fils de son ancien Maître. Le Duc de Montmorenci instruit de tout ce qui se passoit *, n'en avoit ni moins de résolution, ni moins de fermeté. Si-tôt que ce Seigneur se vit arrêté les armes à la main contre son Roi, il jugea bien que les ennemis puissans qu'il avoit à la Cour, inspireroient à Loüis la nécessité de le perdre, & qu'il n'avoit plus rien à espérer. Montmorenci à la fleur de son âge, comblé de biens & d'honneurs, chéri de toute la France,

* Vie de Montmorenci.

se prépara à la mort avec une constance & une résignation, qu'on auroit eu peine à trouver dans ceux-mêmes, qui dénüés de tout ce qui peut rendre la vie supportable, en regardant la fin comme le seul reméde à leurs maux. La Princesse de Condé lui ayant envoyé un Mémoire, qui contenoit les moyens dont il pouvoit se servir pour recuser ses premiers Juges, & traîner son Procès en longueur, *Je ne veux point*, dit-il, *chicaner ma vie, mon parti est pris.* En effet, deux Conseillers du Parlement de Toulouse étant venus l'interroger, il leur répondit, quoiqu'il eût pu s'en dispenser en qualité de Duc & Pair de France: même pour montrer au monde combien il avoit d'indifference pour la vie, & qu'il ne conservoit aucun ressentiment contre les auteurs de sa mort, ce Seigneur fit présent au Cardinal de Richelieu d'un Tableau excellent, & déclara hautement qu'il lui pardonnoit sa mort. Lorsqu'on le présenta devant ses Juges, Château-Neuf leur Président suivit l'usage ordinaire, & lui demanda son nom. *Vous le devez sçavoir*, repliqua le Duc, *vous avez mangé assés long-tems le pain de mon*

pere. Château-Neuf un peu ému lui répondit doucement, qu'il lui avoit seulement fait cette question pour suivre la forme. Le Maréchal-Duc, après avoir encore une fois satisfait à l'interrogatoire, se retira, & tous les Juges le condamnerent à la mort les larmes aux yeux. Lorsqu'on lui vint annoncer cet Arrêt fatal, Montmorenci ne changea pas seulement de visage. Le Jésuite Arnoux, qu'on lui avoit donné pour Confesseur, étonné d'une si grande fermeté, lui représenta qu'il devoit quitter la vie d'une maniere moins déterminée, & faire ses derniers efforts pour la conserver, s'il étoit possible. Le Jésuite lui persuada qu'il étoit obligé par humilité, de faire prier M. le Cardinal de demander sa grace au Roi: *Faisons le*, répondit le Duc, *quoique je n'attende plus rien, que de la miséricorde de Dieu.* * L'Officier qui le gardoit, fut envoyé sur le champ au premier Ministre, pour l'assurer que le Duc de Montmorenci étoit son serviteur, & que s'il lui plaisoit obtenir sa grace du Roi, il vivroit de sorte qu'il n'auroit pas sujet de s'en repentir. Le Duc ajouta, qu'il ne préten-

* Relation de la mort de Montmorenci.

doit pas faire par cette priere, aucune violence au Conseil du Roi, *en cas qu'on jugeât que sa mort fut utile à l'Etat.* Cette démarche fut inutile, comme le Duc de Montmorenci & le Pere Arnoux lui-même l'avoient bien jugé; & le Comte de Charlu fut envoyé peu de momens après, pour redemander à ce Seigneur le Cordon-bleu & son Bâton de Maréchal de France. Montmorenci se défit sans regret de ces marques d'honneur, & les rendit au Comte de Charlu, en le priant d'assurer le Roi qu'il mouroit son serviteur. Le Roi joüoit aux échets, lorsque le Comte revint de sa funeste commission; le Seigneur qui joüoit contre Loüis, & tout le reste des Courtisans paroissoient pénétrés de douleur, & ne pouvoient retenir leurs larmes. Charlu se présenta, & remit au Roi le Cordon-bleu & le Bâton, qu'il venoit de recevoir de l'infortuné Montmorenci. La vûë des dépoüilles de ce Seigneur malheureux, redoubla l'affliction de tous les Courtisans. *Sire*, dit Charlu, *j'ai ordre de M. de Montmorenci de vous assurer qu'il meurt pénétré de répentir, & qu'il trouve la mort trop douce par rapport au crime*

qu'il a commis. Charlu tombe en même tems aux pieds du Roi qu'il arrose de ses larmes. *Ah, Sire*, dit-il, *faites grace au Duc de Montmorenci! Ses Ancêtres ont si bien servi les Rois vos prédécesseurs. Ah, Sire, faites lui grace*, s'écrierent tous ceux qui se trouverent dans la chambre en se jettant à genoux. Une Scene si touchante ne fit aucun effet sur le cœur de Loüis. Il n'y a point de grace, répondit ce Prince; il faut qu'il meure.

Mort du Duc de Montmorenci.

Tant de rigueurs affligeoit plus les amis de M. de Montmorenci, que lui-même. Il ne demandoit plus la vie; au contraire ce Seigneur sembloit désirer la mort: *Je voudrois*, * disoit-il à son Confesseur, *souffrir toutes sortes de tourmens pour l'expiation de mes péchés.* Des sentimens si Chrétiens furent soutenus d'un courage, qui alloit jusqu'à l'héroïsme. On lui dit que le Roi vouloit bien qu'on ne le liât point avec des cordes, comme les autres criminels: *Je refuse cette grace*, dit-il; *le Sauveur du monde, tout innocent qu'il étoit, souffrit toutes sortes d'humiliations.*

En entrant dans la Cour de l'Hôtel de Ville, où étoit l'échaffaut sur lequel

* Le Vassor, Hist. de Loüis XIII.

il alloit perdre la vie, ce Seigneur jetta les yeux sur une Statuë de Henri IV. placée auprès de lui. Son Confesseur lui demanda quel étoit le sujet de son attention. *Je considérois*, répondit-il, *la statuë de ce Grand Monarque. C'étoit un très-bon & très-généreux Prince. J'avois l'honneur d'être son filleul.* Sans doute il se souvint alors de la clémence de ce grand Roi, au sujet du Maréchal de Biron, que son opiniâtreté dans le crime rendit plus coupable que le crime même. Un moment après, le Duc ayant baisé plusieurs fois un Crucifix qu'il tenoit entre ses mains: *Non je ne veux plus vivre*, dit-il, *je ne veux plus de délais; que je suis heureux de pouvoir sortir ainsi de ce monde! Hélas que Dieu est bon!* Lorsqu'il fut sur l'échaffaut, il s'agenoüilla de lui-même, & reçut enfin le coup mortel, en implorant la miséricorde de Dieu. Ainsi mourut à l'âge de 37 ans, Henri de Montmorenci, Duc, Pair, Maréchal, & autrefois Grand Amiral de France, de la Maison la plus ancienne & la plus illustre du Royaume, à cause des services importans que ceux de cette Maison ont rendus à nos Rois dans tout les tems, petit-fils & fils de

Connétables de France, beau-frere & oncle de trois Princes du Sang, adoré à la Cour, à la Ville, & à l'armée, & estimé des Etrangers, qui connoissoient sa haute valeur & ses autres qualités admirables. Ainsi mourut, dis-je, au milieu de ses plus belles années, le Seigneur du Royaume le mieux fait, le plus riche & le plus généreux, & dont tous les jours auroient été une longue suite de bonheur, de plaisirs & de gloire, si son grand cœur avoit été moins sensible aux malheurs des peuples & de la famille Royale, également opprimés.

Loüis parut se répentir quelque tems après de sa rigueur pour le Duc de Montmorenci. Le Pere Arnoux lui ayant dit, que par la mort de ce Seigneur il avoit fait un grand exemple de sa justice sur la terre, & un grand Saint dans le Ciel : *Je voudrois*, répondit le Roi en soupirant, *lui avoir procuré son salut par des voyes plus douces.* Le Cardinal de Richelieu s'applaudit au contraire de l'avoir emporté sur les sollicitations de toute la France, & d'avoir enfin, par un si grand exemple, jetté la terreur parmi les plus intrépides.

La mort du Maréchal-Duc, fit avorter le projet que la Reine mere avoit formé, de faire enlever Mᵉ. de Combalet, niéce du Cardinal, pour que sa tête répondît de celle de Montmorenci. On arrêta à Paris les complices de cette entreprise; & le Roi en ayant été informé, protesta que si Madame de Combalet avoit été emmenée dans les Pays-Bas, il auroit été en personne la redemander à l'Infante à la tête d'une armée de cinquante mille hommes. Cette Dame, pour être moins exposée, quitta le petit Luxembourg, où elle avoit logé jusqu'alors, & qui appartenoit à son oncle, depuis l'éloignement de la Reine mere. Cependant le Cardinal se voyant exposé à tant de différentes conjurations, n'osoit accorder sa confiance à personne, & cherchoit toutes les occasions d'augmenter encore sa puissance, pour se garantir par la crainte des efforts de ceux qu'il n'avoit pû gagner par ses bienfaits. Il demanda au Duc d'Espernon, qu'il lui cédât le Gouvernement de Metz, dont le Marquis de la Valette son fils avoit la survivance, à condition de faire donner à ce der-

nier celle du Gouvernement de Guienne ; mais le Duc d'Espernon, qui n'étoit pas homme à plier sous les volontés du Ministre, dont il étoit ennemi, ne voulut point lui donner cette satisfaction, malgré les avantages qu'il pouvoit en retirer. Bientôt après ce Seigneur lui causa plusieurs petits chagrins, qui augmenterent encore l'éloignement que Richelieu avoit conçû pour lui. Il ne réjaillit pourtant pas sur le Cardinal de la Valette son fils, qui fut toujours un des Favoris du Ministre.

Lorsque le Roi partit du Languedoc, le Cardinal voulut le mener à son Gouvernement de Broüage, & à la Rochelle, pour le conduire à Paris par Richelieu, où il avoit dessein de lui faire une réception magnifique; mais le Roi ne voulut point y aller. Cependant il permit à toute la Cour de suivre le Prélat ; & se rendit presque seul à Versailles.

La Reine, les Ministres, le Nonce, les Ambassadeurs de Vénise & de Savoye, tout prit avec le Cardinal le chemin de Bordeaux. Plusieurs personnes faisoient ce voyage malgré el-

les ; la Reine surtout auroit bien voulut s'en dispenser ; mais Richelieu n'ayant pû engager le Roi à le suivre, ne voulut laisser auprès de lui aucun de ceux qui pouvoient lui parler mal de son Ministre. Cette Princesse ayant voulu voir Cadillac, maison de Campagne du Duc d'Espernon, ce Seigneur envoya des carosses sur le bord de la Garonne, pour la recevoir à la descente du Bateau. Ils suffirent à peine pour la suite de la Reine, & le Cardinal, qui passa un moment après, n'en ayant point trouvé, fut obligé de s'acheminer à pied vers Cadillac. Le Duc d'Espernon, qui après avoir remis la Reine en son appartement, étoit accouru au-devant de ce Prélat, lui fit mille excuses, & le pressa vainement d'entrer dans son carosse : de colere, il fit le reste du chemin à pied, quoiqu'il fut incommodé.

Deux jours après, la Cour retourna à Bordeaux, & le Cardinal y tomba malade d'une rétention d'urine, qui mit sa vie en danger ; le bruit courut même qu'il n'en réchaperoit pas, & peu s'en fallut qu'on ne fit des feux de joye. Il y eut à Bordeaux, pendant qu'il y étoit malade, un grand

nombre de Bals & de Fêtes galantes; & les réjoüissances augmentoient selon que sa maladie devenoit plus dangéreuse. Cependant la Reine partit pour la Rochelle ; & le Duc d'Espernon, qui pendant tout le tems qu'elle avoit passé à Bourdeaux, s'étoit dépoüillé de toutes les marques de sa Dignité, les reprit aussi-tôt après son départ, & se fit suivre par ses Gardes, toutes les fois qu'il rendit visite au Cardinal; ce qui mortifia extrêmement l'ambitieux Prélat, qui vouloit qu'on lui rendît les mêmes honneurs qu'à Sa Souveraine. Enfin, sa santé se rétablit parfaitement, & il partit de Bordeaux, où il ne se croyoit pas en sureté.

1632. Monsieur se retire en Flandres.

Le Roi étant en chemin pour Versailles, reçut une Lettre du Duc d'Orléans, écrite à Montereau Faut-Yonne, le 12 Novembre, par laquelle il se plaignoit fortement de ce qu'on avoit fait mourir le Duc de Montmorenci, & prioit Sa Majesté de ne pas trouver mauvais qu'il sortît encore une fois du Royaume. Dès que Monsieur eut appris la mort du Maréchal-Duc, il jugea que son honneur ne lui permettoit pas de rester en France, & se crû

d'autant plus légitimement déchargé de tout ce qu'il avoit promis par le Traité de Beziers, qu'il avoit protesté aux Commissaires du Roi, que, si, nonobstant les assurances données de la part de Sa Majesté, il arrivoit quelque chose de funeste au Duc de Montmorenci, il ne tiendroit aucune des conditions stipulées, déclarant qu'il ne se soumettoit aveuglément aux volontés du Roi, que dans l'espérance de sauver la vie à un Seigneur, qui lui étoit attaché par les liens du sang & de l'amitié, & auquel il avoit de grandes obligations. Il se retira donc dans les Pays-bas, & fut parfaitement bien reçû de l'Infante Isabelle.

La Reine mere, mécontente de ce Prince, qui bien loin de soutenir ses intérêts, n'avoit pas même fait mention d'elle dans le Traité de Beziers, partit pour Malines, un jour avant l'arrivée de son fils à Bruxelles. Il la suivit vainement, & tacha de se justifier par la nécessité où il s'étoit trouvé de céder au tems. Il ne put la détourner du dessein qu'elle avoit, d'aller demeurer à Gand.

Cependant le Roi avoit envoyé en Espagne, pour se plaindre du secours Affaires Etrangeres.

1633. que l'Infante avoit déja accordé à la Reine mere & à Monsieur, & pour justifier celui que la France donnoit au Roi de Suéde; mais la mort imprévûë de ce Prince, apporta un grand changement dans les affaires générales de l'Europe. Il fut tué le 6 Novembre 1632 à la bataille de Lutzen, que son armée gagna après sa mort. Richelieu, dont cet accident dérangeoit les desseins, résolut de secourir vigoureusement les Suédois en Allémagne. On tint conseil à ce sujet dès le commencement de l'année 1633, & cette Assemblée suivant, selon sa coutume, l'avis du Ministre, conclut qu'il falloit employer tous les moyens possibles pour faire continuer la guerre en Allemagne & dans les Pays-bas, sans que le Roi se déclarât ouvertement; & pour cacher cette résolution, on envoya en même tems des Ambassadeurs extraordinaires à l'Empereur, à tous les Electeurs Catholiques & Protestans, & aux Etats des Provinces unies, pour promettre aux uns de grands & prompts secours, pendant qu'on juroit aux autres, qu'on vouloit vivre en paix avec eux. Richelieu vouloit par ses intrigues

donner tant d'occupation à la Maison d'Autriche, qu'elle ne pût prendre aucune part dans les broüilleries de la Reine-mere & de Monsieur. Il fit renouveller à Heilbron la Ligue que la France avoit faite avec le feu Roi de Suéde, & promit de faire toucher à Christine sa fille un million de livres par an, pour continuer la guerre en Allemagne. Dans le même tems il travailloit à empêcher la conclusion d'une tréve, qui se négocioit entre les Etats Généraux des Provinces unies, & les Envoyés des Pays-bas Espagnols. Il fit offrir aux premiers la continuation d'un million de livres par an, avec un secours de six mille hommes de pied & de six cens chevaux, qui devoient se joindre à l'armée Hollandoise devant Dunkerque, pour attaquer conjointement cette Place, & prendre ensuite Graveline, que les Etats Généraux offroient de remettre au Roi. Les Hollandois lassez des longueurs de cette négociation, reçurent à compte les deux tiers de l'argent qu'on leur promettoit, & recommencerent la guerre. Ainsi la France

n'étoit proprement, ni en paix, ni en guerre ouverte, avec la Maison d'Autriche, & paroissoit disposée à prendre le parti qui lui seroit le plus avantageux.

Cependant on continuoit de poursuivre à toute rigueur, tous ceux qui avoient suivi le parti du Duc d'Orléans & du Duc de Montmorenci, ils furent condamnés les uns à perdre la tête, & les autres à être écartelés. On ôta les Sceaux à Château-Neuf, quoiqu'il eût paru jusque-là fort avant dans les bonnes graces du Cardinal, & on les donna à Pierre Seguier, Président au Parlement. On ne sçait pas bien qu'elles furent les causes de sa disgrace. On dit seulement qu'il avoit dansé plusieurs fois à Bordeaux, pendant que le Cardinal étoit à l'extrêmité, espérant de lui succéder bientôt dans le Ministere, & de plus qu'il entretenoit un commerce secret avec la Duchesse de Chevreuse, ennemie déclarée de Richelieu. Quelques-uns ajouterent que Richelieu surprit quelques Lettres qu'ils s'écrivoient mutuellement, dans lesquelles ils le railloient en termes outrageans, &

Il n'en falloit pas tant pour faire regarder le Garde des Sceaux, comme criminel d'Etat. Il fut enfermé au Château d'Angoulême, & sa Maîtresse se vit bannie une seconde fois. On mit en même tems à la Bastille plusieurs amis de Château-Neuf, & entre autres le Chevalier de Jars, que l'on accusa d'avoir voulu faire passer en Angleterre la Reine mere & le Duc d'Orléans. Comme on n'en avoit aucune preuve, le Cardinal pour en découvrir quelques-unes, tant contre du Jars, que contre Château-Neuf, engagea les Juges à faire le Procès au premier & à le condamner à mort, en leur donnant parole que le Roi lui feroit grace, en cas qu'il ne fut pas criminel. Il fut donc condamné & conduit sur l'échaffaut. S'étant mis en posture pour recevoir le coup mortel sans avoir rien avoüé, on cria *grace*. Lorsqu'il descendit de l'échaffaut, un des Juges l'exhorta de découvrir les intrigues de Château-Neuf; mais il répondit courageusement, que l'image de la mort n'ayant pû le faire parler, on devoit croire que rien ne seroit capable de lui faire dire quoique ce fût qui pût faire tort à son ami. De

tous ceux que le Cardinal fit conduire sur l'échaffaut, du Jars fut presque le seul qui montra de la fermeté. La plûpart des autres lui firent une espéce d'amande honorable avant d'être exécutés.

Peu de tems après *, le Roi tint le Chapitre Général des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, & donna le Cordon aux Cardinaux de Richelieu & de la Valette, qui le reçurent de bout, au lieu que les autres Commandeurs, & même les Evêques, ne le reçoient qu'à genoux.

Affaire de Lorraine.

On se plaignoit en France que le Duc de Lorraine faisoit tous les jours des infractions au Traité de Liverdun; & on lui avoit envoyé un exprès pour lui en demander satisfaction; mais on ne put en tirer aucune, & la nouvelle du mariage de Monsieur avec la Princesse Marguerite, étant devenuë publique dans ce tems-là, le Roi & le Cardinal entrerent également en fureur contre la Maison de Lorraine. Pour la punir, on commença par faire confisquer le Duché de Bar, parce que le Duc n'en avoit pas fait hommage à la Couronne; & la Cour partit

* Le 14 Mai.

enſuite pour aller conquérir les États de ce Prince. En vain le Cardinal de Lorraine eſſaya de juſtifier les infractions que l'on reprochoit à ſon frere ; envain pour gagner du tems, il offrit au Cardinal de Richelieu d'épouſer ſa niéce de Combalet ; ſoit que le Miniſtre ſe doutât des motifs qui engageoient le Prince à faire cette propoſition ; ſoit qu'il eût des raiſons pour n'y pas donner les mains, le Roi s'avança en Lorraine avec ſon armée. Les Princes Lorrains ſçachant que ce mariage de Marguerite étoit la principale cauſe de cette guerre, firent offrir de remettre ſa perſonne au Roi, avec Saverne, Daiſtein & la Motte ; mais quoique le Roi acceptât le premier Article, n'ayant voulu écouter aucune propoſition à moins qu'on ne lui remît Nancy, ils changerent de ſentiment & la firent ſortir de Lorraine. L'Infante Iſabelle lui envoya à Thionville une eſcorte nombreuſe, & les équipages dont elle avoit beſoin ; & dès qu'elle fut arrivée, elle alla joindre ſon époux, qui vint au-devant d'elle juſqu'à Namur.

Autant cette nouvelle fit de plaiſir au Duc d'Orléans & à la Reine mere,

autant chagrina-t'elle le Cardinal de Richelieu. Il se voyoit enlever avec regret une proye si belle, & son chagrin étoit encore augmenté, par la honte de se voir aux yeux même du Roi la dupe du Cardinal de Lorraine, qu'il projettoit de faire son neveu, en lui faisant épouser la Marquise de Combalet sa niéce.* Il fit donc revoquer le passeport du Prince Lorrain. L'armée du Roi s'avança toute entiere, & Nanci se vit enfin assiégé dans les formes. Le premier Ministre en agissoit ainsi, pour faire croire au Roi naturellement soupçonneux, qu'il ne songeoit qu'au bien de l'Etat, & qu'il avoit oublié en cette considération, tout ce qui pouvoit l'engager à ménager le Cardinal de Lorraine. « A Dieu » ne plaise **, disoit Richelieu, que le » siécle présent, où les suivans, me re» prochent un jour d'avoir mêlé mes » intérêts, ou ceux de mes parens, » dans une entreprise que j'ai unique» ment conseillée pour le service du » Roi, & pour le bien de l'Etat. Le » Cardinal d'Amboise fit un tort irré» parable à sa réputation, quand le

* *Nani Historia Veneta.*

** Vie de Richelieu par Auberi.

» projet ambitieux de mettre la tiare » sur sa tête, fut le motif du conseil » qu'il donna à Loüis XII. de porter » ses armes en Italie. On ne dira ja- » mais rien de pareil du Cardinal de » Richelieu. » Malgré ces protestation que le Ministre repéta tant de fois, quelques-uns continuerent de dire qu'il avoit deux desseins, en poursuivant le Duc de Lorraine avec tant de vivacité ; le premier pouvoit être l'intérêt de l'Etat, & l'autre de réduire le Duc de Lorraine à une telle extrêmité, que ce Souverain fut obligé d'accorder toutes sortes d'avantages au Cardinal François son cadet, à qui Richelieu donneroit alors sa niéce.

Charle Duc de Lorraine & de Bar *, étoit doüé de cette valeur héréditaire aux Princes de son illustre Maison. Il avoit de l'esprit ; de l'affabilité & de la douceur ; mais étant d'une vivacité extréme, ce Prince se laissoit conduire par la fougue de ses premieres idées, agissoit beaucoup & refléchissoit peu. S'imaginant que la

* Mémoire de Beauveau.

vertu consistoit à braver le danger, jamais il ne sçut sagement le prevenir, n'y appliquer avec prudence les remedes convenables aux maux causés par sa témérité. Charle se picquoit d'ailleurs de dire des bons mots, & de jolies choses, & d'être intrépide dans les plus grands périls. Aussi les Lorrains admiroient-ils les réparties ingénieuses de leur Duc, & élevoient sa valeur jusqu'au ciel; & quoiqu'ils se vissent souvent punis de ses folies, ces peuples ne laissoient pas de l'aimer.

Lorsque Charle vit sa Capitale environnée des troupes Françoises, il se mit à la tête de ce qu'il put râmasser de Cavalerie, & se retira avec elle dans des postes aisés à conserver, dépêchant Courriers sur Courriers, pour hâter la marche d'une armée de trente mille hommes, qui venoit à son secours. Richelieu inquiet de l'approche des ennemis presse le siége; & pour donner l'exemple, ce Prélat fait lui-même le tour de la place, à la portée du mousquet. Le Marquis de Moüi, premier Prince du Sang de Lorraine, chargé de défendre Nanci, avoit reçû

ordre de ne faire tirer aucun coup de mousquet, ni de canon, pendant qu'il entretiendroit quelque négociation avec les François. Le Roi, qui étoit naturellement brave, & qui aimoit la guerre, fit tracer en sa présence les lignes de circonvallation, & marqua lui-même les lieux que l'on devoit garder avec plus de soin.

L'ardeur, qu'on remarquoit dans Loüis & dans ses troupes, ne délivroit pas le Cardinal de Richelieu de son inquiétude. Nanci munie d'une bonne garnison pouvoit tenir assés long-tems pour donner le tems aux Espagnols, & aux Allemans réünis de venir fondre sur l'armée Françoise, & de la chasser de la Lorraine. La honte de cette défaite seroit retombée toute entiere sur Richelieu, qui avoit conseillé l'entreprise. Un accident redoubla les soucis du Cardinal; encouragé par le silence des troupes de la Ville, le moins hardi s'approchoit de ses murailles, & bravoit la garnison. Le Marquis de Moüi perdit patience, & fit tirer quelques volées de canon sur ces avanturiers. La Princesse de Phaltzbourg, femme d'un grand courage, & qui étoit extrêmement animée con-

tre les François, monte sur les ramparts de la Ville, parle aux Soldats, & fait tirer de tous côtés avec furie. Le Roi étant allé pour visiter quelques travaux, courut risque de sa personne, & pensa être tué d'un coup de canon. Ce Prince, quoique courageux, témoigna quelque chagrin, de ce que Richelieu l'avoit engagé dans une entreprise, dont l'issuë lui paroissoit aussi douteuse, qu'on la lui avoit assuré certaine. Le premier Ministre redoutant ce premier dépit de son Maître, envoyé à Nanci, se plaint qu'on à rompu la négociation *, en tirant le canon sur la personne du Roi même; & sans se compromettre, il fait ce qu'il peut pour la renoüer. Le Marquis de Moüi paroît ébranlé des raisons que lui allégue l'envoyé de Richelieu, pour lui persuader que le plus foible ajoute à son malheur, à mesure qu'il se défend davantage contre le plus fort. Mais la Princesse de Phaltzbourg s'opposoit de tout son pouvoir à toute négociation avec les François. Il falloit, selon elle, résister à leur orgüeil, & mourir sous les ruines de Nanci, plûtôt que de rendre cette Place à des Usurpa-

* Mémoire du Marquis de Beauveau.

teurs. Cette généreuse Princesse ne fut point écoutée ; la crainte de se voir forcés l'emporta sur ses exhortations ; & ce fut en cette circonstance, que l'on remarqua encore un effet du bonheur, qui accompagnoit partout le Cardinal de Richelieu. Le Marquis de Moüi composa avec les François, dans le tems qu'il se trouvoit plus en état de leur résister, dans l'espérance que le Duc Charle alloit terminer par des voyes plus douces son different avec Loüis.

François, Cardinal de Lorraine, vient à la Neuville, où étoit alors le Roi ; & propose au premier Ministre de remettre au François la partie de Nanci, qu'on nomme la Nouvelle-ville. Richelieu refuse cette proposition ; & convient enfin avec le Prince Lorrain, que le Duc Charle renoncera à toutes les alliances contraires à celles de la France ; & particulierement avec la Maison d'Autriche, servira le Roi envers & contre tous, & ne fera aucun armement durant les troubles d'Allemagne, sans le consentement de Sa Majesté ; qu'il désarmera aussi-tôt que les Suédois auront donné parole de ne rien entreprendre

contre la Lorraine, & livrera la Ville entiére de Nanci dans trois jours, pour être gardée en dépôt par le Roi, jusqu'à ce que la bonne conduite du Duc Charle ait mérité la restitution de cette Place. Le Duc promettoit de plus, de faire son possible pour remettre la Princesse Marguerite Duchesse d'Orléans entre les mains du Roi, jusqu'à ce que le Pape eût décidé sur la validité de leur mariage. Cet Article étoit un de ceux qui interressoit plus Loüis, & qui inquiétoit le moins Charle, qui ne se voyoit pas à portée de le remplir.

Ce Traité si désavantageux au Duc de Lorraine lui fut porté par le Cardinal son frere. Il le ratifia; mais ce Prince défendit sous main au Marquis de Moüi, de remettre la Place sans un nouvel ordre; cependant le Roi presse le Cardinal de Lorraine *; celui-ci use de délais, & déclare enfin que le Duc Charle à changé de sentiment, & que le Gouverneur de Nanci à reçû un nouvel ordre de se défendre jusqu'à l'extrêmité. Nouvel embarras pour le premier Ministre, qui voyant la pluye & les vents d'automne

* *Vittorio Siri, Memorie Recondite.*

arriver,

arriver, craignoit de se trouver obligé de lever le Siége. Il dépêche donc un de ses Confidens au Duc de Lorraine, pour l'assurer que ses intérêts lui sont chers. Le Duc de Lorraine ajouta peu de foi à cette protestation; mais voyant le péril présent & le secours éloigné, il consentit à s'aboucher avec le Cardinal, dans le dessein de se jetter lui-même dans Nanci, s'il ne terminoit pas avantageusement avec les François. Dans cette vüë, le Duc offrit de s'avancer jusqu'à S. Nicolas, pour y conférer avec Richelieu; mais ce Ministre ayant pénetré dans ce que le Lorrain préméditoit, voulut aller jusqu'à Charmes, Ville plus sure, & moins éloignée du Pays ennemi. L'un & l'autre s'y trouverent le 18 de Septembre. Le Duc de Lorraine voulant faire sentir sa supériorité, y arriva huit ou dix heures après. Richelieu étant déja couché, le Duc ne voulut pas souffrir qu'on éveillât le Cardinal, & la conférence ne se tint que le lendemain.

Richelieu, après avoir rendu de grands honneurs au Duc, se servit de toute son éloquence, pour lui persuader de se fier à la bonté du Roi, & de

remettre Nanci à ce Prince, jusqu'à l'entiere pacification des troubles de l'Allemagne * ; mais Charle trouvant trop de dureté dans les conditions qui lui étoient offertes, prit le parti de s'en retourner dans ses montagnes, & dit adieu au Cardinal. Le premier Ministre ne pouvant le laisser échaper, sans perdre en même tems l'espérance de se rendre Maître de Nanci, parla encore une fois à Charle, & l'engagea à venir trouver Loüis, le flattant d'obtenir de ce Prince des conditions plus avantageuses, & lui promettant en tous cas de lui laisser la liberté de se retirer où il jugeroit à propos. Le Duc pensant qu'il lui seroit aisé de passer tout à coup dans Nanci, du Quartier du Roi où il seroit, accepta la proposition de Richelieu, étant d'avance convenu avec lui, que s'il pouvoit dans trois mois remettre la Princesse Marguerite entre les mains du Roi, on lui rendroit aussi sa Ville de Nanci. ** Après ces conventions, Charle & le Cardinal partent ensemble, & arrivent au Quartier du Roi séparément, Richelieu avoit pris

* Mémoire du Marquis de Beauveau.
** Hist. de Loüis XIII. par Bernard.

les devants, afin de rendre compte à Loüis du succès de sa négociation, & lui donner les conseils qu'il croyoit nécessaires de suivre, c'est-à-dire, de songer uniquement à ses intérêts, & d'oublier le droit des gens, pour s'assurer d'un Prince inconstant, que rien autre que la violence n'étoit capable d'arrêter. Cette résolution ayant été prise, Charle qui ne s'en doutoit nullement, parut devant le Roi avec beaucoup de confiance. On lui fit en effet mille carresses, & tous les Courtisans le loüierent à l'envi, sur la délicatesse de son esprit, sur son ardeur pour la guerre, & sur le courage qu'il avoit témoigné durant le cours de son infortune. Le Roi lui-même, & Richelieu surtout, l'accablerent de complimens & de protestations d'amitié. * Tout ce jeu dura jusqu'à la nuit; mais le Duc ayant alors voulu se retirer, on le retint sur divers prétextes, & ce Prince comprit alors que sa bonne-foi & sa confiance, alloient lui couter la liberté. Pour charmer son chagrin, le Roi le fit entretenir par les Principaux Seigneurs de sa Cour. Ils lui servoient en même tems de compagnie & de

* *Vittorio Siri Memorie Recondite.*

Gardes. Si-tôt que ceux-ci se furent retirés, on mit douze Suisses à la porte du Logis de Charle.

Le Duc de Lorraine est arrêté.

Pendant qu'il se plaignoit de la perfidie de Richelieu, ce Ministre étoit occupé à dissiper les scrupules de son Maître sur la détention du Duc de Lorraine. Il lui citoit des exemples, car il n'y a rien qui ne puisse être justifié par-là. La politique du Comte de Charolois, qui arrêta Loüis XI. au Château de Péronne fut loüée, & l'on exhorta le Roi à se conduire en cette occasion par le même principe. Enfin il fut décidé, que le malheureux Charle demeureroit prisonnier, jusqu'à ce qu'il eut mis le Roi en état de ne rien craindre de son infidélité. Le Duc de Lorraine se montra le lendemain pénétré de dépit & d'inquiétude; mais un instant après, il fut obligé de montrer bon visage, & de consentir à tout ce que le Roi & son Ministre voulurent exiger de lui.

Entrée du Roi à Nanci.

De cette sorte, Nanci tomba entre les mains du Roi, & ce Prince n'en dut la conquête qu'à l'artifice de Richelieu. Le Monarque fit son entrée quelques jours après dans cette Capitale de la Lorraine, qu'il soumit enti-

rément. Richelieu, au comble de la joye, y parut suivi d'un brillant cortége, recevant des loüanges de toute la Cour sur l'importance du service qu'il venoit de rendre au Roi.

Ce Prince étant revenu à Metz, y fit condamner à mort, par le nouveau Parlement de cette Ville, un nommé *Alfeston*, qui avoit confessé d'être venu en France à dessein de tuer le Cardinal de Richelieu. Il étoit arrivé depuis quelques jours de Bruxelles sur un cheval de l'Ecurie de la Reine mere, avec deux hommes qui avoient autrefois été dans les Gardes de cette Princesse. Dans ses interrogatoires, il chargea le Pere Chanteloube, que le Parlement cita avec quelques-autres, & jugea par coutumace. Enfin Alfeston fut conduit au lieu marqué pour son supplice, & il y fut roüé vif. En même tems, pour diffamer la Reine, on lui fit rendre son cheval, & on la fit prier de ne permettre pas désormais que de si mauvais desseins se formassent dans sa Maison. Pour assurer la vie du Cardinal contre de semblables dangers, le Roi augmenta sa Garde d'une Compagnie de cent Mousquetaires, qu'il choisit lui-même sur un

Affaires de de la Reine mere & de Monsieur.

tems, elle commençoit à s'ennuyer dans les Pays-bas; mais le Pere Chanteloube, qui vouloit tirer quelques avantages de sa faveur auprès d'elle, lui conseilloit de demeurer hors de France, jusqu'à ce qu'on lui offrît des conditions honorables, & il lui persuada facilement alors que le Roi seroit contraint d'en venir-là; il étoit bien éloigné de ces dispositions, Sa Majesté ne vouloit le retour de la Reine sa mere, qu'autant qu'il seroit assuré de sa tranquillité, il craignoit de nouveaux troubles. D'ailleurs on n'avoit rien alors à redouter de son séjour parmi les Espagnols, & les mortifications qu'elle y essuyoit, pouvoit garantir que cette Princesse rebutée, ne chercheroit plus à l'avenir une retraite parmi eux, si son bonheur vouloit qu'elle pût sortir de leurs mains. Ce n'étoit pas le dessein du Pere Chanteloube; ce Prêtre ambitieux ne pouvant espérer que des châtimens de la Cour de France, vouloit toujours la retenir chez les Etrangers.

Cependant les chagrins de la Reine mere croissant de jour en jour, elle en-

voya un Gentilhomme à la Cour, pour tacher d'obtenir son rétour à des conditions supportables, & fit faire au Roi de grandes plaintes de la maniere peu respectueuse, dont Monsieur & Puilaurens la traitoient. Elle lui fit même dire, qu'en considération de Sa Majesté, & pour lui prouver combien elle l'aimoit, elle consentoit d'oublier tous les chagrins que le Cardinal lui avoit faits, & d'avoir de l'affection pour lui: qu'elle n'entendoit pas pour cela se défaire d'aucun de ses Domestiques, & encore moins du Pere Chanteloube, qui lui avoit rendu de grands services; que néanmoins il se retireroit de lui-même, si le Roi le vouloit absolument. Le Roi répondit qu'il étoit bien fâché que le Duc d'Orléans en usât mal avec la Reine sa mere; mais qu'elle s'étoit elle-même attiré tous ses chagrins, en réfusant de suivre ses conseils & ceux de ses fidéles serviteurs. Que si elle lui remettoit ses mauvais Conseillers, pour les punir comme ils le méritoient, & qu'elle aimât, comme elle devoit, les bons serviteurs de la Couronne, alors on croiroit qu'elle ne seroit plus dans la mauvaise disposition où elle avoit été,

lorſqu'elle étoit ſortie de France. Ainſi tous les diſcours du Roi, dictés par le Cardinal, ſe reduiſoient à contraindre Marie de Médicis d'abandonner tous ceux de ſes Domeſtiques qui étoient à juſte titre ſuſpects au Roi, & d'en recevoir d'autres de ſa main, avant que de rien conclure. Mais il auroit été trop honteux pour la Reine mere, de ſacrifier ainſi tous ſes anciens Domeſtiques, dont, ſelon elle, le plus grand crime étoit leur attachement pour ſa perſonne; & il n'y avoit pas d'apparence que cette Princeſſe, qui étoit fiere & opiniâtre juſqu'à l'excès, s'humiliât à ce point. Auſſi ne lui faiſoit-on des propoſitions ſi dures, que pour lui ôter toute eſpérance de réconciliation.

Puilaurens & le Pere Chanteloube connoiſſant peu leurs vrais intérêts, qui demandoient que la Reine mere & Monſieur fuſſent étroitement unis, les irritoient ſans ceſſe l'un contre l'autre. La Mere & le Fils étoient également maîtriſés par leurs Favoris, qui les engageoient dans toutes leurs paſſions; mais par malheur pour Marie de Médicis & pour Gaſton, ceux qui les conduiſoient avoient beaucoup moins

d'habileté que le Ministre de Loüis. Celui-ci avoit presqu'entiérement gagné Puilaurens ; & pour le rassurer, contre tout ce qu'il pouvoit craindre en revenant en France, il avoit promis de lui donner en mariage une de ses parentes, à condition qu'il porteroit Monsieur à se remettre absolument à la bonté du Roi, surtout à l'égard de son mariage, contre lequel le Roi avoit protesté de nullité aussi-tôt qu'il l'avoit sçû. On vouloit aussi qu'il le détachât entiérement des intérêts de la Reine mere & de ceux des Espagnols.

Puilaurens avoit déja gagné son Maître sur une grande partie de ce qu'on demandoit de lui ; mais ce Prince n'ayant pû le cacher à son épouse ni à sa mere, elles lui firent honte de ce qu'il se livroit aveuglément à tous les conseils d'un homme qui le trahissoit pour gagner la faveur du Cardinal, & retarderent pour quelque tems la conclusion du traité.

Cependant elles s'appercevoient que le Duc d'Orléans s'ennuyoit en Flandres, & elles commençoient à craindre que ce Prince inconstant ne les abandonnât au premier jour. La

mort de l'Infante Isabelle * augmenta encore leur crainte. Les Espagnols, occupés de leurs propres affaires, commencerent dèslors à prendre moins de part à celles de la Reine & de Monsieur. Le Cardinal informé de tout fit tenir un Conseil en présence du Roi, pour voir ce qu'on pourroit faire en cette conjoncture. Il y discourut au long, selon sa coutume, pour persuader au Roi de ne donner aucune satisfaction à sa Mere, ni à son Frere; mais comme il auroit été trop odieux de publier que LOUIS XIII. ne vouloit jamais se reconcilier avec la Reine mere, le Conseil conclut qu'on lui feroit des offres raisonnables. Ces offres furent, que si elle vouloit faire voir qu'elle n'avoit eu aucune part dans les assassinats, que Richelieu prétendoit que ses serviteurs avoient projettés, en livrant à la Justice les auteurs de ces pernicieux conseils, le Roi lui permettroit de revenir en France, lui rendroit la joüissance de son doüaire, & lui donneroit la liberté d'aller dans une de ses maisons éloignées de la Cour. A l'égard du Duc d'Orléans, le Cardinal conclut à le laisser où il étoit, s'il ne

* Elle mourut le 1 Décembre.

vouloit pas revenir aux conditions que le Roi lui avoit fait offrir depuis peu, qui étoient de lui donner une somme considérable pour payer ses dettes, de le rétablir dans tous ses appanages & dans tous ses biens, de lui donner le Gouvernement d'Auvergne, & la permission d'y demeurer avec ses Gardes, & enfin de faire de grandes gratifications à Puilaurens.

Gaston & sa Mere rejetterent également ces conditions; cette Princesse ne put se résoudre à voir traîner au supplice ses Domestiques les plus fidéles, tandis qu'on combloit ceux de son fils d'honneurs & de richesses; & le Duc d'Orléans s'imagina que s'il refusoit ces premieres offres, on lui en feroit de plus considérables; mais connoissant bientôt qu'il se roidissoit en vain contre un parti infiniment plus fort que le sien, il se crut trop heureux de pouvoir conclure aux-mêmes conditions.

Sur la fin de l'année, le Cardinal de Lorraine se rendit à Paris pour les affaires de son frere, & pour parler de son mariage avec la niéce de Richelieu. Ce Prince témoignoit beaucoup d'envie d'en venir à la conclusion, par- | Affaire du Duc de Lorraine.

ce que le bien de sa Maison le demandoit, ainsi. Il vit la niéce du Cardinal & la trouva fort aimable : il ne s'agissoit plus que des conditions de part & d'autre. Richelieu vouloit absolument que le Cardinal de Lorraine eût cent mille écus de revenu & le titre de Duc de Bar. Ce Prince de son côté prétendoit qu'en considération de ce mariage, on rendît à son frere tout ce qu'on lui avoit ôté, & que Richelieu s'engageât de faire approuver le mariage de Monsieur avec la Princesse Marguerite. Ce mariage étoit si avantageux au Cardinal, qu'on croyoit généralement qu'il seroit bientôt conclu ; mais il y avoit de grandes difficultés de part & d'autre. Le Cardinal de Lorraine étoit promis depuis longtems à une Princesse de sa Maison, qu'il falloit mettre dans un Monastere ; & outre cela, le Duc de Lorraine avoit une aversion incroyable pour la France, & sur tout pour le Cardinal, qui étoit cause qu'on l'avoit dépoüillé de ses Etats, & il ne consentoit à cette alliance, que parce qu'il ne voyoit aucun autre moyen de les recouvrer. D'un autre côté il étoit peu glorieux au Roi, après avoir fait

tant de bien & de dépenses pour châtier le Duc de Lorraine, de lui rendre tout ce qu'il lui avoit pris, seulement en considération du mariage de sa niéce de son Ministre. Il étoit à craindre aussi pour ce dernier, qu'on ne l'accusât d'agrandir sa famille aux dépens de l'Etat, & que le Roi n'en prît de l'ombrage. Le mariage du Duc d'Orléans n'étoit pas non plus un petit embarras. Le Roi irrité au dernier point de ce qu'il avoit été contracté sans son consentement, ne vouloit point entendre parler de l'approuver, & il étoit impossible de se raccommoder entierement avec la Maison de Lorraine, & de continuer à en soutenir la nullité. Pour tacher d'obtenir des Princes Lorrains des conditions plus avantageuses, & surtout pour voir s'ils pourroient se résoudre à laisser quelques-unes de leurs Places entre les mains du Roi, Richelieu affectoit une froideur surprenante pour cette affaire, quoiqu'il souhaitât ardemment d'en voir la conclusion, & il disoit qu'il n'étoit pas possible d'ôter de l'esprit de sa niéce l'envie qu'elle avoit de se faire Réligieuse. Mais le Cardinal de Lorraine s'étant aperçû de son dessein,

se servit de la même adresse, & sans discontinuer de faire agir à la Cour, il alla attendre sa réponse en son Pays. Un moment avant son départ, Richelieu lui fit dire que dans un mois on lui feroit sçavoir si Madame de Combalet étoit enfin déterminée à se remarier. Sans les obstacles dont j'ai parlé, la prétenduë vocation de cette Dame n'auroit pas été capable de la faire balancer entre un Couvent & le frere d'un Souverain. Le Cardinal de Lorraine partit donc sans avoir rien conclu, & porta seulement à son frere la restitution des revenus du Duché de Bar, & une prorogation de deux mois, pour en faire hommage au Roi.

1634.

La Cour veut faire casser le mariage de Monsieur.

Plus de trois mois s'étant écoulés, sans que le Duc de Lorraine eût satisfait à sa promesse qu'il avoit faite, de remettre la Princesse sa sœur entre les mains du Roi, la Cour ne songea plus qu'à faire déclarer nul son mariage avec le Duc d'Orléans, & cela sous prétexte que les Princes Lorrains avoient enlevé Monsieur. Le Procureur Général, suivant ses instructions, présenta une Requête au Parlement, tendante à faire citer ces Princes,

pour rendre raison de ce prétendu rapt. Le Parlement demanda du tems pour informer & délibérer d'une affaire de si grande conséquence; mais on ne lui en donna que très-peu ; car le Roi s'y rendit en personne le 18 Janvier, pour lui ordonner de juger sur les informations qu'on avoit faites contre le Duc de Lorraine, pour prouver qu'il avoit enlevé Monsieur, & faire voir par conséquent la nullité du mariage. Il y fit vérifier en même tems une Déclaration, contenant les raisons pour lesquelles il ne pouvoit l'approuver, & le rétablissement du Duc d'Orléans dans ses biens & honneurs, pourvû que dans trois mois il reconnût sa faute & revînt demeurer en France.

Le Cardinal, qui avoit suivi LOUIS XIII. au Parlement, y fit une longue harangue * dans laquelle il loüoit beaucoup ce Prince, & exagéroit les victoires qu'il avoit remportées sous son Ministere. Il décrivoit aussi avec de grandes hyperboles les bontés que le Roi avoit euës pour la Reine mere & pour Monsieur, & particulierement la grace qu'il vouloit faire à ce

* Elle est imprimée dans le Journal de Richelieu, Part. 2. pag. 148.

dernier. Ensuite il promettoit de grands soulagemens au peuple, si-tôt que les embarras, qu'on donnoit tous les jours au Roi, seroient diminués. Il dit cependant, que quoique Sa Majesté eut besoin de beaucoup d'argent pour subvenir à toutes les dépenses que les affaires de l'Etat l'obligoient de faire, pour prouver à son peuple l'affection qu'il lui portoit, *outre la réduction des droits & la révocation de cent mille Officiers de nouvelle création, dont l'exemption étoit l'accablement de ceux qui portent le faix des levées, il lui remettoit encore le quart des tailles.* Quoique ce quart fût une nouvelle imposition de l'année précédente, pendant laquelle on avoit levé outre cela neuf millions de livres d'extraordinaire, les peuples ne laisserent pas de faire de grandes réjoüissances pour ce petit soulagement, parce qu'ils s'attendoient à tout le contraire.

Le Parlement n'étoit pas peu embarrassé sur l'affaire du mariage de Monsieur, à cause des facheuses conséquences que pouvoit avoir le jugement qu'on rendroit, puisqu'il s'agissoit des héritiers du légitime Successeur à la Couronne. Il ne manquoit

à ce mariage que le consentement du Roi ; autrement il n'étoit ni trop inégal, ni désavantageux à l'Etat. Ainsi LOUIS XIII. n'auroit pas dû en poursuivre si vivement la prétenduë nullité. Il fit demander au Duc le Contrat original, & tous les piéces qu'il pouvoit avoir concernant cette affaire. Il vouloit aussi sçavoir quels étoient les témoins qui avoient assisté à la cérémonie, & avoir entre ses mains le Prêtre qui avoit officié. Le Duc de Lorraine laissa à Nicolas-François son frere le soin de répondre à ces demandes, & pour pouvoir se déclarer ouvertement contre les François, sans crainte d'être privé du peu qui lui restoit de ses Etats, il lui en fit une donation par Acte du 19 Janvier. Après quoi il se retira avec deux mille Fantassins & huit cens chevaux, & alla joindre l'armée Impériale. Le nouveau Duc donna sur le champ avis au Roi & au Cardinal de ce qui s'étoit passé entre son Frere & lui, & promit d'observer exactement le dernier Traité. Contrisson, qu'il avoit envoyé à la Cour à ce sujet, lui ayant rapporté que le Roi n'avoit ni approuvé ni désapprouvé la démission du Duc de Lorraine, le Cardinal

de ce nom, pour faire voir qu'il *n'y* avoit point de collusion entre son Frere & lui, prit possession des Etats de sa Maison, avec les solemnités ordinaires. Peu de tems après il renvoya Contrisson à la Cour, & lui donna une Lettre de créance adressée au Cardinal de Richelieu. Comme le nouveau Duc n'avoit pas encore renoncé au Chapeau, il y prenoit la qualité de *Cardinal-Duc de Lorraine*. Richelieu s'imaginant sans doute que le titre de *Cardinal-Duc* lui appartenoit exclusivement à tout autre, s'emporta extraordinairement à la vûë de cette souscription; mais ce fut bien pis, quand Contrisson lui eut dit qu'on avoit fait des recherches inutiles chez tous les Notaires de Nanci en présence du Gouverneur, pour avoir l'original du Contrat de mariage de Monsieur; que l'on n'avoit pas trouvé non plus la dispense des bans: que l'on ne sçavoit pas le nom des témoins, & que le Moine qui avoit fait la cérémonie étoit sorti de Lorraine. Richelieu répondit avec emportement, que puisque le Cardinal de Lorraine (car il ne le nomma pas Duc) vouloit suivre les traces de son frere, il se déclaroit son

plus grand ennemi ; & qu'à l'égard des témoins que le Roi demandoit, Sa Majesté feroit voir qu'elle avoit les bras longs. Mais ce Ministre eut bientôt après un plus grand sujet de dépit.

Tandis qu'on s'imaginoit en France que le Cardinal de Lorraine alloit enfin épouser Madame de Combalet, pour appaiser son oncle, ce Prince se maria à Claude de Lorraine sa cousine, & sœur de la femme de son Frere, en présence de la Duchesse, de quelques Demoiselles & d'un Gentilhomme. Le Cardinal de Lorraine, que l'on appellera désormais le Duc François, ne s'étoit déterminé si promptement, que dans la crainte que le Maréchal de la Force, qui n'étoit pas loin de-là avec l'armée du Roi, ne vînt enlever ces deux Princesses pour les envoyer en France, & se servir après des droits qu'on prétendoit qu'elles avoient sur la Lorraine, au préjudice des Princes de cette Maison. En effet le Maréchal fut à peine averti de ce mariage, qu'il fit investir Lunéville, & conduire les nouveaux mariés, avec la Duchesse de Lorraine & la Princesse de Phalsbourg, à Nanci, pour les y faire garder.

Mariage du nouveau Duc de Lorraine.

Le Cardinal de Richelieu, extrêmement irrité de ce que le Duc François n'avoit pas épousé sa niéce, crut pouvoir lui faire faire aussi son Procès, sur le prétendu rapt de Monsieur. Il le fit ajourner au Parlement, aussi bien que son Frere & la Princesse Marguerite, & fit décretter de prise de corps le Prêtre qui avoit béni le mariage de Monsieur. Le Duc François ne jugea pas à propos d'attendre en Lorraine la fin de ce Procès; & ayant trouvé moyen de s'échaper avec la Princesse Claude son épouse, ils se retirerent à Besançon & de-là à Florence; mais pour punir les Princes Lorrains de ce que le Duc François n'avoit recherché la niéce du Ministre, que pour l'amuser & gagner du tems, on résolut de réunir toute la Lorraine à la Couronne. Tant que le Cardinal de Richelieu avoit espéré que le frere de ce Prince épouseroit enfin sa niéce, il avoit consenti à ménager Charle; mais lorsqu'il n'y eut plus lieu de songer à ce mariage avantageux, il résolut de le pousser à bout. Ainsi en peu de tems les troupes Françoises se saisirent de deux ou trois Places fortes, qui restoient encore au Duc de Lorraine.

Ce Prince entiérement dépoüillé, & ne ménageant plus rien à son tour, fit afficher dans toutes ses terres un Edit sanglant contre les François, défendant à tous ses Sujets, sous des peines rigoureuses, d'obéïr en aucune façon à des gens qu'il qualifioit d'usurpateurs & de tyrans. * Cet Edit choqua extrêmement la Cour de France, & l'on recommença à poursuivre avec plus de chaleur que jamais le Duc de Lorraine au nouveau Parlement de Metz. Celui de Paris, où l'affaire fut portée dans la suite, lui fit signifier un ajournellement personnel à l'Hôtel de Lorraine **, sans égard pour la Duchesse Nicole, qui y logeoit depuis que le Roi l'avoit fait venir à Paris. Après une courte procédure, le Duché de Bar fut confisqué pour crime de felonnie, & le Cardinal de Richelieu fit exécuter cet Arrêt à toute rigueur. Ne pouvant se saisir de la Lorraine par le même moyen, & pensant bien que le Roi se verroit un jour obligé de rendre par un traité de paix ce qu'il n'auroit acquis en ce Pays-là que par la

La France s'empare de la Lorraine.

* Memoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu.

** Vie de Richelieu.

force des armes, Richelieu établit à Nanci une Chambre de Justice, qui adjugea au Roi les Places les plus considérables de la Lorraine, sous prétexte qu'elles avoient été aliénées des trois Evêchés. En même tems, il fit saisir le reste du Pays pour les frais de la guerre, obligea le Clergé, la Noblesse & le peuple, à prêter serment de fidélité au Roi; & craignant que les Lorrains, qui marquoient beaucoup d'attachement pour leur Prince, ne se soulevassent en sa faveur, le Cardinal fit démanteler toutes les Places, où ils auroient pû se cantonner. Le Duc de Lorraine, hors d'état de s'opposer à la ruine de son Pays, combattoit alors pour l'Empereur à la tête d'une troupe de Soldats, qui avoient bien voulu suivre sa fortune, & il n'épargnoit rien pour faire triompher la Maison d'Autriche, la seule puissance de l'Europe qui fût en état de le remettre en possession de ses Etats, ou du moins de les faire restituer au Duc François son frere, à qui Charle en avoit fait la cession, & que les mauvais traitemens de la Cour de France, avoient, comme je l'ai déja dit, contraint de se refugier en Italie.

Ainsi

Ainsi le Cardinal de Richelieu confondant ses intérêts particuliers avec ceux de l'Etat, se vangeoit partout de ses ennemis, & triomphant de tous les obstacles, reculoit au loin les Frontieres du Royaume & augmentoit sa fortune.

Négociations pour le retour de Marie & de Gaston.

La Reine mere comprit alors qu'elle seroit aussi obligée de céder enfin à ce torrent de prospérité, & qu'il lui seroit beaucoup plus avantageux de revenir de bonne grace, que d'attendre à l'extrêmité. Les Etrangers commençoient à plaindre les secours qu'ils lui accordoient; & le Duc d'Orléans, dont le crédit étoit en partie cause de la considération qu'on avoit pour elle, négocioit sous main avec Richelieu, & ne cherchoit qu'à s'accommoder en secret, sans penser aux intérêts de la Reine sa mere. Il ne la voyoit plus que par bienséance; & lorsqu'ils se trouvoient ensemble, leurs Confidens les environnoient de telle sorte, que l'un ni l'autre ne pouvoient s'expliquer.

Puilaurens, qui fut depuis Duc & Pair & neveu du Cardinal de Richelieu, étoit alors le Favori de Monsieur; & ce Prince entierement à

ceux qui avoient sçû une fois lui inspirer de la confiance, s'éloignoit de la Reine mere, à cause de l'inimitié qui regnoit entre le Pere Chanteloube, Favori de cette Princesse & Puilaurens. Celui ci avoit des émissaires à la Cour de France, qui l'avertissoient de la disposition du Cardinal, & il sçavoit que ce Ministre souhaitoit avec ardeur le retour de l'héritier présomptif de la Couronne. Il représentoit donc à son Maître, que faisant un plus long séjour parmi les Etrangers, il s'exposoit à aliéner de lui l'esprit des François; qu'on s'accoutumoit à son absence; & qu'enfin si le Roi venoit à avoir des enfans, il se verroit tout à coup abandonné de tout le monde.

Le Duc d'Orléans écrivit donc au Cardinal de Richelieu, dans le même tems que celui-ci recevoit les Lettres de la Reine mere. Bouthillier Sécretaire d'Etat lui présenta ces dernieres, & lui dit de sa part, que la résolution de cette Princesse étoit de se jetter entre les bras du Roi son fils, de ne se mêler en aucune façon des affaires d'Etat, & de bien vivre avec le Cardinal de Richelieu. Le Duc d'Orléans, instruit des démarches de

sa Mere, craignit que le Cardinal les voyant tous deux soumis en même tems, n'en fut moins pressé de finir avec lui. Ce Prince rompit donc tout commerce avec sa Mere, & défendit même à Madame de lui rendre aucune visite. Les Domestiques des deux Maisons se broüillerent en même tems, & l'on ne vit plus dans Bruxelles, que des querelles & des combats entre eux; ensorte que les Espagnols scandalisés d'une pareille conduite disoient hautement, que cette poignée de François leur donnoit plus de peine que le Gouvernement des Pays-bas.

Cependant la Reine mere ayant appris les conditions de l'accommodement de Monsieur avec le Cardinal de Richelieu, en fit honte à son fils, & lui reprocha de s'être avili pour satisfaire à l'ambition de Puilaurens, qui le sacrifioit au Cardinal; Gaston en convint, & retournant chez lui tout en colere, déclara à Puilaurens qu'il rompoit son traité avec le Cardinal de Richelieu *, & n'en vouloit plus entendre parler. Puilaurens au désespoir de voir ainsi échoüer le pro-

* Histoire de Loüis XIII.

jet de sa fortune, va chez la Reine mere; & ne doutant point que le Pere Chanteloube ne soit l'auteur du conseil que Gaston vient de recevoir, il menace & maltraite ce Pere, oubliant même ce qu'il devoit à la Reine. Puilaurens s'emporte contre elle, & lui reproche qu'elle s'oppose à la réconciliation des deux freres, pour contenter sa passion contre le premier Ministre: «Sçachez, lui répondit-elle, que » tout mon ennemi qu'il est, ce Pré» lat ne m'a jamais perdu le respect de » la sorte: il s'en faut beaucoup qu'il » ait osé me parler avec tant de hau» teur & d'insolence. Sçachés encore que » si je veux dire un mot pour le recevoir » dans mes bonnes graces, je dissipe» rai tous vos projets. Sortés d'ici, pe» tit écervelé, où je vous ferai jetter par » les fenêtres. On voit bien que vous » avez le cœur aussi bas que la nais» sance. *»

La Duchesse d'Orléans embrassoit toujours les intérêts de la Reine mere; elle craignoit de se voir un jour exposée aux-mêmes malheurs que cette Princesse infortunée, & peut-être de passer avec elle le reste de ses jours

* *Vittorio Siri, Memorie recondite.*

en exil. Gaston regagné par les intrigues de Puilaurens, défendit à sa femme de lui parler jamais contre ce Favori, le seul de ses amis, disoit ce Prince, qu'il avoit reconnu fidéle, & qu'il chérissoit plus que les autres. Ce discours, & la correspondance que le Duc d'Orléans continuoit d'entretenir avec le Cardinal de Richelieu, achéverent d'indisposer Marie de Médicis contre Gaston. La Duchesse d'Orléans, voïoit avec beaucoup d'inquétude, que le premier Ministre de France exigeoit de Monsieur, qu'il la remît entre les mains du Roi, ou du moins qu'il l'abandonnât dans les Pays-bas à la discrétion des Espagnols.

Ceux-ci instruits par la Reine mere des dispositions de Monsieur, & des efforts du Cardinal de Richelieu pour avoir sa femme en France, firent entrer de la Cavalerie & de l'Infanterie dans Bruxelles. Alors on déclara au Duc d'Orléans, que le Roi d'Espagne ne souffriroit pas que la Duchesse sa femme se vît traitée avec autant d'indignité, ni qu'il fût dit que ce Monarque s'étoit prété à un commerce criminel ; que Marguerite de Lorraine étant la femme légitime de Gaston, héritier pré-

ſomptif de la Couronne de France ; il naîtroit un jour des diſputes au ſujet de cette précieuſe ſucceſſion, ſi Monſieur lui-même donnoit atteinte à la validité de ſon mariage. Depuis ce moment, Gaſton ſe vit comme priſonnier entre les mains des Eſpagnols, & il ſe trouva réduit à la néceſſité, ou de vivre dans cette ſervitude, ou de s'échapper, pour rentrer en France aux conditions qu'il plairoit au Roi de l'y recevoir.

Cependant la Reine mere continuoit de ſon côté de négocier avec le Cardinal de Richelieu, & le Pere Joſeph Capucin étoit chargé de cette affaire avec Gondi, envoyé du Grand Duc de Toſcane : l'un expliquoit les demandes de la Reine mere, & l'autre les réponſes du Cardinal de Richelieu. Marie de Médicis, impatiente de ſçavoir le ſuccès de toutes ces démarches, envoya Villiers à la Cour, avec ordre de s'adreſſer directement au Roi, & de le preſſer d'accorder enfin un azile honorable dans ſes Etats à celle qui lui avoit donné le jour. Le Roi répond que dès lors il n'y ſera plus en ſureté : « Elle a *, dit-il à Villiers, des eſprits

* Vittorio Siri, Memorie Recondite

» broüillons dans sa Maison, qui re-
» commenceront leurs cabales, dès
» qu'ils seront à ma Cour . . . . tant
» que la Reine ma Mere gardera dans
» sa Maison des gens faits comme la
» du Fargis, & Chanteloube, il n'y a
» point de réconciliation à espérer.
» La Reine connoît bien Madame du
» Fargis, répondit Villiers : je n'en
» crois rien, reprit Loüis ; cette créa-
» ture est une de ces malheureuses vi-
» peres de Lion, qui concerterent
» avec le Duc de Bellegarde, le Gar-
» de des Sceaux Marillac, & d'autres
» canailles, de porter la Reine ma Mere
» à faire tant d'éclat & de vacarme. »
Le Roi demanda encore à de Vil-
liers, s'il avoit reçû ordre de voir
M. le Cardinal ; & sur ce que celui-ci
répondit que non : « Vous le voyez
» bien, dit ce Prince ; ma Mere, n'a
» point envie de bien vivre avec
» moi, puisqu'elle ne veut point ren-
» dre ses bonnes graces à un Ministre,
» qui m'est si nécessaire & qui à ren-
» du tant de services à l'Etat.

Villiers ayant instruit Marie de Médicis des dispositions du Roi, & de l'envie qu'avoit ce Prince de la voir réconciliée avec le Cardinal de Riche-

lieu, cette Princesse lui manda qu'ayant appris qu'il ne peut se persuader qu'elle l'aime tant qu'elle refusera de rendre ses bonnes graces au Cardinal de Richelieu, & que le Pere Chanteloube restera dans sa Maison, elle veut bien donner au Roi son fils une marque certaine de la sincérité des protestations qu'elle lui fait; que tous les déplaisirs causés par le Cardinal de Richelieu seront mis en oubli; & en considération du Roi son fils, qu'elle le recevra dans ses bonnes graces; mais qu'elle ne présume pas qu'après cette complaisance, on lui impose la nécessité d'éloigner de sa personne le moindre de ses serviteurs, encore moins le Pere Chanteloube, qui lui a rendu des services signalés .... Mais que comme ce Pere seroit bien faché d'apporter le moindre obstacle à la réunion du Roi & de la Reine mere, il promettoit d'obéïr au Roi, dès qu'il lui commanderoit de sortir de la Maison de la Reine ....

Cette soumission de Marie de Médicis ne fit aucune impression sur l'esprit du Roi, ou plûtôt du Cardinal. Ils ne la croyoient point sincérement résoluë de vivre désormais en repos

& le premier Ministre étoit plus fortement persuadé que jamais, que la Reine mere ne respiroit que sa perte. Les égards de cette Princesse pour le Pere Chanteloube, & la peine qu'elle avoit à se séparer de cet homme dangéreux, choquoit surtout le Roi.....
« Ce fripon, disoit le Monarque, s'est » mocqué de la visite que j'ai fait rendre à la Reine ma Mere. En vérité, » j'aurois envoyé une seconde fois, si » l'insolence de ce coquin ne m'avoit » fait changer de résolution. Comment puis-je me persuader de la » droiture des intentions de la Reine » ma Mere, lorsque je la vois protéger un misérable hypocrite qui tient » de pareils propos? »

Par ce discours, on voit que le Roi étoit parfaitement instruit de la conduite & du caractere du Pere Chanteloube, un des principaux Confidens de la Reine mere; il avoit sçû lui en imposer en plusieurs rencontres par des dehors trompeurs; & le plus souvent il agissoit sous son nom sans son aveu. On peut décider de la noirceur de ces

homme par les affreux Libelles qu'il répandit contre Richelieu & contre le Roi lui-même.

Quoique les grandes choses que le Cardinal avoit été obligé d'entreprendre depuis le commencement de son Ministere, lui eussent donnés un grand nombre d'ennemis, on détestoit hautement le Pere Chanteloube dans tout le Royaume. On étoit persuadé qu'il avoit suivi la Reine par ambition, & non par dévoüement pour sa personne, & que loin de songer à ses intérêts, il ne pensoit qu'aux siens; on convenoit enfin qu'il haïssoit le Cardinal par envie de sa fortune, & non par zéle pour le bien de l'Etat. De plus, les honnêtes gens instruits de ce qui s'étoit passé au Parlement de Metz, au sujet des assassins envoyés pour se défaire du premier Ministre de France, ne doutoient point que ce méchant homme ne fût le principal, & peut-être le seul auteur d'un si détestable complot : on étoit certain que son génie inquiet & turbulent, susciteroit tous les jours

quelques nouveaux démêlés entre le Roi & la Reine mere, & que cette Princesse ne pouvoit rien faire de plus utile pour elle, de plus favorable au repos de la famille Royale, & de plus agréable à toute la France, que d'abandonner à sa mauvaise étoile celui de tous ses conseillers, qui avoit le plus contribué à sa mauvaise fortune.

La Reine mere & le Duc d'Orléans continuant de presser à la fois pour leur accommodement, Loüis crut devoir leur rendre enfin une réponse décisive. Pour cela il assembla un Conseil extraordinaire le 18 de Décembre, & 1633.
exposa à chacun des Conseillers le sujet pour lequel on les avoit assemblés. Richelieu, que cette affaire interessoit principalement, avoit eu soin de bien disposer tous les esprits, & d'emploïer à propos la crainte ou l'espérance, pour les déterminer à ce qui convenoit le plus à sa fortune *; en même tems il avoit préparé un discours, où confondant les intérêts de l'Etat avec les siens **, ce Prélat avoit trouvé le moyen de les rendre plus chers à

* Vie de Richelieu.
** Histoire de Loüis XIII.

Loüis, lorsqu'on le pressa de parler: « C'est avec un extrême déplaisir *, » dit-il, que je me trouve aujourd'hui, Sire, dans la nécessité de parler contre la Reine votre mere, qui » m'a comblé de bienfaits. Le souvenir que j'en conserverai toute ma » vie, me porteroit à vous persuader » de lui accorder toutes ses demandes, ou du moins à garder le silence dans cette occasion, si le commandement exprès de Votre Majesté ne m'obligeoit à lui déclarer » sincérement ce que je juge de plus » utile à son service & au bien de l'Etat, ne m'engageoit à rappeller dans » son esprit des choses, que je voudrois » avoir ensevelies dans un éternel oubli. Je l'avoüe, & c'est avec la derniere confusion, en sortant de la » France, la Reine mere vous a donné une marque indubitable de sa » mauvaise volonté. On lui avoit offert » un lieu de retraite à son choix, des » Places, des Gouvernemens, en un » mot, toutes les conditions capables » de la convaincre, que vous n'aviez » pas intention d'en user mal avec elle, & qu'elle n'avoit aucun mauvais

* *Vittorio Siri, Memorie recondite.*

» traitement rigoureux à craindre de
» votre part. Au lieu d'être sensible à
» des avantages si grands & à des
» avances si obligeantes, elle a pris le
» parti de se retirer chez les ennemis
» déclarés de votre Couronne : Que
» doit-on penser de cette démarche ?
» Que la Reine a résolu de se venger
» cruellement, & de ne pardonner
» jamais le mal qu'elle s'imagine fauſ-
» sement qu'on lui a fait. Elle n'igno-
» roit pas que sa liaison étoite avec
» Monsieur vous déplaisoit ; que tous
» les bons François condamneroient
» sa retraite chez les Espagnols ; que
» cette action seroit regardée comme
» contraire aux sentimens naturels,
» qu'une mere doit avoir pour son
» fils ; que les moins clairvoyans s'ap-
» percevoient que sa fuite étoit la mar-
» que la plus certaine d'une haine im-
» placable. Cependant aucune de ces
» considérations ne l'arrête. Elle ne
» doit donc pas trouver étrange que
» vous lui reprochiez, que sa condui-
» te dément les protestations qu'elle
» fait de n'avoir aucune mauvais des-
» sein. On ne découvre dans ses ac-
» tions que dissimulation, qu'artifice.

» que passion envenimée. »

« Si Votre Majesté, ajouta le » Cardinal, veut bien approfondir » l'affaire qui se propose, elle re- » connoîtra que bien loin de retirer » quelque avantage du retour de la » Reine mere, il y a de fort grands » inconveniens à craindre. L'em- » pressement que Monsieur a main- » tenant de revenir auprès de Vous, » diminuëra sur l'heure. Puilaurens, » qui le gouverne, sera bien aise de » le tenir éloigné de la Reine. Le » Favori, que ses galanteries retien- » nent à Bruxelles, ne se mettra pas » autrement en peine de ramener son » Maître, auprès d'une Mere qui pour- » ra se venger en France des cha- » grins qu'on lui aura faits dans les » Pays-bas. Supposons, je le veux, » que Monsieur revienne aussi bien » que la Reine mere : qui vous répon- » dra, Sire, qu'à la premiere occa- » sion, ils ne se mettront pas à con- » certer ensemble de nouveaux pro- » jets .... Votre esprit sera moins » tranquille & votre personne plus » exposée. Vous préviendrés tout in- » convenient, Sire, en les tenant

si fort éloignés l'un de l'autre. »
Personne dans le Conseil ne crût devoir faire aucune objection au Cardinal, ni rien représenter au Roi en faveur de Marie de Médicis. On ne pouvoit ignorer l'éloignement invincible de cette Princesse pour le Cardinal, ni l'attachement du Roi pour ce Ministre. De plus, on ne pouvoit justifier la retraite de Marie de Médicis chez les ennemis de la France, ni les troubles que ses Confidens l'avoient portée à exciter à diverses reprises dans ce Royaume depuis qu'elle en étoit sortie.

Toutes ces conjurations formées contre la vie du Cardinal, avoient été entreprises sous son nom. La Reine mere s'étoit mis peu en peine de se justifier à ce sujet. Si cette justification lui sembloit au-dessous de ses sentimens, elle étoit au moins convenable à sa fortune présente ; & son silence ne laissoit point douter, qu'étant revenuë en France, & jouissant du haut rang qui lui étoit dû, elle ne cherchât plus que

jamais à renverser la fortune d'un Ministre que le Roi vouloit absolument conserver, & qu'alors on verroit renaître à la Cour ces dissentions & ces querelles, dont elle avoit été si longtems troublée.

Il fut donc passé tout d'une voix dans cet important Conseil *, que recevoir la Reine, c'étoit s'exposer de nouveau à tout ce que l'ambition & la vengeance de ses Courtisans les porteroit à entreprendre contre le Cardinal de Richelieu, que non-seulement l'Etat seroit en risque; mais encore que la vie du premier Ministre seroit continuellement en danger. On délibéra ensuite sur l'affaire de M. le Duc d'Orléans, dont le retour étoit alors ardemment souhaité par le Cardinal de Richelieu, & par tous les bons François; mais suivant sa coutume, le Prélat parla pour & contre, avec la même force. « Ceci mérite de sérieuses refléxions, dit-il; » car enfin l'absence de Monsieur est

* Vie de Richelieu.
Vittorio Siri, Memorie Recondite.

» maintenant utile au Roi, & le mal
» qu'elle peur causer, paroît encore
» éloigné. D'un autre côté, si Mon-
» sieur alloit prendre de trop grands
» engagemens avec les Espagnols, ce
» contre tems seroit capable de ren-
» verser en un jour tout ce qu'on a
» eu beaucoup de peine à établir du-
» rant le cours de plusieurs années.
» Tout bien consideré, je ne sçai si la
» crainte d'un inconvénient incertain,
» & dont les effets ne se sentiront pas
» si-tôt, doit l'emporter sur l'avanta-
» ge présent, de n'avoir pas Monsieur
» dans le Royaume, tant que ses in-
» tentions ne seront pas droites. S'il
» vouloit se contenter de certaines
» conditions capables de le rendre
» véritablement heureux . . . . . la
» bonne intelligence des deux pre-
» mieres personnes de l'Etat, appor-
» teroit un bien inestimable. Mais
» tant que Monsieur ne voudra reve-
» nir qu'aux conditions proposées par
» Puilaurens . . il y aura beaucoup de
» mal à craindre, & peu de bien à es-
» pérer de son retour. . . . . Voyons
» maintenant si le Roi peut en con-
» science, & sans intéresser son hon-
» neur, promettre tout à Puilaurens;

» afin de l'attirer en France, après
» quoi on s'assurera de sa personne. En
» usant de ce stratagême, Dieu ne
» sera point offensé. Les mauvais des-
» sein que ce Favori ambitieux & in-
» quiet forme contre l'Etat, rendent
» la chose indubitable. Il y a plus de
» difficulté pour l'honneur. Un pareil
» manquement de parole peut flétrir
» la réputation du Roi, & causer des
» maux irréparables. Je ne vois pas
» quel avantage on tirera de l'empri-
» sonnement de Puilaurens, à moins
» que le Roi n'use de la même sévé-
» rité à l'égard de Monsieur : chose
» impossible, & à laquelle il ne faut
» jamais penser. Si Monsieur refuse
» de revenir, sous la condition de lui
» fournir une somme considérable,
» pour l'aider à payer ses dettes, d'y
» ajouter le Gouvernement de l'Au-
» vergne, où il pourra demeurer avec
» ses Gardes, ses Chevaux-légers &
» ses Gens d'armes, il vaut mieux
» laisser Monsieur où il est, que de
» tenter les autres moyens proposés. »

Les inconveniens annoncés par Richelieu, sur le retour de Gaston, acheverent de déterminer le Roi à ne le point rappeller, à moins qu'il ne se

soumît aux conditions proposées par son Ministre. Tous les Conseillers d'Etat y applaudirent ; & il fut conclu que Monsieur resteroit hors du Roïaume, tant que le Cardinal jugeroit son éloignement nécessaire au repos de l'Etat. Richelieu ne témoignoit tant d'indifference pour le retour de Monsieur, que parce que depuis la mort de l'Infânte Isabelle Gouvernante des Pays-bas ; la perte de cette généreuse Protectrice devoit beaucoup diminuer ses prétentions, & le réduire bientôt au point d'accepter tout ce que le Ministre de son frere daigneroit lui offrir ; en sorte que ce Prince ne reviendroit en France, que pour grossir le nombre des esclaves de Richelieu, & faire connoître à toute la terre qu'on ne pouvoit l'offenser impunément. Le Roi après en avoir communiqué avec son Parlement, donna donc une Déclaration, par laquelle il promettoit à son frere d'oublier tout le passé, de ne point confondre les injustices, *faites au Public, que la Justice des Rois ne doit point pardonner, avec les offenses commises contre leur personne, que la clémence peut souvent remettre.* *

* Histoire de Loüis XIII.

Poussant même cette clémence plus loin, le Roi promettoit à Gaston de le traiter favorablement, & de donner une Amnistie pour tous ceux qui avoient suivi sa fortune, à condition qu'il reviendroit dans trois mois, *reprendre le rang glorieux, de la seconde personne du premier Royaume de l'Europe.*

Mais bien loin de se trouver dans ces dispositions, Gaston toujours conduit par Puilaurens parut tout à coup plus éloigné que jamais de revenir en France; sollicité de tous côtés par les Princes & les Princesses de la Maison de Lorraine, Monsieur déclaroit hautement, que rien au monde ne seroit capable de le faire consentir à la dissolution de son mariage avec Marguerite de Lorraine; & les Principaux Docteurs des Pays-bas furent consultés ensemble & séparément sur la validité de ce mariage, ne voulant rien négliger de ce qui pouroit le rendre indissoluble. Gaston pressa alors Marie de Médicis de vouloir bien confirmer l'approbation qu'elle avoit donnée à son mariage; mais cette Princesse continuant de négocier avec Loüis, refusa d'accorder à Monsieur

cette ratification, qu'elle jugeoit d'ailleurs peu nécessaire; elle se plaignit du peu d'égard que Monsieur avoit eu pour elle, & qu'il avoit rejetté ses meilleurs avis avec opiniâtreté. Depuis ce tems, ajouta-t'elle, j'ai résolu de ne me mêler plus de vos affaires, mon parti est pris; je me conformerai entiérement aux volontés du Roi.

Le Cardinal de Richelieu irrité des démarches de Monsieur, pour soutenir la validité de son mariage, fait dire à la Reine mere, que le Roi lui sçait gré du refus qu'elle à fait au Duc d'Orléans. En même tems il en pressela cassation au Parlement. Mais le Marquis d'Aytone, Gouverneur des Pays-bas depuis la mort de l'Infante Isabelle, déclara publiquement que Sa Majesté Catholique employeroit l'épée de ses Officiers & de ses Soldats, pour maintenir contre qui que ce fût la validité du mariage du Duc d'Orléans avec la Princesse Marguerite. En sorte que cette affaire devint de jour en jour plus difficile & plus embarassante. Richelieu craignant que le Pape, à qui Gaston avoit eu recours, n'intervînt dans ce démêlé,

& n'en fit une affaire de Réligion, oblige le Parlement de Paris à continuer vivement les procédures commencées, & semble peu s'inquiéter de tout ce que le Roi Catholique, le Duc d'Orléans & les Princes de la Maison de Lorraine, peuvent entreprendre en faveur de ce mariage.

Monsieur, plus éloigné que jamais de se réconcilier avec la Reine sa Mere *, lui donnoit chaque jour de nouveaux sujets de chagrin, & souffroit que Puilaurens son Favori insultât cette malheureuse Princesse; rebutée de tant de traverses, & préferant de souffrir à la Cour de France, au milieu de ses biens, & joüissant de ses honneurs, ce qu'elle souffroit à Bruxelles dans un abandon presque entier **, elle envoya Rebours de la Leu son Ecuyer, avec trois Lettres, l'une pour le Roi, la seconde pour le Cardinal, & la troisiéme pour Bouthillier.

« Monsieur mon fils, mandoit la » Reine mere à Loüis, puisque je suis » privée de l'honneur de vous voir, & » que je ne puis espérer d'autre satisfac» tion, que celle d'envoyer le plus sou-

* Lumieres pour l'Hist. de France.
** Vie du Card. de Richelieu.

» vent qu'il me sera possible sçavoir de
» vos nouvelles, je suis résoluë de fai-
» re tout ce que Votre Majesté peut
» désirer de moi, pour en obtenir la
» permission. Le Sieur de Laleu, au-
» quel je vous prie de prendre créan-
» ce, vous témoignera combien je
» vous aime & vous honore. » *

Pendant que Marie de Médicis écrivoit ainsi à son fils, elle faisoit dire par Laleu au premier Ministre, qu'elle vouloit bien oublier tout le passé, lui rendre ses bonnes graces, & ne se mêler plus à l'avenir d'aucune affaire, pourvû que ce Prélat lui voulut procurer un retour prompt & avantageux. On s'attendoit si peu à cette démarche si humble de la part de la Reine, que le Cardinal ne pût s'empêcher de témoigner de la défiance; mais en même tems elle se réduisoit à des conditions si raisonnables, qu'on ne pouvoit les rejetter. Richelieu se trouva en cette occasion dans une étrange perpléxité: que diroit l'Europe, s'il continuoit de se montrer contraire à la Veuve de Henri le Grand, à la Mere de son Roi, qui oubliant sa

* *Vittorio Siri, Memorie Recondite.*

dignité & son rang suprême, consentoit à s'humilier devant un pouvoir qu'elle avoit elle-même élevé ? Les raisons qui le justifioient à ses yeux, étoient ignorées ou combattuës; l'état de la Reine parloit en sa faveur ; le Public absout avec autant de facilité qu'il condamne, & il ne faut que lui paroître long-tems à plaindre pour cesser de lui sembler coupable. D'un autre côté, quel risque ne couroit pas Richelieu, s'il consentoit à ce retour de la Reine dans une Cour dont elle avoit toujours voulu être la Maîtresse, & d'où elle vouloit l'exiler ? Le Roi, naturellement bon, se montra touché des démarches de sa Mere; d'ailleurs il craignoit avec raison qu'on ne l'accusât de dureté, de barbarie, s'il se montroit insensible aux supplications d'une Mere affligée, qui se soumettoit aux conditions les plus humiliantes, pour obtenir la permission de venir achever ses jours auprès de lui. Richelieu voyant le Roi dans cette disposition, consentit au retour de cette Princesse; mais il fit entendre au Roi qu'il devoit d'abord exiger de la Reine mere tout ce qui pourroit l'assurer de sa tranquillité. Le Garde

des

des Sceaux Seguier, fit naître de nouvelles difficultés dans le Conseil ; & le Roi se trouvant ainsi flottant entre le désir de revoir sa Mere, & la crainte de perdre son repos, ne voulut rien décider, & laissa plus que jamais la disposition de cette affaire à la discrétion de son Conseil.

Négociations pour le retour de Marie.

Richelieu se retira à Ruel, comme voulant se donner tout entier à cette affaire. Laleu vint y trouver le Cardinal ; celui-ci rendit au Domestique de sa bienfaitrice tous les honneurs imaginables, & le combla de caresses. » Il n'y a rien ici d'extraordinaire, » dit Richelieu à Laleu, qui sembloit » surpris ; j'ai un si profond respect » pour la Reine mere, une si forte » passion de lui témoigner combien » je lui suis dévoüé, que je voudrois » traiter avec beaucoup plus de dis» tinction ceux qui viennent de sa » part... Mais je prie Sa Majesté de » considérer que la place où je suis » m'oblige indispensablement à suivre » les intentions du Roi, & que dans » la conjoncture présente, je ne puis » m'écarter tant soit peu de ce qui » m'est prescrit, sans m'exposer à lui

» déplaire. » Le Cardinal finit par déclarer que son Maître ne consentiroit jamais au retour de la Reine mere à la Cour, qu'on ne lui eût auparavant livré le Pere Chanteloube, & quelques-uns de ceux dont Loüis avoit le plus à se plaindre. Marie de Médicis instruite par Laleu du peu de succès de sa négociation, se repentit en quelque sorte de l'avoir entamée; cependant ne voulant rien oublier de ce qui pouvoit mettre fin à son malheur, cette Princesse écrivit encore de nouvelles Lettres au Roi & au Cardinal. Espérant qu'en changeant de négociateur, elle seroit plus heureuse, cette Princesse fit demander un Passeport, pour le Pere Suffren son Conféſſeur; mais on répondit qu'on n'écouteroit personne, à moins que la Reine ne donnât parole de livrer les trois hommes * qu'on demandoit, ce qu'elle ne pouvoit faire selon elle sans s'avoüer coupable. Aussi dès que Laleu lui eut porté ces tristes nouvelles, elle perdit l'espérance de revoir jamais son fils.

Cependant le Roi inquiet du long

* Le Pere Chanteloube de l'Oratoire, l'Abbé de Saint Germain, & le Vicomte Fabroni.

séjour de la Reine mere, dans les Pays-bas, qui ne sont éloignés de Paris que de peu de journées, pensa de nouveau à la faire aller à Florence. Il crut pouvoir y réussir, par le moyen de Gondi, envoyé du Grand Duc de Toscane, que Loüis envoya exprès en Flandres, pour présenter à cette Princesse une Lettre de son Maître, qui l'invitoit de venir chez lui, jusqu'à ce qu'elle fût réconciliée avec le Roi. Marie de Médicis témoigna beaucoup de réconnoissance pour le Grand Duc, qui avoit plus de considération pour elle, que ses fils, ni ses gendres; & demanda quelques jours pour répondre. Quoiqu'il fût de son intérêt de ne pas s'éloigner de Paris, de fortes raisons l'engageoient à quitter les terres des Espagnols, où elle recevoit tous les jours de nouveaux désagrémens. Le Roi d'Espagne ne lui donnoit plus qu'avec peine ce dont elle avoit besoin, & le lui envoyoit si tard, qu'elle se trouvoit quelquefois dans l'indigence des choses les plus nécessaires.

Mais comme elle comptoit encore pouvoir retourner à la Cour,

elle dit à Gondi, que Florence en étoit trop éloigné, & que si elle y alloit, ce voyage seroit cause que toutes les affaires tireroient en longueur : que néanmoins elle ne refusoit pas la retraite que lui offroit le Grand Duc ; mais qu'elle ne se rendroit auprès de lui, que lorsqu'elle auroit perdu toute espérance de réconciliation. Elle réitéra encore les offres qu'elle avoit faites, de renvoyer ceux de ses Domestiques qui déplaisoient à son fils. Tout ce qu'elle dit à Gondi, lui parut sincere ; il en écrivit à la Cour ; mais le Roi ayant demandé qu'elle commençât selon ses offres de chasser ceux de ses Domestiques qui étoient désagréables au Roi, cette Princesse, livrée à leurs séductions, traîna les choses en longueur.

Cette conduite fit renaître les premiers soupçons ; & lorsque Gondi revenu à la Cour, voulut parler de son état, le Roi lui répondit qu'il la connoissoit trop bien, pour croire qu'elle pût oublier le passé, & que l'on ne pouvoit se fier à ses promesses, tant qu'elle auroit auprès d'elle des gens comme Fabroni, l'Abbé de Saint

Germain & le Pere Chanteloube, qu'il traita d'assassins, d'empoisonneurs & de gens exécrables. Richelieu se plaignit à son tour, que le dernier avoit attenté trois fois à ses jours, ce qui étoit vrai ; que Fabroni avoit mis de l'argent en dépôt à Anvers, pour récompenser celui qui feroit le coup ; & que Saint-Germain avoit déchiré sa réputation par des Ecrits détestables : il conclut que le repos & la sureté de l'Etat exigeoient que la Reine mere, avant d'entrer en France, livrât ces trois hommes à la Justice. Il assura néanmoins, que si elle avoit voulu le faire, on ne les auroit peut-être pas traités comme ils le méritoient ; & que la Reine avoüant par-là, que jusqu'alors elle avoit donné sa confiance à des ennemis du Roi, il n'auroit rien oublié pour porter Sa Majesté à la rappeller, & en auroit même signé la permission de son sang ; mais que le refus de livrer ces coupables victimes faisoit naître des soupçons & des craintes pour l'avenir, qu'il n'étoit pas le Maître de dissiper. Richelieu faisoit faire dans le même tems de grandes promesses à Monsieur & à son Fa-

vori, dans la crainte que Gaston ne se liât plus étroitement aux Espagnols. On comptoit de le revoir bientôt en France, parce qu'on lui accordoit tout ce qu'il demandoit, excepté une place de sureté. Mais Monsieur mit en ce tems-là un nouvel obstacle à sa réconciliation, sur ce que les ennemis du Cardinal firent répandre, qu'ayant perdu l'espérance de marier sa niéce au Duc François de Lorraine, il ne faisoit poursuivre si vivement la dissolution du mariage du Duc d'Orléans, que pour le réduire à épouser Madame de Combalet. L'Université de Louvain, que Monsieur consulta, ayant déclaré son mariage valide, il le fit confirmer par l'Archevêque de Malines, en présence de sept témoins. Cela ne retarda néanmoins que pour peu de tems le retour de ce Prince.

Pour ôter tout soupçon aux Espagnols, il se lia avec eux par un nouveau traité, par lequel il s'engageoit de n'entendre à aucun accommodement avec le Roi son Frere, pendant l'espace de deux années & demie, sans le consentement de Sa Ma-

jesté Catholique, quelques avantages qu'on pût lui faire, & quelque changement qui pût arriver en France, par la ruine du Cardinal, ou autrement. Le Marquis d'Aitonne, Gouverneur des Pays-bas, & le Prince Thomas de Savoye, qui s'étoit mis depuis peu au service d'Espagne, presserent extrêmement la Reine mere d'entrer dans ce Traité; mais elle eut assez de fermeté & de prudence, pour ne vouloir pas prendre des liaisons si contraires au Roi son fils. Le Marquis d'Aitonne ayant envoyé ce Traité en Espagne pour le ratifier, le Vaisseau qui rapportoit la ratification, échoüa sur les côtés de Calais; & cette ratification ayant été envoyée en Cour, obligea le Cardinal de conclure au plûtôt avec le Duc d'Orléans. L'Abbé d'Elbéne fit pour cela plusieurs voyages de Paris à Bruxelles. La principale difficulté qui retardoit sa négociation, regardoit la personne de Madame, que le Roi vouloit absolument que son Frere lui remît entre les mains. On vouloit aussi qu'il consentît que des Evêques François nommés par le Pape, jugeassent de la vali-

dité de son mariage ; mais il déclara qu'il ne pouvoit consentir ni à l'un ni à l'autre ; il écrivit même au Pape, qu'il n'accepteroit jamais pour Juges des Eccléasistiques François, & il se plaignit de ce que dans le tems qu'il épousoit uue Princesse Catholique, le Cardinal se liguoit avec diverses puissances Hérétiques, pour rendre douteux son droit de succéder à la Couronne.

L'Abbé d'Elbéne ayant rendu compte à la Cour de sa négociation, on y tint un Grand Conseil, pour délibérer sur ce qu'il y avoit à faire pour ramener Monsieur à la Cour, ou de se précautionner contre les mauvais desseins de ses Confidens. Le Cardinal dit alors que deux choses pouvoient procurer le retour de Monsieur. L'une dépendoit de la bénédiction du Ciel, & l'autre de la prudence de Sa Majesté. La premiere c'étoit la naissance d'un Dauphin ; & la seconde étoit une union si étroite entre les Ministres, qu'elle fit comprendre au Duc d'Orléans, que si le Trône de France venoit à vacquer pendant qu'il seroit lié aux ennemis de l'Etat, ce ne seroit pas sans dispute qu'il s'en mettroit en

possession. On ne doutoit pas que Monsieur instruit de cette résolution, ne se hâtât de se soumettre, dans la crainte de perdre un héritage aussi précieux que celui d'une Coûronne. Quoique l'avis du Cardinal prévalut dans le Conseil, on ne jugea point encore à propos de pousser les choses à cette extrêmité. Sans doute que le Cardinal ne vouloit qu'épouvanter Monsieur. Quoiqu'il en soit, la négociation de d'Elbéne fut interrompuë pour quelque tems; mais un attentat commis contre la personne de Puilaurens en fit hâter la conclusion.

Des assassins inconnus, ayant entrepris de tuer ce Favori, lui tirerent un coup de carabine, le blesserent légérement à la joüe, & se sauverent si promptement, qu'on ne put en apprendre aucunes nouvelles. Le Duc d'Orléans fit grand bruit, & soupçonnoit le Duc d'Elbœuf, ou quelques-uns des gens de la Reine mere; ce qui fit beaucoup de tort à cette Princesse, qui se trouvoit chargée du soupçon d'avoir voulu faire tuer les Favoris de ses deux fils, pour les gouverner ensuite à son gré; mais il est plus naturel de

penser, que les Espagnols ayant découvert les desseins de Puilaurens, voulurent les prévenir en le faisant assassiner. Dèslors ne se croyant plus en sureté à Bruxelles, il pressa si fort Monsieur de se réconcilier avec le Roi, que ce Prince consentit à tout ce qu'on voulut. Par le Traité que le Roi signa à Escoüan le premier d'Octobre, Loüis & son Frere consentirent de s'en remettre, touchant le mariage de ce dernier, au jugement qui interviendroit, en la maniere dont les autres Sujets du Roi avoient coutume d'être jugés en pareil cas.

On accorda une Amnistie pour lui & ses Domestiques, excepté trois ou quatre; on lui fit d'ailleurs de grands avantages; entr'autres choses, le Roi promit de le rétablir dans tous ses biens, appanages & pensions; de lui donner 400 mille livres aussi-tôt qu'il seroit en France, & 100 mille écus quinze jours après, avec le Gouvernement d'Auvergne, à la place de celui de l'Orléanois, & du Blésois. Le Favori de ce Prince avoit pour sa part le Gouvernement du Bourbonnois, avec promesse d'être fait Duc & Pair, & d'épouser une parente du Cardinal, huit

jours après son arrivée en France.

Monsieur & Puilaurens pleins de joye d'avoir obtenu ces avantages de la Cour, ne penserent qu'à chercher les moyens de s'échaper au plûtôt des Pays-bas, de peur d'être arrêtés par les Espagnols. Ils prirent le tems que le Gouverneur de Bruxelles en étoit sorti, & en sortirent eux-mêmes le 8 d'Octobre. Monsieur ne dit adieu à personne, pas même à sa femme, qu'il recommanda ensuite à la Reine mere par une Lettre. Il trouva le Roi & le Cardinal à Saint Germain en Laye, & il en fut parfaitement bien reçû. Le lendemain, ce dernier le régala splendidement, & lui fit des honneurs extraordinaires; ensuite Monsieur se rendit à sa Maison de Limours, à cinq lieux de Paris, & de-là à Blois, pour éviter les persécutions de la Cour, qui vouloit le porter à consentir que son mariage fût déclaré nul. Il n'y fut pas long-tems, sans se plaindre des délais qu'on apportoit à faire Puilaurens Duc & Pair, & à lui donner en mariage la parente de Richelieu. Le Cardinal craignant de nouvelles broüilleries, fit avertir Gaston & son Favori, que ce dernier pouvoit venir à Paris, pour

Retour de Gaston.

1634.

conclure son mariage avec la fille puînée du Baron de Pont-Château. Monsieur & Puilaurens consentirent donc enfin à revenir à la Cour. Gaston & son Favori allerent ensemble à Rüel rendre visite au Cardinal qui s'y étoit retiré. Il les reçut avec une grande magnificence. Les Gardes du premier Ministre mirent les armes bas, aussi-tôt que Son Altesse Royale parut, & Richelieu lui-même tint la serviette, à laquelle ce Prince essuya ses mains, quoique, comme l'on sçait, il portât plus haut qu'aucun Cardinal les prétentions de cette Dignité. Mais tous ces honneurs * qu'on rendoit à Gaston, n'étoient que pour le préparer à mieux recevoir les propositions fâcheuses qu'on vouloit lui faire; elles regardoient la cassation de son mariage. A peine le Duc d'Orléans étoit-il sorti du Palais du Roi son Frere, qu'on lui demanda de sa part un écrit, par lequel il avouât que les Princes Lorrains lui avoient fait violence, pour lui faire épouser Marguerite de Lorraine. Gaston refusa de donner un témoignage si dès-honorant pour lui: il

* Histoire du Cardinal de Richelieu: Hist. de Loüis XIII.

persista à déclarer hautement, que son mariage avec Marguerite avoit été fait selon toutes les formes, & que rien ne pourroit le résoudre à rompre un nœud si saint. Pour faire connoître combien les sollicitations qu'on lui faisoit à ce sujet, lui étoient désagréables, Gaston quitta subitement la Cour, se retira à Orléans & de-là à Blois. Aussi-tôt les Espagnols font solliciter le Duc d'Orléans de se retirer de nouveau parmi eux, lui promettant d'avoir pour lui les mêmes égards, qu'on avoit toujours eus pour sa personne, & même de le traiter encore avec plus de dignité. La dépêche tomba par malheur entre les mains du Cardinal de Richelieu. Ce Ministre découvrit ainsi ce que l'on tramoit de nouveau contre les intérêts de l'Etat, & les siens en particulier. C'est ce qui le détermina à conseiller au Roi de faire emprisonner Puilaurens.

Mais il n'étoit pas tems d'exécuter encore cette résolution, ni même de laisser connoître qu'on l'eut formée. Gaston se plaignoit avec aigreur de ce qu'on différoit d'élever Puilaurens à la dignité de Duc & Pair, comme on l'avoit promis, & de lui donner en mariage la niéce du

Cardinal de Richelieu. Puilaurens de son côté étoit dans une inquiétude extraordinaire; il craignoit de se voir la victime de la mauvaise humeur qu'inspiroit au Cardinal la fermeté de Gaston au sujet de son mariage, & il projettoit de se retirer en Angleterre. Le premier Ministre instruit de cette résolution craint que le Favori du Duc d'Orléans n'entraîne son Maître dans sa fuite, & que le Roi ne lui reproche ce nouvel accident. Il dépêche l'Abbé d'Elbéne, pour dire à Son Altesse Royale & à Puilaurens, qu'il étoit enfin résolu de tenir ses promesses, & que celui-ci pouvoit venir à Paris, conclure son mariage avec la seconde fille du Baron de Pont-Château. Le Duc de la Valette * devoit épouser l'aînée le même jour, & le Comte de Guiche, fils du Comte de Grammont, Mademoiselle du Plessis Chivrai, aussi niéce du Cardinal. Puilaurens comblé de joye par cette heureuse nouvelle, sent se dissiper toutes ses craintes; il inspire sa confiance au Duc d'Orléans; & ce Prince étant revenu à la Cour avec son Favori, ils ont la satisfaction de voir que Richelieu n'a rien

* Mémoires de Montresor.

avancé de si favorable, qu'il ne soit dans la disposition d'exécuter. Les trois Contrats de mariage furent signés, & la cérémonie des fiançailles se fit au Louvre le 26 du même mois. 1634.
Le lendemain on enregistra au Parlement la Déclaration du Roi, en faveur de Puilaurens & des autres qui avoient suivis Monsieur hors du Royaume. Les trois mariages se célébrerent le 28. avec une magnificence extraordinaire à l'Arsenal. On acheta à Puilaurens la Seigneurie d'Aiguillon, qui fut érigée en Duché en sa faveur. Peu de jours après, le nouveau Duc & Pair alla prendre séance au Parlement, accompagné du Comte de Soissons & d'un grand nombre de personnes de qualité.

Richelieu ayant satisfait à ses promesses à l'égard de Puilaurens, pressa de nouveau ce Favori, de faire consentir le Duc d'Orléans à la dissolution de son mariage; il l'assura que s'il donnoit cette satisfaction au Roi, on lui accorderoit le Bâton de Maréchal de France, le commandement d'une armée, & des richesses immenses. Loin de prêter l'oreille à des propositions si avantageuses, Puilaurens mé-

prise le Cardinal & fait publiquement des railleries de ses discours. Coudrai-Montpensier étoit l'intime ami de Puilaurens, & peut-être étoit-il la cause de son indiscrétion; le Cardinal lui dit de s'en défaire, & exige ce sacrifice comme une marque de son amitié. Puilaurens, loin de témoigner plus de froideur à Coudrai-Montpensier, brava le premier Ministre, & se montrant plus familier avec ce Gentilhomme, à mesure que Richelieu le pressoit de rompre avec lui, il le logea dans sa maison, & lui donna un appartement qui communiquoit avec le sien. Ce dernier trait acheva d'irriter le Cardinal contre l'indiscret Favori de Monsieur; il connut bien dès-lors qu'il n'y avoit rien à espérer de bon de Puilaurens, & que son alliance ne l'avoit aucunement attaché aux intérêts de sa Maison. Le Duc de Puilaurens avoit pris cette nouvelle audace, sur ce que le Roi sembloit depuis quelques jours avoir moins d'égard pour son Ministre. Sourdis Archevêque de Bordeaux, créature de Richelieu, malgré la protection de ce Prélat, reçut ordre de se retirer de la Cour, sur ce qu'il avoit triomphé avec

trop de faste du Duc d'Espernon son ennemi, & que le Roi ne vouloit point le mécontenter. Toute la Cour crut le Cardinal de Richelieu perdu sans ressource, lorsqu'on le vit solliciter inutilement la révocation de l'ordre donné contre Sourdis, & voilà ce qui rendoit le Duc de Puilaurens si peu circonspect dans sa conduite à l'égard du Ministre; mais loin que le mécontentement du Roi eut des suites, le Cardinal, peu de jours après, parut plus avant que jamais dans les bonnes graces de son Maître, qui lui accorda, outre ses Gardes ordinaires, une Compagnie de Mousquetaires de trois cens hommes.

Richelieu ne songa plus alors qu'à se venger des mépris de Puilaurens: il lui cherche querelle, & lui reproche qu'il ne l'a pas averti que Gaston, avant de revenir en France, a écrit à Rome de n'ajouter aucune foi à tout ce qu'il pourroit désormais signer au préjudice de son mariage. La Duchesse d'Orléans avoit exigé cette Lettre de Monsieur, & Puilaurens n'avoit pas jugé à propos d'en faire la confidence à Richelieu *; celui-ci, qui ne cherchoit

* Mémoires de Montresor & de Fontrailles, *Vittorio Siri, Memorie recondite.*

qu'à rompre, se plaint de ce mistere avec aigreur. Puilaurens lui répond, qu'il n'a point été interrogé là-dessus. *Vous auriez pû*, repliqua le Cardinal, *m'épargner la peine de vous en faire la question.*

Le Duc de Puilaurens songeoit à prendre ses mesures pour se dérober au ressentiment du Cardinal, quand on les raccommoda ensemble. Le premier se confiant trop aux promesses trompeuses de Richelieu, revient de Blois où il étoit allé avec le Duc d'Orléans, & se met ainsi à la discrétion de son ennemi, qui le fit arrêter, & conduire au Château de Vincennes. Monsieur instruit du malheur arrivé à son Favori, & craignant quelque chose de funeste pour lui-même, témoigne beaucoup de chagrin & d'inquiétude. Le Roi le rassure, & s'excuse sur la nécessité où il s'étoit trouvé, de faire arrêter un homme qui cherchoit à les broüiller de nouveau. Le Duc d'Orléans, étourdi de ce coup, ne répondit que par des protestations de fidélité, & se retira le plûtôt qu'il lui fut possible, de peur de courir trop de risque, en témoignant le ressentiment dont son cœur étoit pénetré.

L'infortuné Puilaurens fut interrogé, le même jour de son emprisonnement. Ses Juges ne le purent convaincre d'aucun crime, depuis l'Amnistie qui lui avoit été accordée ; mais la Cour jugea à propos de le laisser en prison, où il tomba malade : on publia peu de tems après, qu'il y étoit mort du pourpre. Alors Richelieu ne souffrit plus auprès de Gaston, que des gens bien intentionnés & entiérement dévoüés à ses volontés. Ceux-ci représentoient sans cesse au Duc d'Orléans, que tant d'infidélités qu'il avoit faites au Roi *, diminuoient beaucoup de la considération que tous les François devoient à son rang ; & que malgré l'éclat de sa haute naissance, il s'étoit mis au point, par sa conduite passée, de voir sa fortune entiérement dépendre du premier Ministre, & qu'il ne pouvoit espérer désormais de repos & de gloire, qu'en se liant avec lui le plus étroitement qu'il lui seroit possible.

Tous ces discours concertés avec Goüis & Richelieu, tendoient à ins-

* Hist. de Loüis XIII. par Bernard.

pirer tant de crainte à Monsieur de déplaire au Cardinal ; qu'il n'osa plus lui résister, au sujet de la cassation de son mariage ; & que Gaston se résolvant enfin à se soumettre là-dessus & à satisfaire enfin le Roi, qui craignoit extrêmement les suites de cette alliance de son frere avec la Maison de Lorraine.

Gaston ne répondoit rien de positif, ce Prince aimoit trop la Duchesse d'Orléans, pour jamais consentir à son divorce. Mais il ne vouloit point témoigner là-dessus trop d'ardeur ; de peur d'irriter le Roi & le Ministre : il se contentoit de garder un profond silence, & de laisser agir les Lorrains, qui faisoient de puissans efforts en faveur de la Princesse Marguerite.

Affaires d'Allemagne.

Les nouvelles de la surprise de Philisbourg par les Impériaux, qui arriverent en ce tems-là à la Cour, donnerent un peu de relâche à Monsieur. Richelieu extrêmement inquiet d'une perte si considérable, ne parut occupé durant long-tems que des moyens de la réparer. Depuis la mort du Grand Gustave, le plus redoutable des enne-

mis de la Maiſon d'Autriche, Oxenſtiern, Grand Chancelier de Suéde, étoit demeuré à la tête des affaires des Suédois en Allemagne : il ne dépendoit que du Sénat de Stokolm ; & ce Corps illuſtre étoit gouverné par Oxenſtiern ; enſorte que celui-ci paroiſſoit plûtôt en Allemagne un Souverain indépendant, qu'un Sujet ſoumis à des ordres ſupérieurs. Toutes les Places conquiſes par les Suédois, depuis les Frontieres de la Poméranie juſque dans l'Alſace, étoient gouvernées par le Grand Chancelier ; & il ſe promettoit, avec le ſecours de ſes Alliés, de ſuivre avec ſuccès la route glorieuſe que le Grand Guſtave leur avoit tracée, & de donner bientôt des bornes étroites à la domination de la Maiſon d'Autriche, lorſqu'il reçut la nouvelle de la perte de la bataille de Nortlingue, & la ſurpriſe de Philiſbourg. Auſſi-tôt il dépêche Courriers ſur Courriers en France, pour y demander un prompt & puiſſant ſecours. Il y vient lui-même ; & le Cardinal de Richelieu, charmé des grands avantages que la France retire de cette entrevûë, & du mérite d'Oxenſtiern, lui accorde tous ſes demandes, & fait

marcher une armée considérable, sous les ordres du Maréchal de la Force, pour seconder les desseins des Suédois, & arrêter les progrès des Impériaux. Ses intrigues, jointes à la force des armes, réduisirent bientôt les Allemands sur la défensive; & s'ils semblerent quelque fois supérieurs, au moins ne joüirent-ils pas des avantages que sembloient leur promettre leurs premiers succès. L'Allemagne se vit encore long-tems en proye aux armes des Suédois, que l'on croyoit alors abattus sans ressource.

La Maison d'Autriche attaquée de toutes parts, dans les Pays-bas, en Italie & en Allemagne, répandit dans toute l'Europe, contre le Cardinal de Richelieu, les Manifestes les plus violens. « Tous les désordres * du monde » Chrétien, y disoit-on, sont l'Ou» vrage d'un homme qui gouverne la » France, & qui est dans ce Royaume » tout ce qu'il veut y être. Il fait, » ajoutoit-on, le Catholique zélé, & » menace la Cour de Rome d'un schis» me, & d'un Patriarche en France. » Et sur ce que le Cardinal leur repro-

* Manifeste de la Maison d'Autriche. Hist. de Loüis XIII.

choit à son tour avec aigreur, qu'ils étoient cause eux-mêmes des maux qui désoloient l'Europe. « Vous verrez, disoient-ils, que nous avons
» rendu le Cardinal ingrat, insolent
» & violent envers la Reine sa bienfaitrice... On lui peut appliquer
» ce qu'on disoit autrefois de Séjan,
» qu'il est plus dangéreux d'être son
» ami que son ennemi.... Nous espérons que la France, remplie de
» gens d'esprit & de cœur, fera usage de ses lumieres & de son courage, pour obliger le Roi à ne pas
» suivre les conseils dangéreux d'un
» Ministre, qui a réduit ce Royaume si florissant à une condition si
» déplorable.... Les Ecclésiastiques
» y sont contraints à fournir des contributions contre l'Eglise. La Noblesse est forcée à exposer sa vie,
» pour soutenir la prodigieuse fortune de celui qui ne la peut conduire
» au but qu'il se propose, qu'en répandant le plus noble sang de France. Les Magistrats sont les éponges
» de son avarice; & le menu peuple
» est la victime de sa cruauté. Il ruine
» le commerce, & ne se soucie pas de
» voir sa Patrie désolée, parce qu'il

» espére se rendre Maître de ce qui
» restera de sain & d'entier, & de ré-
» duire son Roi à la néceffité de dé-
» pendre de lui. »

Origine de l'Académie Françoise.

Tel étoit la façon de penser des Princes de la Maison d'Autriche, sur le chapitre de Richelieu; elle leur étoit sans doute inspirée par le chagrin que leur donnoit les succès continuels de ses projets contre leur puissance, & ces invectives des ennemis de l'Etat, faisoient l'éloge de sa fidélité.

Toute l'Europe étoit en armes; mais il suffisoit à Richelieu de voir celles de son Maître prospérer, pour se donner à d'autres soins. L'Abbé de Bois-Robert *, homme d'esprit & diseur de bons mots, avoit coutume de divertir le Cardinal par sa bonne humeur, & par des saillies si plaisantes, que le Médecin du premier Ministre, lui disoit souvent : *Monseigneur, nous ferons ce que nous pourrons pour votre santé; mais toutes nos drogues seront inutiles, si vous n'y mettez une dragme de Bois-Robert.* Celui-ci alloit fréquemment dans une Assemblée de gens de

* François Metel de Bois-Robert, Abbé de Châtillon-sur-Seine.

Lettres

Lettres qui se tenoit ruë Saint Denis, chez Valentin Conrart *, dont le pere, originaire de Valenciennes, s'étoit refugié en France, pour fuir la persécution du Duc d'Albe. Bois-Robert se trouvoit chez Conrart avec Godeau, depuis Evêque de Grasse & de Valence, connu par un grand nombre d'Ouvrages en Vers & en Prose, avec Giri, Habert Commissaire de l'Artillerie, l'Abbé de Cerisi son frere, Gombault, Malleville, Serisai, &c. Ils se voyoient exactement une fois la Semaine, & se communiquoient les Ouvrages de leur façon, sur lesquels chacun d'eux disoit son sentiment, avec autant de liberté que de politesse. Bois-Robert charmé de la noble émulation qui regnoit dans cette Assemblée, vanta au Cardinal l'union, les mœurs, & les talens de ceux qui la composoient. Richelieu naturellement porté aux grandes choses, & qui ne cherchoit qu'à illustrer son Ministere par des établissemens, sinon nécessaires à l'Etat, du moins utiles à sa gloire, proposa, dit-on, de lui-même, à l'Abbé de Bois-Robert,

* Hist. de l'Académie Françoise. Ménagiana, Tome I. & II.

de réunir tous *ces Messieurs* en un seul Corps, qui pourroit s'assembler régulierement sous une Autorité publique, & qu'il honoreroit de sa protection. Bois-Robert répondit, que cette offre seroit sans doute reçûë avec joye : & il y avoit tout lieu de le présumer ; mais quel dut être l'étonnement de cet Abbé, lorsque * *ces Messieurs* lui témoignerent leur répugnance & leur déplaisir, & qu'il les vit appréhender que l'honneur qu'on leur faisoit, ne vînt troubler la douceur & la familiarité de leurs Conférences. Serisai & Malleville surtout, l'un Intendant du Comte de la Rochefoucaut, & l'autre Secretaire du Maréchal de Bassompierre, tous deux persécutés par le Cardinal, opinoient à refuser sa proposition, Chapelain l'emporta ; il représenta à ses amis, que des gens de Lettres ne pouvoient mieux faire, que de se mettre sous la protection d'un Ministre puissant & ami des sciences ; qu'ils se feroient bien passés de l'honneur qu'on leur faisoit ; mais qu'il ne leur étoit plus libre de le refuser, surtout ayant af-

* Histoire de l'Académie Françoise. Menagiana.

faire à un homme qui ne vouloit pas médiocrement ce qu'il vouloit, & qui n'avoit pas coutume de trouver de la résistance, ou de la souffrir impunément. Il fut donc résolu que Bois-Robert remercieroit très-humblement M. le Cardinal de l'honneur qu'il faisoit à ces Messieurs, & l'assureroit qu'ils étoient résolus de suivre ses volontés. Richelieu satisfait de leur réponse leur fit dire qu'ils s'assemblassent comme de coutume, & qu'ils examinassent entr'eux, quelles loix & quelle forme il seroit bon de donner à leur Compagnie.

Aussi-tôt qu'elle fut approuvée du Cardinal Ministre, les gens du premier mérite, & de la condition la plus relevée, s'empresserent de s'y joindre. Elle fut d'abord augmentée de Montmort, Maître des Requêtes; de Bautru, Conseiller d'Etat; de Servien, Secretaire d'Etat; & de Seguier, Garde des Sceaux. On pensa alors à la forme que devoit avoir la nouvelle Compagnie. Le nombre de ses membres fut fixé à quarante, & trois Officiers furent créés, un Directeur, un Chancelier, qui seroient changés de tems en tems, & un Secretaire perpé-

tuel. Dans les premieres délibérations qui se firent, on agita quel nom devoit porter l'Académie, & quel seroit le genre de ses occupations. La décision en fut remise au Cardinal : « La valeur des François, disoit-on à » ce Ministre, & leurs grandes ac» tions sont demeurées dans un espé» ce d'oubli, parce que les François » n'avoient pas possedé l'art de les ren» dre illustres par leurs écrits ; mais » alors il se rencontroit, heureuse» ment pour la France, des hommes » capables de faire lire avec plaisir ce » que nous avions vû exécuter avec » étonnement. » Par cet Article, l'Académie s'engagea à tirer de cet oubli, honteux à la Nation, les grands hommes qu'elle avoit produits, & les choses mémorables qu'ils avoient faites. Le projet plut beaucoup au Cardinal de Richelieu, surtout quand il vit les qualités rares, que les premiers membres de la nouvelle Académie exigeoient dans leurs Confreres & dans leurs Successeurs. Une grande & profonde connoissance des sciences, la facilité de parler agréablement, une imagination vive & prompte, capable de beaucoup in-

venter, ne suffisoient pas pour être jugé digne d'entrer dans cette Compagnie ; il falloit encore joindre à ces rares talens, un génie particulier, & une lumiere capable de juger de ce qu'il y avoit de plus fin & de plus caché dans l'éloquence. A ces qualités de l'esprit, Messieurs les Académiciens devoient encore ajouter la modestie, qui releve & couronne les autres vertus ; aussi donnerent-ils à leur Compagnie le nom d'Académie Françoise, parce qu'il étoit le plus modeste & le plus convenable à sa fonction. Le Cardinal de Richelieu approuva ce beau projet, qui lui fut présenté de la part de l'Académie ; & flattée par de si brillantes promesses, l'Eminence ne douta plus que ce nouvel établissement ne fit passer sa gloire jusqu'à la postérité la plus reculée. Il n'étoit plus question que de le faire recevoir au Parlement. Cette illustre Compagnie avoit reçû tant de sujets de plaintes de la part du premier Ministre, qu'elle n'étoit pas trop disposée à enrégistrer les Lettres Patentes qui venoient d'être accordées à l'Académie Françoise. Le Parlement regardoit la création de cette Académie, comme

une chose plus propre à augmenter l'orgüeil de son Protecteur & de ses membres, que nécessaire à la correction de la Langue Françoise. Le soin de la rendre pure & élégante, disoit-on, appartenoit naturellement aux gens de Lettres, & il n'étoit pas besoin pour les engager à un ouvrage si nécessaire, d'en choisir parmi eux un certain nombre, & d'en former un Corps, sur qui seulement se répandroient les graces & les bienfaits. Par-là, si on excitoit l'émulation de quelques-uns, on faisoit naître du chagrin & de la jalousie dans le grand nombre. On prévoyoit que l'avantage d'entrer dans ce Corps de beaux esprits, dépendant seulement des Académiciens reçus, cette place deviendroit plûtôt la proye de la cabale & de l'intrigue, que la récompense du travail & des talens; que dèslors on verroit naître une guerre civile dans la République des Lettres; & que la plûpart de ceux, qui, sans cela, se seroient appliqués à les cultiver avec soin, s'acharneroient les uns contre les autres, & se mettroient moins en peine des progrès de la Littérature, qu'à trouver les moyens de se venger,

en ridiculisant ceux qui en auroient usurpé les honneurs.

Quelque solides que fussent ces objections, on y répondoit avec succès. Le Public toujours avide de nouveautés, penchoit pour l'établissement de l'Académie ; & plusieurs trouvoient mauvais que le Parlement conçut de l'ombrage d'une Compagnie, dont les occupations devoient être absolument éloignées de tout genre d'affaires. Le mérite des Académiciens leur attachoit d'ailleurs un grand nombre de personnes : que ne devoient pas faire, étant réunis, des hommes qui s'étoient montrés si capables chacun en particulier ? Il est vrai néanmoins de dire, que Bois-Robert & quelques autres, étoient bien éloignés de posséder les talens de leurs Confreres ; mais ils en avoient assés, pour n'être point exclus de la Société de ces premiers ; de plus, communiquant ensemble depuis long-tems ; & s'étant liés chez Conrart, avant qu'on pensât à l'Académie, il auroit paru injuste de leur y refuser une place. On justifioit encore cet établissement, par l'exemple des Etrangers qui en avoient de pareils dans leur Pays.

Enfin le Cardinal, qui brûloit du désir de voir cet ouvrage achevé, choqué de trouver tant de résistance dans le Parlement, s'en plaignit au Roi, & lui montra avec toute l'éloquence dont il étoit capable, l'utilité d'un pareil établissement. Loüis parut souhaiter avec autant d'ardeur que son Ministre, l'enregistrement des Lettres de l'Académie. Cependant il fallut bien du tems & de la peine, pour parvenir à les faire vérifier. * Richelieu employa tour à tour les menaces & les prieres; il écrivit au Premier Président, au
1635. Procureur Général & aux Avocats Généraux; le Ministre s'emporta même jusqu'à leur envoyer des Lettres de Cachet. Malgré tous ses efforts, les Lettres de l'Académie ne furent vérifiés que deux années après, le 10 Juillet 1637. Le Parlement considérant le premier Ministre comme l'ennemi de ses Priviléges & de sa liberté, regardoit comme suspect tout ce qui venoit de sa part, & craignoit quelques suites dangéreuses d'un établissement, dont l'avenir seul pouvoit montrer l'utilité, & que cette Cour prévenuë contre le Cardinal, regardoit

* Hist. de l'Académie Françoise.

comme dangéreux, surtout à cause du dévoüement de tous les Académiciens pour Richelieu; quoique ce Ministre pour dissiper les ombrages du Parlement, se fût opposé lui-même à plusieurs marques qu'ils vouloient lui donner de leur reconnoissance; entre autres choses, les Académiciens s'engageoient par leurs statuts de célébrer à chaque réception *la vertu de Monseigneur leur Protecteur*, article que le premier Ministre fit rayer du projet qu'on lui présenta, mais que les Académiciens conserverent malgré lui sur leur Registre comme un témoignage de sa modestie, & de l'obligation qu'ils avoient contractée pour eux, & pour leurs Successeurs.

On continuoit de faire la guerre avec fureur en Italie, en Flandre & en Allemagne. Dès le mois de Janvier, Philisbourg fut surpris par celui-là même qui en avoit été Gouverneur, avant que les Suédois s'en fussent rendus Maîtres. Cette perte affligea extrêmement le Cardinal, tant parce qu'elle mortifioit sa vanité, que parce que la France perdoit en même tems 1200 mille livres, que cette place lui avoit coutées, outre que les Impé-

Guerre contre la Maison d'Autriche.

riaux y avoient trouvé 200 mille écus en argent comptant, & une quantité prodigieuse de munitions. Tant d'avantages remportés coup sur coup par les Impériaux, détacherent des Suédois un grand nombre de leurs Alliés, qui craignoient d'être enfin opprimés par la Maison d'Autriche. Les Hollandois, lassés de faire depuis si long-tems aux Espagnols une guerre ruineuse, & craignant d'ailleurs que l'Empereur ne ruinât entierement les Suédois en Allemagne, & ne vînt ensuite aider au Roi d'Espagne, à conquérir les sept Provinces qui s'étoient soustraites à son obéïssance, témoignoient beaucoup d'envie de faire la paix. Le Cardinal se donna des mouvemens extraordinaires pour prévenir tous ces inconveniens. Enfin ne pouvant pas douter, que lorsque tout seroit tranquille en Allemagne & dans les Pays bas, les forces réunies de la Maison d'Autriche ne vinssent fondre sur la France, il résolut de les prévenir, en se déclarant ouvertement contre l'Espagne, pour l'empêcher de secourir l'Empereur, & pour rendre le courage aux Hollandois & aux Suédois. Il se présenta bientôt un prétexte de dé-

clarer la guerre aux Espagnols. Le Gouverneur de Luxembourg ayant surprit Tréve, saccagea le Palais de l'Electeur, qui étoit depuis longtems sous la protection de la France, & fit conduire ce Prélat à Anvers. Le Cardinal fit demander avec hauteur sa liberté au Marquis d'Aitonne; & sur ce qu'il répondit, qu'il falloit sçavoir là-dessus les intention des l'Empereur, on prit cette réponse pour 1636.
une défaite, & l'on déclara la guerre aux Espagnols.

Aussi-tôt l'armée Françoise se mit en campagne & battit celle des ennemis, qui voulut lui disputer le passage; puis s'étant jointe aux troupes Hollandoises, ils attaquerent & prirent plusieurs Places. Les Espagnols maltraités, furent obligés de mettre sur pied de grandes forces; & le Cardinal les ayant ainsi contraint de dégarnir de troupes leurs Etats d'Italie, les attaqua de ce côté-là; Il avoit engagé la plûpart des Princes du Pays, dans les intérêts de la Couronne; & la conquête du Milanès étoit assurée, si la mésintelligence ne se fut mise dans les Chefs de cette expédition.

La Maison d'Autriche eut le tems de respirer ; & ayant moins à craindre pour l'Italie, elle se crut en état de rendre le change au Cardinal. Ne doutant point que ce Ministre ayant compté sur son entreprise du Milanès, n'eut affoibli les Frontieres du côté des Pays-bas où il se voyoit victorieux. L'Empereur & le Roi d'Espagne firent un effort pour profiter de cette heureuse circonstance, & l'on apprit qu'une armée de cinquante mille hommes ménaçoit de pénétrer jusqu'à Paris. Le peuple se crût perdu, & le Roi lui-même témoigna une grande inquiétude. Toute la France eut alors les yeux sur le Cardinal ; les uns désirant qu'il trouvât moyen de s'opposer à cette invasion ; les autres souhaitant qu'il fut au bout de ses ressources, & que tout le malheur de cette guerre retombât sur lui.

Ce Ministre comprit mieux que personne tout l'étenduë du danger ; de cet événement dépendoit sa réputation, sa fortune & le salut de l'Etat, Par son ordre, on transporte à la hâte des vivres & des munitions de guerre vers les Frontieres menacées ;

des troupes qu'il tenoit toujours prêtes au besoin filent de ce côté-là ; il appelle le Duc de Saxe Weimar, & celui-ci trouvant que les précautions du Ministre lui avoient conservé la liberté des passages, il arrive avec l'armée Suédoise, & arrête tout à coup les progrès des Impériaux. Le Cardinal lui fit tenir aussi-tôt cent mille écus, pour qu'il payât ses troupes, & qu'elles fussent en état de faire de plus grands efforts contre leurs ennemis communs ; en même tems le Cardinal de la Valette, peu touché du scrupule de combattre avec des hérétiques pour le salut de la Patrie, joignit Weymar, qui se trouva alors en état de repousser entierement l'armée des Alliés. La Maison d'Autriche vit ainsi tous ses projets renversés, & sa politique trompée par un Ministre qu'ils espéroient de voir succomber enfin sous tant d'efforts réunis. On trouvera cet évenement plus détaillé dans la suite.

Cependant la Cour ne perdoit pas de vûë le dessein de faire casser le mariage du Duc d'Orléans. Ce Prince qui se tenoit d'ordinaire à Blois, en partit & s'embarquant sur la Loire,

descendit jusqu'à Nantes : ce qui fit craindre qu'il n'allât s'y embarquer pour passer en Angleterre ; mais son retour dissipa bientôt l'inquiétude qu'on avoit conçûë de ce voyage. Le Duc d'Orléans en arrivant à Blois, y apprit la mort de Puilaurens, que le chagrin & le mauvais air de la prison avoient conduit au tombeau, après quelques jours de maladie. C'étoit le second Favori de Monsieur qui mouroit ainsi en prison. Cette perte rappella au Duc d'Orléans, celle du Maréchal d'Ornano, bien plus à plaindre que Puilaurens ; mais quelque chagrin que lui causât la triste destinée de ses deux Favoris il n'osa le faire paroître, quoiqu'il se vit moins ménagé que jamais, & que la Cour continua de poursuivre la cassation de son mariage. Le Cardinal de Richelieu ayant fait assembler le Clergé à Paris à ce sujet, on décida que les mariages contractés par les Princes du Sang, & surtout par les héritiers présomptifs de la Couronne, sans le consentement du Roi, étoient nuls & invalides, faute d'une condition sans laquelle ces Princes ne pouvoient légitimement contracter mariage ; & pour appuyer

Mort de Puilaurens.

cette décision, le Roi envoya à Rome l'Evêque de Montpellier, qui fut jugé plus capable qu'un autre, de faire entrer le Pape dans les raisons qu'on prétendoit avoir, de faire déclarer nul le mariage de Monsieur. Dès que la Reine mere eut appris ce qui s'étoit passé à Paris; elle fit prier le Pape de ne pas permettre que le Clergé de France se mêlât de cette affaire, parce qu'il n'étoit, disoit-elle, composé que d'Evêques Courtisans, qui étoient prêts à faire une Déclaration toute contraire à la précédente.

Au mois de Mai, cette Princesse avoit envoyé à Rome le Vicomte Fabroni, puis en sa place l'Abbé du même nom, pour être son résident dans cette Cour, & engager le Pape à travailler avec chaleur à la réconcilier avec le Roi. Cette Princesse écrivit en même tems à Sa S. & l'exhorta à faire ses efforts pour pacifier l'Europe. Elle marquoit dans cette Lettre, qu'elle avoit envoyé deux Gentilshommes, l'un à l'Empereur & l'autre au Roi d'Espagne, afin de les porter à la paix; espérant, sans doute, que si elle se faisoit, elle seroit comprise dans

le traité, & viendroit en France.

La Reine écrivit aussi pour le même sujet à Loüis; & ne sçachant aucun autre moïen de lui faire tenir sa Lettre, elle l'adressa à Mazarin, Nonce extraordinaire en France. Ce Prélat, quoique touché des malheurs de la Reine mere, n'osa néanmoins se charger de rendre sa Lettre au Roi, sans en parler au premier Ministre. Richelieu lui permit de servir la Reine & de s'acquiter de son devoir de Nonce extraordinaire, envoyé pour la paix; mais lorsqu'il présenta la Lettre au Roi, & qu'il y demanda réponse; ce Prince toujours prévenu contre sa Mere, refusa d'en donner aucune.

Dès que Richelieu sçut que l'Abbé Fabroni étoit à Rome, en qualité de résident de la Reine mere, il en fit faire de grandes plaintes au Pape, & prétendit qu'étant Sujette du Roi, elle devoit avoir recours à l'Ambassadeur de France; mais cette Princesse répondit dans une Lettre qu'elle écrivit au Pape à ce sujet, que les Ambassadeurs dépendans absolument du Cardinal, ils étoient obligés, pour éviter la perte de leurs biens, de leurs

honneurs & de leurs vies, d'agir selon les vûës du Ministre ; & que d'ailleurs ils ne pouvoient rien faire pour elle, sans un ordre exprès du Roi, qu'elle ne pourroit jamais obtenir, puisqu'elle ne pouvoit pas même parvenir à faire rendre une Lettre à ce Prince, qu'elle ne fût décachetée auparavant par l'Eminence. Enfin après avoir décrit en termes très-forts la conduite de Richelieu à son égard, elle représentoit le Roi affoibli lui-même sous l'autorité de son Ministre, affligeant souvent son peuple contre son intention, & sans oser demander à personne le véritable état des choses, parce que tous ceux qui l'environnoient, étoient dévoüés au Cardinal, ou craignoient son ressentiment. Le Pape, crût reconnoître plus de passion que de sincérité dans ces plaintes. Il sçavoit que la plûpart des personnes qui se trouvent dans le malheur, mesurent toujours leurs accusations à ce qu'ils souffrent ; que d'ailleurs la Reine mere étoit environnée d'une foule de gens ennemis déclarés de Richelieu, lesquels ne cherchoient

Lettre Marie de Médicis au Pape.

qu'à empoisonner toutes ses actions ; pour inspirer à cette Princesse plus d'éloignement pour le premier Ministre ; aussi le Pontife n'eut-il aucun égard aux instances de Fabroni, qui se vit obligé de sortir de Rome.

Pendant que la Reine mere cherchoit à soulever tous les esprits contre le Cardinal ; il étoit plongé dans l'inquiétude & dans le chagrin ; ce qu'il avoit été obligé d'entreprendre au-dedans & au-dehors, lui avoit donné des ennemis partout. La Maison d'Autriche lui en suscitoit chaque jour de nouveaux. Il lui avoit fait perdre cette supériorité, que Charles V. & Philippe II. lui avoient acquise sur la France. Dans ce Royaume les esprits prévenus, ne lui tenoient aucun compte des grands services qu'il rendoit à l'Etat. La plûpart des grands Seigneurs, parens, alliés ou amis du Duc de Montmorenci, sous de beaux semblans de dévoüement & de respect, désiroient sa perte avec ardeur. Les Etrangers le regardoient aussi comme la cause principale des maux, que la guerre leur causoit depuis plu-

sieurs années. Le Duc de Savoye combattant malgré lui pour la France, & craignant d'en être puni par les Espagnols, se déchaînoit contre un Ministre, qui vouloit, disoit-il, faire des esclaves de tous les voisins de la France. Le Duc de Lorraine lui reprochoit ses Etats envahis, sa Maison dispersée, & ses Sujets désolés. Ses ennemis ne parloient de lui dans toute l'Europe, que comme d'un homme contre lequel on ne pouvoit résister qu'en le perdant.

Aux deux Souverains que je viens de nommer, & que le Cardinal reconnoissoit pour ses ennemis personnels, se joignoient le Pape Urbain, l'Empereur, le Roi d'Espagne, Gaston de France, & la Reine mere, qui faisoient retentir toute la Chrétienté de leurs plaintes. A tant de Puissances qui conspiroient sa perte, Richelieu ne pouvoit opposer que sa fortune & son courage. Jusque-là, ses succès avoient surpassé son attente, mais plus ce bonheur étoit rare par sa durée, plus il devoit en redouter la fin ; mille

exemples lui faisoient appréhender un revers funeste.

Le souvenir du Maréchal d'Ancre, dont il avoit vû de ses yeux les membres sanglans entre les mains d'une populace furieuse, celui du Connetable de Luine qu'une mort prompte avoit enlevé au milieu de la plus brillante prospérité; toutes ces choses le plongeoient dans une inquiétude mortelle; & comme un homme dont l'esprit est saisi de terreur, se fait des ennemis de tous les objets qui l'environnent, Richelieu se regardant comme une Victime, que la haine de ses ennemis brûloit d'immoler à leur vengeance, & au repos de l'Europe, croyoit voir des assassins & des poignards ménacer continuellement son sein.

Pour se garantir de leurs coups, ce Ministre se tenoit le plus souvent dans sa Maison de Ruel; & le Roi s'y rendoit, lorsqu'on devoit tenir conseil. Si la bienséance le forçoit quelquefois de sortir de sa retraite, pour aller lui-même trouver le Roi, ce n'étoit plus qu'avec d'extrêmes

précautions, & dans le tems qu'on s'attendoit le moins à sa sortie.

Pendant que l'esprit de Richelieu étoit rempli de tant d'idées tristes, & qu'il se repentoit sans doute d'avoir sacrifié tant de têtes à son élévation, il recevoit de tous côtés la nouvelle du peu de succès des armes de son Maître. Les Généraux de l'Empereur venoient encore de contraindre à la retraite le Cardinal de la Vallette, & le Duc Bernard de Saxe Weymar. Le Roi se chagrinoit de ces désavantages, il s'en prenoit à son premier Ministre; & ne voulant plus se fier qu'à lui-même pour la conduite de ses armées, il se préparoit à commander en personne ses troupes en Allemagne. Richelieu s'opposoit de tout son pouvoir à cette résolution du Roi; il craignoit que dans cette multitude d'Officiers qui aborderoient alors le Prince, il ne s'en trouvât quelqu'un capable de gagner sa confiance, & de lui ouvrir enfin les yeux. Plus le Cardinal se montroit contraire au dessein de Loüis, plus il s'obstinoit à le suivre. Le Monarque s'emporta même contre Richelieu, & lui écrivit une Lettre pleine de reproches & de menaces. Riche-

tir le Roi, qui alla secourir la Lorraine, ravagée par son ancien Souverain. Le Duc Charle s'y étoit cantonné, & ne regardant plus cet état, que comme la conquête des François, il mettoit tout le Pays à contribution, & menaçoit d'un pareil traitement la Province de Champagne, où il se flattoit de pénétrer bien-tôt. L'arrivée du Roi lui fit perdre cette espérance; & il se vit au contraire obligé de reculer devant les troupes Françoises. Le Comte de Soissons, jeune Prince rempli de courage, & qui joüa dans la suite un si grand rôle en France, avoit suivi le Roi à son expédition de Lorraine; mais Loüis prévenu contre lui, ne lui donnoit aucune entrée au Conseil de Guerre; ce que le jeune Prince supportoit avec beaucoup d'impatience *. Comme ce mécontentement fut l'origine de la fameuse conjuration qui se trâma depuis contre le Cardinal de Richelieu, je crois devoir m'étendre davantage sur ce qui regarde le Comte de Soissons, & ceux qui se lierent dèslors avec lui, pour se venger du premier Ministre.

Le Comte de Soissons étoit un Prin-

* Histoire de Loüis XIII.

ce

te de beaucoup d'esprit & de valeur ; jamais homme de son rang ne fut plus jaloux de ses prérogatives, & ne les soutint avec plus de dignité. La fermeté de son ame fut à l'épreuve de tout ce qu'entreprit le Cardinal de Richelieu pour le gagner ; & quoique le Prince de Condé, aîné de sa Maison, consentît à céder au premier Ministre tout ce qu'il prétendoit comme Cardinal sur les Princes du Sang, le Comte de Soissons, sans s'étonner du crédit de Richelieu, le traita toujours en inférieur, & comme un sujet dont un jour il pouvoit devenir le Maître. Cette fierté se soutint dans tous les tems : le Cardinal ne la pût vaincre, ni s'empêcher d'être extrémement sensible à l'éloignement que le Comte de Soissons témoignoit avoir pour sa personne ; ses yeux le cherchoient en vain parmi la foule des Courtisans, qui accouroient de toutes parts pour lui rendre leurs hommages, & où le Prince de Condé paroissoit souvent lui-même. M. le Comte au contraire voyoit rarement le premier Ministre, & toujours avec beaucoup de hauteur. Il demandoit peu souvent ; & dédaignant d'en-

ployer les sollicitations & les prieres ; Soissons ne vouloit rien devoir qu'à sa naissance & à ses services. Cette grandeur d'ame qu'il témoignoit en toute occasion, lui avoit mérité l'estime & le respect de toute la France ; & on le regardoit avec raison, comme le seul Grand du Royaume qui sçut se maintenir. Plusieurs de ceux qui étoient dévoüés au Cardinal, faisoient aussi leur Cour au Comte de Soissons ; persuadés de trouver en lui, plus qu'en nul autre, un ami solide & un protecteur zélé. Richelieu, qui sçavoit se rendre justice, ne pouvoit trouver mauvais qu'un Prince du Sang de France voulût l'emporter sur lui, & même il désiroit son amitié avec ardeur. On pourvoit, disoit-il, compter sur les promesses d'un Prince si droit, & si généreux. Pour le gagner, il lui fit, dit-on, proposer d'épouser sa niéce Me. de Combalet ; & la Mere du Comte de Soissons le pressant d'accepter cette alliance, ne put l'y engager en aucune maniere. Richelieu picqué de son refus, chercha toutes les occasions de rabaisser la fierté de Monsieur le Comte, & de le mettre mal

dans l'eſprit du Roi. Il réuſſit ; le Monarque étoit lui-même indiſpoſé contre la fermeté de Soiſſons, & la traitoit de hauteur inſupportable. Pour le mortifier, il lui refuſa, comme je l'ai déja dit, l'entrée au Conſeil de guerre.

De tous les amis du Comte de Soiſſons, le Comte de Cramail * étoit le plus attaché, & auſſi le plus ſenſible aux déplaiſirs de ce Prince. Il étoit aſſez bien auprès du Roi. Le Cardinal qui connoiſſoit ſon mérite, & vouloit s'en faire une créature, l'avoit recommandé à ſon Maître. Il croyoit par-là l'éloigner du Comte de Soiſſons. Mais au contraire Cramail parut plus que jamais dans les intérêts de ce Prince ; & comme il étoit d'un caractere hardi & entreprenant, ce Gentilhomme crut devoir tenter d'ouvrir enfin les yeux du Roi, ſur l'abus que le premier Miniſtre faiſoit du pouvoir qui lui étoit confié. Dèſlors Cramail parla ouvertement contre Richelieu ; & voyant le Roi chagrin de ce que ſon expédition ne répondoit pas à ſes eſpérances, il lui inſinua que ce Miniſ-

* Vie de Richelieu. Grotius. Journal de Baſſompierre.

tre jouïssoit à son aise des plaisirs de la paix, & du délicieux séjour de ses belles Maisons de Campagne, pendant que Sa Majesté, sacrifiant tout à sa gloire, commandoit ses armées en personne, & supportoit les fatigues & les périls de la guerre. Cramail ajouta, que le Cardinal ne songeoit qu'à la tirer en longueur, pour devenir de plus en plus nécessaire, ne se souciant point, pour satisfaire à ce désir, de sacrifier des milliers d'hommes, & d'exposer la personne du Roi.

Loüis écoutoit tous ces discours sans y répondre : il n'osoit s'expliquer sur ce qu'il pensoit à l'égard de Richelieu, & ne vouloit pas non plus imposer silence à un homme qui lui disoit la vérité. Cramail connut bien à l'air dont le Roi recevoit ses remontrances, qu'il n'avoit point envie d'en profiter : il se tut alors, & ne douta point que Loüis, selon sa coutume, ne rendît compte à Richelieu du dessein qu'on avoit eu de lui nuire, pour se faire un mérite de sa résistance. En effet le Roi craignant de se compromettre, s'il attendoit avec des troupes inférieures l'armée du Duc Charle & de Galas, revint à Saint Germain en

Haye ; & ayant rendu compte à Richelieu de tous les discours de Cramail, ce Seigneur fut arrêté le lendemain, & conduit à la Bastille, où il resta jusqu'au commencement du regne de Loüis XIV. Soissons lui-même ne fut pas épargné. Sa liaison avec le prisonnier ne laissoit aucun lieu de douter, qu'il n'eût part aux desseins de celui-ci, & que M. le Comte n'eût concerté avec Cramail de perdre Richelieu. Plusieurs personnes feignant un grand intérêt à sa conservation, lui déclarerent, que le Roi étoit extrêmement irrité contre lui, & qu'il feroit plaisir à Sa Majesté de s'éloigner de la Cour. * M. le Comte ne daigna pas se plaindre de ce traitement ; & obéïssant sur le champ, il fit voir qu'il n'est point de revers pour un grand cœur.

Cramail est arrêté.

Richelieu admirant lui-même le courage du Comte de Soissons voulut éprouver, si une conduite contraire opéreroit des effets différens. Le Ministre paroît donc se radoucir ; il parle favorablement de Soissons, &

Fermeté du Comte de Soissons.

* Histoire de Loüis XIII.

enfin il le fait rappeller à la Cour: M. le Comte toujours prévenu regardant cette démarche du Ministre, comme une réparation de l'injustice qu'il lui avoit faite, ne crut être obligé envers lui à aucune reconnoissance; & d'ailleurs plus sensible aux maux du peuple, qu'à ses propres avantages, il continua de se montrer ennemi de Richelieu, qu'il supposoit en être la cause, & de chercher les moyens de l'ôter de la place qu'il occupoit.

Cependant le Roïaume étoit attaqué de tous côtés; & le Roi obligé de tenir sur pied trois armées à la fois, manquoit de Soldats & surtout de Généraux. Le Cardinal de la Valette, à qui Richelieu avoit confié le commandement d'une de ces armées, venoit de recevoir un Bref du Pape qui lui défendoit de se charger d'un emploi si contraire à son état & à son caractere. Dans la disette de Généraux, Richelieu conseilla à Sa M. de mettre Soissons à la tête de ses troupes en Champagne: se flattant que ce Prince se voyant enfin employé par son moyen, pourroit au moins s'empêcher d'entreprendre de lui nuire. M. le Comte peu flatté d'un choix

qu'on avoit fait par nécessité, partit pour la Champagne; & se mettant à la tête des troupes qui l'attendoient dans cette Province, il se conduisit avec tant de prudence & de valeur, que le Roi eut sujet de se plaindre, d'avoir employé trop tard un Prince si propre à lui procurer les plus grands succès, s'il eût été bien secondé.

Le Chancelier d'Aligre étant mort sur ces entrefaites, Pierre Seguier, Garde des Sceaux, fut gratifié de cette premier dignité de la Magistrature: il prêta le serment de fidélité le 19 du mois de Décembre, & fit présenter ses Lettres de Chancelier au Parlement de Paris, le 11 Janvier suivant. Cette Cour étoit alors fort agitée, à l'occasion de l'augmentation de ses membres. Les Chambres des Enquêtes ayant voulu s'assembler, pour examiner les nouveaux Edits que le Roi venoit de faire, & pour voir s'il ne pourroient pas s'opposer à l'augmentation faite de vingt-quatre Conseillers & d'un Président à Mortier; le Premier Président fit sçavoir aux Enquêtes, qu'il avoit une Lettre de Cachet, qui défendoit aux Chambres de s'assembler extraordinaire-

1636. Le Parlement broüillé avec le Cardinal.

ment. Sur cela, il y eut une grande rumeur; & plusieurs Conseillers ayant montré trop de fermeté, reçûrent d'autres Lettres de Cachet qui les envoyoient prisonniers en differens lieux du Royaume. Ils se recrierent beaucoup contre cette violence. Le Parlement députa un certain nombre de ses membres, pour faire à ce sujet des remontrances au Roi; mais ce Prince qui vouloit être absolument obéï, leur répondit par la bouche du nouveau Chancelier, qu'ils commençassent par exécuter ses volontés; & que Sa Majesté pourroit ensuite écouter ce qu'ils avoient à lui dire en faveur de leurs Confreres exilés ou prisonniers.

Le Parlement voyant qu'on le ménageoit si peu, & que le Chancelier s'étoit emporté jusqu'à ménacer ses Députés, ne tint plus de scéance & cessa de rendre la Justice. Richelieu se trouva alors fort en peine: on crioit de tous côtés contre le mauvais traitement que recevoit la premiere Cour supérieure du Royaume. Le Prince de Condé offrit ses services au premier Ministre, & s'entremit pour l'accommodement. Le Cardinal promit que si le

Parlement vouloit seulement recevoir quelques-uns de ceux que le Roi avoit pourvûs de nouvelles Charges, Sa Majesté n'insisteroit pas sur la réception des autres. Sur cette assurance, le Parlement s'appaisa, & reçut Colombet; mais le premier Ministre se voyant peu de tems après plus pressé que jamais, continua de vendre de nouvelles Charges, sans s'inquiéter davantage des clameurs du Parlement, ni des plaintes du Prince de Condé: il se justifioit pour la nécessité; en même tems Rechelieu fit fermer les coffres du Roi pour toutes sortes de dépenses, excepté pour celles de la guerre; de sorte que les Gouverneurs de Provinces, & les autres Officiers qui ne servoient point à l'armée, ne pouvant être payés, accabloient le peuple, & augmentoient ses maux par leurs exactions. Aux inquiétudes que donnoit au Cardinal cette situation violente, se joignirent des chagrins particuliers.

La Cour de Rome rappella Ma-

Sa conduite à l'égard du Pape.

zarin lié depuis long-tems d'une amitié étroite avec le Cardinal, & qui lui servoit pour les affaires étrangeres. Ce Ministre fit des efforts inutiles, pour engager le Pape à l'envoyer en Espagne, ou au moins à le donner pour Agent au Cardinal Ginetti, qui devoit bientôt se rendre à Cologne pour y négocier la paix. Le Saint Pere refusa en même tems à Richelieu, les Bulles qu'il demandoit pour les Abbayes de Cîteaux & de Prémontré. Il étoit déja Abbé de Cluny, & l'on craignit que s'il se trouvoit Chef des trois plus riches Ordres de France, il ne se rendit Maître absolu de tous les Moines du Royaume, comme il l'étoit déja de tous les Ecclésiastiques séculiers, par le moyen des Bénéfices, & qu'il ne pensât à se faire Patriarche en France, ou au moins Légat à *Latere*, pour toute sa vie, à l'exemple du Cardinal d'Amboise.

Mais si la Cour de Rome n'avoit pas pour Richelieu la complaisance qu'il souhaitoit, de son côté il ne cherchoit

qu'à la mortifier. Il y envoya pour Ambaſſadeur le Maréchal d'Eſtrée, ſeulement parce que le Pape avoit témoigné beaucoup de répugnance pour ſa perſonne. Le Saint Pere irrité de ce choix refuſa long-tems de traiter avec le nouvel Ambaſſadeur; mais Richelieu, qui n'étoit pas accoutumé à céder, le ſoutint ſi fortement, qu'il fallut que le Pape le ſouffrit & traitât avec lui. En revanche, Richelieu eſſuya encore un refus. Envain il fit preſſer & ménacer pour obtenir le Chapeau de Cardinal au Pere Joſeph, le Pape fut infléxible.

Ce fut dans ce tems-là que Richelieu toujours expoſé à l'envie des Courtiſans, voulant flatter la paſſion dominante de ſon Maître, lui donna ſon Hôtel *, ſa Chapelle de Diamans, ſon Buffet d'argent ciſelé; & ſon gros Diamant; ſe réſervant ſeulement la joüiſſance de ces choſes pendant ſa vie: outre la Capitainerie & Conciergerie de l'Hôtel, avec la propriété des Maiſons qui pourroient être bâties autour du Jardin, pour les Ducs de Riche-

* C'eſt le Palais Royal.

lieu ses successeurs. Le Cardinal comptoit par un présent si considérable détruire dans l'esprit du Roi les mauvaises impressions qu'on lui avoit inspirées sur son désir d'accumuler.

1636. Pendant que Richelieu signaloit ainsi sa magnificence, la guerre continuoit avec des succès differens; comme on n'avoit qu'une fort petite armée en Alsace, on s'étoit contenté de ravitailler quelques Places, & la Cour tourna toute son attention sur les Pays-bas, vivement attaqués par les Espagnols, on a vû que pour se vanger des efforts de Richelieu en Italie, ils avoient assemblés une puissante armée en Flandres sous le commandement de Picolomini & de Jean de Wert, deux Généraux fameux; ils entrérent ensemble en Picardie, & s'emparerent d'une grande quantité de Places, que les Gouverneurs rendirent aux premieres attaques : on attribua cette perte à Richelieu. Ce Ministre, disoit t'on, depuis la déclaration de guerre, n'avoit nullement songé à mettre cette Frontiere en état de défense, & l'avoit

Mauvais succès de la guerre.

même laissée plus dégarnie qu'en tems de paix. Richelieu s'emporta extrêmement contre eux ; & quoiqu'il ne dût attribuer ces mauvais succès qu'à lui-même, il fit condamner les Gouverneurs des Places renduës, à être écartelés comme traîtres. A la fin pourtant, on opposa aux Espagnols le corps d'armée, commandé par le Comte de Soissons ; mais comme il n'étoit pas capable de leur faire tête, il ne put les empêcher de passer la Somme, & de prendre diverses Places ; & les troupes Françoises commençant à s'épouvanter, laisserent le chemin libre à huit ou dix mille hommes, que commandoient Picolomini & Jean de Wert, & se retirerent vers Compiégne. Les troupes ennemies ayant été considérablement augmentées, le Comte de Soissons, qui se voyoit en tête une armée de plus de trente mille hommes, se retira vers la Fere, avec dix mille hommes de pied & trois mille chevaux ; quelques-uns disent que ce Prince n'avoit pas plus de huit à neuf mille hommes effectifs, & qu'ils manquoient d'Artillerie & de poudre. Le péril extrême qui menaçoit la France, jettoit la consternation dans

courageux se préparant à la défense, abattent les auvents des boutiques, & bouchent les soupiraux des caves. En même tems on emplit les maisons de ce qui paroît le plus propre à repousser l'ennemi. Toutes ces précautions allarmoient de plus en plus les Bourgeois. Une crainte supérieure leur faisoit oublier ce qu'ils avoient à redouter du Cardinal, & ils se déchaînoient contre lui. On lui reprochoit ridiculement d'avoir fait abattre les murailles de Paris, du côté du Fauxbourg Saint Honoré, pour donner une entrée plus libre aux ennemis. *Enfin*, écrivoit ce Ministre au Cardinal de la Valette, *il sembloit qu'il y eut bénédiction a crier contre le Gouvernement; mais j'espere qu'il n'en sera pas ainsi dans deux mois.* Cette espérance étoit bien foible, & diminuoit de peu la frayeur du premier Ministre; il craignoit à chaque instant de se voir déchiré par le peuple en furie. D'un autre côté il falloit ranimer ce peuple, & lui montrer en même tems qu'on ne le craignoit pas. Le Pere Joseph conseille à Richelieu de parcourir les ruës de Paris, & de faire connoître à ses ennemis par cette démarche hardie,

qu'ils n'avoient pas, comme ils le pensoient, la multitude pour eux. Bullion Sur-Intendant fut envoyé pour sonder le terrain. A peine paroit-il à cheval, ayant seulement deux Laquais à à ses côtés, qu'on l'accable d'injures & de menaces : ce n'étoit qu'imprécations contre lui & contre le Cardinal. Bullion ne se déconcerte point ; il salue tout le monde, & parle avec douceur à ceux-mêmes qui l'appellent voleur & bourreau. Son courage & sa politesse désarme la multitude, accoutumée à changer subitement d'objet : les malédictions s'adressent seulement aux Allemans & aux Espagnols. Bullion vient rendre compte à Richelieu de la disposition du peuple, & l'exhorte à se montrer lui-même : il suivit ce conseil, tout périlleux qu'il lui parût encore. On le voit donc paroître sans crainte dans les ruës de la Capitale, presque seul & sans Gardes, s'arrêtant aux carrefours, & haranguant le peuple qui s'assembloit de tous côtés pour le voir. Le premier Ministre se servit de l'allarme générale pour demander de nouveaux secours : on les lui promit, & de son côté il assura les Parisiens, qu'une armée nombreuse marcheroit

bientôt pour combattre les ennemis, & les obliger à se retirer dans leurs terres. Des cris de joye s'éleverent alors de toutes parts; & ce même peuple, qui deux heures auparavant ne prononçoit qu'avec horreur le nom de Richelieu, le bénit alors; & il revint chez lui au milieu des acclamations. Mais le grand courage, qu'il témoigna en cette occasion, fut bientôt abattu. Le Roi lui témoignoit une froideur extraordinaire, & vouloit à peine lui parler. On vit alors ce superbe Ministre, faire de grandes civilités à tout le monde, & s'humilier jusqu'à demander conseil en Public, & prier à souper chez lui ceux mêmes qu'il avoit méprisés davantage, & qu'il avoit plus lieu de regarder comme ses ennemis. Enfin la mauvaise humeur du Roi continuant toujours, on le vit prêt d'abandonner le Ministere, & de se mettre en danger de périr au gré de ses ennemis; mais le Pere Joseph, à qui il découvroit ses plus secretes pensées, lui fit reprendre courage, & lui conseilla de faire quelque coup qui pût lui rendre sa réputation. Résolu de tout risquer pour rétablir sa fortune, Richelieu se conduit selon les vûës du

Public, & paroit adopter ses idées. Il rappelle Messieurs d'Angoulême, de Valançai & de la Rochefoucault, exilés durant les derniers troubles, & fait revenir le Maréchal de la Force, qui s'étoit retiré mécontent, pour lui donner le commandement d'une armée.

Ce fut alors que tous les Corps de Paris allerent offrir leurs services au Roi, & se cottiserent pour faire promptement de nouvelles levées. On fit venir des environs tous les jeunes gens capables de porter les armes; on obligea tous ceux qui avoient plusieurs Laquais, & les Ouvriers qui avoient trop d'Apprentifs, d'en donner un. Enfin on ordonna que tous les Gentilhommes, & tous ceux qui étoient exempts de taille, se trouveroient en armes à Saint Denis dans six jours. Toutes ces troupes ramassées firent une armée de plus de cinquante mille hommes, dont le Duc d'Orléans fut déclaré Généralissime, & le Comte de Soissons Lieutenant Général. Le Cardinal vouloit prendre le commandement de cette armée; mais le Comte de Soissons ayant refusé de servir sous lui, il fut

obligé d'en charger Monsieur qui se demandoit.

Les Espagnols n'étant plus en état de faire tête à l'armée Françoise, se retirerent dans les Pays-bas, sans avoir eu le tems de mettre leurs conquêtes à couvert. Ainsi l'on reprit en peu de tems la plûpart des Places dont ils s'étoient rendu Maîtres. Ces bons succès rendirent le courage & la tranquillité au Cardinal. Mais il connut bientôt qu'il avoit manqué de prudence, en joignant le Duc d'Orléans & le Comte de Soissons dans le commandement d'une même armée. Ces Princes qu'il persécutoit depuis longtems, ne manquerent pas de se réunir pour le perdre, & tinrent conseil à Péronne, pour en chercher les moïens. Les uns vouloient qu'on le mît mal dans l'esprit du Roi, en faisant entendre à ce Monarque, que son Ministre étoit la seule cause de tous les maux qui affligeoient le Royaume. Les autres étoient d'avis qu'on se défit de lui par un coup de main, & ce dernier avis fut jugé le meilleur. Les Princes en firent confidence à quatre personnes, dont l'un étoit Domestique

de Monsieur, & les trois autres appartenoient au Comte de Soissons; & les chargerent de faire le coup

Pour exécuter leur projet, ils se rendirent à Amiens, où le Cardinal étoit logé: ils y assisterent au Conseil, & lorsqu'il fut fini, le Roi qui logeoit dans un Château hors la Ville, s'étant retiré selon sa coutume, il arrêterent le Cardinal au bas du dégré, sous prétexte de l'entretenir des affaires de la guerre. Déja les Conjurés étoient derriere lui, prêts à frapper au moindre signal; mais le Duc d'Orléans, par un effet de ses irrésolutions ordinaires, ou plûtôt par ce sentiment d'humanité naturel à tous les hommes, & surtout aux personnes bien nées, quitta brusquement la conversation, & remonta tout troublé dans la Salle où l'on avoit tenu conseil. Un des Conjurés qui l'avoit suivi à l'instant, lui représenta envain qu'il perdoit la plus belle occasion du monde, & que rien n'étoit si facile que d'exécuter le projet qu'on avoit formé; il étoit si hors de lui-mêmε, qu'il ne put se déterminer à répondre, s'il y consentoit ou non. Enfin le Comte de Soissons, qui étoit demeuré avec le Cardinal, ne voyant point

Entreprise contre le Cardinal.

revenir le Duc, ni celui qui l'avoit suivi, ne voulut point donner le signal aux autres Conjurés, ni se charger de ce qu'il y avoit d'infâme dans cet horrible assassinat ; de sorte que Richelieu échapa au plus grand danger auquel il eût jamais été exposé. En ayant sçû les circonstances peu de tems après, il résolut de se tenir doresnavant sur ses gardes.

Le Comte de Soissons étoit moins propre qu'un autre à une exécution semblable : son grand cœur détestoit un pareil moyen de se défaire du Cardinal ; l'exemple du Duc d'Orléans, les sollicitations de ses Favoris, & toute sa haine pûrent à peine le déterminer à se rendre complice, & il s'en répentit aussi-tôt. Le jour de l'arrivée du Cardinal au Camp, les Gens-d'armes de ce Ministre voulurent disputer la droite à ceux de M. le Comte, tant la puissance de leur Maître les avoit rendus insolens. La dispute s'échauffa, & l'on mit de part & d'autre le pistolet à la main. Saint Ibal, confident du Comte de Soissons, indigné de l'orgüeil de Richelieu, son ennemi particulier, conseilla alors au Prince de profiter de cette occasion, pour se

défaire d'un Ministre odieux. Cela se pouvoit exécuter avec d'autant moins de risque, que M. le Comte étoit autant aimé des Soldats que le Cardinal en étoit haï ; mais Soissons rejetta généreusement le conseil de Saint Ibal * : *Ne m'en parle pas d'avantage*, lui dit-il, *on ne me reprochera jamais d'avoir fait tuer un Prêtre.*

Richelieu voyant que les Gens-d'armes de M. le Comte se préparoient à charger les siens, & qu'il alloit être compromis dans ce combat, il leur ordonna de céder, & se repentit de ne l'avoir pas fait d'abord. Le Roi averti de ce qui se passoit, blâma hautement la conduite de son Ministre en cette occasion. Le Monarque étoit fort attentif à conserver les droits des Princes de son sang ; & il étoit faché de voir que son Ministre se fût ainsi compromis. *Voilà une dispute*, dit-il, *qui pourra coûter cher à M. le Cardinal ; Qu'est-il allé chercher là ? Ses Gens-d'armes ne doivent point marcher devant ceux de M. le Comte.* Le lendemain le Roi se rendit au Camp, & vint dîner

* Mémoire de Puisegur, de Montresor. Vie de Richelieu.

chez le Comte de Soissons, à qui il fit beaucoup d'amitié, comme pour le consoler du désagrement qu'il avoit essuyé la veille. On jugea par cette démarche, que le Roi qui avoit le cœur naturellement bon, aimoit l'ordre & la justice.

Les Princes étant enfin revenus à eux, & se voyant plus à portée de réflechir sur l'énormité de l'action qu'ils avoient voulu commettre, détesterent leur entreprise ; & rejettant ce moyen odieux de se défaire d'un ennemi, ils s'áttacherent seulement à mettre mal le Cardinal dans l'esprit du Roi, & à former un grand parti contre lui, persuadés qu'en perdant de cette sorte Richelieu, les peuples les combleroient de bénédictions, & qu'ils n'auroient point à leur reprocher de ne les avoir délivrés que par un crime. Soissons remarquant que ses soins plaisoient beaucoup au Roi, continua de lui faire sa Cour. Richelieu en devint jaloux. M. le Comté avoit dit hautement depuis peu, qu'il ne céderoit jamais rien au Cardinal, ni à la Cour, ni à l'armée, & qu'il aimoit mieux être son ennemi partout, que son

son esclave en aucun endroit. Ainsi le Cardinal n'avoit aucun lieu de douter qu'un Prince aussi ouvertement déclaré contre lui, ne lui ôtât la confiance du Roi, si une fois il pouvoit la gagner pour lui-même. Richelieu crut donc devoir éloigner Soissons de son Maître, & M. le Comte ne voulant point sortir du Camp, il conseilla au Roi d'aller se reposer de ses fatigues à Chantilli.

Après le départ de Sa M. M. le Comte prit le commandement de l'armée, sans vouloir faire à ce sujet aucune politesse au Cardinal; même dans les différens conseils qui se tinrent durant le blocus de Corbie, il se montra toujours contraire aux desseins du premier Ministre, qui fut à la fin forcé de se rendre à Amiens, & de laisser M. le Comte maître absolu de l'armée. Corbie capitula peu de jours après, & il ne resta rien aux Espagnols des conquêtes qu'ils avoient faites en France. Le Roi instruisant de cet heureux succès les Généraux de ses autres armées, se loüa beaucoup des soins du Cardinal de Richelieu & du Comte de Soissons, & se félicita

surtout d'être venu à bout de chasser en si peu de tems des ennemis déja maîtres des Places voisines de sa Capitale, & qui ne se promettoient pas moins que de s'en emparer.

Cependant M. le Comte se plaignit plus que jamais du peu de récompense qu'on accordoit à ses services, & se lia plus étroitement encore avec Monsieur. Tout à coup on leur apprend, où ils feignent de croire que cette liaison déplaît au Roi, & qu'il a dessein de les faire arrêter. Ils prennent l'allarme l'un & l'autre, & sortent de la Cour ensemble. Le bruit courut qu'ils alloient en Guyenne, & cela commençoit à faire peur au Cardinal de Richelieu, lorsqu'on l'assura que Monsieur étoit à Blois, & Monsieur le Comte en Champagne. *La malice de M. le Comte*, mandoit Richelieu au Cardinal de la Valette, *& la facilité de Monsieur, sont inexprimables.* La Comtesse Doüairiere de Soissons, voyant son fils lié avec Gaston, dont la coutume étoit d'abandonner ses amis, lorsqu'il les avoit conduits sur le bord du précipice, courut toute éplorée trouver le Pere Joseph, pour l'assurer que son fils

n'entreprendroit rien contre le ſervice du Roi, & qu'il ſe tiendroit en repos à Reims, où ce Prince s'étoit réfugié, & d'où il ſe rendit enſuite à Sédan, chez le Duc de Boüillon ſon ami. Le Duc d'Orléans, environné de toutes parts des émiſſaires du Cardinal, ſongea à ſe raccommoder avec la Cour, le lendemain du jour qu'il en étoit ſorti. Ce Prince écrivit au Roi une Lettre remplie de ſoumiſſions & d'aſſurances de ſa fidélité; en ſorte qu'il étoit aiſé de juger que ce Prince, intimidé par les amis du premier Miniſtre, craignoit de ſe voir accablé dans ſa retraite.

M. le Comte témoigna bien plus de fermeté *: il écrivit au Roi; mais ne croyant point avoir manqué à ſon devoir, il ne crut pas non plus devoir ſe juſtifier, ni recourir aux prieres. « Sire, diſoit-il, je ne puis aſſez me » plaindre de mon malheur; après » avoir ſervi Votre Majeſté avec au- » tant d'affection que j'ai fait, je me » trouve contraint de me retirer pour » aſſurer ma liberté. J'ai reçû plu- » ſieurs avis, & de bon endroit, qu'el- » le me devoit être ôtée. J'ai choiſi

* Hiſtoire de Loüis XIII.

» cette Ville, qui est à un de mes » amis, Sujet de Votre Majesté, & » sous votre protection : je vous la » demande aussi pour moi. Mon uni- » que dessein, c'est de vivre ici en » sureté. »

En même tems M. le Comte écrivit aux principales Villes de son Gouvernement de Champagne, pour tâcher de les attirer à son parti, & il se hâta d'envoyer, de concert avec Monsieur, un Gentilhomme, pour sonder les dispositions du Duc d'Espernon, & celles du Duc de la Vallette son fils, qui leur avoit promis de se joindre à eux.

Intrigues contre Richelieu.

Pour l'intelligence d'un événement qui inquiéta si long-tems Richelieu, qui couta enfin la vie au Comte de Soissons, & qui contraignit le Duc de la Valette à se refugier chez les Etrangers, pour fuir une mort certaine, je dois dire, que ce Seigneur ayant épousé une niéce du Cardinal, le Ministre crut qu'il devoit désormais lui être entiérement devoüé. La Valette ne répondit point à cette espérance ; & se montrant digne fils du Duc d'Espernon, il ne rendit jamais au Cardinal que ce qu'il lui devoit par bien-

stance: même il se montroit souvent contraire à tout ce que le Ministre vouloit exécuter, parce qu'il n'y trouvoit pas son avantage particulier. La Valette par cette conduite, se vit en peu de tems déchû des bonnes graces du Cardinal; mais ils se ménageoient encore dans le Public, lorsque Richelieu voulut faire condamner à mort le Gouverneur d'une des Places Frontieres, qui dans la derniere campagne s'étoient renduë aux Espagnols.

Le Duc de la Valette protégeoit ce Gouverneur, & ne vouloit point assister à son jugement; cependant le Cardinal l'ayant pressé vivement, le Duc enfin fut obligé de se rendre; mais ce ne fut que pour tacher de justifier l'accusé, en faveur duquel ce Seigneur qui avoit beaucoup d'esprit, allégua un grand nombre de raisons. Richelieu fut si outré de cette conduite *, que tirant la Valette en particulier, il lui fit de grands reproches, & lui dit les choses les plus dures. Celui-ci répondit sur le même ton, &

* Vie de Richelieu. Histoire de Loüis XIII. Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Vie d'Espernon.

sortit rempli de colere contre le Ministre.

Le Pere Joseph & quelques autres, qui prévoyoient les suites de cette querelle les raccommoderent en apparence ; mais la Valette conçut un ardent désir de se venger de l'outrage qu'il prétendoit avoir reçu. Il confia son ressentiment à Monsieur & au Comte de Soissons. Celui-ci ennemi personnel du Ministre, exhorta le Duc de la Valette à se lier avec lui & avec Gaston, pour accabler leur ennemi commun. La Valette encore jeune & d'un caractere emporté, ne respirant plus que la perte du premier Ministre, ne fit point assés de reflexion sur ce qu'on lui proposoit. Il promit tout, même d'engager le Duc d'Espernon son pere à servir son ressentiment. Le Duc d'Orléans & le Comte de Soissons, ne douterent plus alors, que l'instant de la chute de leur ennemi ne fût enfin arrivé. Gaston formoit un corps considérable des Partisans de la Reine mere & des siens. Soissons croyoit pouvoir compter sur les meilleurs Places de son Gouvernement de Champagne, sur les secours du Prince d'Orange & des Espagnols, & il s'étoit assuré du Duc

de Boüillon. La Valette avoit de grandes ressources. Le Duc d'Espernon commandoit dans la Guyenne, avec un pouvoir presque absolu. Les peuples du Poitou & des environs lui étoient entiérement dévoüés; & les habitans du Languedoc pleurant encore la mort funeste de Montmorenci, leur ancien Gouverneur, attendoient avec impatience le moment où ils se verroient en état de le venger. Le Roi avoit, il est vrai, des troupes nombreuses sur pied; mais à peine pouvoient-elles suffire à repousser les divers ennemis, que l'ambition de Richelieu avoit armés contre la France. De sorte que le Ministre demeuroit exposé à la vengence de cette multitude de mécontens, que Gaston, M. le Comte, les Ducs d'Espernon & de la Valette, pouvoient en un instant soulever contre lui. Dèslors le Duc d'Orléans & Soissons crurent que sa perte étoit certaine, & qu'il n'étoit plus besoin de le ménager; au contraire, ils avoient crû perdre l'occurence la plus heureuse; & voilà ce qui lès rendit si peu circonspects dans leurs démarches, & qui les fit sortir ensemble de la Cour, sans autre pré-

caution & ſans autre ſureté, que les promeſſes de la Valette, & leurs conjectures.

Auſſi-tôt que Monſieur & le Comte de Soiſſons ſe furent retirés, l'un à Blois, & l'autre à Sédan; ils envoyerent chacun de leur côté * un Gentilhomme au Duc de la Valette, pour l'inſtruire de ce qu'ils avoient fait, & pour le ſommer de tenir la parole qu'il leur avoit donnée. Montreſor confident de Monſieur, ennemi perſonnel du Cardinal, & homme de beaucoup d'eſprit, fut chargé de la part de ce Prince, de parler aux Ducs de la Valette & d'Eſpernon, & de les preſſer l'un & l'autre de ſe déclarer au plûtôt. Les affaires des deux Princes étoient alors dans une ſituation tout à fait differente de ce qu'ils avoient crû pouvoir ſe promettre; mille difficultés qu'ils n'avoient pû prévoir, s'offrirent tout à coup. Ce que l'un & l'autre avoient regardé comme douteux entre eux & leur ennemi ſe déclara pour lui; & ce qu'ils avoient crû de plus aſſuré en leur faveur, ſe tourna tout à coup contre eux-mêmes. Le Prince d'Orange étroitement lié avec

* Mémoires de Montreſor.

Richelieu par le besoin qu'il avoit de la France, ne vouloit rien entreprendre contre le Cardinal; & le Duc de Boüillon dont ils s'étoient le plus promis, paroissoit froid & lent, dans le tems que l'on couroit le plus de risque si on ne brusquoit la fortune. De sorte que les deux Princes mécontens, n'avoient plus d'espérance que dans le secours des Ducs d'Espernon & de la Valette. Celui-ci ne demandoit pas mieux qu'à se déclarer contre Richelieu, & il avoit tout mis en usage pour déterminer son pere à prendre les armes contre ce Ministre. Mais d'Espernon plus que septuagenaire s'étoit montré absolument disposé à sacrifier tous ses sujets de mécontentement au repos de ses dernieres années. Il avoit témoigné assez jusque là sa fermeté contre le Ministre; & lui-seul s'étoit montré capable de le braver impunément. D'Espernon ne croyoit pas devoit lutter davantage contre un adversaire si redoutable, pour qui la fortune se déclaroit en toute occasion. Depuis près de soixante ans, on le voyoit avec trop d'éclat sur la scene du monde, pour qu'il ne dût pas être trés attentif sur ce qui regar-

doit sa réputation. S'il y avoit quelque gloire à espérer de la chute d'un Ministre, dont le crédit étoit trop grand, il voyoit bien en même-tems que le péril d'une entreprise aussi hardie étoit extrême. Le même Gaston, qui avoit abandonné l'infortuné Duc de Montmorenci à la vengeance de Richelieu, ne laissoit pas espérer plus de fermeté pour le Duc d'Espernon, si son soulevement étoit suivi d'un malheureux succès. Ce Seigneur pouvoit-il à son gré supporter les fatigues d'un Chef de parti; & quand il se seroit vû encore dans ses jeunes années, auroit-il été raisonnable d'en sacrifier la tranquillité & le bonheur au ressentiment d'autrui?

Voilà ce que le Duc d'Espernon répondit à la Vallette, lorsque celui-ci le pressa de se déclarer en faveur des Princes. Soissons étoit généreux, & l'on pouvoit tout espérer de sa reconnoissance; mais Gaston s'étoit perdu, comme je le viens de dire, dans l'esprit des Grands & de la Noblesse du Royaume, en abandonnant le Duc de Montmorenci; & le moindre Gentilhomme faisoit difficulté de rien risquer pour lui. Ainsi lorsque Montre-

for arriva auprès du Duc de la Valette, il le trouva au désespoir, de ce que son pere lui avoit refusé nettement de se joindre à lui, ni de rien entreprendre en faveur des Princes. Ce fut un coup de foudre pour Montresor, lorsqu'il apprit que la Valette n'avoit rien obtenu de son pere, & que ce Seigneur lui avoit ôté tout moyen de pouvoir rien par lui-même. Ce fut en vain que Montresor le pressa de tenir la parole qu'il avoit donnée aux Princes, de les recevoir dans son Gouvernement, & d'y faire consentir son pere. La Valette très-affligé de ne pouvoir remplir ses engagemens, ne répondit que par des larmes * aux instances de Montresor. Ce Gentilhomme réussit encore moins auprès du Duc d'Espernon. A peine lui donna-t'il le tems d'expliquer la commission dont il étoit chargé. D'Espernon le ménaça même de le faire arrêter ; & le Confident de Gaston se seroit vû sans doute la victime de son zéle inconsideré, si d'Espernon n'avoit craint d'exposer trop son fils, en mettant ce Gentilhomme entre les mains de la Justice. Montresor voyant qu'il avoit

* Mémoires de Montresor. Vie d'Espernon.

tout à craindre, & ne pouvoit rien espérer, quitta la Guyenne & revint à Blois, où il rendit compte à Monsieur du malheureux succès de sa négociation. Le Comte de Soissons en fut aussi-tôt instruit; & en même tems il apprit que Monsieur travailloit à son accommodement particulier. M. le Comte reçut tant de nouvelles facheuses, avec une fermeté qui lui fit honneur même parmi ses ennemis. Déchu tout d'un coup des espérances que ce Prince croyoit les mieux fondées, & se trouvant abandonné de tout le monde, il ne fit aucune démarche, dont son ennemi pût tirer le moindre avantage. Soissons témoigna à son égard la même fierté que dans la meilleure fortune; & pendant que l'héritier présomptif de la Couronne, toujours vaincu par sa foiblesse, s'humilioit devant Richelieu, M. le Comte continuoit de le braver.

Le Cardinal n'oublioit rien pour ramener Gaston à la Cour. * Il s'imaginoit que Son Altesse Royale étant une fois rentrée dans le devoir, il seroit aisé d'obliger Soissons à se soumettre. Dans ce dessein, il rend la liberté à

* Mémoire de Montresor.

l'Abbé de la Riviere, enfermé depuis long-tems par ses ordres, à condition que cet Abbé mettroit tout en usage pour déterminer le Duc d'Orléans son Maître à un acommodement. Chavigni, créature du Cardinal & Chancelier de Monsieur, est envoyé à Blois pour la même fin. Richelieu gagne Goulas, Sécretaire des commandemens de ce Prince : il s'assure en même tems du plus grand nombre de ceux qui ont part à sa confiance. Par ses soins, on jette de la défiance dans l'esprit du Prince contre Montresor, & quelques autres ; en sorte que Gaston demeure en proye aux Emissaires du Cardinal. Chavigni, Goulas & ceux de leur parti représentent à leur Maître le péril qu'il court, en se tenant plus long-tems éloigné du Roi, & en témoignant de la haine contre une Ministre qu'il aime, & dont il reconnoit la fidélité. Que peut-il attendre du Comte de Soissons, qui se trouve à Sédan sans argent, sans amis, & dénué de toutes choses ? Tous les Gouverneurs des Provinces sont contens de la Cour ; aucun ne voudra risquer un établissement certain & une fortune assurée, pour les embarras & le ris-

que d'une guerre civile: ils ajouterent, avec raison, que les troubles passés, & la fin funeste de leurs auteurs, servoient de frein à ceux que leur inquiétude naturelle, où la séduction, pourroient engager à la révolte. On peint à Gaston le Roi à la tête de ses troupes, environnant Orléans ou Blois, pour réduire enfin par la force un Frere mécontent sans sujet. Les émissaires de Richelieu ne manquent pas alors de lui dire, combien ses fautes passées doivent avoir laissé de ressentiment à Loüis, & qu'il est à craindre que ce nouveau chagrin qu'il lui donne, n'irrite encore ces facheuses dispositions. Ce Monarque peut s'obstiner à la cassation du mariage du Duc d'Orléans avec Marguerite de Lorraine; & dans la situation présente des affaires, qui osera le blâmer de se résoudre enfin à ôter à son Frere une liberté, dont il ne fait usage que pour lui donner chaque jour de nouvelles inquiétudes, & mettre son Etat en péril. Les peuples déja si fatigués des guerres étrangeres, applaudiront à tout ce qui pourra les garantir des discordes civiles.

Ces refléxions insinuées avec art firent trembler Monsieur; il falloit s'ex-

poser à devenir bientôt captif, ou se déterminer à sortir encore une fois du Royaume, outre le peu de sureté qu'il y avoit à l'entreprendre. Le succès même en ce cas, ne pouvoit lui être que funeste. Que deviendroit Gaston dans les Pays étrangers, si le Roi témoignoit s'inquiéter peu de son absence? Il pouvoit, il est vrai, se montrer bientôt à la tête d'une puissante armée d'Espagnols & d'Allemans; mais que ne devoit-il point appréhender du juste ressentiment des François, s'ils voyoient l'héritier présomptif de leur Couronne, encore une fois armé contre eux, désoler sa propre Patrie, & la replonger dans de nouveaux malheurs? Voilà ce que l'on fit entendre au Duc d'Orléans, & ce qui le persuada de s'accommoder au plûtôt avec le Cardinal. Il fit semblant durant quelques jours de ne vouloir rien conclure sans l'agrément de M. le Comte; & lui envoya en effet rendre compte des conditions avantageuses qui lui étoient offertes; mais Soissons ayant refusé d'y souscrire, reconnoissant qu'elles rendoient la fortune des deux Princes plus à plaindre encore que leur situation passée, Gaston se contenta de

l'approbation que le Roi donnoit à son mariage *, & se sépara d'intérêts d'avec le Comte de Soissons.

Le Cardinal alors n'avoit plus rien à craindre de cette intrigue ; & pouvoit sans rien risquer pousser à bout le Comte de Soissons. Ce Prince loin de perdre courage, en se voyant abandonné de Monsieur, parla plus haut que jamais ; & pendant que le Cardinal même railloit Gaston de sa foiblesse, qui le rendoit l'objet du mépris de toute la Cour, Soissons envoyoit à Bruxelles, à Madrid & à Vienne, pour obtenir les secours dont il avoit besoin, contre le Vainqueur du Duc d'Orléans. Il s'emporta surtout contre le peu d'égard que le premier Ministre avoit eu pour la Doüairiere de Soissons sa Mere, en l'obligeant de sortir de Paris, malgré ses incommodités vraies ou feintes. M. le Comte depuis ce moment parut si déterminé à se venger, que l'on craignit à la Cour qu'il ne se joignît aux Espagnols. En effet, on apprit qu'il avoit conclu un traité avec l'Empereur & le Cardinal-Infant, par le canal de la Reine, qui croyoit n'avoir plus que ce seul moyen pour

* Vie de Richelieu. Histoire de Loüis XIII.

revenir en France. L'Empereur accordoit à Soiſſons les plus grands avantages ; & lui donnant le nom & la qualité de ſon Général, il lui fourniſſoit une bonne armée, à laquelle on devoit joindre des troupes ſous le nom de la Reine mere.

Richelieu, pour éviter ce coup qui ménaçoit également la fortune de l'Etat & la ſienne, écrivit à M. le Comte les Lettres les plus obligeantes, & lui fit faire des propoſitions ſi fort au-deſſus de ce que le Prince s'étoit promis d'abord, que craignant quelque revers du côté des Etrangers, il s'accommoda * avec le Cardinal à de telles conditions, que la ſituation du Duc d'Orléans ſe trouva bien au-deſſous de la ſienne. Tout le monde applaudit à ſon bonheur, & il ne lui reſta plus qu'à ſe juſtifier auprès de Marie de Médicis, du traité qu'il venoit de conclure. Il lui avoit fait entendre qu'il auroit ſoin de ſes intérêts ; mais outre qu'elle ne pouvoit ſe plaindre, qu'un autre imitât l'exemple de ſon propre fils, cette Princeſſe connoiſ-

* Vie de Richelieu par Aubéri. *Vittorio Siri*, *Memorie Recondite.*

foit trop la façon de penser & d'agir des Espagnols, pour qu'elle n'excusât pas aisément les efforts de Soissons, afin de n'avoir pas besoin de leurs secours. Cette Reine infortunée, fit encore de nouvelles instances auprès de son fils ; & le Roi d'Angleterre appuya sa demande. Mais on étoit persuadé à la Cour, que Charles I. n'agissoit ainsi que par des motifs de bienséance, il étoit lui-même prévenu contre Marie de Médicis, & son intervention ne changea rien au sort de cette Princesse.

Pendant que les François continuoient la guerre avec de grands succès en Guyenne, en Languedoc & dans les Pays-bas, ils firent une perte considérable en Italie. Ce fut celle de la Valteline, dont le Duc de Rohan s'étoit emparé par ordre de la Cour dès le commencement de la guerre, & qu'il ne put conserver par la négligence de ceux qui administroient les Finances, & qui ne faisoient point payer aux Grisons les sommes qui leur étoient promises pour l'entretien des troupes; même au lieu d'envoyer au Duc de Rohan ce qui lui étoit nécessaire pour se sou-

venir dans ce Pays-là, quelques-uns disent qu'il fut défendu au Comte de Guébriant, en lui envoyant deux cens mille livres, d'aider Rohan, & de recevoir ses ordres.

Ferdinand II. étant mort, Ferdinand III. lui succéda à l'Empire, & fut généralement reconnu dans toute l'Europe. Le Roi fut le seul qui lui refusa durant quelque tems la qualité d'Empereur, sous prétexte que l'Archevêque de Tréves, retenu depuis plusieurs années prisonnier par les Espagnols, n'avoit point assisté à son élection. Les Electeurs s'offenserent de la conduite de la Cour de France à l'égard de Ferdinand; & Richelieu redoutant leur mécontentement, fit reconnoître enfin l'Empereur. La conduite de ce Ministre par rapport à Ferdinand, réveilla la haine de ses ennemis.

Complot de deux Jésuites contre le Card.

La Reine d'Espagne & celle d'Angleterre, qui n'entroient nullement dans les raisons d'Etat, se tenant vivement offensées du mauvais traitement que recevoit Marie de Médicis leur Mere, tentoient toutes sortes de moyens pour renverser la fortune du seul homme, qui selon elles, s'oppo-

soit au retour de cette Princesse en France. La Duchesse de Savoye leur sœur, n'avoit pas moins de zéle pour la Reine sa Mere, ni de prévention contre Richelieu ; elle lui étoit inspirée par son Confesseur, nommé le Pere Monod Jésuite, fin & ruzé selon le Cardinal de Richelieu même, & généralement reconnu, pour être plus propre à bien conduire un complot, qu'à diriger les consciences. Il avoit acquis un si grand ascendant sur l'esprit de sa Maîtresse, que le Duc de Savoye en prit ombrage ; & craignant le mauvais succès de quelque nouvelle intrigue de sa part, il fit, à ce qu'on prétend, avertir sous main le Cardinal, qu'il eût à se défier du Pere Monod. Mais soit que l'avis fût arrivé trop tard, où que Richelieu crût ce Jésuite hors d'état de lui nuire, il ne se défioit de rien, dans le tems que cet homme, sans doute par les ordres de Madame de Savoye, cherchoit plus que jamais les moyens de le perdre.

Dans un voyage que le Pere Monod fit à Paris, il gagna l'amitié du P. Caussin autre Jésuite Confesseur

du Roi. Comme ce dernier étoit simple & facile, le Pere Monod l'engagea aisément à favoriser son dessein. Le Pere Caussin ne connoissoit en aucune façon, ni la politique, ni l'art de conduire une intrigue. Le Confesseur de la Duchesse de Savoye avoit ce talent pour lui; & jugeant avec raison que la fortune du Cardinal étoit un obstacle invincible au retour de la Reine mere en France, les deux Jésuites prirent ensemble des mesures pour le ruiner dans l'esprit du Roi. Depuis long-tems, le Confesseur de Loüis avoit commencé à lui donner des scrupules, sur la conduite rigoureuse qu'il tenoit à l'égard de sa Mere, & la dureté qu'il continuoit de témoigner, malgré les soumissions réïterées de cette infortunée Princesse. Il redoubla alors ses remontrances à ce sujet; & croyant s'appercevoir que les sentimens de la nature, si long-tems éloignés du cœur du Roi par les efforts de son Ministre, commençoient à reprendre leur empire sur ce Prince, il le pressa davantage, & osa se risquer à dire du mal du Cardinal: s'étant beaucoup étendu là-dessus, il conclut à le congédier, pour quatre raisons princi-

pales. La premiere étoit l'exil de la Reine mere, qui manquoit dans sa triste retraite des choses les plus nécessaires à la vie. La seconde plus politique rouloit sur le trop grand pouvoir du Cardinal. La troisiéme étoit l'oppression des peuples, réduits à la derniere misere ; & enfin la quatriéme étoit l'intérêt de la Réligion, que Richelieu sembloit vouloir anéantir. Caussin parloit ainsi, à cause de la hauteur avec laquelle le Cardinal avoit traité le Souverain Pontife, dans quelques affaires que la France avoit eues depuis peu avec la Cour de Rome. Quoiqu'il en soit de la solidité de ces raisons alléguées par le Pere Caussin, elles émurent le Roi, au point, que son Confesseur se flatta d'avoir enfin réussi, & qu'il pouvoit compter sur la perte de Richelieu. Dans cette idée, il s'inquiéte déja sur le choix qu'il doit faire, d'un sujet capable de remplir la place de ce Ministre. Le Jésuite jette les yeux sur le Duc d'Angoulême, homme habile, mais vain, interessé, & également avide de richesses & de crédit. Il lui parla ; & celui-ci surpris d'abord par l'éclat du poste qu'on lui propose d'occuper, donne sa parole

au Jésuite, & lui promet que le souvenir d'un si grand bienfait ne s'effacera jamais de sa mémoire. Le Duc d'Angoulême quitte le Pere Caussin, pénetré de reconnoissance & de joye; mais la premiere agitation que cause un bonheur imprévû ayant fait place à la refléxion, le Duc d'Angoulême songea serieusement aux suites de son engagement avec le Confesseur du Roi. Il le connoissoit simple & crédule; & se représentant tout ce que le Jésuite lui avoit dit des démarches du Pere Monod & des siennes, le Duc trouva que l'intrigue étoit mal liée, & qu'il y avoit grande apparence que le coup fatal préparé par les deux Jésuites retomberoit enfin sur eux-mêmes. Dans le même instant la terreur s'empare de son esprit: il croit déja voir le cruel Richelieu se venger sur sa personne du complot formé contre lui. Pour éviter ce danger, le Duc d'Angoulême s'empresse d'aller revêler au premier Ministre la proposition qu'on vient de lui faire, & les menées des deux Jésuites. Quel fut son étonnement en voyant le sang froid de Richelieu, durant un récit qui devoit si fort l'intéresser? Plus le Cardi-

nal se sentoit ému au-dedans, plus il affectoit de se montrer tranquille. *Il* étoit essentiel au Ministre de paroître instruit des tentatives du Pere Caussin, & de laisser croire au Duc d'Angoulême qu'il y avoit déja pourvû sous main. Par ce moyen, le Ministre diminuoit aux yeux de ce Seigneur l'importance du service qu'il en recevoit, & lui donnoit une grande idée de l'empire qu'il avoit sur l'esprit du Roi. Cette feinte eut tant de succès, que le Duc d'Angoulême ne doutant point que Loüis n'eût tout dit à son Ministre; s'applaudit de lui avoir aussi tout déclaré, & de s'être dérobé par un aveu sincere, à la vengence que le Prélat auroit pris sans doute de son intelligence avec ses ennemis. Le Cardinal lui fit néanmoins de grands remerciemens, & ne dit pas même que le Roi lui eût rien confié à ce sujet; comme s'il eut voulu laisser au Duc, par politesse, la satisfaction de croire qu'il étoit redevable à lui seul d'une découverte si importante. Tout cela se fit avec tant d'art, que le Ministre non seulement se trouva dispensé de reconnoissance envers le Duc d'Angoulême; mais qu'il sembla en quelque

sorte

sorte l'obliger. Le Cardinal ne manqua pas de se rendre sur le champ auprès du Roi, à qui il fit de grandes plaintes, sur le mistere qu'il lui avoit fait du complot formé contre lui. Richelieu ajouta, que ne pouvant se résoudre à vivre dans une inquiétude continuelle, & toujours environné de soupçons & de périls, il étoit résolu à quitter de lui-même une place trop exposée à l'envie, pour être conservée avec sureté. Le Ministre avoit pris un tel ascendant sur l'esprit du Roi, que ce Prince écouta ses plaintes & ses reproches sans y répondre. Le peu de prévoyance du Pere Caussin, & l'infidélité que lui avoit faite le Duc d'Angoulême, furent donc ce qui sauva ce Ministre. Il eut le tems d'effacer de l'esprit du Roi les impressions du Confesseur; & ayant remontré à son Maître le danger qu'il y avoit à prêter l'oreille à des esprits broüillons, il conclut à la disgrace du P. Caussin.

Comme toutes ces choses s'étoient passées dans un grand secret, le Jésuite ne soupçonna rien de l'explication de Richelieu avec le Roi: mais

il s'apperçut sans peine que ce Prince n'écoutoit plus du même air ses remontrances au sujet de la Reine mere : Sa Majesté lui demanda même s'il oseroit soutenir devant le Cardinal tout ce qu'il avançoit en son absence. Le Monarque croyoit effrayer par-là son Confesseur ; mais celui-ci pénétré de la bonté de sa cause, ayant répondu avec courage qu'il consentoit volontiers à se voir exposé au ressentiment du Ministre, pourvû qu'il lui démontrât devant témoins la grandeur du péché, dont la conscience de Sa Majesté étoit chargée, par ce qu'il laissoit souffrir à sa Mere, le Roi dit au Jésuite de se trouver au jour marqué à Saint Germain en Laye, & qu'on le mettroit aux mains avec le Cardinal.

Richelieu ne voulut point entrer en contestation avec le Pere Caussin, il jugeoit cette démarche indigne de lui ; mais par son ordre, plusieurs Jésuites, & quelques Docteurs de Sorbonne s'étant assemblées, déclarerent que les Rois, se devant premierement à leurs Sujets, & le retour de la Reine mere étant constaté dangereux au repos de l'Etat, Sa M. pou-

voit la tenir éloignée en sureté de conscience. Il n'en fallut pas davantage pour rassurer le Roi : on ne voulut plus entendre le Pere Caussin ; & ce Jésuite s'étant rendu à la Cour, un Exempt des Gardes l'arrêta, & le conduisit à Quimpercorentin. Caussin supporta cet accident avec un courage qui lui fit autant d'honneur, que la honteuse délation du Duc d'Angoulême fit de tort à ce Seigneur dans l'esprit des honnêtes gens. Ce qui acheva de le perdre d'honneur, fut la récompense qu'il reçut de sa trahison. Le Cardinal fit donner le Gouvernement de Provence au Comte d'Alets son fils. Le Pere Monod, principal auteur de l'intrigue, fut maltraité & menacé par le Cardinal, qui sollicita vivement sa punition auprès de la Duchesse de Savoye.

Victor Amedée, qui souffroit avec impatience le Pere Monod à sa Cour, venoit de mourir, & avoit laissé la tutelle de ses enfans, avec la Régence de ses Etats, à Christine de France, qui fut reconnuë en cette qualité par les Sénats de Turin & de Chamberri. Le Marquis de Saint Maurice,

Rich. veut perdre le P. Monod.

Ambassadeur de Savoye à la Cour de France, en rendit compte au Roi & au Cardinal. Le premier promit sa protection, & l'autre des conseils à la Duchesse & à ses enfans. Celui que Richelieu donna d'abord, fut d'éloigner le Pere Monod, créature du Cardinal de Savoye & du Prince Thomas, oncle du jeune Duc, & qui prétendoient devoir être seuls chargés de la Régence des Etats de la Maison de Savoye, & de la Tutelle de leurs neveux. Christine effrayée d'abord par les avis du Cardinal, qui ne la ménaçoient pas de moins, que du fer & du poison, sembla déterminée à exiler le Pere Monod; mais ce Jésuite, qui ne le cédoit point en politique à Richelieu, trouva le moyen de se maintenir malgré lui; & dans le tems que son redoutable adversaire se flattoit de l'avoir perdu sans ressource, il parut plus avant que jamais dans la confiance de sa Souveraine.

Christine se trouvoit alors chargée d'un fardeau extrêmement pénible; elle se voyoit dans la nécessité de ménager également les Cours de France & d'Espagne. Celle-ci lui promettoit de ne faire aucune entreprise sur ses

Etats, pourvû qu'elle gardât une exacte neutralité. Le Cardinal au contraire la pressoit extraordinairement de conclure avec la France une ligue offensive. Elle n'osa refuser de satisfaire un homme sur qui rouloit le destin de toute l'Europe. Christine se déclara pour la France; & par-là cette Princesse trompée par les circonstances; exposa ses Etats au ressentiment des Espagnols; supérieurs aux François en Italie, depuis que le Maréchal de Créqui avoit été emporté d'un boulet de canon. Le Cardinal de la Valette prit le commandement des armées en ce Pays-là.

Du côté d'Espagne. Le Cardinal avoit chargé le Prince de Condé, & sous lui le Duc de la Valette, d'assiéger Fontarabie. Ce dernier prévoyant, dit-on, le mauvais succès de cette entreprise, ne s'en étoit chargé qu'à regret. La suite en fut plus funeste encore qu'il ne l'avoit appréhendé; & pour comble de malheur, on l'accusa d'intelligence avec les ennemis de l'Etat. Le Cardinal

Le Duc de la Valette sort du Royaume.

frere de ce Seigneur, par des motifs qu'on ignore, n'osa prendre la défense de son frere, qui se retira en Angleterre, pour éviter le triste sort dont il étoit menacé.

Richelieu maltraite la Reine.

A ces évenemens contraires à la France en général, & aux particuliers, on vit succéder dans ce Royaume des réjoüissances extraordinaires, pour la grossesse de la Reine Anne d'Autriche, qui enfin se trouvoit enceinte après vingt-trois ans de stérilité. Mais dans le tems qu'elle se flattoit d'avoir le plus d'empire sur l'esprit du Roi, elle se vit exposée aux plus violens chagrins; elle étoit examinée de près; on crut découvrir que cette Princesse entretenoit un commerce de Lettres avec le Cardinal Infant son frere, au sujet de la paix que la Maison d'Autriche désiroit avec ardeur. Il fut facile à ceux que ce commerce inquiétoit, de le rendre suspect à un Roi naturellement soupçonneux, & de faire donner ordre au Chancelier de saisir les papiers de la Reine; mais ayant été avertie, dit-on, par ce Magistrat même, elle avoit eu la

précaution de les donner à garder à la Marquise de Sourdis ; & le Cardinal fut au désespoir d'avoir inutilement donné cette mortification à la Reine. Cette Princesse s'en plaignit amérement ; mais le Roi fut insensible à tout ce qu'elle put lui dire de plus touchant à ce sujet, dans un état qui devoit sans doute réveiller son amour, & le rendre vainqueur de l'ascendant que le Cardinal avoit pris sur lui. Mais le Roi satisfait d'ailleurs de la conduite de son Ministre, se contenta d'appaiser la Reine, en excusant le Cardinal, qui n'avoit, selon lui, pêché que par zéle. Mademoiselle de la Fayette, dont le Roi, disoit-on, étoit amoureux, s'étant retirée dans un Monastere, sans en rien dire à ce Prince, il monta à cheval, sous prétexte d'aller à la chasse : il se rendit à ce Convent, où il eut une longue conversation avec elle ; il reconnut que son Valet de Chambre les avoit trompés, en supposant de faux billets à la place de ceux qu'ils s'écrivoient mutuellement. Ce Domestique, qui devoit à Mademoiselle de la Fayette le poste qu'il occupoit, n'avoit pas

hésité à sacrifier son Maître & sa bienfaitrice au Cardinal, qui lui avoit fait dire, qu'ayant été fait Valet de Chambre du Roi sans son agrément, il ne le seroit pas long-tems, à moins qu'il ne lui découvrît tout ce qu'il sçauroit; le Cardinal désaprouvoit fort le commerce du Roi avec Mademoiselle la Fayette, quoiqu'il le crut innocent, il résolut donc de le rompre tout à fait; & dans ce dessein il fit ménacer la Marquise de Sennecey & l'Evêque de Limoges, parens de Mademoiselle la Fayette, de les faire chasser de la Cour, s'ils n'engageoient leur parente à se retirer. Cependant le Roi n'en fit pas plus mauvaise mine à Richelieu; il se contenta de chasser son Valet de Chambre.

Naissance du Dauphin.

En quittant Mademoiselle de la Fayette, le Roi partit pour Saint Germain en Laye, où il fut à peine arrivé, que la Reine accoucha * d'un fils. Cette naissance sembloit devoir augmenter l'autorité de la Reine, & diminuer d'autant celle du Cardinal; mais cette Eminence avoit tant d'empire sur l'esprit du Roi, que cela n'ap-

* Le 5 Septembre.

porta aucun changement à la Cour.

Le mauvais succès des entreprises formées contre le Cardinal de Richelieu & les supplices dont elles avoient été suivies, n'empêcherent pas *François Sobres*, ou *Sorbesse*, Ancien Officier de Maréchaussée, de former le dessein de l'assassiner. Il s'adresse à la Duchesse Nicole de Lorraine, qui étoit alors retenuë comme prisonniere à Paris, & qui avoit tout lieu de se plaindre du Cardinal. On lui écrit, que si elle veut donner mille pistoles, on tuera le Cardinal, en jettant des pétards dans son carrosse, lorsqu'il sortira de son Palais. La Duchesse Nicole, trop généreuse pour consentir à devoir son salut à un crime, donne le billet au Cardinal, qui lui dicte lui-même la réponse * qu'elle doit faire. Elle offre donc cinq cens écus; l'inconnu les accepte; & mande qu'on les envoye dans un certain lieu de la plaine de Saint Denis. Six ou sept hommes braves & robustes se placent à quelque distance de ce lieu; mais de sorte qu'ils pussent aisément se secourir les uns les autres. L'assassin arrive, on se jette tout à coup sur lui; mais il

Projet d'assassiner le Cardinal.

* Grotius, Epist. 934 & 935.

se défend avec tant de vigueur, qu'il poignarde trois de ses ennemis avant de pouvoir être saisi. Enfin percé de coups, il succombe, & on l'amene à Paris, où il fut roüé vif. Ce scélerat dit à ses Juges, que son intention n'avoit jamais été d'assassiner le Cardinal; mais qu'il avoit espéré de tirer quelque argent de la Duchesse Nicole.

La Reine mere se retire en Angleterre.

Sur la fin de cette année, la Reine mere passa en Angleterre, afin de porter le Roi Charle I. son gendre, à faire de nouveaux efforts pour obtenir son rappel. Elle trouva moyen de parler à Belliéve, qui étoit alors Ambassadeur de France en cette Cour, malgré les soins qu'il se donna pour l'éviter. Elle le pria de faire sçavoir au Cardinal, qu'elle le supplioit de la tirer de la nécessité où elle étoit de demander son pain. Qu'elle souhaitoit ardemment d'être auprès du Roi, non pour se mêler d'affaires, mais pour passer en repos le peu de tems qu'elle avoit à vivre, & l'employer à son salut: Que si on ne vouloit pas qu'elle retournât à la Cour, on lui permît du moins de vivre dans le Royaume, & qu'on pourvût à sa subsistance: enfin qu'elle chasseroit de chez elle tous ceux

qui étoient odieux ou suspects au Cardinal, & régleroit sa conduite sur ses conseils. L'Ambassadeur refusa d'abord de se mêler de cette affaire, de peur de déplaire au Roi; mais enfin touché de l'état déplorable où se trouvoit une si grande Princesse, il écrivit en sa faveur. Malgré les précautions qu'il avoit pû prendre, on trouva mauvais à la Cour, que l'Ambassadeur se fut chargé de cette commission: les nouvelles propositions de la Reine étant accompagnées de restrictions capables de les faire rejetter. Néanmoins on délibéra de nouveau à ce sujet; & il fut résolu, qu'on attendroit que Marie de Médicis eut effectué quelqu'unes de ses promesses.

La Reine d'Angleterre, touchée de l'affliction de sa Mere, écrivit aussi des Lettres de sa propre main au Roi & au Cardinal. Chavigny fut chargé par Sa Majesté de composer la réponse. Ce Prince y loüoit la bonne intention de sa sœur, mais il la prioit de ne se point mêler désormais de

cette affaire. En même tems, ayant consulté ses Ministres, on leur fit donner leurs avis par écrit, à dessein de les rendre publics. Ces avis n'ayant point été favorables à la Reine mere, son retour fut encore differé, sans que les instances réiterées de la Reine d'Angleterre pussent rien changer à cette disposition.

Procès du Duc de la Valette.

On poursuivoit le Procès du Duc de la Valette, accusé de trahison & de félonie, pour n'avoir pas voulu prendre Fontarabie, & être sorti du Royaume sans la permission du Roi. Selon les formes ordinaires, ce Seigneur auroit dû être jugé au Parlement, qui est la seule Cour de Pairs; mais malgré les remontrances que le Duc de la Vallette fit faire au Roi, Sa Majesté nomma des Commissaires, dont il prit quelques-uns dans le Parlement, & d'autres dans le Conseil d'Etat. Le Roi les fit venir à Saint Germain, & ayant fait faire lecture des informations qu'on avoit fait faire en Guyenne, contre le Duc de la Valette, les Rapporteurs

conclurent par son ordre à un décret de prise de corps. Les Commissaires pris dans le Parlement, opinerent les premiers, & demanderent inutilement que l'affaire y fût renvoyée. Intimidés par la présence du Roi, ils furent tous de l'avis des conclusions, excepté néanmoins les Présidens de Belliéve & de Novion, dont le dernier, après avoir remarqué qu'on n'avoit dit dans les informations, ni le nom, ni l'âge des témoins, & que le Procès étoit contre toutes les formes, fut d'avis qu'on ajournât personnellement l'accusé. Belliévre fut encore plus ferme, il dit hardiment au Roi tout ce qu'on pouvoit lui alléguer de plus fort en cette occasion, & conclut au renvoi de l'affaire au Parlement. En vain le Roi par ses menaces voulut le contraindre d'opiner au fond, il répondit que c'étoit du tems perdu, & qu'il ne changeroit pas de sentiment. Les Conseillers d'Etat opinerent ensuite; & après eux, les Ducs & Pairs, qui furent suivis du Chancelier, du Cardinal & du Roi. En conséquence du résultat de cette Assemblée, le Duc de la Valette fut condamné par un Arrêt du Conseil d'Etat

1639. du 4 Février, à être mis à la Bastille pour répondre sur les chefs dont il étoit accusé ; ou à être ajourné à son de trompe à comparoître dans un certain tems ; & cependant ses biens furent mis en sequestre. Au mois de Mai, le Roi fit assembler de nouveau les mêmes Commissaires, & fit lire en leur présence les dépositions de cinquante témoins, tant Officiers que Soldats, qu'on avoit choisis pour porter témoignage contre l'accusé, qui fut condamné à mort par toute l'Assemblée, conformément aux conclusions du Procureur Général. Il n'y eut que Belliéve qui fut d'un avis contraire, & qui malgré la présence du Roi & du Cardinal, soutint qu'il n'y avoit aucune preuve du point capital dont on accusoit le Duc de la Valette, & qu'on ne pouvoit le condamner à mort ; néanmoins comme on ne pouvoit excuser sa sortie du Royaume, il fut d'avis de condamner le Duc à un bannissement de neuf ans, à la privation de ses Charges, & à une amande de cent mille livres. L'Assemblée ayant été congédiée, le Roi fit prononcer un Arrêt par le Conseil d'Etat, qui sans avoir pris connoissance

du fait, déclara le Duc de la Valette, atteint & convaincu de crime de leze-Majesté & félonie, & pour cela, le condamna à perdre la tête; ce qui fut exécuté en effigie le 8 Juin. On s'étonna avec raison, que le Roi se fût 1639.
assis au haut de la table, autour de laquelle les Juges étoit rangés, & eût opiné lui-même dans le Procès de son beau-frere; car le Duc de la Valette avoit épousé en premieres nôces, une fille naturelle de Henri IV. Le crime de ce Seigneur n'étoit rien moins que ce dont on l'accusoit. Aussi fier que le Duc d'Espernon son pere, il avoit toujours refusé de plier sous l'autorité du Cardinal, qui saisit avidement le premier prétexte qui se présenta, pour lui faire faire son Procès. En même tems le Duc d'Espernon fut privé de ses Gouvernemens & de ses pensions, & relégué en sa maison de Plassac. La haine que Richelieu avoit pour ces deux Seigneurs, ne réjaillit point sur le Cardinal de la Valette. Comment auroit-il pû haïr un homme qui lui étoit si servilement attaché? Dès qu'on avoit commencé le Procès dont je viens de parler, ce Prélat abandonnant lâchement son frere,

écrivit au Miniſtre : Que puiſque M. de la Valette ne lui étoit point agréable, il étoit le premier à ſe déclarer contre lui : *Car il eſt certain*, dit-il, *que je ſerois le plus ingrat du monde, ſi je ne préferois votre ſervice, non-ſeulement à ſes intérêts, mais encore aux miens propres.*

Dès le commencement de l'année, le Cardinal de Richelieu avoit fait une perte conſidérable ; c'étoit celle du P. Joſeph du Tremblai, ſon confident. Ce Capucin étoit d'un très-grand ſecours au Miniſtre, dont il connoiſſoit parfaitement les deſſeins & les maximes ; auſſi Richelieu ſe déchargeoit-il ſur lui de la plus grande partie des affaires étrangeres.

Conduite de Richelieu à l'égard de la Ducheſſe de Savoye.

Cependant le Cardinal de Savoye & le Prince Thomas entrerent en Piémont avec une armée, & s'emparerent de quelques Places ; ce qui allarma tellement la Ducheſſe, qui craignoit d'être aſſiégée dans Turin, qu'elle envoya le Duc ſon fils & ſes filles à Montmeillan. Le Cardinal lui écrivoit ſans ceſſe, pour lui donner des conſeils, & lui promettoit de grands ſecours ; mais il vouloit auparavant qu'elle envoyât en France le Duc ſon

fils, & qu'elle mît des garnisons Françoises & des Gouverneurs de la même Nation dans toutes ses Places.

La Duchesse qui craignoit, qu'au lieu de la secourir, on ne voulût la dépoüiller, ne pouvoit se résoudre à ce qu'on lui demandoit; mais bientôt les Piémontois s'étant soulevés en faveur des deux Princes de Savoye, dans toutes les Places où les François n'étoient pas les plus forts, la Duchesse fut obligée de remettre entre les mains du Roi une partie de celles qui lui restoient, & l'on se prépara enfin à la secourir, de crainte que les Espagnols ne se rendissent Maîtres du reste de ses Etats.

Cependant le Roi, qui souhaitoit d'avoir le jeune Duc de Savoye entre ses mains, se rend à Grenoble, & demande une entrevûë à sa sœur. Cette Princesse assemble alors son Conseil, & délibére sur les propositions du Roi. On conclut à les refuser; c'étoit mettre la Savoye entiere entre les mains de Loüis *, & il n'y avoit point d'extrémités, où les vrais serviteurs de Christine ne se portassent, plûtôt que

* Mémoires du Maréchal du Plessy. *Nani Historia Veneta. Vittorio Siri, Memorie Recondite.*

de consentir à un pareil assujettissement. Ils représentent à leur Souveraine, que l'on peut encore résister aux armes de France, en cas que le Roi son frere s'irrite de son juste refus ; que l'Espagne la secourera de toutes ses forces, si elle se voit attaquée par les troupes de Loüis ; & que ses beaux freres même, quoi qu'alors armés contre elle, voleront à son secours, aussi-tôt qu'ils la verront en péril, pour avoir voulu conserver la liberté de la Patrie & celle du Souverain. Les Conseillers de Christine, ajoutent, qu'en tous cas il vaut mieux périr les armes à la main, que de se soumettre lâchement à un esclavage honteux.

Le Comte Philippe d'Aglié, un des principaux Confidens de la Duchesse de Savoye, & fortement soupçonné d'être son amant, fut celui qui s'opposa davantage à la proposition faite par Richelieu. Il aimoit la gloire de sa Maîtresse & vouloit sa sureté. Elle suivit ces conseils ; & cette Princesse fit dire à Loüis, que n'étant point dans le dessein d'accorder rien de ce qu'on lui avoit demandé, il étoit inutile de se voir.

Le Cardinal de Richelieu qui voïoit toutes ses mésures dérangées, par cette résolution de la Duchesse de Savoye, s'imaginant qu'il la fera changer s'il lui parle, la fait presser de venir à Grenoble, où le Roi l'attend. Christine avoit trop d'intérêt à ménager le Roi son frere, pour lui refuser cette satisfaction : elle quitte ses Etats; & après avoir envoyé le Duc de Savoye son fils à Montmelian, elle arrive à Grenoble, suivie d'un grand nombre de personnes de qualité, entre autres de ce Comte Philippe d'Aglïé, que le Cardinal souhaitoit qu'elle laissât en Savoye, parce qu'il le connoissoit entiérement opposé à ses vûës ambitieuses. Il est vrai que ce Seigneur fut celui de tous ceux qui avoient accompagné la Duchesse, qui la fortifia davantage contre ce que le Cardinal employa de prieres & de menaces, pour la déterminer à remettre au Roi le Duc son fils, & tout ce qui lui restoit de ses Etats. Aussi la Duchesse fut-elle inébranlable; & le Cardinal n'ayant reçû d'autre satisfaction, que celle de faire repandre beaucoup de larmes à cette Princesse, il propose au Roi d'avoir par la ruse & la violence, ce

qu'on ne veut point accorder à ses prieres. Selon lui, on viendra aisément à bout de Christine, si on arrête le Comte Philippe d'Agliè & ses autres Confidens. Pour cette fois, le Conseil fut d'un avis contraire à celui du Cardinal ; on allégua, que retenir prisonniers les Ministres d'une Princesse, venus avec elle trouver le Roi sous la bonne-foi publique, c'étoit une violence capable de flétrir à jamais la réputation du Roi.

Richelieu voyant que Loüis étoit tout à fait éloigné de causer ce chagrin à sa sœur, retourne vers elle, croyant obtenir par importunité ce qu'elle avoit refusé à tout autre motif. L'adroit Ministre la veut persuader de son zéle extrême pour ses intérêts, dans le tems même qu'il ne songe qu'à la dépoüiller. Mais voyant qu'il ne peut rien obtenir. « Je suis au désespoir *, lui dit-il, en la quittant, de » vous laisser dans un état encore plus » dangéreux, que celui où je vous ai » trouvée en arrivant ici. Vos enne- » mis, contens de vous voir rejetter » les conseils que je vous donne, exé- » cuteront leurs projets avec d'autant

* *Vittorio Siri. Nani Historia Veneta.*

» plus de facilité, qu'ils vous verront
» dépourvûë de l'appui de vos Sujets,
» de celui de la puissance du Roi,
» puisque vous ne voulez pas vous en
» servir comme il faut. Semblable à
» ceux qui observent une partie de la
» loi de Dieu; & se damnent en né-
» gligeant l'autre. » Après cette com-
paraison, à laquelle la Duchesse de
Savoye n'avoit pas lieu de s'attendre
de la part de Richelieu, il lui remet
entre les mains un Mémoire, qui doit
être le correctif de ses démarches pas-
sées, & la regle de sa conduite présen-
te. Le Cardinal a soin que son Memoi-
re soit conforme au stile de sa dernie-
re conversation avec la Duchesse; &
affectant plus que jamais de paroître
dévot, il exhorte Christine à vivre
dans la suite avec tant de régularité &
de sagesse, qu'elle puisse effacer le
scandale de sa vie passée; par ce
moyen, selon lui, elle rétablira sa ré-
putation, & attirera sur elle les béné-
dictions du Ciel. Tout cela, regardoit
le Comte Philippe d'Aglié, amant de
la Duchesse, & dont le Cardinal brû-
loit de se venger. Il réussit au moins à
chagriner beaucoup la Duchesse de
Savoye; & cette Princesse outrée de

Quoique le premier Ministre fut extrêmement picqué de la conduite qu'avoit tenuë à son égard la Duchesse de Savoye, & de la défiance que cette Princesse avoit fait paroître, il songea à la secourir. Le Comte d'Harcourt fut nommé pour commander les François qui servoient cette Princesse, & bientôt le courage & l'habileté du Prince Lorrain, eurent remis ses affaires dans une heureuse situation.

J'ai dit que le Cardinal mécontent de Mademoiselle de la Fayette, voïoit avec peine ses parens à la Cour; il étoit instruit des complots qu'ils formoient, & Richelieu en vouloit surtout à la Marquise de Sennecey, premier Dame d'honneur de la Reine; la Marquise s'étoit déclarée ennemie du premier Ministre, & tachoit de prévenir sa Maîtresse contre lui. Il obtint une Lettre de Loüis à la Reine, par laquelle il lui mandoit, que pour de bonner raisons, il la prioit de congédier la Marquise de Sennecey. Anne vit bien d'où partoit ce coup, & écrivit au Cardinal, pour le prier d'empêcher qu'on ne lui donnât ce chagrin; mais il lui répondit qu'il ne

pouvoit

pouvoit lui donner de meilleur conseil, que celui d'obéïr au Roi.

Le Cardinal ne fut point satisfait d'avoir fait chasser d'auprès de la Reine les personnes dont il croyoit avoir quelque chose à craindre. Ce Ministre pensa en même tems à éloigner Mademoiselle d'Hautefort & Mademoiselle Chemeraut, Confidente de la premiere. Hautefort, conduite par son amie, se comportoit avec beaucoup d'adresse & d'esprit. Le Roi ne pouvoit se passer d'elle, & il s'ennuyoit partout ailleurs, non que ce Prince toujours sage, sentît pour la Demoiselle autre chose que de l'amitié ; mais il lui falloit des amusemens doux & innocens, tels qu'une femme spirituelle peut en procurer.

Le Card. fait éloigner Mademoiselle d'Hautefort.

Hautefort, qui craignoit de voir sa réputation exposée à la malice des Courtisans, crût se mettre à couvert de tout soupçon, en faisant exactement sa Cour à la Reine ; mais bientôt on l'accusa de chercher à jetter de mauvaises dispositions dans l'esprit de cette Princesse, & de travailler de concert avec les ennemis de Richelieu,

pour nuire à ce Ministre. Hautefort se défendit de ces soupçons ; mais son étroite liaison avec la Reine, ne servant qu'à les confirmer, le Cardinal de Richelieu crût devoir se plaindre à Mademoiselle d'Hautefort d'une conduite si contraire à ses intérêts, & aux sentimens d'estime qu'il lui avoit temoigné. En effet, c'étoit lui qui l'avoit fait rappeller à la Cour, & qui lui avoit procuré la confiance du Roi. Mademoiselle d'Hautefort ne fit aucune attention aux reproches de Richelieu ; & sans se souvenir du sort qu'avoient subis tous ceux qui s'étoient élevés contre ce Ministre, elle osa lui résister & travailler contre lui auprès de la Reine. Richelieu ne lutta pas long-tems contre un si foible adversaire ; sçachant que l'affection de son Maître s'effaçoit à mesure que l'objet qui la causoit en étoit éloigné, il emmena ce Monarque dans l'Artois, & delà dans le Dauphiné ; au retour de ce voyage, Richelieu demande l'éloignement de Mademoiselle d'Hautefort & de Chemeraut sa Confidente.

Loüis ne résista point aux instances

de ſon Miniſtre. Mademoiſelle d'Hautefort & ſa Confidente reçoivent ordre de ſe retirer de la Cour; elles obéïrent, & Loüis peu de jours après parut conſumé de chagrin & d'ennui. Le Cardinal ſçavoit bien que ſon Maître ne pouvoit reſter dans cette ſituation; mais ne voulant plus ſe commettre à la légereté & au caprice des femmes, il réſolut de donner au Roi pour Favori le jeune Cinq-Mars, fils du Marquis d'Effiat, homme entiérement dévoüé au Cardinal. Le Miniſtre ſe flattoit de trouver dans le fils autant d'affection & d'attachement que dans le pere; & que par ſon moyen il ſe verroit plus abſolu que jamais ſur l'eſprit du Roi. Richelieu travailla donc à faire naître dans le cœur de ce Prince de l'inclination pour Cinq-Mars; car Loüis n'étoit pas d'abord favorablement prévenu pour ce jeune Seigneur: ce n'eſt pas qu'il ne fût aimable, & ne poſſedât de grandes qualités; mais le Roi étoit froid, tranquille, & ne s'amuſoit que de petites choſes. Cinq-Mars au contraire, qui avoit à peine vingt & un ans, étoit d'un caractere tout de feu, & ne reſpiroit que la joye; les plaiſirs du Roi,

qui consistoient, où à se promener lentement avec lui, où à causer dans le fond d'un cabinet, ne lui convenoient point. Si-tôt qu'il approchoit du Monarque, l'ennui s'emparoit de son ame; & on le remarquoit aisément dans ses yeux & sur son visage. Cinq-Mars étoit sincere, & s'il avoit pû vaincre son ambition, & les sollicitations de sa famille, qui lui faisoit un crime de négliger l'amitié du Roi, il se seroit également éloigné & du Monarque & du Ministre. Il avoit du dégoût pour le Roi & de l'aversion pour Richelieu.

Le jeune Seigneur le témoignoit assez hautement, & dans certains instans, où la mauvaise humeur du Roi augmentoit ses chagrins ordinaires, Cinq-Mars s'emportoit, se plaignoit de sa fortune, & s'accusoit de lâcheté, de ne pouvoir se vaincre, & de sacrifier à son repos les idées agréables dont ses amis flattoient quelquefois son ambition. Ces mêmes amis redoublerent leurs efforts, pour le resoudre à se conduire avec plus de modération & de sagesse. A peine daignoit-il les écouter; ce jeune homme, naturellement vain & présomptueux, étoit devenu

plus opiniâtre depuis son élévation ; il paroissoit ne rien craindre, & ne vouloir rien obtenir, affectant beaucoup de désintéressement & d'indifference dans le tems même qu'il désiroit avec le plus d'ardeur : mais il auroit voulu que son élévation & les bontés de son Maître ne fussent point dépendantes du Cardinal, contre lequel il avoit conçû autant de jalousie que de haine. Cinq-Mars étoit beau, bienfait, avoit du goût, de l'esprit, étoit capable de former de grands projets & de les exécuter avec courage, mais non de les conduire avec prudence. Bien-tôt le Roi l'aima au dernier point ; & presque aussi-tôt, Cinq-Mars songea aux moyens de se retirer sans risque de la Cour de ce Prince, où de se rendre indépendant auprès de lui. Il travailla donc avec ardeur à détruire dans le cœur du Roi ce qu'il pouvoit y avoir encore de favorable au Cardinal, & le Favori auroit réussi à l'éloigner pour jamais, si Loüis n'avoit conservé son Ministre bien plus par nécessité que par affection.

Richelieu ramena enfin le Roi à Paris, dès qu'il fut persuadé que ce Prince avoit entiérement oublié Mademoi-

ſelle d'Hautefort;& de peur qu'il ne recommençât à l'aimer, il lui envoya ordre de ſe tenir au moins à 40 lieües de Paris,& à Mademoiſelle de Chemeraut, d'aller demeurer en Poitou. Le Roi, qui n'avoit cherché dans l'entretien de Mademoiſelle d'Hautefort, que le même amuſement qu'il trouvoit dans celui de ſon Favori, n'eut pas de peine à accorder cet ordre au Cardinal qui le lui demanda.

Outre la mort du Pere Joſeph, le Miniſtre perdit encore cette année le Cardinal de la Valette, qui craignoit ſi fort de lui déplaire, qu'il ne ſe ſoucioit pas de perdre l'honneur, pourvû que Richelieu lui conſervât ſes bonnes graces, ainſi qu'il l'écrivoit à ce Miniſtre. Le Pape lui refuſa les honneurs qu'on a coutume de rendre aux Cardinaux, ſous prétexte qu'il avoit commandé des armées hérétiques contre des peuples Catholiques. La Cour de Rome avoit donné pluſieurs autres chagrins à Richelieu; & entre autres, elle n'avoit aucun égard à la nomination que le Roi avoit faite de Mazarin pour le Chapeau de Cardinal, outre qu'elle refuſoit conſtamment à Richelieu les Bulles de Géné-

ral de Cîteaux & de Prémontré. Ce Ministre pour se venger, fit défendre à Scoti, nouveau Nonce du Pape, de venir à l'audience du Roi; & ménaça le Pape de ne plus le reconnoître en France, que pour le Chef de l'Eglise, & seulement pour le spirituel. Malgré cela, pour obtenir plûtôt les Bulles qu'il souhaitoit, & le Chapeau qu'on avoit promis à Mazarin, il accordoit à la Cour de Rome une bonne partie de ce qu'elle demandoit.

Pendant ce tems-là le Cardinal continuoit la guerre de tous côtés avec beaucop de chaleur, & avec assez de succès. Le Marquis de la Meilleraye, son cousin, prit Hédin & diverses autres Places, ce qui lui valut le Bâton de Maréchal de France. Mais malgré ces avantages, on ne peut pas dire que le sort des armes eût été favorable aux François. Le même Chef, qui l'année précédente avoit été obligé de lever le Siége de Fontarabie, fut encore plus malheureux dans le Roussillon; ce qui causa d'autant plus de chagrin au Cardinal, qui se voyoit accuser hautement de choisir mal ses Généraux, que tout le monde trou-

Mauvais succès de la guerre.

voit dans ce mauvais ſuccès une preuve évidente de l'innocence du Duc de la Valette.

En Allemagne, les affaires n'allerent ni bien ni mal. Le Duc de Weymar faiſoit la guerre contre les Impériaux, bien plus pour lui que pour la France, & ne penſoit qu'à ſe conſerver Briſac, pour former une Principauté de ce qu'il pourroit conquérir autour de cette Ville. Le bruit couroit outre cela, que ce Prince faiſoit traiter ſecrettement ſon mariage avec la Landgrave de Heſſe, ce qui auroit joint à ſes troupes vingt mille hommes que cette Maiſon entretenoit, & l'auroit rendu formidable à toute l'Allemagne. Le Cardinal informé de tous ces bruits, réſolut d'attirer le Duc de Weymar à Paris, pour l'obliger de remettre Briſac au Roi; mais le Duc craignant avec raiſon que Richelieu ne lui joüât un mauvais tour, ſe contenta d'y envoyer le Colonel d'Erlac, Gouverneur de cette Place, dont le Miniſtre tira parole, que ſi le Duc venoit à mourir, il la remettroit à la France. Le cas ne tarda pas à arriver. Ce Prince s'étant rendu à Neuwbourg, y mourut à l'âge de 36 ans, après dix-

huit jours de maladie. La mort de Weymar auroit pû nuire aux projets de Richelieu, s'il n'étoit venu à bout de se rendre maîtres des Places que ce Général avoit conquises ; il n'épargna ni soins, ni dépenses, pour s'attacher ensuite son armée, qui continua de servir le Roi sous le commandement du Duc de Longueville.

Pendant que le Cardinal, par ces précautions mettoit la France en sureté du côté de l'Allemagne ; ce Ministre apprenoit l'heureux succès des entreprises qu'il avoit formées contre la Maison d'Autriche en Catalogne & en Espagne, du vivant même de Weymar, dont il vouloit se servir sans jamais dépendre des vûës, ni des succès de ce Général. Il avoit reconnu depuis long-tems que pour parvenir à abaisser une Maison aussi puissante, on ne pouvoit employer trop de moyens ; & le Cardinal joinit toujours pour en triompher l'intrigue à la force ouverte. Contre l'attente de l'Europe, on vit presque en même tems la Catalogne & le Portugal se- Révolte de la Catalogne.

1640. coüer le joug des Eſpagnols, & venir implorer le ſecours de la France. Le Cardinal qui s'attendoit à cette révolution, fit partir auſſi-tôt du Pleſſis Bezançon muni de pleins pouvoirs pour traiter avec les Catalans, & envoya ordre aux troupes Françoiſes, qu'il avoit fait tenir à deſſein dans le Rouſſillon, de ſoutenir ces peuples, contre leſquels leurs anciens Maîtres ſe diſpoſoient à faire les derniers efforts. La révolte du Portugal préparée depuis long-tems ne lui coûta que de l'adreſſe & du ſecret. Du ſein de la France, il vint à bout de ſoulever & de liguer enſemble les Grands de cet état éloigné & les principaux d'entre le peuple; ſans que la Maiſon d'Autriche attentive à toutes ſes démarches, en pût pénétrer le myſtere; dès l'an 1638, ce Miniſtre avoit envoyé Saint Pé à Liſbonne, qui recevant à meſure de nouvelles inſtructions du Cardinal, triompha de la crainte d'une partie des conjurés, de l'incertitude de la tiédeur du Duc de Bragance, & réuſſit enfin à prendre avec eux de juſtes meſures pour ce

grand événement. Ils le firent avec tant de secret, que les Espagnols ne le sçurent que lorsqu'il ne fut plus tems d'y remédier. Le nouveau Roi de Portugal, fut reconnu sur le champ par la France, & par toutes les Puissances ennemies de la Maison d'Autriche ; & le Cardinal lui écrivit par le même Saint Pé, qu'il renvoya à Lisbonne, pour y demeurer en qualité de Consul de France ; il l'avertit d'envoyer au plûtôt un Ambassadeur, pour faire part au Roi de cette révolution, & traiter du secours dont il auroit besoin, afin qu'on pût le faire partir sans délai. Il lui conseilla aussi de travailler avec vigueur aux préparatifs nécessaires pour faire la guerre aux Espagnols, tant par mer que par terre, & de faire alliance avec tous ceux qui avoient de la disposition à le favoriser.

Comme il ne se passa rien cette année qui regardât plus particulierement le Cardinal de Richelieu, que les autres Ministres, je passerai tout de suite aux événemens de l'année suivante.

Le Cardinal ignoroit encore les mauvais services que Cinq-Mars s'est

Conduite de Cinq-Mars avec le Roi.

s'efforçoit de lui rendre. Le Roi ne lui témoignoit aucun mécontentement, & le Favori continuant de lui rapporter une partie de ce que ce Prince lui confioit, le Ministre se flattoit que Cinq-Mars lui étoit entierement dévoüé, & il s'empressoit à rémédier aux petites broüilleries, qui survenoient de tems en tems entre le Roi & son Favori. Ce jeune Courtisant aimoit la faveur; mais il n'aimoit pas son Maître; peut-être par un éloignement naturel, peut-être aussi par reflexion. Il se voyoit successeur de plusieurs personnes qui avoient été également en faveur, & que le Roi avoit abandonnés aussi-tôt que le Ministre s'étoit déclaré contre eux. Cet amour de soi-même dans l'amitié que l'on témoigne aux autres, étoit plus grand dans Loüis, que dans les autres hommes; il ne vouloit aucune gêne dans son affection, & il la sacrifioit aussi-tôt qu'elle se trouvoit contrariée. Le Monarque ne dissimuloit point cette façon de penser; & il ne daignoit pas même à cet égard rassurer ses amis, en leur montrant du moins les apparences de la fermeté & de la constance.

Cinq-Mars étoit franc & sincére, il aimoit de bonne foi, & le caractere du Roi lui déplaisoit; quel avantage pouvoit-on trouver en effet, à joüir de la faveur d'un Prince, qui en laissoit la disposition à son premier Ministre? Le Favori n'avoit d'autre ressource, pour rendre sa situation avantageuse, que de tenter de détruire le Cardinal; & pour cela il falloit se voiler aux yeux du Roi, quoiqu'il parût le haïr; mais il étoit difficile de l'indisposer contre un homme qu'il croyoit nécessaire à ses affaires. Cinq-Mars ne laissa pas de travailler sourdement à la ruine du Cardinal, & il vint à bout, comme je l'ai dit, d'indisposer le Roi contre lui.

Richelieu de son côté, vouloit bien que Cinq-Mars fût Favori; mais il ne vouloit pas que sa famille se mît sur un trop haut pié; & l'Abbé d'Effiat, frere de Cinq-Mars, ayant demandé un Bénéfice, il lui donna une Abbaye d'un revenu très-modique. Le Roi animé par son Favori parût indigné du peu d'égard qu'on avoit témoigné pour lui en cette occasion; & de lui même il accorda à l'Abbé d'Ef-

ſiat un Bénéfice conſidérable. Le Cardinal en témoigna beaucoup de chagrin ; & le Favori au contraire montra à découvert la joye que lui cauſoit ce triomphe. Richelieu dèſlors réſolut de l'ôter au Roi. Cinq-Mars s'apperçut bientôt de la mauvaiſe volonté de Richelieu, & sembla s'en embaraſſer peu ; même il parla plus haut que jamais, juſqu'à ce que le Roi lui-même lui impoſât ſilence, en lui faiſant entendre qu'il l'abandonneroit à la vengence de ſon Miniſtre, s'il continuoit à l'irriter contre lui *: « Je vous » aime beaucoup, lui dit ce Prince, & » je n'aime point Monſieur le Cardinal. » Cependant ſi vous lui rompés en viſiere, n'attendés pas que je prenne » votre parti contre lui ; mes affaires » ſont en telle ſituation, que je » ne puis me paſſer de mon Miniſtre ; » je ne les gâterai jamais, pour l'amour de qui que ce ſoit. »

Ces diſcours, que Loüis eut ſoin de repéter ſouvent à Cinq-Mars, dégoûterent tout à fait ce Courtiſan de ſa faveur ; il témoigna au Roi plus de froideur que jamais, il ne lui tenoit compagnie qu'à regret ; & auſſitôt

* Hiſtoire de Loüis XIII.

qu'il le pouvoit, il s'échapoit, alloit se réjoüir avec de jeunes gens comme lui, & ne revenoit auprès de son Maître, que lorsque la bienséance & son devoir l'exigeoient.

Loüis se plaignoit aigrement de cette conduite; il combloit Cinq-Mars de biens, & venoit de lui accorder la Charge de Grand Ecuyer de France. Il lui reprochoit son ingratitude, & ménaçoit de le laisser retomber dans sa premiere fortune. Mais ses reproches ni ses menaces n'opéroient rien d'avantageux pour lui dans l'esprit de Cinq-mars; au contraire, le Grand Ecuyer avoüoit à tout le monde, qu'il étoit plus éloigné que jamais d'aimer un Prince de si mauvaise humeur. Si le Favori étoit obligé de l'accompagner dans ses parties de chasse, au retour il s'excusoit de rester sous differens prétextes, & se retiroit seul chez lui. Le Roi en instruisoit aussi-tôt son Ministre. Celui-ci ne manquoit pas de faire au Grand Ecuyer les plus severes reprimandes, ausquelles celui-ci ne répondoit qu'en offrant de quitter la Cour, & d'aller vivre en repos dans sa Maison. Le Favori recevant chaque jour de nouveaux re-

proches de la part de son Maître, se détermina à sacrifier son ambition & sa fortune à son repos. Il témoigna plus d'indifference que jamais pour le Roi, & ne parut plus devant ce Prince, que le chagrin sur le visage.

Enfin Loüis & Cinq-Mars en vinrent à une broüillerie ouverte; Sa M. lui dit les choses du monde les plus désobligeantes & les plus dures. Ce jeune homme, naturellement sensible & fier, en parut accablé de douleur & de désespoir. Il prend la plume & écrit au Cardinal:

« Monseigneur, * j'ai une ex- » trême honte de sçavoir les oreil- » les de votre Eminence si souvent » frapées par des plaintes contre moi; » & pour y remédier plûtôt, que re- » courir à une longue & inutile justi- » fication, encore que ma faute me » soit inconnuë, je ne laisse pas de me » confesser coupable.

» Par-là, Monseigneur, je demande » à Votre Eminence, qu'elle n'écou- » te plus sa bonté pour moi; & au » contraire qu'elle se laisse aller à la » complaisance & au contentement

* Mémoires pour l'Hist. du Card. de Richelieu, Tome 5. pag. 262 & 363.

» que Sa Majesté peut désirer, préfe-
» rant son repos à mon propre avan-
» tage. Que Votre Eminence ne re-
» coive point ceci comme un empor-
» tement dont je puis me repentir.
» J'ai tout consideré, & je proteste
» que je n'en appréhende rien,
» pourvû que Votre Eminence m'é-
» xempte de l'aversion du Roi. »

C'est ainsi que le Favori nommoit l'amitié que ce Prince avoit pour lui. Il écrivit sur le même ton à des Noïers, confident du Cardinal. « Je vous prie,
» lui dit-il, par tout ce que vous avez
» jamais eu d'amitié pour moi, de ne
» plus consentir à une vie aussi misé-
» rable que celle que je mene. Et voïez
» avec son Eminence, quels moyens
» il y a de m'en tirer ; ensorte que
» l'aversion du Roi ne me vienne point
» persécuter. C'est tout ce que je de-
» mande & tout ce que je désire. »

Cinq-Mars écrivit ces deux Lettres pressantes au premier Ministre, & à des Noïers, pour témoigner à l'un & à l'autre, qu'il ne se soucioit point de conserver la faveur du Roi, qu'elle lui étoit même à charge, & qu'il ne cherchoit qu'à s'en débarrasser. Le

Grand Ecuyer étoit outré de ce que Loüis avoit écrit au Cardinal, au sujet d'une dispute très-vive qu'ils venoient d'avoir ensemble. Cette Lettre est si singuliere par rapport à la chose même qu'elle contient, & à la façon dont Loüis s'exprime avec son Ministre, que j'ai crû devoir la rapporter toute entiere.

« Je suis bien marri de vous impor-
» tuner sur les mauvaises humeurs de
» M. le Grand. * A son retour de
» Ruel, il m'a baillé le pacquet que
» vous lui avez donné. Je l'ai ouvert,
» & l'ai l'û. Je lui ai dit, Monsieur
» le Cardinal me mande que vous lui
» avez témoigné avoir grande envie
» de me complaire en toutes choses ;
» cependant vous ne le faites pas sur
» un Chapitre, de quoi je l'ai prié de
» vous parler, qui est sur votre pares-
» se. Il m'a répondu que vous lui en
» aviez parlé ; mais que pour ce Cha-
» pitre là, il ne se pouvoit changer,
» & qu'il ne feroit pas mieux qu'il n'a-
» voit fait. Ce discours m'a faché. Je
» lui ai dit ; un homme de votre con-
» dition, qui doit songer à se rendre

* *Ibid.*

» digne de commander des armées, » & qui m'avez témoigné avoir ce dessein là, la paresse y est du tout contraire. Il m'a répondu brusquement qu'il n'avoit eu jamais cette pensée, » ni n'y avoit point prétendu. Je lui » ai répondu, que si, & n'ai pas voulu » enfoncer ce discours. Vous sçavez » bien ce qui en est. J'ai repris ensuite » le discours sur la paresse, lui disant, » que ce vice rendoit un homme incapable de toutes bonnes choses, & » qu'il n'étoit bon qu'à ceux du Marais où il avoit été nourri, qui étoient du tout adonnés à leurs plaisirs; & que s'il vouloit continuer » cette vie, qu'il falloit qu'il y retournât. Il m'a répondu arrogamment » qu'il étoit tout prêt. Je lui ai répondu, *si je n'étois plus sage que vous, je* » *sçai bien ce que j'aurois à vous répondre là-dessus*. Ensuite de cela, je lui » ai dit, que m'ayant les obligations » qu'il m'a, il ne devoit pas me parler » de la façon. Il m'a répondu son discours ordinaire, qu'*il n'avoit que* » *faire de mon bien, qu'il étoit tout prêt* » *à me le rendre, & qu'il s'en passeroit* » *fort bien, & qu'il seroit aussi content* » *d'être Cinq-Mars, que M. le Grand*.

» *& que pour changer de façon de vivre,*
» *il ne pouvoit vivre autrement.* Et en-
» suite est venu toujours en me pico-
» tant, & moi lui, jusque dans la cour
» du Château, où je lui ait dit qu'é-
» tant en l'humeur où il étoit, il me
» feroit plaisir de ne me point voir.
» Il m'a témoigné qu'il le feroit vo-
» lontiers. Je ne l'ai point vû depuis.
» Tout ce que dessus a été dit en la
» présence de Gordes. LOUIS.

» J'ai montré ce mémoire à Gor-
» des avant de vous l'envoyer, qui
» m'a dit, n'y avoir rien lû que de vé-
» ritable. »

Ce récit fait connoître qu'elle étoit la confiance du Roi pour le Cardinal, & combien ce Ministre l'emportoit dans son esprit sur le Favori même.

Richelieu connoissant la facilité de son Maître à pardonner les plus grands écarts, & ne s'étant point encore tout à fait déterminé à perdre le Grand Ecuïer, s'entremit pour le reconcilier avec le Roi : il en vînt aisément à bout ; & le Favori trouvant apparemment moins de désagrément dans le commerce de son Maître, parut aussi de meilleure humeur, & témoigna un nouvel atta-

chement au Cardinal ; soit que ce changement de conduite provînt de l'inconstance naturelle aux jeunes gens, soit que les mécontens lui eussent déja donné les idées du funeste projet, dont l'exécution le perdit dans la suite.

Cependant le peuple continuoit à se plaindre des nouveaux impôts. Les Paysans de Normandie se révolterent sur la fin de cette année ; & on dit qu'ils s'assemblerent au nombre de vingt mille hommes, sous la conduite d'un Prêtre, nommé Morel ou Moreau. Ils éclaterent surtout dans Roüen. On n'entendit que leurs cris dans les ruës de cette grande Ville, ils la parcourent toute entiere, & se jettent en furieux dans huit maisons de Maltotiers ; dont ils égorgent les Maîtres & abattent ensuite leurs maisons ; après avoir sacrifié ces malheureux, ils s'en prennent au premier Ministre. Révolte en Normandie.

Les Religieux Dominicains, qui avoient mis ses armes au-dessus de leur porte, se hâtent de les ôter, de peur de se voir les victimes de la populace. Le mal s'étendit bientôt par toute la Province ; les Magistrats & la No-

blesse ne se trouvant point assez forts contre les rebelles, parurent au gré de la Cour trop lents à les poursuivre. Cette négligence augmenta leur nombre; & l'on se vit enfin obligé d'envoyer contre eux le Colonel Gassion à la tête de quelques troupes, avec le Chancelier Seguier.

On avoit donné aux mutins le nom de *va nus pieds*. Gassion les attaqua: ils se défendirent avec courage, & tuërent près de la Ville d'Avranches le Marquis de Courtaumer; mais bientôt leur fureur se vit reprimée par la valeur reglée des vieux Soldats, que Gassion commandoit. Il fit un grand carnage de ces malheureux; & ceux qui vinrent à bout de lui échaper, effrayés des supplices dont Seguier les ménaçoit, se réfugierent en Angleterre & dans les Isles voisines. Cette extrême rigueur, loin d'être blâmée à la Cour, fut regardée comme le seul moyen qui dût alors être employé contre la turbulence des peuples.

Henri de Guise, broüillé avec Rich.

Toutes ces exécutions augmenterent encore le nombre des mécontens; mais la crainte de succomber,

comme les premiers, les retint, à l'exception de Henri de Guise, troisiéme fils du Duc de Guise, mort à Florence. son ambition & son amour pour une Princesse de la Maison de Mantouë, le rendirent ennemi déclaré du Cardinal. Henri de Guise possedoit alors l'Archevêché de Reims, & quatre cens mille livres de rente en Bénéfices en France; il quitta Florence où il s'étoit refugié, & revint dans sa Patrie; mais n'osant se montrer dans le Royaume sans une permission du Roi, il se retira d'abord à Sédan auprès du Duc de Boüillon, d'où il écrivit aussitôt à Richelieu, pour le prier de le remettre en grace avec Loüis. Le premier, qui avoit ses vûës, lui mande qu'il peut venir: on le reçoit bien; & le Cardinal, qui sçavoit mieux que personne prendre l'air de toutes les vertus, affecte avec l'Archevêque de Reims une générosité sans égale, comme s'il eut voulu réparer en sa faveur le mal qu'il avoit fait à son pere. Henri, éperduëment amoureux d'Anne de Gonzague, seconde fille de Charle, Duc de Nevers & de Mantouë, propose à Richelieu de changer d'Etat, & de céder ses grands

Bénéfices pour d'autres avantages ; qui le mettroient en situation dépousser la Princesse Anne. * Le Cardinal s'écrie ; il trouve que le Prélat passionné manque de raison, & demande son malheur. Guise s'obstine ; c'est en vain qu'on l'exhorte à reflechir & à prendre du tems. Poussé par sa Maîtresse, il ne considére plus d'autre bonheur, que la satisfaction de son amour ; & le premier Ministre se voit continuellement importuné par l'Archevêque.

Il y avoit bien moins de sincérité que de politique dans cette conduite de Richelieu. En privant la Maison de Guise d'un revenu si considérable, il la privoit d'un de ses plus grands avantages ; & dèslors elle cessoit de pouvoir causer jamais aucune jalousie au Cardinal. La fierté du Duc de Guise, pere de celui qui sollicitoit sa propre destruction, avoit causé trop de peine à Richelieu, pour que ce Ministre ne fût pas ravi de trouver l'occasion de diminuer les forces d'une Maison si puissante ; il convient donc avec Henri ; & ce Prince aveuglé par son

* *Nani Historia Veneta. Mercurio di Vittorio Siri, Tome I.*

amour

amour alloit terminer cette affaire ruineuse, s'il ne s'étoit obstiné à demander pour son frere cadet les Bénéfices dont il se dépoüilloit. Richelieu n'y voulut point consentir : on en vint aux reproches, de-là aux menaces ; l'Archevêque de Reims quitta la Cour & se retira à Sédan. Le Cardinal fut d'autant plus inquiet de cette retraite, que le Prince de Joinville, aîmé de Henri, & le Duc de Guise son pere étant morts, il hérita de leurs grands biens ; ce qui joint au revenu immense de ses Bénéfices, & au titre de Duc de Guise, qu'il prit dès ce moment, le rendit un des plus grands Seigneurs du Royaume. Richelieu appréhendant de le voir associé au Comte de Soissons, employa toutes sortes de moyens pour le ramener ; jusque-là qu'il ne craignit point de compromettre la Princesse Anne de Gonzague, en l'envoyant à Sédan, où étoit toujours le Duc de Guise. Elle se flattoit que son esprit & ses charmes l'emporteroient sur le ressentitime de son amant contre le Cardinal, & qu'il reviendroit l'épouser à la Cour de France. Le Duc de Guise en cette occasion triompha de lui-même ; &

facrifiant fon amour à fa gloire, il laiffa partir fa Maîtreffe fans lui rien promettre de favorable. Ceux qui veulent juftifier Richelieu, difent que ce Miniftre, loin de fe prêter à la démarche de la Princeffe de Gonzague, lui fit défendre de fortir de Nevers où elle étoit. C'eft un fait certain; mais il eft certain auffi, que cette nouvelle héroïne ayant été arrêtée, déguifée en homme, par Tavanne, cet Officier reçut ordre de la laiffer aller où elle jugeroit à propos; ce qui fait croire que Richelieu étoit convenu avec elle en fecret de fa retraite à Sédan, où elle acheva de perdre ce qui lui reftoit de bonne réputation, fans enlever le Duc de Guife aux mécontens.

Commencement de la Ligue contre le Cardinal.

Le Duc de Boüillon, étoit un des plus grands politiques de fon fiécle. Il avoit été long-tems fans paroître vouloir fe déclarer contre le Cardinal; content de pouvoir, fans encourir la difgrace du Roi, donner un azile au Comte de Soiffons fon ami. La violence du Cardinal de Richelieu ne lui permit pas de profiter de cette modération. L'impérieux Miniftre vouloit qu'on fût tout à lui; & fi tôt que le Duc de Boüillon fe fut déclaré en

faveur de Monsieur le Comte, le Cardinal prit toutes les mésures nécessaires pour éclairer de près cette nouvelle union; & comme il étoit aussi puissant que politique, il ne manqua pas de moyens pour mortifier, & le Prince & le Duc. Il commença par faire arrêter le payement d'une certaine somme, que Henri IV. avoit accordée au Maréchal de Boüillon, pour l'entretien de la garnison de Sédan, n'étant pas juste, disoit ce Ministre, de payer des gens tous prêts à faire la guerre au Roi. Le Duc ne manqua pas de se plaindre d'un procédé si contraire aux engagemens des Rois de France avec les nouveaux Souverains de Sédan depuis qu'ils les avoient pris sous leur protection. Mais Richelieu bravant ses reproches & ses menaces, vint à bout de gagner le Vicomte de Turenne, mécontent de son frere, & voulut l'engager à se rendre maître de Sédan au nom du Roi. Le Duc de Boüillon para le coup; & cette

tentative du Cardinal ne servit qu'à la rendre plus irréconciliable avec lui. L'entreprise manquée, ne diminua point la fierté du Cardinal, à l'égard du Duc de Boüillon; & dans le tems que celui-ci parloit avec le plus de hauteur, il lui fit signifier un ordre de renvoyer M. le Comte.

Boüillon se trouva dans la situation la plus fâcheuse; le procédé du premier Ministre l'irritoit de telle sorte, qu'il auroit sacrifié à son ressentiment tout ce qui lui auroit été moins précieux que la fortune & le repos de sa femme & de ses enfans. Il ne pouvoit digérer que le Cardinal voulût lui faire hautement la loi, & lui imposer de dures conditions; jusque dans Sédan même; mais il avoit trop d'esprit & d'expérience, pour ne pas voir d'un coup d'œil le peu qu'il pouvoit espérer de la Cour d'Espagne, & le malheur dont il étoit menacé de la part de la France: la seule ressource qui lui restoit, étoit le tems. Il résolut donc de le bien employer, & de se mettre peu à peu en

état, sinon du triompher de son ennemi, du moins de ne devenir pas si-tôt sa victime.

Le Duc de Boüillon commence par envoyer à la Cour * : on y représente de sa part, qu'ayant reçû le Comte de Soissons avec l'agrément du Roi, il n'a plus la liberté de proposer à ce Prince de se retirer. En même tems que cette réponse lui sert auprès du Roi, il la fait valoir à M. le Comte, pour déterminer ce Prince à se déclarer enfin hautement contre son persécuteur; c'étoit pour lui que le Duc de Boüillon se mettoit dans le précipice; c'étoit à lui à l'en tirer. Sa décision étoit d'une importance extrême : le nom de Prince du Sang pouvoit beaucoup sur l'esprit des Espagnols. Boüillon représente donc à M. le Comte, qu'il doit demander du secours à cette Puissance, se résoudre à une guerre ouverte, & se servir de tous les moyens qui lui restent pour la bien soutenir. Le Duc ajouta, que n'ayant pas à se plaindre autrement de la Cour de France, & n'en n'espérant non plus aucune grace, il hazardoit tout, seulement pour le service de

Conduite du Duc de Boüillon.

* Mémoires du Duc de Boüillon.

M. le Comte ; mais qu'il lui avoüoit en même tems, que ne pouvant se résoudre à se voir assiégé tout à coup dans Sédan, il falloit consentir à s'accommoder avec le Cardinal, ou à le prévenir, en lui déclarant la guerre. M. le Comte protesta sur le champ, qu'il mourroit plûtôt, que de se reconcilier avec son ennemi ; qu'il ne vouloit plus rien écouter de sa part, & que son dessein étoit de traiter incessamment avec l'Empereur & le Roi d'Espagne.

Boüillon, qui ne vouloit laisser à Soissons aucun lieu de lui faire un jour des reproches, lui dit, que ce qu'il se proposoit, étoit digne de sa générosité ; mais qu'il le prioit de songer aux suites de son soulevement. Il lui peignit alors les Espagnols, comme des gens qui ne songeoient qu'à leur intérêt particulier ; & lui dit, qu'il ne falloit pas espérer que ces Etrangers l'aidassent purement par générosité ; au contraire, que songeant seulement à entretenir le trouble & la division dans le Royaume, ils conserveroient le Cardinal, pour être une source continuelle de discorde ; & que leur accordant des forces pour se soutenir contre lui, ils ne leur en fourniroient

jamais assez pour l'abattre. Le Duc ajouta, que dans ce conflit de forces à peu près égales, il étoit à présumer qu'ils succomberoient à la fin, sous les efforts d'un homme, qui n'avoit besoin que de lui-même pour se soutenir. En ce cas là, l'un & l'autre se trouveroient obligés de se donner entierement aux ennemis de la France, ce qui les mettroit dans la situation la plus triste. En parlant ainsi, Boüillon * sembloit insinuer à M. le Comte de s'accommoder avec le Cardinal; mais ce n'étoit pas son intention; il vouloit seulement lui faire envisager tous les inconveniens d'une rupture, afin qu'il se conduisît avec plus d'ordre & de sureté, & qu'il ne l'accusât pas dans la suite des malheurs qu'elle pourroit attirer sur sa tête.

Soissons paroît inébranlable: indigné contre Richelieu, l'idée du péril qu'il court en se déclarant contre lui, ne l'arrête point. Il convient avec le Souverain de Sédan, de ce qu'ils ont à faire. Le Duc de Guise, malgré son antipathie contre M. le Comte, signe le traité, & envoye, de concert avec eux, vers l'Empereur, & vers l'Infant à Bru-

* Mémoires du Duc de Boüillon.

xelles. Pendant qu'on négocie de leur part auprès de l'un & l'autre Prince, Soiſſons envoye ſécrettement en France, pour recueillir quelque argent, & lier des intelligences avec les ennemis de Richelieu. Ce Miniſtre voyoit l'orage: ſans s'effrayer, il préparoit tout pour le faire tomber ſur la tête de ceux mêmes qui l'avoient excité. Par ſon ordre, on fait de grands magazins ſur la frontiere; les troupes ſe mettent en mouvement, dans une ſaiſon qui ſembloit devoir encore être accordée à leur repos: il en augmente le nombre, s'aſſure des Généraux, ſe munit de beaucoup d'argent, & s'apprête à accabler encore une fois ſes ennemis ſous le poids de ſa bonne fortune.

Traité du Duc de B. & du C. de Soiſſons avec la Maiſon d'Autriche.

On travailloit de tous côtés à Sédan, à réparer les fortifications abatuës, & à en faire de nouvelles. Le Duc fait entrer des vivres & des munitions dans la Place; quelques Soldats Liégeois viennent ſe joindre à la garniſon; pluſieurs Officiers, les plus braves & les plus expérimentés des troupes de Hollande, ſe rendent auprès de lui; & enfin le Gentilhomme envoyé à l'Empereur & à l'Infant arrive à Sé-

dan, chargé des offres les plus avantageuses. L'un & l'autre Prince promettoient chacun sept mille hommes ; & l'Espagnol ajoutoit un présent de deux cens mille écus, pour être employés à tel usage que le Comte de Soissons, & les Ducs de Boüillons & de Guise jugeroient à propos.

Le Cardinal fut bientôt instruit de ce traité ; mais l'omission de quelques circonstances qu'il lui étoit important de sçavoir, lui faisant reconnoître de quelle utilité étoient les espions, il voulut en avoir parmi les mécontens. Gassion, qui depuis plusieurs années s'étoit donné entierement à lui, fut d'abord choisi par ce Ministre pour cet indigne emploi : il sçavoit que les Princes conféderés ne demanderoient pas mieux qu'à s'attacher un homme du mérite de Gassion ; & qu'ils le rendroient sans doute le dépositaire de leurs plus importans secrets. Richelieu s'adressa donc à lui ; & employa toutes choses pour le résoudre à une si lâche trahison ; mais Gassion témoigna tant d'éloignement & tant d'horreur pour cette proposition, que le Cardinal cessa de lui en parler, & jetta les yeux sur quelque autre, qui feignit

de se mettre aussi-tôt au nombre des mécontens.

Le Card. se broüille avec le Duc de Vendôme.

Le Cardinal avoit retiré trop d'avantage de l'effet qu'avoit produit la mort du Maréchal Duc de Montmorenci, pour ne pas rechercher les occasions de donner de nouvelles marque de sa séverité, & de la rigueur avec laquelle son Maître, traitoit les ennemis déclarés de son Ministre. * Depuis le commencement de son élévation, César Duc de Vendôme lui avoit donné des marques de son aversion. Ce Prince étoit frere naturel de Loüis XIII. & comme lui, fils de Henri IV. La mort du Grand-Prieur de France son frere, empoisonné, disoit-on, à Vincennes par les ordres de Richelieu, avoit donné un nouveau dégré à la haine du Duc de Vendôme contre Richelieu : il ne respiroit que la vengence ; mais il étoit de la prudence d'en contenir les mouvemens, jusqu'à ce qu'il se rencontrât une occasion favorable de la faire éclater avec succès. En attendant, César vivoit tranquille en apparence, & dissipoit les biens immenses, qu'il avoit reçus

* Mémoires pour l Hist. du Card. de Richelieu, *Mercurio di Vittorio Siri. Tom. A.*

de la libéralité de son auguste pere. Richelieu le laissa joüir de son repos, tant qu'il le vit hors d'état de nuire au sien. Il étoit même charmé que ce Prince dérangé dissipât ses grandes richesses, & travaillât ainsi lui-même à sa propre destruction; mais la facheuse circonstance où il se trouvoit alors, lui faisant craindre avec raison, que le Duc de Vendôme ne se joignît aux mécontens, & qu'il ne portât parmi eux le crédit que devoit donner le nom de fils de Henri IV. il se détermina à le perdre, & à effrayer par son exemple les Princes qui se préparoient à se soulever contre lui.

Il falloit nécessairement un prétexte plausible, pour attenter à la liberté d'un homme, qui ne donnoit aucun lieu aux soupçons. Richelieu n'en manqua pas; un scélerat nommé Poirier, tiré du fond d'un cachot du Grand Châtelet de Paris, déclare au Lieutenant Criminel que le Duc de Vendôme lui a proposé autrefois d'attenter à la vie du Cardinal de Richelieu; qu'il consentit à cet assassinat; & qu'ayant fait part de son dessein à son compagnon nommé Allais, & à un certain Hermite de Gisors en Norman-

die, il étoit venu à Paris dans le dessein de l'exécuter. A peine cette déposition eut-t'elle été entenduë, qu'on la rapporta à Richelieu. Le Chancelier Seguier interroge lui-même le criminel ; & ordonne qu'un Chanoine de Vendôme, devant qui Poirier assure avoir parlé à César, le Géolier de la la prison où ce scélerat avoit été enfermé, & l'Hermite de Gisors seront amenés dans les prisons du Châtelet de Paris.

Retraite du Duc de Vendôme en Angl.

Toutes ces démarches ne pouvoient se faire sans bruit. Le Duc de Vendôme apprend avec la derniere surprise le crime dont on le charge : aussi-tôt il envoye à la Cour la Duchesse son épouse, & les Ducs de Mercœur & de Beaufort ses fils, pour travailler à sa défense, & protester de son innocence au Roi. Ils alléguerent en vain la qualité des accusateurs, gens infâmes, chargés de crimes atroces, & qui cherchoient à prolonger leur vie par de nouveaux forfaits. On s'obstina à croire le Duc de Vendôme coupable ; & le Roi lui ordonna de se rendre à Paris pour se se justifier. Ce n'étoit pas le sentiment de César : il avoit offert de ve-

voir à sa Cour, sans refléchir assez sur le danger de ce voyage. Ce Prince y fit plus d'attention; & ne voulant pas s'exposer à périr en prison comme le Grand Prieur son frere, il aima mieux suivre l'exemple du Duc de la Valette, & se retirer comme lui en Angleterre. A la premiere nouvelle de sa fuite, le Roi donne ordre à la Duchesse de Vendôme & à ses deux fils de se retirer à Chenonceaux en Touraine; & sans perdre de tems, on travaille au Procès de César. Les Juges, ou plûtôt les Commissaires sont nommés; & s'assemblent à S. Germain * en Laye. Toute la France attentive à cette procédure, en attendoit l'issuë avec inquiétude. Dès la premiere séance, le Chancelier dit aux Juges qu'il ne pouvoit leur cacher une circonstance considérable, & capable de prouver les mauvais desseins du Duc de Vendôme: c'est, dit-il, que saluant la Reine mere à Londres, il lui a dit: « Madame, vous voyez un malheureux » banni, accusé d'une entreprise qu'il » voudroit avoir exécutée, plûtôt » en effet qu'en paroles. » Toute la

* Histoire de Louis XIII.

preuve qu'on eut de ce fait, c'est que le Roi rendant témoignage à son Chancelier, dit : *Céla est vrai, j'en ai la Lettre.* Il fut ordonné que le Duc de Vendôme *serois pris au corps, & faute de ce crié à trois briefs jours.* Ce Prince n'eut garde de comparoître, & les Juges se rassemblerent pour prononcer sa Sentence. Le Cardinal qui avoit eu autrefois des liaisons étroites avec le Duc de Vendôme, rompuës depuis avec éclat; voulant montrer qu'il s'étoit dépoüillé de tout ressentiment, envoya Cheré son Sécretaire, qui se présenta à la porte du Cabinet où se tenoit l'Assemblée, & demanda à parler au Chancelier de la part de son Maître : on le fit entrer; & ayant rendu une Lettre de Richelieu, Seguier déclara au Roi, qu'il avoit ordre de M. le Cardinal de lui demander la grace du Duc de Vendôme. Le Roi répondit, qu'il ne vouloit point lui pardonner; mais qu'à la priere de son Ministre, il suspendoit le jugement du Procès, & se réservoit de faire grace à M. de Vendôme, s'il s'en rendoit digne par sa conduite avenir. Seguier pressa

On lui fait son Procès.

encore de la part de Richelieu ; mais ses instances furent inutiles, & le Roi s'en tint à son premier avis. Richelieu content d'avoir mis Vendôme hors d'état de se joindre à M. le Comte, vouloit lui conserver les moyens de rentrer dans son devoir.

Il lui restoit encore un adversaire plus redoutable que les autres ; c'étoit le Duc de Lorraine, son ennemi particulier ; dont les troupes pouvoient être d'un grand secours à ses ennemis, & qui ne manqueroit pas sans doute de se joindre à eux, pour recouvrer par leur moyen ses Etats envahis par le Roi *, & que tous les efforts de la Maison d'Autriche n'avoient pû lui faire rendre. Richelieu songea à parer ce coup, & non-seulement à enlever le Duc de Lorraine aux mécontens, mais encore à l'employer contr'eux, s'il étoit possible.

Lorsque ce Ministre s'étoit emparé des Etats de ce Prince, il avoit sacrifié à l'intérêt de l'Etat, les murmures du Public & des Etrangers. L'exemple du Duc de Lorraine errant de Province en Province, avec un petit corps de troupes qu'il avoit

* Histoire de Loüis XIII. Vies de Richelieu.

pû ramasser, souvent chagriné de ceux-mêmes dont il avoit embrassé le parti ; toute sa Maison dispersée, sa femme elle-même prisonniere du Roi de France ; cet exemple, dis je, avoit indisposé tous les voisins de la France.

Les Princes d'Italie surtout, qui n'étoient point en état de résister à Loüis, craignoient le même sort que le Duc de Lorraine, & que Richelieu n'entreprît aussi de les dépoüiller de leurs Etats. Par cette raison, ils s'opposoient sous main aux progrès des armes Françoises dans leur Pays, où le Roi continuoit de faire la guerre aux Espagnols. Richelieu sçavoit ces choses ; c'est pourquoi content d'avoir humilié le Duc, en le dépoüillant de ses Etats, il se disposa à les lui restituer.

Le Duc de Lorraine se rendit au mois de Mai à Saint Germain ; & en abordant le Roi, il se mit un genoüil en terre ; & lui dit qu'il venoit reconnoître que son repos & sa fortune dépendoient absolument de la clémence de Sa Majesté. Loüis le reçut avec de grandes marques de politesse ; & peu de tems après, on

conclut avec le Lorrain un Traité, par lequel il fut remis en possession de tous ses Etats, à l'exception de Nanci, qui devoit demeurer entre les mains du Roi, jusqu'à la fin de la guerre. Pour tenir le Duc de Lorraine dans une attention continuelle sur ses démarches, on mit dans le traité un Article, par lequel ce Prince consentoit que tous ses Etats fussent dévolus à la Couronne de France, en cas qu'il se soulevât de nouveau contre le Roi. Le Duc de Lorraine eut bien de la peine à signer un Article, qui le rendoit aussi dépendant de la France, que le dernier de ses Sujets; mais enfin il fallut s'y résoudre, dans l'espérance que le Cardinal de Richelieu travailleroit à la Cour de Rome, comme il le lui avoit promis, pour la dissolution de son mariage avec la Duchesse Nicole. La Comtesse de Cantecroix, connuë par tout alors sous le nom de femme de Campagne du Duc de Lorraine, se flattant que Richelieu tiendroit sa parole, pressa elle-même Charle de s'accommoder avec la France. Quelle fut sa surprise & sa colere, lorsqu'elle entendit défendre publiquement aux Lorrains de la

part des François, de lui accorder le nom de Duchesse. Redevenuë Comtesse de Cantecroix, elle anime de nouveau le Duc Charle, & l'exhorte à se venger d'un Ministre, qui les traite l'un & l'autre avec tant de mauvaise foi & de mépris. Le Lorrain mécontent d'ailleurs, & voyant que l'orage se grossissoit tous les jours sur la tête de Richelieu, crut devoir se réjoindre avec ses ennemis, pour achever avec eux sa ruine entiere, se flattant que par ce moyen sa fortune deviendra meilleure. Charle renoüe donc avec la Maison d'Autriche, recommence la guerre contre la France, & perd de nouveau ses Etats.

Il n'étoit pas possible à Richelieu de parer de tels coups; mais ce délié politique, quoique trompé dans son attente, réparoit avec tant d'adresse & de bonheur les accidens qui dérangeoient ses vûës, que presque toujours ils retomboient sur ses ennemis. La prompte désertion du Duc de Lorraine ne dérangea point son projet, de pousser à bout le Comte de Soissons, & les autres mécontens. La révolte du Portugal & des Catalans, devoient trop occuper le Comte-Duc

d'Olivares & les forces d'Espagne, pour que cette Puissance, obligée d'entretenir des armées aux deux extrémités de ses Etats, pût fournir des troupes aux mécontens de France.

Richelieu voulut mettre à profit cette heureuse circonstance ; & il y fut d'autant plus porté, que le Prince de Condé, ennemi personnel du Comte de Soissons, se déchaîna alors contre lui, & regarda sa perte comme une nouvelle assurance de la fortune de sa Maison. Dans un autre tems, le Cardinal n'auroit eu peut-être aucun égard à cette raison particuliere ; mais il venoit de marier sa niéce Claire-Clémence de Maillé-Brézé, avec le jeune Duc d'Enguyen ; & il lui étoit important de paroître faire quelque chose pour un Prince de si grande espérance, & dont il comptoit de se faire un appui. De plus, le Cardinal voyant les forces du Roi diminuer chaque jour, se trouvoit essentiellement engagé à détruire tout ce qui restoit de partis dans l'Etat.

Conduite de Rich. à l'égard de la Ligue.

Le Comte de Soissons joüissoit de toute l'estime des François mécontens, son infortune le leur rendoit plus cher.

Ils le regardoient comme un Héros ; & il est certain que si le Roi fût mort, tous auroient jetté les yeux sur lui, pour voir de quel côté il feroit tomber la Régence, en cas qu'il eût voulu en revêtir la Reine mere, ou la Reine regnante, ou peut-être la garder pour lui-même. Soit qu'il eût prit l'une ou l'autre résolution, la cachant avec soin, & les deux Princesses espérant toujours, leurs Partisans se seroient empressés de se joindre à lui ; & il ne pouvoit alors manquer de triompher avec facilité du Cardinal, & de la Maison de Condé ; quoiqu'elle fut puissante, n'entrant dans aucun parti, cette illustre Maison n'auroit pû le disputer à un Prince, soutenu d'une foule de mécontens.

Quoique Soissons parût n'avoir d'autre objet que de se venger de Richelieu, il ne pouvoit considérer sans frémir les maux qu'il alloit causer à la France par une guerre civile. Le peuple lui témoignoit trop d'affection, pour qu'il n'en fut pas touché ; & ce Prince ne pouvoit se cacher d'ailleurs qu'en attaquant le premier Ministre, il se déclaroit contre le Roi. D'un

autre côté, ce qui lui restoit d'amis bien intentionnés, le pressoient sans cesse de vivre en paix, & de sacrifier tout ce qu'il croyoit avoir de sujets de ressentiment à l'amour de son devoir & au repos de sa patrie. Des conseils si sages étoient bientôt détruits par les discours des mécontens qui environnoient le Comte de Soissons. Ils lui représentoient que Richelieu le voyant à la tête d'un parti considérable ne manqueroit pas de lui faire dans peu les offres les plus avantageuses, & de tout sacrifier à la crainte de succomber sous ses efforts.

Soissons désiroit avec ardeur ce triomphe ; mais Richelieu étoit bien éloigné de vouloir le lui accorder. Toutes voyes d'accommodement furent donc rejettées de part & d'autre. Les esprits parurent plus aigris que jamais. La guerre fut absolument résoluë, & les troupes commandées pour les Pays-bas, furent confiées à la Meilleraïe, parent de Richelieu. Il devoit attaquer les Places les plus importantes, afin de détourner les Espagnols de l'attention qu'ils auroient eu sans

cela sur Sédan. Cette derniere Ville se vit en même tems ménacée par le Maréchal de Châtillon ; mais le Duc de Lorraine, sur lequel on comptoit, ayant alors rompu de nouveau avec la France, comme je l'ai dit plus haut, Châtillon se trouva dans une grande inquiétude ; & ce fût là le premier trait qui fit sentir à Richelieu, que ses succès dans cette affaire étoient plus douteux qu'il ne l'avoit espéré.

Châtillon s'avança néanmoins à la tête de douze mille hommes, & entra sur les terres de la Principauté de Sédan. Le Duc de Boüillon ne se déconcerta point ; il sçavoit que sa Place pouvoit tenir long-tems., & même contraindre quiconque voudroit s'en emparer, à lever le Siége. Alors il propose à Soissons d'envoyer à Lamboi, Général de l'Empereur, qui se tenoit prêt à marcher au secours des mécontens, à la tête de sept mille hommes, promis par Ferdinand. M. le Comte y consentit ; mais Lamboi ne voyant point paroître les troupes Espagnoles qui devoient le joindre, refusa de marcher jusqu'à leur arrivée.

Boüillon surpris de cette conduite, s'abouche avec Lamboi, & le voyant obstiné à refuser ses troupes, il lui déclare que M. le Comte & lui vont s'accommoder avec Richelieu; & qu'alors ce Ministre n'ayant plus rien à craindre de leur part, tournera toutes les forces de la France contre la Maison d'Autriche. Le Général de l'Empereur étant instruit, qu'en effet plusieurs Seigneurs des amis du Comte de Soissons faisoient tous leurs efforts pour renoüer une négociation entre ce Prince & le Cardinal, craignit qu'ils ne s'accommodassent; & il promit au Duc de Boüillon de s'avancer au plûtôt contre les troupes du Roi. Le Duc se hâte d'écrire au Comte, pour lui annoncer la bonne volonté de Lamboi. Le Comte plus irrésolu à mésure que l'instant critique approchoit, avoit écouté pendant l'absence de Boüillon quelques propositions d'accommodement, de la part du Duc de Longueville son beau-frere, qui, pour le retenir, lui promettoit les plus grands avantages. C'étoit une ruse du Cardinal. Il vouloit traîner les choses en longueur, pour donner le tems aux troupes du Roi de faire des progrès

dans la Principauté de Sédan, & contraindre Lamboi à abandonner les Princes, pour marcher au secours d'Aire, assiégée par le Maréchal de la Meilleraïe. Soissons donnoit dans le piége, & il étoit résolu d'attendre une réponse positive du Duc de Longueville & du Cardinal ; mais le Duc de Boüillon lui écrivit avec tant de force, & le persuada si bien du danger auquel il s'exposoit, en accordant du tems à son ennemi, que M. le Comte avoüa qu'il traîteroit avec plus de gloire & d'avantage, si le Cardinal le voyoit en état de se faire craindre, & Lamboi au-deça de la Meuse. Cependant son inquiétude redouble, si-tôt qu'il voit des soldats étrangers marcher sous son nom sur les terres de France. Tant que ce Prince est avec Boüillon, il paroît résolu à tout risquer, & ne se promet que d'heureux succès : rendu à lui-même, la crainte s'empare de son ame ; & il n'envisage plus que les suites malheureuses d'une défaite. Dans cet état d'agitation & de trouble, il parle à la Duchesse de Boüillon, & la prie de se joindre à lui, pour engager le Duc à consentir que Lamboi campe durant quelques jours sous les murailles

railles de Sédan ; persuadé que Richelieu les voyant Maîtres d'une bonne armée, n'osera risquer la bataille, & leur accordera les meilleures conditions. Ce que Soissons regardoit comme un effet de sa prudence, le Duc le traita de défaut de jugement ; & il lui répondit *, que ces ménagemens qu'il vouloit garder, étoient hors d'œuvre, dans une occasion où il ne s'agissoit plus que de marcher tête baisée ; & qu'étant aussi avancés qu'ils l'étoient, rien n'étoit plus imprudent, que d'avoir de la prudence. Il ajouta pour le prouver, que Lamboi s'appercevant qu'on ne l'avoit fait venir, que pour faire peur à Richelieu, sans dessein de rien entreprendre en effet contre lui, s'en retourneroit aussi-tôt, & les laisseroit exposés par sa retraite à toute la vengence de leur implacable ennemi. Boüillon représenta encore à M. le Comte, qu'ayant une armée de plus de dix mille hommes, ils étoient égaux en forces au Duc de Châtillon ; que si la victoire se déclaroit pour eux, Richelieu étoit perdu sans ressource, & que leur fortune ne dépendroit plus que de leurs désirs. En même

* Mémoires du Duc de Boüillon.

tems pour résoudre toutes les difficultés qui se formoient dans l'esprit de Soissons, Boüillon se supposa vaincu ; alors il leur restoit, avec les débris de leur armée, la forte Ville de Sédan, que le victorieux ne se trouveroit pas en état d'assiéger si-tôt, à cause de la perte qu'il ne pouvoit éviter de faire dans le combat. Le Duc conclut enfin, que les autres mécontens de France, voyant un parti, qui après le malheureux succès d'une bataille, étoit encore en état d'opposer au Vainqueur une des plus fortes Places de l'Europe, & même un corps d'armée, ne manqueroient pas de se joindre à eux ; & que l'Empereur engagé plus que jamais par intérêt & par honneur à les soutenir leur envoyeroit des secours assez considérables pour les rendre vainqueurs à leur tour.

M. le Comte, accoutumé à céder aux raisonnemens solides du Souverain de Sédan, s'y rendit encore, surtout depuis qu'il sçut que Châtillon ayant négligé d'assiéger la Ville de Boüillon, s'avançoit pour s'opposer à la marche de Lamboi. Les deux Princes, & le Général de l'Empereur, prirent la ré-

solution de le prévenir, & sans délibérer davantage, le Comte de Soissons se mit à la tête de l'armée. Il désiroit que le Duc de Boüillon demeurât à Sédan, pour ne pas s'exposer aux hazards d'un combat. Ce Prince le refusa généreusement, & voulut accompagner son ami. Si-tôt qu'ils furent en Campagne, on répandit par leurs ordres un Manifeste, qui contenoit les sujets de plaintes qu'ils avoient reçus, & le bien qu'ils se promettoient de procurer à l'Etat. « Le » Comte de Soissons, *disoit ce Mani-* » *feste*, les Ducs de Guise & de Boüil- » lon, & les autres Princes & Offi- » ciers de la Couronne, unis pour » avancer la paix générale, & princi- » palement celle de France, décla- » rent que le zéle qu'ils ont pour le » service du Roi, & pour le bien de » son Etat, les contraint de prendre » le seul reméde, que les violences & » les artifices d'Armand Cardinal de » Richelieu leur ont laissé, pour faire » entendre au Roi ce qui se passe en » la conduite de ses affaires. Et afin » que personne ne doute de la sincé- » rité de leurs intentions, ils protes- » tent, sans avoir égard à leurs intérêts,

Manifeste des Conféderez.

» & sans être picqués des injures qu'ils
» ont reçûës, que leur but principal
» est la gloire du Roi, le repos de
» l'Etat, le désir de remettre toutes
» choses sur l'ancien pied, de rétablir
» les loix renversées, les immunités &
» les priviléges des Provinces, des
» Villes & des personnes, le bon or-
» dre dans les Conseils, dans la guer-
» re & dans la Finance, d'avancer le
» retour des Exilés, de donner le
» moyen aux gens injustement dépos-
» sedés de rentrer dans leurs biens &
» dans leurs Charges... En un mot,
» de procurer à tous les douceurs &
» les avantages de la paix, &c. »

On ne pouvoit faire de plus magnifiques promesses, ni donner des motifs plus nobles à la prise d'armes des Princes. C'étoit le langage ordinaire de tous les mécontens; mais de tous ces beaux projets, il ne restoit presque toujours que des ravages & des supplices, suites nécessaires des soulevemens. Soissons ajoutoit en son particulier, que le procédé tirannique du Cardinal l'avoit forcé de manquer en apparence à son devoir, & de se servir du privilége naturel d'une défense légitime, puisque toute au-

tre voye lui étoit fermée : que les plaintes & les remontrances n'ayant jusque-là produit que des exils, des emprisonnemens, & la ruine entiere des bons Sujets du Roi, on se trouvoit enfin malheureusement réduit à la nécessité d'employer la force des armes, pour faire écouter la raison, *& appercevoir le danger, où la méchanceté & la perfidie d'un mauvais Ministre, avoient jetté le Roi & ses Sujets.* *

Les écrits sont communément les ressources d'un parti vaincu, ou qui est le plus foible. Ils furent en cette occasion les préliminaires d'une sanglante bataille. M. le Comte & le Duc de Boüillon sembloient ne point douter de la victoire, tant il faisoit peu de cas du Maréchal de Châtillon, Général d'une bravoure éprouvée, mais d'une négligence incroyable. A ce défaut, qui devenoit plus considérable par le courage & la capacité de ses ennemis, se joignit encore le souvenir de plusieurs sujets de plaintes, que Châtillon avoit reçus du Cardinal. Mais ce Ministre connoissant la fidélité du Duc, n'avoit pas crû devoir confier à d'autres le com-

* Mémoires de Montresor.

cette découverte l'animoit de plus en plus contre Cinq-Mars.

1641.
Bataille de Sedan.

Le moment décisif approchoit. Les deux armées se joignirent à Marfée près de Sédan, en un lieu appellé Thornoy, le 6 du mois de Juillet. Le Duc de Boüillon avoit remporté la veille quelque avantage sur les troupes du Roi; c'en étoit assez pour augmenter le courage des siennes, qui étoient d'ailleurs aguerries & bien commandées. La bataille commença par plusieurs volées de canon qui furent tirées de part & d'autre; mais avec plus d'avantage du côté de l'armée Royale. Bien-tôt on s'approcha de plus près; & les Impériaux commandés par Lamboi, firent leur décharge si à propos, qu'ils tuërent un grand nombre d'ennemis. Les troupes du Roi ne perdent point courage & resserrant leurs rangs éclaircis, ils fondent sur les gens de Lamboi & les font reculer. Soissons, étonné de leur peu de résistances, se plaint au Général de l'Empereur, de la lâcheté de ses Soldats. Lamboi paroît ne s'en mettre point en peine, & assure M. le Comte que les Allemans vont bientôt reprendre cœur. Cependant le Duc

de Boüillon, à la tête de sa Cavalerie, se jette sur les bataillons François, & les enfonce avec d'autant plus de facilité, que l'Infanterie de l'armée Royale n'eut pas plûtôt apperçû M. le Comte, qu'elle jetta ses armes par terre. Quelques coups tirés de derriere des buissons sur la Cavalerie Françoise lui donnerent un prétexte de fuir à son tour : elle se sauva, au rapport du Comte de Roussillon, *cornettes arborées & trompettes sonnantes*, faisant connoître par-là, que les Chefs étoient tous gagnés par M. le Comte. Chatillon fait de vains efforts pour ramener ses gens au combat : aucun ne l'écoute ; & le Duc de Boüillon tombant sur quelque braves qui vouloient se rallier, les dissipe, & force Châtillon qui n'a plus que sept ou huit personnes avec lui, de fuir lui-même. Il revenoit victorieux, lorsqu'on lui apprit la mort du Comte de Soissons. Ce Prince, disoit-on, s'étoit tué lui-même en levant la visiére de son casque avec le bout de son pistolet, d'autres prétendoient, qu'un Gend'arme de la Garde du Roi * l'ayant rencontré dans

Mort du Comte de Soissons.

* Mémoires de Boüillon, de Montresor, de Puisegur.

la mêlée, lui avoit caſſé la tête, quoiqu'il lui eût offert une rançon de vingt mille écus. D'autres ſoutenoient hardiment que ce malheureux Prince avoit reçû le coup mortel au milieu des ſiens, par un des émiſſaires du Cardinal. Il eſt étonnant que de tant de perſonnes de confidération, qui ſe ſont trouvées à cette bataille, & qui ont elles-mêmes écrit leurs Mémoires, aucun ne s'accorde ſur un fait de cette importance. Les uns diſent que Soiſſons ſe mêla fort avant parmi les ennemis ; en ce cas, il n'auroit pas été fort étrange qu'il y eût perdu la vie ; d'autres avancent, que Soiſſons ne ſe battit point du tout, & qu'il reſta dans ſon poſte, environné de quelques Gentilhommes. Alors l'homme apoſté par le Cardinal, pouvoit-il pénétrer au milieu de cet eſcadron, & tuer un Prince du Sang, à la fortune de laquelle tant de gens s'intéreſſoient, ſans qu'aucun des ſiens ne ſe fût mis en état de l'arrêter ; encore, dit-on, que le coup fut tiré de ſi près, que la bourre du piſtolet étoit entrée dans le crâne. Cette circonſtance ſert à prouver, que Soiſſons s'étoit tué lui-même. D'un autre côté, comment concilier l'inaction

de ce Prince avec la déſertion preſque totale de l'Infanterie Françoiſe, qui jette ſes armes à ſa vûë, à moins d'ajouter, que ſatisfait de leur fuite, & ne voulant point tremper ſes mains dans le ſang de ces mêmes Soldats, qui lui témoignoient tant d'affection, il s'arrêta ſur le champ de bataille, ſans ſe mettre en devoir de les pourſuivre. On peut croire avec une eſpéce de certitude, que la mort du Comte de Soiſſons n'a été attribuée au premier Miniſtre, que parce qu'il étoit abſolument perdu ſans cet accident.

On ne peut exprimer le chagrin que reſſentit * le Duc de Boüillon en apprenant une ſi triſte nouvelle. La mort de M. le Comte le privoit de tous les avantages de ſa victoire, & le mettoit hors d'état de pouvoir continuer une guerre commencée avec tant de ſuccès, & dont il devoit ſe promettre les ſuites les plus heureuſes, puiſqu'il faiſoit la guerre de concert avec un Prince du Sang, tant que ce Prince vivoit. Le Duc de Boüillon étoit un homme de cœur, qui ſacrifioit tout à la juſte défenſe d'un ami malheureux; tout au plus, on le qualifioit de mé-

* Mémoires de Boüillon.

content. Mais s'il continuoit de combattre après la mort de Soissons, il ne pouvoit plus passer que pour un rébelle, & pour le Chef d'un parti mal intentionné. Le Duc broüillé pour la même cause avec les Etats Généraux des Provinces unies, n'avoit plus rien à espérer, que de la terreur que sa victoire devoit jetter dans l'esprit de Richelieu, & de la frayeur qu'il étoit en état d'inspirer tant que les Impériaux consentiroient à demeurer avec lui.

Loüis avoit reçû avec assez d'indifférence la perte de la bataille de Sédan; & il se préparoit tranquillement à revenir à Paris avec les débris de ses troupes. Le Cardinal au contraire étoit consterné. Tantôt il se recrioit sur la malice de ses ennemis, qui vouloient en même tems sa perte & celle de l'Etat. Dans d'autres momens, le Ministre hors de lui-même, se plaignoit de ce que le Roi par ses irrésotions, avoit donné le tems à M. le Comte de se fortifier & de le vaincre. Mais le Cardinal se déchaînoit surtout contre le Maréchal de Châtillon, qui avoit laissé battre toute son armée par quelques escadrons de Cavalerie. Ri-

chelieu ainſi agité, dévoré d'inquiétudes & de remords, oſoit à peine ſe montrer aux Courtiſans, qui dans le fond de leur ame ſe réjoüiſſoient de ſon malheur. Le fier Miniſtre les pénétroit aiſément : mais tranſi de crainte, il n'oſoit témoigner ſon reſſentiment.

Toutes ſes créatures ſe trouvoient dans un état ſemblable au ſien. Ils devoient tomber avec lui. Des Noïers ſurtout étoit dans un chagrin mortel, & il attendoit avec inquiétude, quel feroit le dénoüement d'une affaire ſi épineuſe. Le Capitaine des Gardes du Maréchal de Châtillon *, envoyé à Péronne par ſon Maître, frape à la porte de des Noyers à une heure après minuit. Celui-ci croyant qu'il vient ſeulement pour certifier la perte de la bataille, lui dit bruſquement qu'on n'en n'étoit que trop certain. Le Capitaine lui répondit, qu'il ignoroit peut-être que M. le Comte étoit mort. Des Noyers refuſe de le croire, & ne ſe rend qu'aux preuves inconteſtables, que le Capitaine lui donne de ce funeſte accident. Des Noyers étoit bien

* Memoire de Sirot. *Mercurio di Vittorio Siri, Tom. I. Grotii Epiſt.* 1-*fol.*

éloigné de lui donner ce nom. Il court tout transporté en avertir Richelieu. Ce Ministre passe du plus profond chagrin au comble de la joye. Sa fortune changeoit par ce coup, & devenoit plus assurée que jamais. Il instruit le Roi de la mort de M. le Comte, & les troupes, qui marchoient déja vers Paris, reçoivent ordre de tourner du côté de Reims. Le Cardinal reprend toute sa fierté, sans rien perdre de la colere où il étoit contre le Maréchal de Châtillon. Surpris de ce que ce Général, comptant sur le plaisir que devoit causer au Ministre la nouvelle de la mort de M. le Comte, lui demande son Gouvernement de Champagne, il lui répond durement, « Qu'il étoit extrêmement fâché du malheur qui lui » étoit arrivé. Dieu a voulu châtier M. » le Comte, & nous donner un coup » de foüet. Nous l'avons fort bien mérité pour nos péchés particuliers, & » vous pour votre longue irrésolution, » à faire ce qu'en votre conscience vous » sçaviez bien pouvoir & devoir faire. » Je vous prie d'y penser serieusement. »

Cette Lettre fut un coup de foudre pour Châtillon, & depuis la ré-

ception de cette Lettre, il ne fut pas un moment tranquille, jusqu'à ce qu'il eut appris que le Cardinal, défait du Comte de Soissons, ne l'étoit pas de tous ses ennemis, & que l'on continuoit de travailler fortement à la Cour contre lui.

Le Duc de Boüillon venoit de s'emparer de la Ville de Doncheri, & cette conquête le mettoit en état de traiter avec plus d'avantage. Le Cardinal, qui veut avoir le tems d'examiner les intrigues que l'on fait à la Cour contre lui, cherche à finir promptement la guerre civile, & envoye Puisegur à Sédan, qui demande au Duc, comme de sa part, qu'elles sont ses prétentions. Boüillon les explique, & si modestement, que Puisegur ne doute pas qu'elles ne soient reçûës à la Cour. Il se hâte d'en rendre compte. Des Noïers s'obstina à dire, qu'on ne pouvoit aucunement se fier aux promesses du Duc, qui avoit manqué treize fois de parole à la Cour. Il se plaint à son tour, répondit Puisegur *, que la Cour la trompé quatorze fois. Richelieu, qui vouloit la paix, ne fit pas les mêmes difficultés que des Noïers; il accorde tout au Duc de Boüillon, & le Roi

* Mémoires de Puisegur.

Boüillon se soumet.

même se relâcha sur le Procès qu'il vouloit faire à la mémoire de Monsieur le Comte ; ce que Boüillon ne vouloit pas souffrir. Enfin celui-ci ayant pris ses mésures du côté des Espagnols & de l'Empereur, alla se jetter aux pieds du Roi à Mézieres, & conclût son accommodement. Richelieu lui servit de caution pour sa fidélité auprès de son Maître. Le Cardinal débarassé de la guerre civile, se retourne vers les Courtisans, & tâche de démêler ce qu'ils ont complôté entr'eux contre lui. Cinq-Mars, qui se sentoit coupable, ne sçavoit quel parti prendre pour se dérober à son ressentiment. Il consulte Fontrailles ; & celui-ci qui étoit un des plus furieux ennemis du Cardinal, & de plus homme à tout risquer, après lui avoir fait connoître l'imprudence de sa liaison avec M. le Comte, lui dit qu'il n'y avoit plus d'autre moyen de se sauver, que de s'humilier devant le Cardinal, où de former une nouvelle conjuration contre lui, ou de sortir promptement de la Cour.

Embarras de Cinq-Mars.

Ce dernier parti ne convenoit nullement au caractere de Cinq-Mars, ni à la situation présente de ses affaires. Ce Seigneur n'avoit rien écrit durant

le cours de son intelligence avec Soissons, qui pût lui être représenté, pour prouver son crime. Quelques personnes de la Cour, dépositaires de ce dangéreux secret, pouvoient seulement témoigner contre lui; & c'étoit pour cela que le Grand Ecuyer croyoit devoir demeurer auprès du Roi. Aucun de ses Confidens, n'eût osé en sa présence devenir indiscret; outre qu'il lui étoit aisé de les faire observer de près, ils auroient eu tout à craindre du ressentiment d'un Favori, qu'il leur étoit facile d'accuser, mais qu'il étoit presque impossible de convaincre. Le premier article de l'avis de Fontrailles, n'étoit pas non plus du goût de Cinq-Mars. Le premier Ministre avoit ajouté depuis peu de nouvelles mortifications aux premieres, que le Grand Ecuyer avoit reçuës de sa part. Depuis un tems, il cherchoit à le rabaisser en toute occasion; justement indigné de son ingratitude, le Cardinal ne parloit de lui, que comme d'un homme tiré de la poussiere; & il se récrioit sur toutes les propositions que le Favori faisoit pour son avancement, comme si la moindre d'entr'elles eût été infiniment

au-dessus de sa naissance & de son mérite. A mesure * que Loüis témoignoit plus d'affection pour Cinq-Mars, Richelieu lui montroit plus d'éloignement. Le Ministre ne se mettoit même plus gueres en peine de cacher son aversion & sa jalousie, il traittoit hautement le Grand Ecuyer comme un jeune étourdi, qui en signalant son ambition, fournissoit lui-même les moyens de la punir.

Jusque-là Cinq-Mars avoit partagé ses momens entre le Roi & le Cardinal ; il avoit même continué de rendre à ce dernier un compte assez fidéle, des dispositions du Roi, lorsque cette confidence en prouvant son zéle ne pouvoit servir au Ministre ; mais outré des mépris de ce dernier, & sans oser néanmoins rompre ouvertement avec lui, il s'en éloigna peu à peu, pour s'attacher davantage à leur Maître commun ; le Roi content de ses assiduités, lui donnoit tous les jours de nouvelles marques de son affection, jusque-là qu'il le vouloit avoir avec lui, lors même que le Cardinal lui rendoit compte de ses affaires les plus secrettes.

* Mémoires de Montresor, de Bouillon. *Mercurio dit. Vittorio Siri, Tome II.*

& qu'ils décidoient ensemble du destin de l'Etat.

L'approbation que Loüis donnoit souvent aux avis de ce Grand Ecuyer, & la fermeté avec laquelle il s'opposoit quelquefois aux siens, chagrinoient extrêmement Richelieu. Ce Ministre parla au Roi, sur le danger qu'il y avoit à confier des affaires aussi importantes à un jeune homme, tel que le Grand Ecuyer; il dit qu'il pouvoit, sinon par infidélité, au moins par indiscrétion, instruire les ennemis de l'Etat des projets formés contr'eux, & leur donner par-là le moyen de s'y opposer, & de nuire beaucoup à la France. Loüis s'étoit fait une loi de céder à son Ministre toutes les choses sur lesquelles il s'obstinoit. Ce Prince craignoit de le rebuter, & ne le contredisoit presque jamais ouvertement, que par humeur & pour un instant. Le Roi le voyant jaloux de l'entrée qu'il donnoit à son Favori dans le Conseil secret, lui promit de l'en exclure désormais; & se trouvant peut-être en ce moment quelque chose de facheux dans l'esprit contre Cinq-Mars, il le témoigna au Cardinal, en le comblant

de marques de bienveillance.

Richelieu le maltraite.

Le premier Miniſtre recevant par-là une nouvelle preuve de ſon crédit ſur l'eſprit de ſon Maître, ménagea encore moins le Favori. Il le fit donc avertir, qu'il trouvoit fort mauvais de le voir toujours à ſa ſuite, lorſqu'il alloit chez le Roi pour lui parler d'affaires. Cinq-Mars ſurpris de ce diſcours, ſe rend chez des Noyers pour en demander l'explication à ce Sécretaire d'Etat. Le Cardinal voulut avoir le plaiſir de la lui faire lui-même ; & il entre chez des Noyers preſque en même tems que le Favori. Animé par la vûë du ſeul homme qu'il redoute alors en Europe, & le ſeul en état de lui diſputer le ſouverain pouvoir, Richelieu s'emporte & s'exhale en reproches & bientôt après en ménaces. Le rang de Cinq-Mars, ni la qualité de Favori du Roi, ne furent point capables d'arrêter Richelieu. Il n'y eut point de termes trop forts pour exprimer ſon reſſentiment : le Miniſtre étoit en effet pénétré de l'ingratitude du Grand Ecuyer. Il conclut par défendre à Cinq-Mars de ſe préſenter jamais au Conſeil ; & croyant voir dans

les yeux du Favori, qu'il se flattoit de recevoir un ordre du Roi tout contraire à celui-là: *Allez*, lui dit-il fiérement, *allèz lui demander si ce n'est pas là son sentiment.* Ces dernieres paroles acheverent d'accabler le Grand Ecuyer : il ne douta point que le Roi ne l'eut abandonné ; & ne pouvant soutenir la présence d'un homme qui lui témoignoit tant de mépris, il sortit, le désespoir dans le cœur, & alla s'enfermer chez lui. Fontrailles son Confident fut aussi-tôt mandé. Il le trouva dans sa Chambre, s'agitant comme un homme transporté de fureur, & pleurant de dépit & de rage. Tout ce que l'on peut dire de plus outrageant contre le Cardinal, fut dit alors par Cinq-Mars. Il raconta à son ami, jusqu'à quel excès Richelieu s'étoit laissé emporter contre lui devant des Noïers ; mais il n'eut pas la force de répéter à Fontrailles toutes les injures qu'il venoit d'essuyer ; elles l'humilioient trop.

Enfin, le Grand Ecuyer consulte avec lui sur ce qu'il doit faire pour se venger, protestant qu'il est résolu de risquer jusqu'à sa vie même, pour perdre son ennemi. Fontrailles n'eut gar-

de de détourner le Favori d'une résolution, si conforme à sa haine particulier pour Richelieu : il le fortifia au contraire dans ce sentiment, & lui donna les avis qu'il crut nécessaires pour se bien conduire dans un chemin aussi dangéreux que celui que Cinq-Mars vouloit suivre désormais.

Richelieu revenu de son emportement, avoüe qu'il en a trop fait ; & que si le Favori sçait se conduire avec dextérité, il ne manquera pas de moyens de se venger : dèslors il en cherche un de l'éloigner de la Cour, & lui fait offrir le Gouvernement de Touraine, comme le plus à sa bienséance, à cause de la plûpart de ses biens qui y étoient situés. Le Grand Ecuyer ne tombe point dans le piége. Il refuse le Gouvernement, continuë de faire sa cour au Roi, & paroît plus résolu, & plus en état que jamais, de demeurer à la Cour. Il n'étoit pas néanmoins bien sûr qu'on ne le forçât bientôt à céder sa place, à moins de former un nouveau parti contre le Cardinal. Le Duc de Boüillon, sur qui seul on pouvoit jetter les yeux en cette occasion, venoit de conclure son accommodement avec le Roi, & le premier Ministre pa-

roîssoit se flatter de s'être attaché pour jamais ce Seigneur, en lui donnant les plus belles espérances.

Cependant, à travers les protestations que faisoit le Duc de Boüillon au Cardinal, il n'étoit pas difficile à des yeux clairvoyans de démêler son mécontentement secret. Richelieu ne s'étoit point assez mis en peine de dissiper l'inquiétude, qu'avoient pû donner à Boüillon ses desseins sur la Ville de Sédan. Ce Seigneur craignoit qu'il ne profitât du tems où l'intérieur de la France étoit en paix, pour s'emparer de cette Principauté. Ayant ces idées dans l'esprit, tout devenoit suspect à Boüillon, jusqu'aux caresses mêmes du Cardinal. Il se croyoit assez de jugement & de pénétration, pour découvrir de bonne heure ses projets à cet égard; mais il n'étoit pas sûr de se trouver en état de s'y opposer, lorsque le Ministre jugeroit à propos de les faire éclater. De plus, le Souverain de Sédan, en se déclarant pour le Comte de Soissons, s'étoit promis des avantages, que son accommodement ne lui avoit pas procurés, & qu'il ne pouvoit se promettre que d'un nouveau soulévement.

Liaison de Boüillon & de Cinq-Mars.

Cinq-Mars le fonda adroitement; & il découvrit avec d'autant plus de facilité le fond de l'ame du Duc de Boüillon, que celui-ci trouvoit son intérêt à ne lui rien cacher. Leurs differentes entrevûës, dans un tems où le Cardinal étoit attentif aux moindres démarches, auroit pû les exposer. Ils prirent donc le parti de se servir d'un tiers, également ami de l'un & de l'autre, & à portée de connoître & de ménager leurs divers intérêts. Ils jetterent les yeux sur de Thou, depuis un tems particulierement attaché au Favori, de plus parent & ami du Duc de Boüillon. De Thou, d'une famille ancienne & distinguée dans la Robe, avoit de l'esprit, du courage, de la droiture & de la grandeur d'ame. Les grandes Charges que ses Ancêtres avoient possedées dans la Magistrature, & le soin avec lequel tous ceux de sa Maison s'étoient appliqués à faire de belles alliances, lui donnoient un grand crédit à la Cour; & l'on y avoit oublié, en faveur de ses rares qualités, ce préjugé si injuste des Courtisans contre la naissance des gens de Robe. Lui-même cependant avoit parû penser là-dessus comme eux; & après avoir

suivi

ſuivi quelque tems les armées en qualité d'Intendant, de Thou avoit voulu prendre l'épée, & vivoit depuis un tems, ſans ſe déclarer ouvertement pour aucune profeſſion, le Cardinal lui ayant refuſé de l'emploi dans le Militaire. Cette eſpéce d'inaction, dans un homme du rang & du mérite de M. Thou, chagrinoit ſa famille. Ses amis l'exhortoient de leur côté de ſe décider enfin, & d'embraſſer un état. Le Duc d'Eſpernon * fut celui de tous, qui le preſſa davantage à ce ſujet. Ce vieux Courtiſan connoiſſoit Cinq-Mars, & le génie turbulent des jeunes gens de la Cour. Il craignoit avec raiſon que de Thou, qui étoit d'un caractere doux & facile, ne prît avec eux des engagemens, ſi non contraires à ſon devoir, du moins dangereux à ſon repos. L'extrême vivacité de de Thou, & ſa haine contre la tirannie, étoient ce qui cauſoit au Duc le plus d'appréhenſion. D'ailleurs il étoit extrêmement attaché à ſes amis, & cette qualité nuit à la Cour, bien plus que le défaut de n'aimer perſonne. Ce fut en vain que le Duc d'Eſpernon parla à de Thou: il écouta ſes avis avec reſpect,

Idée de M. de Thou.

* Hiſt. du Duc d'Eſpernon.

il en reconnut la solidité & l'avantage; mais il n'en suivit aucun, cédant à son mauvais destin. De Thou continua de vivre dans cette oisiveté, dont on lui avoit fait connoître le danger, & s'avança ainsi peu à peu, vers le précipice où Richelieu devoit bientôt le faire tomber, faisant connoître par cette chute, que la pratique des vertus, les dispositions les plus brillantes & les plus heureuses, ne suffisent pas toujours pour nous garantir d'un sort funeste.

Le Grand Ecuyer ne balança point à confier à de Thou le ressentiment dont il étoit animé contre le Cardinal, & à lui faire part en même tems des moyens qu'il vouloit employer pour satisfaire sa haine & sa vengence; mais le Favori n'eut garde de lui dire qu'il étoit résolu de tremper, s'il le falloit, ses mains dans le sang du Cardinal, pour se délivrer de cet objet odieux. Une pareille proposition auroit revolté de Thou, & sa probité ne se seroit jamais prêtée à un si noir dessein. Bien loin de penser ainsi, il se recria, disent quelques-uns, sur le projet formé par Cinq-Mars de ruiner le Cardinal; c'étoit selon lui, manquer à la fidélité dûë au Roi, qui l'avoit choisi

pour le Cardinal. Il représenta à son ami, que la chute de Richelieu, si ce Ministre devoit tomber, devoit être l'ouvrage de Loüis, & non de ses Sujets.

Ces rémontrances si sages ne firent aucun effet sur l'esprit de Cinq-Mars: son esprit ulcéré, depuis l'affront qu'il prétendoit avoir reçû du Cardinal, n'étoit plus capable de concevoir que ce qui pouvoit hâter l'instant de sa vengeance. Le Grand Ecuïer se servit pour gagner de Thou, des raisons les plus spécieuses, & lui repéta ce qu'il avoit déja dit à Boüillon, que le Roi ne demandoit pas mieux que de se voir délivré du Cardinal. Il ajouta pour lui confirmer ce discours, auquel de Thou ne voyoit point de vraisemblance, que ce Prince n'osoit rien entreprendre contre lui, parce qu'il le voyoit le Maître de toutes les Places fortes du Royaume, & des plus braves Officiers de ses armées. Cinq-Mars s'avança même jusqu'à dire au Duc de Boüillon, que Loüis ne se voyant environné que par les Créatures de son Ministre, Sa Majesté ne comptoit plus avoir d'autre azile, en cas de révolution, que sa Ville de Sédan. Cinq-

Mars en parlant ainsi, étoit bien éloigné de peindre le véritable état des choses ; mais il vouloit amener le Duc de Boüillon & de Thou au bût qu'il se proposoit. Le premier reconnut bientôt que la vengeance aveugloit le Grand Ecuyer, & il se garda bien de lui promettre rien de positif, jusqu'à ce qu'il eut examiné par lui-même la situation des affaires, & que le Duc d'Orléans se fut ouvertement déclaré contre Richelieu.

De Thou ne fut pas si circonspect, & n'ayant pû ramener Cinq-Mars dans le bon chemin, il se laissa séduire & s'égara avec lui. Il se chargea donc de parler encore au Duc de Boüillon, & fit tout de suite plusieurs voyages à Sédan ; enfin de Thou fut d'abord le seul qui travailla à la liaison du Souverain de Sédan avec Cinq-Mars, contre la fortune de Richelieu. Il sçavoit bien que le Favori travailloit d'ailleurs à s'assurer du Duc d'Espernon & de plusieurs autres Grands Seigneurs. De-là de Thou pouvoit juger qu'un tel parti n'éclateroit point sans répandre de sang ; de sorte, que sans respecter le préjugé commun, qui veut

que de Thou n'aye commis d'autre faute, que celle d'avoir gardé le secret au Favori, on doit avoüer, que Cinq-Mars lui cacha en effet qu'il en vouloit à la vie du Cardinal, & que son dessein étoit d'appeller les Etrangers à son secours. Mais on ne peut croire qu'un homme comme de Thou n'aye point prévû ces choses; & alors il étoit de sa fidélité & de son devoir, de n'y point donner lieu, & de se retirer dès ce moment du commerce du Grand Ecuyer. Loin de cela, il demeura toujours le Confident de son intrigue. Il faut convenir qu'il en blâma hautement la fin: mais il est vrai de dire, qu'entraîné par Cinq-Mars, & gagné par ses raisons, il en ménagea les premieres commencemens, comme ne croyant *rien faire de plus glorieux selon le monde, & de plus juste selon Dieu.* *

Conduite des Conjurez.

Gaston, presque toujours éloigné de la Cour, depuis sa derniere intrigue avec le Comte de Soissons, ne pouvoit pardonner à Richelieu cette espéce d'exil. Il se plaignoit à ses Confidens de la violence que lui avoit fait ce Ministre, en l'obligeant de

* Mémoires du Duc de Boüillon.

se défaire de l'un de ses Domestiques, dont l'Eminence croïoit avoir quelque chose à craindre. Il repétoit souvent, que l'on seroit bien-heureux si le Cardinal étoit mort, que le Roi, la Reine, & lui, sortiroient par-là d'esclavage. On dit même que ce Prince s'étant exprimé ainsi devant le Grand Ecuyer, Fontrailles, qui se trouva présent, lui répondit, que s'il souhaitoit véritablement cette mort, il n'avoit qu'à parler, & que l'on se déferoit du Cardinal en sa présence. Cinq-Mars, à qui Fontrailles appartenoit, parut extrêmement choqué de cette proposition. Il lui étoit important de ne point s'ouvrir si-tôt à Monsieur, sur un dessein de cette nature. Le Favori gronda même Fontrailles, & lui reprocha son indiscrétion, qui, selon lui, étoit capable d'effaroucher Monsieur, & de le détourner de se joindre à lui. Fontrailles soutint au contraire, que dans le commencement d'une affaire de cette conséquence, on devoit s'attacher à connoître parfaitement les dispositions des Chefs, afin de ne rien risquer d'opposé à leurs sentimens. On en resta là pour cette fois, & de Thou apporta au Favori de nou-

velles assurances de la part du Duc de Boüillon, qui promettoit de se rendre à Paris, toutes les fois que Cinq-Mars le désireroit.

La conjuration que formoit le Grand Ecuyer, lui donnoit d'autant moins d'inquiétude, qu'il se voyoit soutenu de Monsieur, & que chaque jour, les plus Grands Seigneurs du Royaume le faisoient assurer de leur bonne volonté. D'un autre côté, il voyoit le dégoût du Roi pour le Cardinal augmenter, à mésure qu'il appercevoit moins d'apparence à la paix, & que les événemens d'une guerre si couteuse & si longue lui devenoient moins favorables. Les Finances de ce Prince étoient absolument épuisées, & le cours du commerce étant interrompu depuis un si grand nombre d'années, il ne lui restoit plus que de foibles ressources de la part de ses Sujets. La Maison d'Autriche se relevoit chaque jour de ses pertes, surtout en Allemagne; & sans une bataille, que le Comte de Guébriant gagna sur les Impériaux à Wolfembutel, les affaires de la France & de la Suéde, étoient absolument ruinées en ce Pays là. Les Catalans, sur la révolte desquels Richelieu avoit

compté pour le succès de ses entreprises, ne se montroient plus si éloignés d'un accommodement avec l'Espagne. On étoit embarrassé à les retenir ; & le Cardinal qui vouloit assurer la Vice-royauté de cette Province à un de ses parens, dépensoit des sommes immenses, pour entretenir une bonne armée de terre, & une Flotte nombreuse, destinée à serrer de près Tarragone, dont les François vouloient s'emparer.

La Flotte Françoise est battuë.

Le Comte-Duc d'Olivarés, jaloux de la bonne fortune de Richelieu, avoit équipé de son côté une grande Flotte. La voyant supérieure à celle de France, & voulant tout risquer pour sauver Tarragone, il lui donna ordre de la combattre. L'Archevêque de Bordeaux *, qui commandoit la Flotte Françoise, avoit plus de courage que d'habileté. Il ne refusa pas d'en venir aux mains, & le combat commença à la vûë de la Ville assiégée : il dura quatre heures avec un bruit épouvantable. Les François se battirent avec toute la bravoure possible ; mais étant moins forts de la moitié que les Espagnols, ils ne purent les empêcher de jetter un secours considérable dans Tarragone. L'Archevê-

* Sourdis.

que de Bordeaux vouloit recommencer le combat le lendemain ; mais instruit d'un renfort considérable, que les ennemis avoient reçu la veille, ses Officiers s'y opposerent, & le Prélat guerrier se vit obligé de fuir devant les Espagnols, qui lui fracasserent un grand nombre de Vaisseaux & de Galeres, avant qu'il eût pû gagner les ports de Provence. Le Comte de la Motte n'eut pas plûtôt appris sa défaite, qu'il leva précipitamment le Siége de Barcelonne, ne cherchant plus qu'à sauver ses troupes.

La nouvelle de cette déroute, tant sur mer que sur terre, étant arrivée à la Cour, Richelieu s'emporta beaucoup contre l'infortuné Sourdis. Il oublia dès ce moment l'attachement sincere que ce Prélat avoit toujours témoigné pour sa personne, ainsi que les services qu'il lui avoit rendus, & ne le menaça pas de moins que de lui faire faire son Procès. Cinq-Mars allié de Sourdis le soutint à la Cour de toutes ses forces, & dit au Roi, que la défaite de l'Archevêque avoit été occasionnée par la négligence de Richelieu, qui ne se mettoit point en peine de laisser manquer aux Généraux les

choses les plus nécessaires, lorsqu'il trouvoit son intérêt à les laisser battre, pour se rendre plus nécessaire au Roi, en prolongeant la guerre. Ces discours de Cinq-Mars n'empêcherent pas que Sourdis ne se vît obligé de prendre la fuite; mais ils laisserent une terrible impression dans l'esprit du Roi contre le Cardinal; & il se détermina enfin à conclure la paix de lui-même, pour se voir en état de le chasser. Richelieu crut aller au-devant du coup qui le ménaçoit, en proposant au Roi de se mettre à la tête de ses troupes *. C'étoit flatter la passion dominante de Loüis, qui aimoit la guerre, lorsqu'il pouvoit la faire en personne. D'ailleurs, il se flattoit que ses armes ayant toujours été victorieuses entre ses mains, elles auroient alors de tels succès, qu'il pouroit faire une paix avantageuse, & se la donner lui-même. Soit que Richelieu pénétrât le dessein du Monarque, ou qu'il ne lui eût proposé l'expédition de Catalogue, que pour dissiper le noir chagrin dans lequel ce Prince étoit plongé depuis la défaite de l'Archevêque de Bordeaux, le Ministre saisit l'occa-

* Vies de Richelieu.

sion de quelques incommodités survenuës au Roi, pour le presser de se donner du repos, & de ne point commettre une santé si chere à la France. Loüis, à qui le Cardinal n'avoit promis rien moins que la conquête entiere du Roussillon & de la Catalogne, l'esprit tout plein de ces magnifiques idées, s'obstina à vouloir tenter lui-même une expédition qui devoit procurer tant de gloire, & se fâcha contre le Cardinal qui s'efforçoit de le retenir, pour n'être pas responsable à la France des accidens qui pourroient arriver pendant le cours d'un voyage que la santé du Roi sembloit n'être pas en état de soutenir sans danger.

Dans la situation présente des affaires, il ne pouvoit rien arriver de plus fâcheux au Cardinal que la mort d'un Monarque, de la conservation duquel dépendoit toute sa fortune; mais voyant que ses efforts pour l'arrêter ne faisoient que l'aigrir, on déclara publiquement à la Cour, que le Roi alloit se rendre à Fontainebleau, & marcher ensuite du côté de Lion. Loüis, ni son Ministre, 1642.

ne dirent point d'abord que l'on avoit intention de tourner du côté de la Catalogne ; mais on cessa d'en douter lorsqu'on vit que le Roi emportoit son sceptre & sa Couronne, qui lui étoient nécessaires pour recevoir les hommages des Catalans. Richelieu pouvoit alors faire une comparaison bien avantageuse, de sa conduite avec celle du Comte-Duc d'Olivarès. Le Roi d'Espagne, par la mauvaise administration de celui-ci, perdoit des Provinces entieres, pendant que Loüis acquéroit de nouveaux Etats.

On se dispose au voyage de Catalogne.

Le Ministre ne s'étoit opposé au départ de Sa Majesté que dans la crainte des fatigues inséparables d'une pareille expédition ; mais aussitôt qu'il vit le Roi résolu de se transporter aux extrêmités du Royaume, il tâcha de profiter de cet éloignement pour détruire les complots de Cinq-Mars, & lui enlever ses amis ; bien certain que n'ayant, pour ainsi dire, à le combattre que seul à seul, il en triompheroit aisément. Le Ministre crut d'abord devoir s'assurer des des lieux qu'il quittoit ; & craignant au sujet de Cinq-Mars les efforts de cette foule de créatures, que le Duc

d'Orléans & son parti avoient dans la Capitale, il fit donner au Prince de Condé le pouvoir de commander dans Paris durant l'absence du Roi. On mit aussi ce Prince à la tête du Conseil, que le Minstre eut soin de remplir de personnes choisies.

La Reine reste à Paris.

En conséquence de ces vûës, le Roi avoit aussi décidé que la Reine l'accompagneroit à l'armée, afin d'éviter les inconveniens qu'on lui faisoit craindre de la résidence de cette Princesse dans Paris, : & que le Dauphin & le Duc d'Anjou seroient envoyés à Vincennes, sous la garde de Chavigni, Gouverneur de ce Château, & fort attaché au premier Ministre. On ne croyoit pouvoir prendre trop de précautions contre les desseins dans lesquels le Roi accusoit les créatures d'Anne d'Autriche de la vouloir faire entrer; & le Cardinal de Richelieu instruit des dispositions de cette Princesse à son égard, depuis qu'elle s'étoit livrée aux conseils de ses ennemis, croyoit qu'on ne pouvoit donner des bornes trop étroites à une autorité dont on s'efforceroit de lui faire faire

un mauvais usage. La suite a fait voir que cette Princesse avoit de l'esprit, du courage & des vûës : elle découvrit aisément, que l'on étoit dans la disposition de la priver de la Régence, en cas que le Roi vînt à mourir, & elle crût devoir tout employer pour détruire des desseins si contraires à ses intérêts. Cette Princesse commença d'abord par travailler sous main à détourner le Roi de l'emmener avec lui. Ensuite elle se présenta à ce Prince les larmes aux yeux, & le conjura de la laisser avec ses enfans ; ajoutant qu'un dépôt aussi précieux ne devoit être confié qu'aux soins d'une mere, & qu'elle aimoit mieux perdre la vie, que de s'en voir séparée.

Loüis se laissa toucher par des larmes, qu'il crut sinceres; & Richelieu toujours en garde contre l'inconstance de ce Prince, assuré par les précautions qu'il avoit prises, ayant appuyé la demande de la Reine, il fut résolu que cette Princesse & les enfans de France, demeureroient à S. Germain en Laye, où Sa Majesté faisoit ordinairement sa résidence à cause de la pureté de l'air. Le Roi sur ces entrefaites, sentit des incommodités, que son Mé-

decin lui assura être les avantcoureurs d'un maladie dangéreuse, à moins que Sa Majesté ne se ménageât avec beaucoup de soin. Ce Médecin déclara même, que si le Roi s'obstinoit à vouloir partir pour la Catalogne, il ne répondoit pas de sa vie. On ne fit aucun cas de ses avis; & le Roi, content de voir que le Cardinal cessoit de s'opposer à son voyage, cessa aussi de lui témoigner du chagrin. Il n'étoit pas possible que Cinq-Mars fût instruit à tems de ces révolutions dans l'esprit du Roi, qui changeoit, pour ainsi dire, à chaque instant de façon de penser à l'égard du Cardinal. Souvent le Favori, comptant trouver son Maître dans ses momens de haine pour le Ministre, ne parloit que de l'éloigner, & même de s'en défaire d'une maniere violente. Le Roi lui imposoit silence, & peu après il s'exhaloit lui-même en reproches & en menaces contre Richelieu. Un jour que Cinq-Mars croyoit avoir trouvé l'occasion de parler plus fortement que jamais sur le chapitre de Richelieu, le Roi, après l'avoir écouté d'un air froid & rêveur * : *Souvenez-*

* Mém. de Boüillon, de Montresor. Relation de Fontrailles. Mém. pour serv. à l'Hist. de Richelieu.

vous en bien, lui dit ce Prince, *si M. le Cardinal se déclare ouvertement votre ennemi, je ne puis plus vous garder auprès de moi, je vous en avertis.* Ces paroles jetterent l'effroi dans l'ame du Favori, & l'engagerent à refléchir plus sérieusement que jamais sur le danger de son entreprise. Si le Cardinal le ménageoit encore, c'étoit moins par l'apréhension de ne pouvoir le vaincre, que pour ne pas chagriner le Roi, en le privant tout-à coup d'un jeune homme qu'il aimoit. Il vouloit le préparer peu à peu à son absence; & dans cette vûë, il entraînoit ce Monarque aux extrêmités de son Royaume: en lui faisant voir de près la Catalogne soumise, & le Roussillon conquis, il espéroit lui faire naître l'envie de continuer une guerre, où ses ennemis paroissoient les seuls à plaindre. Il auroit exigé ensuite l'éloignement de Cinq-Mars, comme le prix de ses services passés & de ses travaux à venir; & le Roi plus persuadé que jamais du besoin qu'il avoit de son Ministre, n'auroit pas balancé à lui sacrifier un Courtisan inutile, & contre lequel on auroit eu soin de l'indisposer secrettement. Le Grand Ecuyer commença à

se rendre justice, & à convenir que son esprit, son courage, son ardeur & son activité, ne pouvoient rien contre la dextérité & la prudence d'un Ministre, formé de bonne heure aux intrigues de Cour, & qui joignoit aux ressources du génie & de l'expérience d'immenses richesses, & un nombre infini de créatures de tous états. Le Frere unique du Roi, le Duc de Boüillon, & un grand nombre d'hommes puissans en France se préparoient, il est vrai, à le seconder vivement; mais supposé que leurs efforts réunis vinssent à bout de renverser enfin cette fortune prodigieuse du Cardinal, que la Reine mere, les Princes du Sang, & des armées entieres n'avoient pû ébranler, & que le Roi lui-même sembloit respecter; étoit-il vraisemblable que le fruit de ce succès seroit recueilli par un jeune homme de ving-deux ans, sans expérience, ni pour le commandement des armées, ni pour le maniement des affaires? Après tout, ce Richelieu, que le Grand Ecuyer croyoit avoir tant de raison de haïr, étoit cependant l'auteur de la fortune de son pere & de la sienne. Il l'avoit mis auprès du Roi, & lui avoit conservé la faveur de ce Prin-

Remords de Cinq-Mars.

ce, qu'il vouloit employer contre lui. C'étoit le combattre avec ses propres armes, & pour satisfaire quelques mouvemens de vengence, qu'un cœur véritablement généreux auroit sacrifié au souvenir de tant de bienfaits. Cinq-Mars se couvroit pour jamais des noms odieux de traître & d'ingrat. La santé du Cardinal s'affoiblissoit tous les jours. Il étoit bien plus honorable & plus sûr, d'attendre paisiblement sa fin prochaine ; & en même tems pour se mettre à couvert de sa mauvaise volonté, se tenir étroitement uni avec le Frere unique du Roi, le Duc de Boüillon, & ceux que la faveur attachoit au Grand Ecuyer. En observant cette sage conduite, Cinq-Mars se seroit mis à couvert du péril, & à l'abri de ce reproche, que les dernieres années du Ministre le plus heureux & le plus puissant qui se fût vû dans le monde entier, avoient été rendûës tristes & infortunées, par celui de tous les hommes qui en avoit reçû le plus de bien.

Toutes ces pensées rouloient dans l'esprit de Cinq-Mars, & lui faisoient passer les momens les plus cruels. Il étoit nécessaire pour le Roi & pour la

supposoit le Favori ; mais il convenoit que sa chute ne devoit pas être l'ouvrage d'un Courtisan, qui lui devoit son élévation. Fontrailles, qui n'abandonnoit plus le Favori, rapporte, que ces idées contraires de reconnoissance & de devoir, de vengeance & de haine, troubloient de telle sorte le Grand Ecuyer, qu'il le vit plus d'une fois résolu à rompre le complot formé contre Richelieu, ne pouvant consentir à devoir sa conservation à un crime.

Malheureusement pour Cinq-Mars, ce sentiment ne dura pas. Il oublia bientôt la gloire que lui promettoit l'oubli d'une injure faite par un bienfaiteur ; & Fontrailles fut le premier à rallumer sa haine contre le Cardinal. Aubijoux * Gentilhomme de la Maison d'Amboise, se joignit à Fontrailles ; & tous deux ensemble, ils leverent les scrupules que l'honneur & l'humanité avoient élevés dans le cœur du Grand Ecuyer : ils vinrent même à bout de lui persuader encore une fois, qu'il devoit se défaire de Richelieu par un lâche assassinat. Je l'ai dit plus haut,

* Relation de Fontrailles dans le Mémoire de Montresor. Mémoires du Duc de Bouillon. *Mercurio di Vittorio Siri, Tom. II.*

l'humeur du Roi étoit extrêmement inégale. Il condamnoit le soir ce qu'il avoit désiré le matin avec le plus d'ardeur ; tantôt mécontent sans raison du Cardinal, & quelquefois se fâchant sans sujet contre Cinq-Mars. Ce n'étoit point au Roi qu'ils s'en prenoient de ces changemens. Richelieu & le Favori s'accusoient mutuellement de les occasionner. C'étoit en vain que leurs amis communs s'efforçoient de les reconcilier ; & qu'ils affectoient d'être bien ensemble ; au moindre mouvement du Roi, contraire à ce qu'ils s'étoient promis, tous deux formoient de nouveaux désirs de se perdre ; qu'ils ne dissimuloient que pour mieux réussir.

Cinq-Mars durant quelques jours, vit sa faveur ménacée. Le Roi ne le souhaitoit plus, & loin de se plaindre comme autrefois de ses absences, ce Prince sembloit ne s'en appercevoir plus. Le Favori ne douta point que cette indifference ne fût l'effet des mauvais services du Cardinal ; & ce dernier trait acheva de lui faire oublier ses remords. Il se reproche d'avoir tant differé à perdre son ennemi ; & se flattant de pouvoir obtenir encore le con-

ſentement du Roi, il charge de Thou de preſſer le Duc de Boüillon de venir au plûtôt à Paris, étant dans le deſſein de ſe défaire du Cardinal. De Thou frémit à cette propoſition : il déteſte tout haut ce noir projet, & déclare au Grand Ecuyer, qu'il ne ſe prêtera jamais à un action ſi odieuſe. C'étoit à Lion, que Cinq-Mars vouloit frapper ſa victime. Le Duc de Boüillon refuſa de s'y rendre, ainſi que de Thou, afin de détourner, s'il étoit poſſible, le Grand Ecuyer de ſa funeſte réſolution.

Cependant la mauvaiſe humeur du Roi contre ſon Favori paroiſſoit encore augmentée. Celui-ci voulant empêcher le reſte des Courtiſans de s'en appercevoir, ſe tenoit des heures entieres dans un paſſage obſcur, qui touchoit la Chambre du Roi, où il s'amuſoit à lire des Romans ; pendant que le reſte de la Cour le croyoit occupé à s'entretenir avec ſon Maître. Un Valet de Chambre de Loüis, gagné par le Grand Ecuyer, le faiſoit entrer par une porte de derriere ; de ſorte qu'il paroiſſoit toujours le premier dans la Chambre du Roi : il maintenoit ſon crédit par ce manége, que le Roi favoriſoit en quelque ſorte. Enfin

ne pouvant demeurer fâché plus longtems contre Cinq-Mars, & ayant apparemment reçû quelque nouveau déplaisir de la part du Cardinal, le premier parut mieux que jamais dans son esprit.

Le Duc de Boüillon étoit venu à Paris, invité à ce voyage par de Thou qui l'avoit été chercher jusqu'en Périgord, aux instances réïtérées de Cinq-Mars. C'étoit pour l'avertir de ne point accepter le commandement d'une armée en Italie, que le Cardinal devoit lui offrir. Le Ministre vouloit éloigner par ce moyen le principal appui du Grand Ecuyer, & même celui de tous les Seigneurs de la Cour qui fût alors le plus en état de soutenir les droits de la Reine à la Régence, en cas que le Roi vînt à mourir.

Le Duc de Boüillon vient à la Cour.

L'arrivée du Duc de Boüillon, que l'on croyoit devoir rester à Turenne, jusqu'à ce que le Ministre lui-même l'eût mandé à la Cour, tint tous les esprits en suspens. Cette demarche auroit pû avoir des suites facheuses en d'autres circonstances. Sa résidence en des terres éloignées de la Principauté de Sédan avoit été regardée par la Cour, comme nécessaire pour couper

racine à de nouvelles intrigues ; & le Roi avoit même exigé qu'il emmenât avec lui sa femme & ses enfans. Mais dans la situation présente des affaires, ce Seigneur devenoit une personne trop considérable, pour qu'on osât le chagriner. Au contraire, la Reine, le Duc d'Orléans, & Cinq-Mars d'un côté, le Prince de Condé, le Duc d'Enguyen, & le Cardinal, de l'autre, le rechercherent également. Le Favori fut le premier auquel Boüillon s'adressa. Dès son enfance, toujours dans les Pays Etrangers, & depuis son retour, souvent occupé à Sédan, ou dans ses autre terres, Boüillon n'avoit pas de la Cour de France autant de connoissance qu'il lui en auroit fallu, pour se bien conduire dans une occurence, qui le rendoit en quelque sorte le maître du destin des premieres personnes de l'Etat. Il vouloit tirer du Favori les lumieres nécessaires, pour se conduire avec avantage dans un labirinthe, où chaque parti chercheroit à l'embarasser : il vouloit se déclarer ensuite pour celui qui concilieroit d'avantage ses intérêts avec son devoir.

Le Grand Ecuyer étoit encore dans le premier entousiasme du triomphe

qu'il venoit de remporter sur la manœuvre secrette du Cardinal, pour lui enlever l'affection du Roi. Ce Prince sembloit l'aimer plus que jamais, & Cinq-Mars commença par en assurer Boüillon. Ensuite il lui fit un long détail * de ce que l'on avoit à espérer ou à craindre de la mort du Roi, & des moyens dont il faudroit se servir pour que cet accident retombât tout entier sur la tête du Cardinal, qui s'en promettoit les plus grands avantages. Le Favori ajouta, que Monsieur lui donnant en toutes occasions de nouvelles marques de son amitié, il l'avoit fait avertir par reconnoissance, qu'on le vouloit mettre du voyage de Catalogne. Le Cardinal avoit donné cette pensée au Roi, sous prétexte que pendant l'absence de la Cour, on ne devoit point laisser à Paris, ni dans les environs de cette Capitale, un Prince du caractere de Gaston; mais la véritable raison qui déterminoit Richelieu, à vouloir que le Duc d'Orléans accompagnât son Frere, c'étoit pour s'assurer de sa personne, qui de loin auroit été un grand obstacle à ses projets. Cinq-Mars dit encore, que la

* Mémoires de Boüillon.

santé

santé du Roi s'affoiblissant à vûë d'œil, c'étoit beaucoup présumer de ses forces, que de le croire en état d'aller jusque dans la Catalogne, que selon toutes les apparences ce Prince valétudinaire mourroit en chemin; & qu'alors il ne seroit pas difficile au Cardinal, par le moyen du Confesseur de Loüis, de lui faire donner l'exclusion à la Reine & à Monsieur, dont le Monarque croyoit avoir également lieu de se plaindre, pour revêtir son Ministre de la Régence. Après cela, continua Cinq-Mars, le Cardinal ne songera qu'à se venger de ses ennemis, & surtout de l'affront qu'il a reçû devant Sédan. Cette Principauté convient à l'Etat; il s'en emparera de gré ou de force: Qui osera entreprendre contre un Régent déja si redoutable sous le nom de Ministre? La Reine, les Enfans de France, le Frere unique du Roi, & les premieres têtes du Royaume, seront obligées de plier sous son autorité, & de ne se conduire que par ses vûës.

Le seul moyen, selon Cinq-Mars, de prevenir le Cardinal, étoit de s'en délivrer promptement, ou du moins de se tenir éloigné de ses coups. Il

Conferences des Conjurés.

pressa alors le Duc de Boüillon de se déclarer pour la Reine & pour Monsieur, & de leur assurer une retraite à Sédan, où ils pussent aller se mettre à l'abri des entreprises du Cardinal, en cas que Monsieur balançât à se défaire de lui, ou que ce Ministre vint à découvrir le complot qui le ménaçoit.

Quelques instances que fit le Grand Ecuyer, Boüillon ne lui voulut donner aucune assurance. Avant de se déterminer, il désiroit sçavoir au vrai les sentimens de la Reine & de Monsieur, qui d'accord avec le Favori en certains points, pensoient différemment sur d'autres. Gaston ne vouloit point qu'on répandit le sang du Cardinal, & la Reine étoit aussi éloignée que lui d'approuver cette résolution barbare. Mais l'un & l'autre avoient une envie égale d'être assurés de Sédan. Le Duc de Boüillon répondit là-dessus, qu'il se feroit une honneur de recevoir en tout tems dans cette Ville la Reine, Monsieur, & leurs Partisans, qu'ils seroient toujours les Maîtres de ses Places; mais qu'avant de s'y rendre, on devoit songer à mettre sur pié une armée assez nombreuse, pour livrer ba-

taille aux troupes que le Cardinal ne manqueroit pas d'envoyer pour en faire le Siége : Que sans cette précaution, Sédan se verroit bientôt au pouvoir des ennemis. Cinq-Mars proposa aussi-tôt, d'envoyer demander du secours aux Espagnols ; mais Boüillon parut ne vouloir plus se lier avec des gens, qui s'exhaloient en promesses magnifiques, & dont on ne devoit rien attendre d'essentiel. De Thou se récria sur cette proposition, d'appeller les Etrangers en France. C'étoit un crime dans lequel il ne vouloit point tremper. Aussi lorsque le Duc de Boüillon eut enfin consenti à traiter avec les Espagnols, on le cacha avec soin à de Thou.

Enfin Boüillon, qui avoit vû Monsieur & Cinq-Mars, se trouva aussi recherché par la Reine. Cette Princesse avoit ses idées & ses prétentions particulieres. Ses intérêts étoient separés en bien des points de ceux de Monsieur ; & il lui étoit important de s'attacher des créatures, pour se mettre en état de lui disputer la Régence, en cas que ce Prince, après avoir triomphé du Cardinal, voulût s'en revétir lui-méme. Toujours gardée à vûë par les

émissaires du Ministre, la Reine avoit eu peu de moyens de se faire des Partisans; sa qualité présente, & ce qu'elle devoit être dans la suite, lui en avoient conservé plusieurs; mais le Duc de Boüillon, lui seul, pouvoit plus qu'eux tous ensemble. Cette Princesse lui envoya donc de Thou, en qui elle avoit beaucoup de confiance, pour le prier de se donner à elle, & d'accepter le commandement de l'armée d'Italie, afin de ne laisser aucun lieu aux soupçons, & de se mettre plus en état de la servir. Jusque-là Boüillon n'avoit rien déclaré de ses desseins; & ses confidens étoient en doute du parti qu'il choisiroit. Cette dissimulation étoit nécessaire à un homme qui avoit à la fois tant d'intérêts divers à ménager. Le Cardinal ne lui avoit point encore parlé, soit qu'il crût au-dessous de lui de rechercher personne, soit qu'il voulût connoître, par les démarches de Boüillon, ce qu'il devoit attendre de lui. Le Duc ne se pressoit pas non plus de faire les avances. Il se soucioit peu de commander en Italie, & le Cardinal n'étoit pas disposé à lui rien offrir de mieux. Cette indifférence de part &

d'autre donnoit lieu à bien des discours de la part des Courtisans, toujours amis de la nouveauté & du désordre. Selon eux, le Duc de Boüillon, gagné par la Reine & par Monsieur, devoit refuser le Commandement de l'armée d'Italie, & se retirer à Sédan, pour se déclarer ensuite contre le Cardinal. Leur espérance se vit trompée. Le Duc vit le premier Ministre, qui le combla de politesses ; & se flattant de pouvoir gagner l'armée d'Italie à force de soins & d'argent, Boüillon consentit à en être le Général. Il ne pouvoit pas mieux faire connoître à la Reine, qu'il se déclaroit entierement pour elle. Monsieur & Cinq-Mars ne pouvoient consentir qu'il s'éloignât.

Depuis ce moment, l'intérêt de la Reine parut à Boüillon le plus conforme aux siens ; & il se montra de nouveau éloigné de traiter avec les Espagnols, parce qu'il comptoit de pouvoir réussir sans eux, & que son intelligence avec ces anciens ennemis de l'Etat exposoit d'une étrange maniere sa propre fortune, & celle de sa femme & de ses enfans, qu'il avoit laissés comme en ôtage dans le Périgord. Monsieur allarmé de sa façon de pen-

ser, & pressé par Cinq-Mars, lui parla avec chaleur, du tort que son départ alloit causer à leurs affaires. Le Duc de Boüillon lui représenta à son toùr, qu'en parlant au Cardinal, il avoit remarqué trop de sécurité sur le visage de ce Ministre, pour qu'il fût aussi mal dans l'esprit du Roi, que Cinq-Mars vouloit le faire accroire; qué d'ailleurs le Frere unique d'un Roi de France, oncle d'un héritier de la Couronne encore enfant, ne devoit songer qu'à rester dans le Royaume, sans rechercher l'appui des Etrangers; qu'on se formoit un vain phantôme de la puissance du Cardinal, après la mort du Roi; que ses Places, ses richesses, ses créatures, ne lui serviroient de rien contre le nom d'Oncle unique d'un Roi mineur; que qui que ce soit en France ne seroit assez hardi pour se rendre le Ministre des entreprises du Cardinal sur la liberté d'un Prince de ce rang. Boüillon conclut en disant, que tant que le Roi vivroit, l'autorité de Richelieu seroit trop redoutable pour conspirer impunément contre lui; mais que si-tôt que ce Prince auroit les yeux fermés, il osoit assurer que le pouvoir de son Ministre céde-

roit à qui conque oseroit l'attaquer.

Boüillon en parlant ainsi, avoit dessein de détourner Gaston de demander plus long-tems une retraite dans sa Ville de Sédan, qu'il craignoit extrêmement de perdre. Ce Seigneur comptoit sur la mort du Cardinal, dont la santé diminuoit tous les jours. Alors il auroit pû sans risque faire pancher la balance du côté de la Reine, ou du Duc d'Orléans. La foiblesse que Monsieur avoit témoignée en toutes rencontres pour ceux qui s'étoient mêlés de ses affaires, occasionnoit cette irrésolution du Souverain de Sédan. De plus, le commandement d'une armée nombreuse, que Boüillon venoit de recevoir six mois après une revolte ouverte, le flattoit trop, pour qu'il n'en sçût pas gré au Cardinal. Cependant voyant que Gaston interdit alloit lui reprocher d'avoir parlé d'abord d'une façon bien differente, il lui protesta qu'en cas d'accident, les portes de Sédan lui seroient toujours ouvertes.

C'est ainsi que l'Historien du Duc de Boüillon fait penser & agir son Héros; mais les témoins oculaires des démarches de ce Duc, comme Fon-

trailles & quelques autres, diſent le contraire, & aſſurent que Boüillon convint avec Monſieur de traiter avec les Eſpagnols, & que Cinq-Mars lui lut lui-même en préſence de S. A. R. le projet qui venoit d'être fait de ce traité. Il s'obſtina ſeulement à ne vouloir ouvrir ſa Place, qu'après la mort du Roi, n'étant pas poſſible, diſoit-il, que Loüis vivant, il ſe trouvât à la tête de ſon armée en Italie, pendant que Monſieur & les Eſpagnols feroient de Sédan le théâtre d'une guerre civile. On doit avoüer néanmoins, pour la juſtification de l'Hiſtorien du Duc, que ce Seigneur ne parut penſer de cette ſorte, qu'après ſa liaiſon avec la Reine.

Enfin le réſultat de tant de conférences, qu'eut le Duc de Boüillon avec Monſieur & le Grand Ecuyer, fut que l'on envoyeroit en Eſpagne, pendant que le nouveau Général rappelleroit ſa femme & ſes enfans du Périgord, où ils étoient reſtés, & qu'il tenteroit de s'aſſurer des Principaux Officiers de ſon armée. Jamais conjuration ne donna tant d'inquiétudes dans ſes commencemens, à ceux qui s'en mêlerent. Les conſpirateurs ſe

fioient à peine les uns aux autres, & chacun d'eux changeoit presque tous les jours d'avis. Boüillon préferoit à toute autre chose l'intérêt de la Reine & celui de sa Maison. Le Grand Ecuyer, à qui sa jeunesse étoit un grand obstacle pour parvenir au Ministere, ne pouvoit consentir à travailler seulement pour les autres; & Gaston n'étoit pas d'humeur à céder la Régence à la Reine, s'il pouvoit se mettre en état de la conserver pour lui-même.

Les uns & les autres étoient d'accord seulement, en ce qu'ils souhaitoient également la ruine du Cardinal. En agissant en conséquence de ce désir unanime, il réservoient à faire valoir leurs droits, lorsqu'ils se verroient assurés du succès. Fontrailles, qui comptoit que la fin de tant de démarches, seroit un ordre qu'on lui donneroit de se défaire de Richelieu, comme Luine s'étoit défait du Maréchal d'Ancre, se préparoit sans remords à exécuter cette action, qu'il regardoit comme le salut de la France. Ce Gentilhomme fut bien surpris, lorsque Cinq-Mars lui vient dire, qu'il n'avoit qu'à se préparer à se ren-

dre à Madrid, pour conclure un Traité avec les Espagnols. Fontrailles délibéra long-tems, avant de se déterminer à accepter cette commission. Donner du tems au Cardinal, c'étoit lui donner le moyen de triompher de tous ses ennemis. Le Confident de Cinq-Mars le sçavoit; & il ne doutoit pas que ce Ministre ne découvrît dans peu tout ce qui se tramoit contre lui. Si ce Gentilhomme eût été capable d'aller revêler de lui-même au Cardinal cette nouvelle conspiration, sa grace lui eût été assurée; mais il aimoit mieux mourir, que de se sauver par une pareille trahison. Fontrailles mettant toute son espérance dans la mort du Roi, part pour l'Espagne, & mêt à la tête du Traité des mécontens de France avec cette Couronne le Duc de Boüillon, qui continuoit de faire tous ses efforts pour n'y être point compris.

Traité des Conjurés avec l'Espagne.

L'arrivée de Fontrailles à la Cour d'Espagne, rendit le calme à l'esprit agité du Comte-Duc d'Olivares. Jamais les affaires de son Maître ne s'étoient trouvées en si mauvais état. L'Empereur, dont les intérêts étoient inséparables de ceux de Philippe, ve-

noit de perdre une grande bataille, que le Comte de Guébriant avoit gagnée sur Lamboi son Général. Ce nouvel échec que venoit de recevoir la Maison d'Autriche, laissoit les Espagnols moins en état que jamais de fomenter des soulevemens en France. Boüillon, qui continuoit, selon son Historien, de se répentir de ses engagemens, fit remarquer leur foiblesse à Monsieur, & fit une nouvelle tentative, pour le détourner de leur demander du secours. Mais ses remontrances furent inutiles. Gaston, séduit par les promesses de Cinq-Mars, ne vouloit rien entendre de contraire à sa premiere résolution; & Boüillon resta malgré lui à la tête des mécontens de France. Peu de jours après il se rendit à l'armée d'Italie.

Le Roi partit bientôt lui même pour Lion; & ce fut de-là, qu'ayant appris le détail de la bataille gagnée par Guébriant, il lui envoya le Bâton de Maréchal de France, pour récompense de ses services. Depuis un tems le Grand Ecuyer, dont la faveur paroissoit de jour en jour mieux établie, suivoit la méthode du Cardinal, & tachoit de se faire des créatures dans les armées. Conduite de Cinq-Mars à l'égard de Richelieu.

Il avoit prévenu Guébriant; mais celui-ci ayant mal répondu à ses avances, Cinq-Mars fit tout ce qu'il put pour le priver du Bâton de Maréchal de France. Il ne réussit pas. Le Roi, qui n'osoit s'opposer aux volontés de son Ministre, vouloit au moins être le Maître avec son Favori. Celui-ci s'en vengea, en faisant refuser à Gassion la permission de servir dans l'armée de Catalogne, que Richelieu sollicitoit pour lui; & cet Officier fut renvoyé dans les Pays-bas. Le Cardinal quelques jours auparavant * trouvant le Roi seul à Fontainebleau, lui avoit parlé fortement contre Cinq-Mars, & s'étoit même disposé à lui prouver qu'il étoit obligé en conscience de chasser ce Favori. Mais ce Prince indigné lui répondit avec tant de hauteur, que le Ministre n'osa répliquer, & sortit tout déconcerté. Gassion, qui s'apperçut du trouble du Cardinal, fut soupçonné dès ce tems-là, d'avoir eu envie d'abandonner son parti. On crut même que Cinq-Mars n'avoit fait renvoyer ce Colonel dans les Pays-bas, que pour mettre ce qu'il avoit

* Mém. du Duc de Boüillon & de Chavagnac. Vies de Richelieu. Hist. de Gassion.

de créatures dans ces Provinces plus en état de le gagner. Le renvoi de Gassion chagrina extrémement le Cardinal, qui n'étoit point accoutumé à recevoir de pareilles contradictions. Cinq-Mars en faisoit trophée, & se comportant en jeune homme, il songeoit moins à assurer son pouvoir sur l'esprit du Roi, qu'à le signaler imprudemment.

Le Cardinal gardoit le silence, & cachoit avec soin son attention sur les démarches de Cinq-Mars, persuadé que moins ce Favori se croiroit observé, moins il se tiendroit sur ses gardes, & plus sa présomption lui feroit commettre de fautes. Le Grand Ecuyer, voyant que Richelieu lui accordoit une espéce de trêve, s'imagina que celui-ci se confessoit déja vaincu, & qu'ayant éprouvé combien ses efforts contre lui avoient eu peu de succès auprès du Roi, il vouloit cesser d'en faire, & prendre peut-être dans peu le parti de la retraite, si le noir chagrin dont on le voïoit dévoré, ne lui ôtoit bientôt la vie. Le Favori ayant l'esprit tout plein de cette espérance flatteuse, agit comme le Cardinal l'avoit prévû, c'est-à-dire, avec moins

de retenuë & de circonspection que jamais. Il néglige les choses essentielles, & s'occupe seulement à faire remarquer au Roi les superbes équipages du Cardinal, dont le train étoit aussi nombreux que celui de son Maître, & le surpassoit de beaucoup en magnificence. Le Ministre en usoit ainsi, & parce qu'il aimoit naturellement à briller, & pour conserver son crédit aux yeux du Public, toujours la dupe des apparences.

Loüis, accoutumé depuis long-tems au faste de Richelieu, fit peu d'attention à ce que le Grand Ecuyer lui dit à ce sujet; mais il parut fort sensible aux avantages que les Espagnols venoient de remporter sur le Maréchal de Brezé, en jettant du secours malgré lui dans Collioure & dans Perpignan. Le Roi fondoit toute l'espérance de ses succès sur la foiblesse de cette derniere Place, & ce Prince s'emporta beaucoup contre Brezé, lorsqu'il apprit le puissant secours qu'elle venoit de recevoir. Le Favori ne manqua pas de dire à son Maître, que Richelieu s'inquiétoit peu du progrès de ses armes, pourvû qu'il vît ses parens & ses créatures, maîtres des troupes & des

Provinces; que cette seule raison l'avoit engagé à faire nommer Brezé, Vice-Roi de Catalogne, lui en qui l'on n'avoit jamais trouvé, ni talent pour la guerre, ni capacité pour le Gouvernement, & qui n'étoit connu dans le monde, que par ses étourderies & ses mauvaises humeurs.

Ce discours ayant fait sur l'esprit du Roi tout l'effet que Cinq-Mars s'en étoit promis, il crut être plus assuré encore du succès de la conjuration. Sur ces entrefaites, Fontrailles arrive de Madrid *, & donne au Grand Ecuyer le Traité qu'il vient de conclure avec le Roi d'Espagne. Tous les Articles en étoient extrêmement sages & mésurés. L'on y promettoit de part & d'autre, de ne rien entreprendre de contraire aux intérêts de Loüis, & de travailler de concert à maintenir son autorité, & les droits de la Reine à la Régence. Après s'être engagés respectivement à ne signer aucun accommodement, sans le consentement des deux parties, Philippe promettoit, avec une armée de douze ou quinze mille hommes de vieilles troupes, quatre cens mille écus pour faire des levées,

* Relation de Fontrailles. Hist. de Loüis XIII.

cent mille livres pour mettre Sédan en état de défense, & vingt-cinq mille par mois, pour l'entretien de la garnison; à Gaston douze mille écus de pension par mois, quarante mille ducats par an au Duc de Boüillon, & pareille somme au Grand Ecuyer. Ce Seigneur fut très-content d'un traité, par lequel le Roi d'Espagne lui accordoit les mêmes avantages qu'au Duc de Boüillon, quoique Souverain & Maître d'une bonne Place.

De Thou venoit d'être instruit par la Reine * elle-même, de l'engagement de Monsieur, du Duc de Boüillon & de Cinq-Mars avec les Espagnols. Fontrailles lui confirma cette nouvelle, & de Thou lui témoigna sur le champ le chagrin qu'elle lui causoit. Il alla trouver Cinq-Mars, & n'oublia rien de ce qui pouvoit l'engager à se départir pour jamais, d'un dessein qu'il traitoit d'attentât criminel, depuis qu'on avoit eu recours à l'intervention des ennemis de l'Etat. Mais cet ami si sage montra en vain au Favori le précipice qu'il se creusoit lui-même. Il le ménaça aussi

* Procès de Messieurs de Cinq-Mars & de Thou.

inutilement de le quitter & d'abandonner pour jamais sa Patrie, plûtôt que de demeurer uni plus long-tems avec un homme tout prêt à tremper ses mains dans le sang du premier Ministre, & à devenir traitre à son Pays, & rebelle à son Roi. De Thou percé jusqu'au fond du cœur de l'infléxibilité de son ami, & des suites funestes qu'il prévoyoit devoir en resulter, se seroit en effet refugié en Italie, sans une maladie dangéreuse qui lui survint; c'étoit un apostume à la gorge. Cinq-Mars auroit peut-être fait plus d'attention aux sages conseils de Thou, si son chagrin contre le Cardinal n'avoit point été renouvellé à chaque instant. Le Ministre venoit de procurer le Bâton de Maréchal de France à la Motte Hourdancour, que le Grand Ecuyer haïssoit. Celui-ci s'en vengea bientôt, en faisant refuser au Cardinal le Gouvernement de Collioure, qu'il obtint lui-même pour une de ses Créatures. Enfin le Roi ayant mis le Siége devant Perpignan, le Favori & le Ministre, plus animés que jamais l'un contre l'autre, ne se ménagerent plus en aucune façon. Les Partisans de Cinq-Mars furent nommés

Inquiétudes du Cardinal.

Royalistes, & ceux de Richelieu Cardinalistes. Il est hors de doute, que ces derniers auroient eu l'avantage, si leur Chef n'avoit été retenu à Narbonne par une maladie, imputée à ses fatigues passées & à ses chagrins présens. Il étoit au lit, l'esprit tout plein d'inquiétudes, & craignant toujours que le Favori, profitant de son inaction forcée, ne lui débauchât ses créatures, & n'achevât de le perdre dans l'esprit du Roi. Un de ses bras étoit presque entiérement desséché; son sang couloit en abondance par les incisions qu'on avoit été obligé d'y faire. Tout l'Art des Chirurgiens n'avoit pû réussir à le guérir, & il se voyoit ménacé de la gangrêne. * Dans une situation si déplorable, Richelieu paroissoit moins sensible au mauvais état de sa santé, qu'à la perte de sa fortune, & à la honte de se voir immolé à la vengence d'un Courtisan ingrat, qui lui devoit tout. Le Roi l'avoit quitté avec une froideur extrême; & quoique la mauvaise santé de l'un & de l'autre les ménaçât de ne se revoir jamais, il n'avoit parû aucunement sensible à cette

* Vie de Richelieu. *Mercurio di Vittorio Siri. Tom. II.*

séparation, quelque soin que le Cardinal eût pris de la rendre touchante.

Cependant Richelieu apprend que la puissance de Cinq-Mars augmente à chaque instant, que l'on ose à peine se montrer Partisan du premier Ministre, & que toute la Cour est dévoüée au Favori. Il fait parler au Roi, non pour se plaindre de l'injustice qu'on lui fait (le reproche ne convenoit plus à sa fortune) mais pour le supplier de se souvenir des services qu'il lui avoit rendus depuis un si grand nombre d'années, & l'engager, s'il étoit possible, à laisser à d'autres le soin de continuer le Siége de Perpignan, pour venir se reposer de ses fatigues à Narbonne. L'infortuné Ministre espéroit que sa présence, & la vûë du triste état où il se trouvoit réduit, feroit quelque impression sur l'esprit d'un Roi naturellement bon & tendre.

Mais le Cardinal éprouva d'une façon bien cruelle, l'ingratitude des Courtisans; ceux mêmes qu'il avoit le plus obligé, ne cesserent de tenir au Roi de mauvais discours contre lui. Ils vinrent à bout d'aliéner l'esprit de ce Prince, qui laissa même entrevoir de l'indif-

position contre ceux qui se déclaroient trop hautement en faveur de son Ministre, La nouvelle de la défaite du Maréchal de Guiche à Hannecour, où il s'étoit laissé battre par D. Francisco de Melo, Général de l'armée Espagnole dans les Pays-bas, fit espérer au Cardinal, que son Maître voyant les affaires broüillées, reviendroit à lui par nécessité. Il en arriva tout autrement: quoique le Maréchal de Guiche eut perdu beaucoup de monde, on composa sur sa défaite des chansons si plaisantes, qu'elles divertirent infiniment le Roi; & ce Prince ne fit presque point d'attention à l'accident qu'elles célébroient.

Enfin Richelieu voyant que la fortune étoit constante à le persécuter, & que les choses mêmes qu'il avoit jugé lui devoir être les plus favorables, tournoient à son désavantage, ce Ministre écrivit au Roi, que l'air de Narbonne étant contraire à sa santé, il se retiroit à Tarascon. Le Cardinal prenoit ce parti, parce qu'il se défioit de Schomberg Gouverneur de Languedoc, & qu'il comptoit beaucoup sur l'amitié du Comte d'Alets, qui lui étoit redevable du Gouvernement de Provence.

D'ailleurs Richelieu, dans une occurrence, telle que celle où il se trouvoit alors, devoit s'éloigner de la Cour, pour être moins exposé aux résolutions facheuses que l'on pouvoit y prendre contre lui, & s'assurer d'une prompte retraite, en cas de nécessité.

Cependant le Roi, qui n'avoit point voulu abandonner le Siége de Perpignan, tant que son Ministre avoit paru devoir rester à Narbonne, vint de lui-même en cette Ville avec Cinq-Mars, de Thou, & les Principaux complices de la conjuration formée contre son Ministre. Ce Prince délibéra avec eux sur ce qu'il avoit à faire, pour conclure la paix avec l'Espagne à l'insçu de Richelieu. Il ordonna même à de Thou de vive voix & par écrit, d'écrire à ce sujet à Rome & en Espagne : ce qui lui fut imputé à grand crime par Richelieu, après la découverte de la conjuration de Cinq-Mars. Ce jeune Seigneur voyant le train que prenoient les affaires, se repentoit de s'être engagé avec l'Espagne, & avoüoit qu'il méritoit tous les reproches que de Thou continuoit de lui faire à cette occasion. Le Cardinal étoit mourant ; & la fin de sa vie, qui selon toutes les ap-

parences devoit arriver bientôt, en donnant la paix à l'Europe, alloit satisfaire les mécontens de France : quel reproche ne lui feroit-on pas alors, d'avoir attiré les Espagnols dans son Pays, surtout si ces ennemis de la Patrie s'obstinoient à y continuer leurs ravages ? De plus, l'inconstance du Roi se manifestoit de nouveau. Après avoir ri de la défaite du Maréchal de Guiche, il en parût inquiet; & il écrivit, dit-on, à Richelieu, pour le prier de donner ordre aux suites de cette disgrace, en l'assurant qu'il l'aimoit toujours. Ce retour du Roi vers le Cardinal étoit un effet des intrigues de Des-Noïers & de Chavigny ses créatures. Loüis ne s'y portoit pas de lui-même ; mais il étoit vrai de dire, qu'une seconde défaite des troupes de ce Prince pouvoit le rendre tout entier à Richelieu ; & alors il se seroit fait un mérite de punir avec la derniere rigueur ce qu'il auroit le plus approuvé dans un autre tems. La longueur du Siége de Perpignan, & mille autres incidens qui arriverent, ou par hazard, ou par les menées de Richelieu, replongerent bientôt Loüis dans ses premieres inquiétudes. Avec cela, Cinq-Mars le

chagrinoit quelquefois par ses legéretés & ses imprudences ; & ce Prince flottant dans une incertitude presque continuelle, mais préferant toujours l'intérêt de son Etat, penchoit aussi plus souvent vers Richelieu, dont il croyoit avoir besoin.

Le Grand Ecuyer s'apperçoit que sa faveur diminuë tout à coup, & que le Roi fait lui-même des avances à Richelieu, afin de l'engager à reprendre le timon des affaires, que celui-ci feint de vouloir abandonner : pour cela il falloit commencer par lui sacrifier le Favori, avec lequel Richelieu refusoit de se trouver à la Cour. En même tems Cinq-Mars reçoit des Lettres de Paris, par lesquelles on lui mande, que sa conspiration est découverte, & qu'il ne doit plus penser qu'à se mettre en sureté. Le Duc d'Orléans lui dépêche aussi le Comte de Brion, pour sçavoir au vrai la situation de leurs affaires à la Cour : mais Cinq-Mars ne pouvoit se résoudre à avoüer le déclin de sa faveur. Il assura Brion * qu'il étoit mieux que jamais avec le Roi ; & cependant le Grand Ecuyer manda Fontrailles, pour consulter ensemble sur les

La conspiration est découverte.

* Mémoires de Fontrailles.

moyens de se retirer au plûtôt à Sédan. Il le charge même d'aller avertir le Duc d'Orléans du péril qui les ménaçoit. Il lui coûtoit moins de faire annoncer sa disgrace, que de l'avoüer lui-même.

Fontrailles trouva le Duc d'Orléans dans une situation d'esprit aussi tranquille, que s'il n'eût eu rien à craindre de l'orage qui commençoit à gronder. Ce Prince comptoit absolument sur la mort du Roi & sur celle du Cardinal; ou plûtôt accoutumé à ne faire aucune attention à ses affaires les plus importantes, il négligoit jusqu'au soin de sa sureté. Fontrailles le tira de cette léthargie, en lui représentant qu'il ne devoit se reposer, ni sur la faveur de Cinq-Mars, ni sur l'espérance de la mort du Cardinal, à qui la joye de se voir encore une fois sur le point de triompher de ses ennemis, avoit donné comme une nouvelle vie.

Monsieur profita de cet avis, & dépêcha sur le champ au Duc de Boüillon, afin d'obtenir de lui les ordres nécessaires pour qu'il fût reçu à Sédan. Fontrailles le quitte sur le champ, & revient auprès de Cinq-Mars, qu'il exhorte à se mettre aussi en sureté. La honte

honte de se présenter au Duc d'Orléans, & à la Duchesse de Boüillon comme un fugitif, après avoir paru dans une situation si brillante, retint Cinq-Mars. Il voulut traîner les choses en longueur, croyant que sa disgrace, en seroit moins marquée. Fontrailles lui représenta en vain, que lorsqu'il étoit question de la liberté & de la vie, on devoit sacrifier sans peine de semblable repugnances : le Grand Ecuyer demeura ferme dans sa premiere résolution, de ne point quitter le Roi, sans en avoir auparavent averti Son Altesse Royale, à qui il envoya un Courrier. Alors Fontrailles lui dit adieu, & ils se séparerent pour ne se revoir jamais.

Le Ministre avoit depuis quelque tems la copie du traité conclu par Gaston. Boüillon & Cinq-Mars, avec les Espagnols ; quelques-uns disent qu'il l'avoit reçû du Maréchal de la Meilleraye, d'autres du Maréchal de Schomberg, à qui Cinq-Mars s'étoit imprudemment confié ; quoiqu'il en soit, le Cardinal étoit parfaitement instruit de toutes les particularités de la conjuration ; & il se hâta d'en rendre compte au Roi, même avant que ce

Prince eut quitté le Siége de Perpignan ; mais ce ne fut d'abord qu'imparfaitement, dans le dessein seulement de l'attirer à Narbonne, où l'on auroit bien plus de facilité pour arrêter le Favori, que dans un camp ouvert de toutes parts, & dans lequel Cinq-Mars avoit beaucoup d'amis. Ce fut donc à Narbonne, où le Roi apprit le détail du traité fait par le Grand Ecuyer, avec les Espagnols. Quelque répugnance que ce Prince eût à le croire coupable, il ne put démentir ses yeux, ni le témoignage de plusieurs personnes qu'on ne pouvoit soupçonner d'infidélité à cet égard. Enfin, après avoir balancé long-tems, soit par le souvenir de l'affection qu'il avoit eûe pour Cinq-Mars, ou par scrupule, se reprochant peut-être d'avoir donné lieu aux mauvais desseins de son Favori, par les paroles qui lui étoient si souvent échappées dans ses momens de mauvaise humeur contre le Cardinal ; enfin, dis-je, le Roi convaincu du crime de Cinq-Mars, donne ordre au Comte de Charôt, Capitaine de ses Gardes, de l'arrêter prisonnier.

En arrivant à Narbonne, le Grand

Ecuyer, malgré le pressentiment qu'il avoit de son malheur, n'avoit songé qu'à lier des parties de plaisir avec des Courtisans débauchés & des femmes décriées, sans prendre aucune précautions pour la sureté de sa personne, & se conduisant sur le déclin de sa faveur, & sur le bord du précipice, avec autant de légereté & avec la même imprudence, qu'il avoit témoignée durant le cours de sa fortune. Dans l'instant même que le Roi donna l'ordre de l'arrêter, Cinq-Mars étoit à faire la débauche chez un de ses amis. On vient l'avertir du péril qui le ménace ; troublé & hors de lui-même, il a le tems de monter à cheval & de se présenter aux portes de la Ville ; mais les trouvant fermées & entendant la rumeur du peuple, Cinq-Mars revient sur ses pas & se cache chez un nommé Burgos, fabriquant de poudre à canon, dont il avoit depuis peu débauché la fille. Cet homme n'étoit point chez lui, & le Grand Ecuyer de France attendit avec inquiétude le retour de cet homme de la lie du peuple, qui devoit prononcer de sa fortune & de sa vie.

Cinq-Mars est arrêté.

Pendant ce tems-là, le Comte de

Charôt avoit été rendre compte au Roi de la fuite de Cinq-Mars. Ce Prince fit publier sur le champ une défense sous peine de la vie, à qui que ce fut, de donner azile au proscrit : l'Archevêque de Narbonne avec le Lieutenant de Roi de la Place, & les Consuls de la Ville, le cherchent avec ardeur dans toutes les maisons, chacun de leur côté. Jusque-là leurs perquisitions avoient été inutiles ; & déja le bruit couroit, que le Grand Ecuyer, averti de bonne heure, avoit eu le tems de sortir de la Ville. Peut-être que le Roi n'auroit pas été faché de se voir enlever une victime qu'il ne pouvoit immoler sans regret ; mais par malheur, Burgos en rentrant chéz lui, apprend d'un Domestique, qu'un Gentilhomme jeune & bienfait se tient caché dans sa maison depuis quelques heures. Cinq-Mars, qui se montre à lui, le conjure d'avoir pitié de son sort ; & lui fait des offres si considérables, que cet homme intéressé se laisse d'abord tenter. Refléchissant ensuite sur le péril qu'il court, & sur ce qu'il peut gagner sans risque, en livrant Cinq-Mars, Burgos consulte un de ses amis. La conférence de ce vil

Ouvrier avec un homme de pareille trempe décida du ſort de l'infortuné Cinq-Mars. Burgos va trouver le Lieutenant de Roi de la Ville ; & celui-ci vient arrêter le Grand Ecuyer, qu'il conduit priſonnier à l'Archevêché. On arrêta le même jour le malheureux de Thou, au Camp devant Perpignan ; & il fut mené à Taraſcon, où le Cardinal l'interrogea d'abord lui-même.

Le Duc de Boüillon * occupé à diſcipliner l'armée qu'il commandoit en Italie, apprit trop tard le malheur du Grand Ecuyer & de ſon ami de Thou. Le Comte du Pleſſis, Maréchal de Camp dans la même armée, avoit déja reçû ordre de l'arrêter. Cet Officier conſulta avec quelques amis ſur les moyens d'obéïr à la Cour, ſans riſquer de faire ſoulever les troupes en faveur d'un Général qu'elles eſtimoient. Il perſuada donc au Duc d'aller viſiter la Citadelle de Cazal : ce Seigneur croyant n'avoir rien à craindre, donna dans le piége, & alla de lui-même s'enfermer dans les murailles de cette Fortereſſe. Lorſqu'il fut arrivé à Cazal, il ſoupçonna quelque choſe du deſſein du Comte du Pleſſis, & l'inquiétude

Le Duc de Boüillon eſt arrêté.

* Mémoires du Duc de Boüillon.

naturelle à tous ceux qui se sentent coupables, lui ayant fait dès ce moment examiner les choses avec plus d'attention, il se troubla, & ne douta plus de son malheur. Mais il n'étoit plus tems de fuir. Le Comte du Plessis, arrivé dans Cazal aussi-tôt que Boüillon, en avoit fait fermer les portes; & les ruës furent aussi-tôt gardées par la garnison & les Bourgeois, à qui l'on avoit fait à croire que le Duc vouloit livrer la Place aux Espagnols. On se trouva fort avancé dans la nuit, avant que qui que ce fût eût encore osé attenter à la liberté du Général. Convonges, Gouverneur de la Citadelle, refusa de l'arrêter chez lui, comme s'il eût craint de violer les droits de l'Hospitalité; mais appréhendant aussi le ressentiment de la Cour, aussi-tôt que le Duc fut dans la Ville, cet Officier lui déclara qu'il avoit reçû ordre de l'arrêter. Boüillon s'attendoit à ce malheur; cependant il n'y fut pas moins sensible; dans l'instant, ce Seigneur parut comme accablé sous le poids de sa disgrace. Convonges ayant imprudemment laissé l'ordre du Roi entre les mains du Comte du Plessis, Boüillon le ménaça

de lui passer son épée au travers du corps, s'il ne lui montroit cet ordre. Pendant que Convonges tout déconcerté s'empresse de l'aller demander à du Plessis, Boüillon revenu de son premier trouble éteint promptement toutes les lumieres de sa chambre, s'enveloppe dans son manteau, & sort par une porte de derriere. Saint Aubin son Maréchal des Logis, qu'il rencontra dans la ruë, voulut le suivre; tous deux gagnent les remparts, espérant de trouver quelque moyen de se sauver. La nuit étoit fort noire, & ils n'avoient rien qui pût leur servir à découvrir la profondeur des fossés. Boüillon & le Maréchal des Logis y jetterent quelques pierres; mais soit qu'elles tombassent sur de l'herbe, ou que le bruit de la Ville les empêchât d'entendre leur chute, ils jugerent les murailles bien plus hautes qu'elles n'étoient en effet. Saint Aubin, pénétré du péril que couroit son Maître, offrit généreusement de se sacrifier pour lui, & de se jetter le premier dans le Fossé. Le Duc n'y voulut point consentir, & s'éloignant du rempart pour n'être point rencontré par la ronde, il le chargea de rentrer dans la Ville, pour

voir ce qui s'y passoit, & pour acheter des cordes, avec lesquelles Boüillon espéroit de descendre aisément les murailles.

Saint Aubin ne put exécuter les ordres de son Maître : des Corps de Gardes postés à toutes les avenuës de la Ville l'empêcherent de passer ; il entre donc avec Boüillon dans un Cabaret à Bierre. Le Duc fut obligé alors, comme Cinq-Mars, de confier sa vie à un homme de néant. Aussi éprouva-t'il une trahison pareille. Ce misérable, à qui Boüillon avoit donné une somme considérable, dit son secret à sa femme ; & le Duc caché dans un grénier à foin se vit peu de momens après environné de Soldats, l'un desquels le voyant en fureur, & l'épée à la main, lui tira un coup de pistolet & le manqua. Convonges arriva heureusement pour le Duc, que les autres Soldats alloient tuer ; mais tout le crédit de cet Officier fut à peine capable de retenir la populace, qui vouloit le mettre en piéces, supposant, comme on le leur avoit fait accroire, que cet infortuné Seigneur avoit eu dessein de livrer leur Place aux Espagnols. Boüillon fut enfermé dans un carrosse cade-

nassé, & envoyé sous une grosse escorte à la Citadelle de Perpignan.

Pendant que la fortune déconcertoit tous les projets des ennemis de Richelieu & les livroit à sa vengence, il continuoit de souffrir à Tarascon de son bras, presque déja en proye aux vers, la corruption se mettant dans ses playes. Il étoit encore cruellement tourmenté des hémorroïdes; ensorte que l'état pitoyable où ce Prélat se trouvoit réduit, lui laissoit à peine espérer qu'il pût achever la ruine de ses ennemis, & survivre à leur perte. Le Roi étoit lui-méme accablé de maux. Il souffroit également de corps & d'esprit: sa perte de Cinq-Mars n'étoit pas ce qui le touchoit le plus; c'étoit la façon dont il devoit se conduire avec le Cardinal, qui embarrassoit Loüis. Sa conscience lui reprochoit d'avoir donné lieu au crime, qu'il étoit obligé de punir lui-même; & ce Prince se trouvoit dans le cas d'avoir plus de besoin que jamais de son Ministre, après l'avoir si long-tems dédaigné, & s'être vû dans la disposition de sacrifier sa personne, & le souvenir de plusieurs années de services, aux caprices d'un jeune homme, qui n'avoit d'au-

tre mérite par rapport au Roi, que son enjoüement & sa figure.

Tout ce que ce Prince voyoit alors, contribuoit à lui faire connoîtrre l'injustice du traitement qu'il avoit fait à Richelieu. Depuis la disgrace de Cinq-Mars, on n'entendoit que les loüanges du Cardinal. On oublioit les maux que son ambition avoit causés, pour élever jusqu'au Ciel sa prudence, son activité & son zéle pour la gloire de son Maître, devenu la terreur ou l'appui de ses voisins. Si les Courtisans osoient paroître se souvenir encore des pertes des François, elles étoient attribuées au peu de capacité des Généraux de Loüis, où bien au soulevement de son frere, & des autres sujets rébelles; & la gloire d'avoir découvert & puni leurs complots, celle des heureux succès étoit unanimement accordée au grand génie de Richelieu. Le Roi imbû de tous ces discours, & sollicité par des Noïers & Chavigny, désire de se reconcilier au plûtôt avec le Cardinal. Ce Prince semble oublier sa mauvaise santé; il passe le Rhône *, & vient à Tarascon où étoit Richelieu. Loüis étoit fort foible: à peine pou-

* Mémoires de Montresor. Vie de Richelieu.

voit-il se soutenir ; ce Prince se mit sur un lit à côté de son Ministre.

Il ne pouvoit rien arriver de plus glorieux au Cardinal, que de voir son Maître, le plus puissant Monarque de la Chrétienneté, réduit à faire les avances, & à venir solliciter le retour de son amitié. Richelieu avoit l'ame grande : il ne put s'empêcher de faire sentir au Roi toute l'injustice de son procédé ; mais il l'assura aussi que son zéle seroit toujours le même, & que satisfait d'avoir prouvé au monde l'innocence de sa conduite, il continueroit à servir fidélement son Roi. Loüis ne put s'empêcher de répandre des larmes, en entendant les protestations de Richelieu. La conformité de son état avec celui de ce Ministre, servoit beaucoup à le toucher : il se voyoit comme lui aux portes de la mort, & tout prêt d'aller rendre compte à celui devant qui les Rois les plus absolus sont au niveau du moindre des mortels. Enfin il quitta Richelieu, en l'assurant qu'il l'aimoit plus que jamais, & qu'il ne vouloit avoir désormais de confiance qu'en lui.

Le Roi vient trouver le Cardinal.

Le Cardinal étoit trop instruit de l'inconstance de son Maître, pour

ajouter beaucoup de foi à ses promesses. Il donna les instructions nécessaires à des Noïers & à Chavigny ; & ceux-ci obtinrent du Roi, que tous les ordres que Richelieu envoïeroit au-dehors, ou au-dedans du Royaume, pendant que ce Prince feroit le voyage de Paris, soit aux Généraux des armées, soit aux Ministres, feroient exécutés comme s'ils venoient du Roi méme. Loüis l'écrivit de sa main à Richelieu, & reprit aussi-tôt le chemin de sa Capitale. Son esprit soupçonneux & incertain étant déja dans des dispositions moins favorables au Cardinal, elles augmenterent beaucoup par la nouvelle qu'il reçut dans sa route, de la mort de l'infortunée Marie de Médicis sa mere, arrivée

Mort de la Reine Mere.

1642. à Cologne le 25 Juin. Le Roi parut touché jusqu'au fond du cœur de la perte qu'il venoit de faire. Il pleura amérement celle que sa rigueur avoit condamnée à ne le voir jamais, & qu'il avoit laissé mourir accablée de douleur & d'indigence. La nature se réveilla ; mais ce fut trop tard qu'elle sortit du profond sommeil où Richelieu l'avoit plongée. Le Ministre se montra aussi sensible que son Maître à la mort de la Reine mere. Il venoit de connoître

par expérience, quelle étoit la peine de se voir le jouët d'un ingrat. Le Cardinal fit faire un Service magnifique pour le repos de l'ame d'une Princesse infortunée, qu'il avoit persécutée jusqu'au dernier soupir.

Cependant Gaston étoit dans des inquiétudes mortelles. Boüillon, Cinq-Mars, de Thou, venoient d'être arrêtés : il le sçavoit, & ce Prince ne doutoit pas que l'un d'eux ne l'accusât de s'être mis à la tête de la conjuration. Sa crainte ne fut que trop bien justifiée ; malgré ses détours, & si je l'ose dire, la maniere basse dont il demanda grace à Richelieu, le Roi prit le dessein de l'envoyer à Venise pour y vivre en particulier, avec une pension égale à celle que devoient lui fournir les Espagnols, en cas que ce Prince se fût déclaré pour eux. L'Abbé de la Riviere son Confident, homme adroit & insinuant, mais fourbe à l'excès, & le plus grand ennemi de son Maître, fut envoyé à Richelieu ; mais il ne put fléchir le Ministre, outré de ce que Gaston l'avoit fait assurer de son amitié dans le tems même qu'il conspiroit sa perte, & de ce que ce Prince s'obstinoit à cacher la moitié des circonstances de son complot. On

vouloit tirer de lui la copie de son Traité avec les Espagnols, pour avoir de quoi convaincre parfaitement ses complices & en découvrir le nombre. Suivant le conseil de Richelieu, le Roi ménaça son Frere, & la crainte l'obligea de tout avoüer, se souciant peu de perdre ceux qui s'étoient exposés pour lui, pourvû qu'il se sauvât lui-même; enfin ayant été interrogé par le Chancelier, il chargea le Duc de Boüillon, Cinq-Mars, de Thou, & plusieurs autres, de tout ce qu'il avoit pû faire de repréhensible, & n'oublia rien de ce qui pouvoit le justifier aux dépens de leur vie.

En quittant Son Altesse Royale, que le Chancelier avoit interrogée à Villefranche, ce Magistrat se rendit à Lion pour présider au jugement de Boüillon, de Cinq-Mars & de Thou, qui y avoient été transferés. * Seguier parla d'abord au Grand Ecuyer, enfermé dans le Château de Pierre-Encise. Ce Magistrat lui avoit obligation des Sceaux, que le Favori avoit empêché qu'on ne lui ôtât. Ce service méritoit de la reconnoissance; aussi le Chan-

* Relation de M. de Marca. Procès de Messieurs de Cinq-Mars & de Thou.

celier en promit-il à Cinq-Mars, & l'assura dans sa prison, qu'il trouveroit en lui un bon Juge & un bon ami. Sans cette protestation de Seguier, le Grand Ecuyer auroit pû recuser ce Magistrat, ainsi que les autres Commissaires, & demander d'être renvoyé à ses Juges naturels; mais il n'en fit rien, dans l'espérance que Seguier le favoriseroit; même dès ce moment il lui témoigna une confiance entiere, & lui avoüa, dit-on, non comme à son Juge, mais comme à son ami, des choses qui depuis furent la cause de sa perte. Cinq-Mars en agissoit ainsi pour fléchir Richelieu, s'il étoit possible. Il avoüoit n'avoir d'autre espoir qu'en sa clémence. *Je suis perdu*, disoit-il, *le Roi m'abandonne, je serai bien-tôt immolé à la passion de mes ennemis & à la facilité du Roi.* Seguier & Ceton, Lieutenant des Gardes Ecossois qui le gardoit, tacherent en vain de le rassurer. Ce dernier instruit par Richelieu, tenta souvent d'arracher le secret de l'infortuné Cinq-Mars, en lui promettant sa grace, s'il avoüoit sa faute de bonne-foi. Celui-ci sçavoit qu'on n'avoit point de preuve complette contre lui, & il refusoit de rien dire, à moins qu'on

ne l'assurât de la vie auparavant; ce qui embarrassoit beaucoup le Cardinal de Richelieu; mais bientôt Cinq-Mars fit connoître que la prudence n'est point la vertu des malheureux. Il s'inquiétoit extraordinairement, & ne cessoit de demander à Ceton, s'il n'avoit aucune proposition à lui faire, assurant toujours qu'il n'avoüeroit rien & ne nommeroit personne, à moins qu'on ne lui promît la vie. Seguier & Ceton la lui firent espérer, & lui représenterent que le Cardinal satisfait de son aveu, & de la sincérité de son répentir, se souviendroit des services du Maréchal d'Effiat son pere, & fléchiroit la colere du Roi.

Imprudence de Cinq-Mars & des autres Accusez.

Enfin le Grand Ecuyer paroît sur la sellette, dans la Chambre du Présidial de Lion. Il y parla avec beaucoup de fermeté & de constance. Mais trompé par Seguier, il avoüa tout, & chargea le Duc de Boüillon & de Thou, qui jusque-là n'avoient aucun témoignage contre eux, & qui, loin de rétablir par leur sagesse ce que Cinq-Mars avoit gâté par son imprudence, acheverent de se perdre. On s'attendoit à une conduite toute differente de la part de Thou, homme né de parens

Magistrats, & élevé dans les affaires. Son expérience & son sang froid devoient suppléer, selon le sentiment public, à ce que l'ignorance & la vivacité avoient pû faire commettre de fautes au Grand Ecuyer son ami. L'accusation de celui-ci contre de Thou étoit invalide, parce que lui-même étoit coupable. C'étoit néanmoins la seule preuve que l'on eût jusque-là contre lui; & il restoit à de Thou plusieurs moyens de se justifier, de l'aveu de ses Juges & de ses accusateurs. Son crime étoit seulement de n'avoir pas revélé une conspiration, dont on l'avoit rendu d'abord malgré lui le confident & le dépositaire. Elle ne regardoit point la personne sacrée du Souverain. Gaston, Boüillon, & Cinq-Mars sembloient ne vouloir dans les commencemens, que l'éloignement du Cardinal. Voilà tout ce qu'ils avoient dit à de Thou, & ce qu'il avoit désiré, comme eux, pour l'avantage de son Roi & de sa Patrie. Les conspirateurs lui cacherent avec soin leur Traité avec l'Espagne. On a vû même que le Duc d'Orléans & Boüillon s'étoient montrés long-tems contraires à cet engagement criminel. Et

lorsque de Thou en eut été instruit par des voyes étrangeres, quels reproches ne fit-il pas à son ami Cinq-Mars? Epargna-t'il rien pour lui faire rompre son Traité avec les ennemis de l'Etat, & pour lui arracher le funeste bandeau, que l'ambition & la vengence lui avoient mis sur les yeux? Jusque-là qu'il le ménaça de ne le voir jamais, & d'abandonner s'il le falloit pour toujours sa famille & sa Patrie. De Thou auroit pû revéler dèslors ce coupable mystere. Il reste à le justifier là-dessus. Ses remontrances avoient fait impression sur l'esprit de Cinq-Mars, & le Favori sembloit déterminé à sacrifier ses pernicieux desseins à son devoir, & à leur conservation commune. Le Cardinal, attaqué d'un mal incurable, se voyoit ménacé d'une fin certaine & prochaine : la mort de ce Ministre rompoit d'elle-même le Traité fait avec les Espagnols. Cinq-Mars protestoit de vouloir n'en faire aucun usage & sa conduite répondoit à ses promesses. Boüillon n'entreprenoit rien de contraire à l'Etat, ni au Ministre. Gaston de son côté vivoit tranquille à Blois. En sorte que de Thou regardoit le Traité fait avec l'Espagne,

comme une chose non avenuë, & dont il ne résulteroit rien de facheux même pour le Cardinal. Dèslors de Thou se croyoit dégagé de l'obligation de trahir son ami, & de sacrifier, sans que l'Etat en retirât aucun avantage, le frere unique du Roi, & les deux plus grands Seigneurs du Royaume. De plus quel risque n'auroit-il pas couru à se rendre le délateur de ces trois Chefs de la conjuration, lui qui ne se trouvoit en état de donner d'autre preuve de leur crime que son propre témoignage? C'auroit été vouloir se perdre sans fruit. Toutes ces choses parloient en faveur de Thou. Il pouvoit les faire valoir avec succès; mais le remord d'avoir trempé dans un complot devenu criminel, la douleur qu'il ressentoit de la perte de Cinq-Mars son ami, trois mois d'une étroite prison, & les mauvais traitemens qu'il avoit essuyés de la part de l'Exempt qui le gardoit, l'avoient plongé dans une mélancolie noire, qui lui faisoit regarder la vie comme un fardeau insupportable. Il s'imaginoit ne pouvoir plus trouver de douceur dans le monde, après l'éclat d'une affaire aussi malheureuse. Tous les chemins des emplois & des hon-

neurs lui sembloient fermés pour jamais ; & il s'imaginoit que sa vie ne seroit plus qu'une suite continuelle de trouble, d'agitation, d'ennui, d'inquiétude & de chagrin. L'esprit tout plein de ces pensées funestes, de Thou n'envisage de calme & de repos que dans la mort. Son aspect n'a rien d'effrayant selon lui, au prix des maux que son imagination lui représente dans la vie. La Réligion se joint à ces autres motifs de désirer la mort : de Thou craint en la fuyant, de s'éloigner aussi de l'instant marqué pour son Salut ; dèslors il ne s'occupe plus que de Dieu, & ne cesse d'implorer sa miséricorde, se réjoüissant de pouvoir lui offrir sa vie,pour l'expiation de ses péchés. Tels étoient les sentimens de M. de Thou, lorsqu'il se présenta devant ses Juges. Ils étoient tous dans les dispositions les plus favorables à son égard. En désavoüant Cinq-Mars, sa vie étoit assurée ; & ces Magistrats, quoique dévoüés à Richelieu, ne demandoient qu'à le sauver : mais de Thou ne vouloit plus vivre. Aussi-tôt qu'il se vit en présence de ses Juges, il avoüa qu'il avoit eu connoissance du Traité de Cinq-Mars avec les Espagnols, &

dit lui-même qu'il reconnoissoit mériter la mort, selon la Loi *Quisquis*, trop heureux, selon lui, de la subir, pour un crime qui n'étoit ni noir, ni énorme. Les Juges étonnés de la résignation & de la constance d'un homme, qui se condamnoit ainsi lui-même, prononcerent son Arrêt les larmes aux yeux, & le condamnerent comme Cinq-Mars à avoir la tête coupée.

Cinq-Mars & de Thou condamnez à mort.

Le Greffier vint leur lire cet Arrêt fatal. * Loin d'apporter du changement & du trouble dans l'esprit de Thou, il témoigna de la joye ; & continuant de regarder la mort comme l'azile du bonheur & de la paix, *qu'ils sont beaux*, dit-il, *les pieds de ceux qui nous apportent l'heureuse nouvelle de la paix, qui nous annoncent le bonheur* ! Il écouta la lecture de son Arrêt d'un air tranquille & modeste, sans témoigner ni impatience, ni douleur. Cinq-Mars montra un autre sorte de courage, qui tenoit de son âge, & de son état. Lorsqu'on lui parla de l'appliquer à la question, il s'emporta sur le peu d'égard que l'on avoit pour une personne de

* Memoires de Boüillon & de Montresor. Recueil de Pieces sur le Procès de Cinq-Mars & de Thou.

ſa naiſſance & de ſon rang, & dit tout ce que le déſeſpoir de ſe voir traité ſi indignement put lui mettre à la bouche. Les Juges en furent touchés, & ils l'exempterent de la queſtion. Alors Cinq-Mars parut auſſi réſigné que de Thou: il montra même de la fierté & de l'audace, bravant la mort en guerrier, & de Thou la mépriſant en Chrétien. Cinq Mars ne ſongea qu'à ſa mere & à ſa famille; l'autre en cacha le ſouvenir dans ſon cœur, & parut ne plus penſer aux hommes, que pour demander pardon à ceux qu'il croyoit avoir offenſés, & au Cardinal même. Il prit Dieu même à témoin, qu'il n'avoit jamais haï ſa perſonne, mais ſeulement ſon Gouvernement. « Je ne me » ſuis jamais tant aimé moi-même, » dit-il, que j'ai honoré le Roi, & » chéri la conſervation de l'Etat. Je » ſuis bien faché, qu'étant iſſu d'une » famille, qui a ſi bien & ſi fidélement » ſervi tant de Rois, j'aie failli en ne » révélant pas un ſecret important. »

Ils ſont conduits au ſupplice.

Enfin on le conduiſit dans la Chambre, où Cinq-Mars l'attendoit pour aller enſemble au ſupplice. Celui-ci devoit craindre les reproches que de Thou étoit en droit de lui faire, étant

a seule cause de la mort qu'il alloit
souffrir ; mais cet ami généreux pa-
roissoit au contraire plus sensible au
malheur du Grand Ecuyer qu'au sien
même ; & celui-ci qui avoit entendu
d'un œil sec lire sa propre condamna-
tion, ne put retenir ses larmes, lorsqu'il vit l'infortuné Cinq-Mars accou-
rir à lui les bras ouverts, en le conju-
rant de lui pardonner sa mort. Ils se
tinrent long-tems étroitement embras-
sés, chacun plaignant seulement son
ami, & paroissant insensible pour soi-
même. Peu de momens après ils se
confesserent, & monterent enfin dans
le carrosse qui devoit les conduire au
supplice.

De Thou jettant les yeux sur Cinq-Mars, qui avoit à peine vingt-deux
ans, plaignit sa jeunesse & ses belles
qualités : « Ne vous souvenez plus,
» lui dit-il, que vous avez été Grand,
» l'admiration de tous ceux qui
» vous voyoient, & l'espoir de ceux
» qui pouvoient vous approcher. Tout
» cela est périssable & passager. Al-
» lons, ajouta-t'il, se trouvant au bas
» de l'échaffaut, montrés que vous
» sçavez bien mourir.

Cinq-Mars animé par son propre

courage, & par les discours de son ami, met le pié sur l'échelle, & monte sur l'échaffaut avec une résolution sans égale. Un Garde lui voyant le chapeau sur la tête, ose le lui ôter ; mais le Grand Ecuyer se retournant brusquement sur cet Archer, lui arrache son chapeau & le remet fiérement sur sa tête. Le Boureau de Lion étoit malade ; un vieux Crocheteur de la Ville tenoit sa Place. Cinq-Mars ne voulut pas souffrir qu'il le touchât. Ce Seigneur se coupa lui-même la moustache, & son Confesseur, Jésuite ; lui coupa lescheveux, & reçut aussi quelques bijoux que le Grand Ecuyer lui donna pour faire des aumônes. Ce Seigneur se promenoit sur l'échaffaut la main gauche sur le côté, avec la même grace & la même assurance, que s'il n'eût point touché au dernier moment de sa vie. Il venoit de se mettre à genoux auprès du billot, pour essayer la posture qu'il devoit tenir, le demandant au Boureau d'une voix ferme, & sans paroître ému. Après avoir parlé encore quelques momens à son Confesseur, le Grand Ecuyer, sans vouloir permettre qu'on lui bandât les yeux, se remet à genoux devant

e billot, qu'il tient étroitement embrassé : *Suis-je bien*, dit-il à l'Exécuteur ? *Oüi Monsieur*, répondit celui-ci; *frappe donc*, reprit Cinq-Mars. D'un seul coup de hache le Bourreau lui sépara la tête du corps. On le jetta un peu à côté, pour faire place à de Thou qui montoit sur l'échaffaut. Aussi modeste & recueïlli, que Cinq-Mars avoit paru fier & animé, de Thou tenoit son chapeau à la main & baissoit les yeux, pour ne point voir le corps sanglant de son ami, que l'on n'avoit couvert d'un drap qu'à demi. Il ne put éviter de le voir, & cet aspect le troubla. Après s'être humblement recommandé aux prieres du peuple, il demanda aux assistans un mouchoir pour se bander les yeux, avoüant qu'il craignoit la mort, & que la vûë du corps de son ami lui causoit une peine extrême. Se défiant autant de sa fermeté, que Cinq-Mars avoit parû assuré de son courage, peut-être aussi par humilité, de Thou voulut être lié au billot, & que le Bourreau, qu'il baisa en l'appellant son frere, lui coupât les cheveux; enfin ayant la tête baissée, & n'attendant plus que le coup mortel, le Bourreau lui donna un coup de

Mort de M. de Thou.

hache, qui l'atteignit seulement au haut de la tête, & ne fit que l'étourdir. Le peuple saisi de pitié se récria. L'Exécuteur plus émû qu'auparavant; ayant mis le corps du malheureux de Thou, qui respiroit encore, sur le plancher de l'échaffaut, le frappa douze fois, avant de séparer la tête du corps. Ainsi moururent Cinq-Mars & de Thou, le premier âgé de vingt-deux à vingt-trois ans, & l'autre de trente-cinq; tous deux, après avoir donné des marques de courage & de la plus sincére piété, sans se plaindre, & bénissant au contraire le moment qui devoit les priver de la vie. Tous deux furent également plaints & regretés, avec cette difference, que l'on accordoit à de Thou la gloire d'être mort pour avoir gardé le secret de son ami, au lieu que l'on reprochoit à Cinq-Mars son ingratitude envers le Cardinal son bienfaiteur. Mais sa grande jeunesse, & ses brillantes qualités, suppléoient à ce qu'il avoit pû faire contre son devoir, & sa mort effaça tout ce qu'il avoit montré de défauts durant le cours de sa fortune & de sa vie. De Thou fut généralement admiré. On le regarda comme le martyr

de la fidélité & de l'amitié. On le blama seulement de n'avoir pû vaincre cette mélancolie noire, contractée dans l'horreur de sa prison, & qui lui avoit donné de l'aversion pour la vie. Il ne tenoit qu'à de Thou de conserver la sienne, en traînant les choses en longueur. La mort du Cardinal, qui arriva peu de tems après, le sauvoit d'une prison perpétuelle : c'étoit la seule chose que de Thou craignoit, & qui lui fit souhaiter de mourir. Un Citoyen se doit à sa Patrie, & la vertu de sacrifier à ses intérêts ce que l'on trouve de désagrémens dans la vie, est bien au-dessus de la vertu de sçavoir la mépriser.

Il ne restoit plus que le Duc de Boüillon à punir ; mais Richelieu ne vouloit point la mort de ce Seigneur. Etant déja assuré de la Principauté de Sédan, en cas que le Roi voulût faire grace au Duc, le Cardinal partit de Lion, le jour même de l'exécution de Cinq-Mars & de Thou, après avoir chargé le Cardinal Mazarin de négocier avec Boüillon. Pour Richelieu, il reprit la route de Paris dans un brancard superbe, porté par plusieurs hommes, & dont il ne sortoit point, fai-

ſant abattre les fenêtres des maiſons; où ſon Eminence devoit loger, pour y entrer plus commodement. Il venoit d'apprendre l'entrée des François dans Perpignan, & la conquête d'une Place auſſi importante donnoit un nouveau relief à ſon autorité. Toute la France continuoit de le haïr; mais perſonne n'oſoit ſe déclarer ſon ennemi; au contraire les Courtiſans s'empreſſoient de lui témoigner du reſpect. Ils quittoient le Roi qui ne donnoit rien, pour ſuivre un Miniſtre qui ſeul pouvoit tout.

Arrivée de Richelieu à Paris.

En arrivant à Paris, Richelieu ordonna que l'on tendît les chaînes *, pour retenir la foule du peuple, qui accouroit de tous côtés pour voir le riche brancard du Cardinal, & le brillant cortege qui l'accompagnoit à ſon entrée; ce qui avoit aſſez l'air d'un petit triomphe. Il traverſa de cette ſorte tout Paris, jettant les yeux à droite & à gauche, pour reconnoître ſur le viſage des Pariſiens leurs diſpoſitions à ſon égard. Arrivé au Palais Royal, Richelieu répandit de tous côtés des graces & des bienfaits; ce qui lui attira une Cour ſi nombreuſe,

* Vie de Richelieu.

qu'il étoit obligé de se soustraire le plus souvent pour n'être pas accablé. Tous ceux qui ne se virent pas l'objet des récompenses de Richelieu, s'unirent ensemble pour lui susciter de nouveaux chagrins auprès du Roi. D'abord, le Cardinal qui méprisoit leurs personnes, méprisa aussi leurs démarches; mais croyant s'appercevoir que Sa Majesté prêtoit quelquefois l'oreille à leurs discours, il travailla à éloigner tous ceux qui lui étoient devenus suspects. On a pû voir dans le cours de cet Ouvrage, combien Richelieu s'étoit rendu redoutable; cependant il restoit encore des Courtisans assez hardis pour le braver hautement, & pour continuer de travailler à sa ruine; l'opiniâtreté de ces esprits effraya le Cardinal, il craignit qu'ils n'employassent contre lui des moyens violens; depuis ce moment, il prit le parti d'entrer avec ses Gardes jusque dans le Louvre, de peur d'y être assassiné. Troisvilles, Lieutenant des Mousquetaires, Tilladet, la Salle & des Essarts, Capitaines aux Gardes, étoient les principaux de ceux qui donnoient de l'ombrage au Cardinal, à cause de leurs

il s'y étoit rendu un jour avec eux, & les avoit fait suivre jusqu'à la porte du Cabinet de Loüis, marchant entre deux hayes des Gardes du Roi. Cette démarche étoit sans exemple, mais l'aveu du Roi l'autorisoit.

Cependant tous les Gardes du Roi murmuroient, & leurs Officiers ne pouvoient retenir leurs plaintes. Troisvilles qui étoit encore en place, s'approche doucement du Roi, le supplie de lui permettre de charger le Cardinal, le Roi ne voulant point que son Ministre s'apperçut de la demande de Troisvilles, lui répond en peu de mots ; & lui défend expressement de rien entreprendre. Troisvilles redouble ses instances. Le Ministre s'apperçut alors de son dessein, il ne lui pardonna jamais, & après avoir obtenu l'éloignement de ce Gentilhomme, il fit casser la Compagnie des Mousquetaires du Roi, que Troisvilles commandoit.

Dernière maladie du Cardinal.

Ce fut-là le dernier trait par lequel le Cardinal signala son empire sur l'esprit du Roi. L'inquiétude & le chagrin augmenterent de telle sorte sa maladie, qu'en peu de jours ce Ministre se vît à l'extrêmité. Il

affectoit néanmoins de se plaindre moins, & d'avoir le ton de voix plus ferme qu'à l'ordinaire, ou par un dernier effort de la nature prête à périr, ou pour dérober aux autres la connoissance de son état. Un Médecin ignorant, avoit autrefois arrêté le flux de ses hémoroïdes. Depuis ce tems Richelieu avoit souffert de grandes douleurs en differentes parties de son corps, & son bras droit étoit couvert d'ulcéres. Il commença à sentir une grande difficulté de respirer; & enfin deux abcès s'étant formés au-dessus du poulmon, il se plaignit d'une grande douleur de côté. Une grosse fiévre survint avec des crachemens de sang, dont il se voïoit ménacé d'être suffoqué à chaque instant. Les Médecins du Roi & les siens s'empresserent pour le soulager; mais ce fut en vain qu'ils employerent tout ce que leur Art pouvoit leur fournir de ressources: on le voyoit baisser de moment en moment. Quatre saignées qu'on lui fit en vingt-quatre heures, l'ayant beaucoup affoibli, on désespéra absolument de sa vie.

Le Roi s'informoit souvent de la santé de son Ministre. Les uns tiroient de cet empressement des conséquen-

ces avantageuses au Cardinal ; d'autres jugeoient différemment, & consultoient le visage du Prince, pour y découvrir, s'il étoit possible, le secret de son ame. Loüis se joüoit de leur curiosité en gardant un profond silence, & en composant de telle sorte son visage, que les émissaires du Cardinal avoient autant lieu d'être satisfaits, que les ennemis de ce Ministre croyoient avoir sujet d'être contens. Le Roi voulut même, pour éloigner tout soupçon, que l'on fit des prieres publiques dans toutes les Eglises de Paris, pour la guérison de Richelieu. Les amis du Cardinal voyant toute la Cour attentive à la conduite du Roi au sujet de ce Prélat, le conjurerent de l'honorer d'une visite ; ce qu'il leur avoit refusé jusque-là. Enfin il se rendit à leurs prieres & alla voir le Cardinal. L'accablement de ce Ministre ne lui avoit rien fait perdre de sa fermeté *, ni de sa présence d'esprit. Il regarda le Roi, & le remercia d'un air respectueux de l'honneur qu'il vouloit bien lui faire, en venant recevoir ses derniers adieux. Le Cardinal ajouta, qu'ayant consacré toute sa vie au service de Sa M. il

Le Roi va lui rendre visite.

* Hist. de Loüis XIII.

mouroit avec la consolation de la laisser sans ennemis, & Maîtresse d'un Etat aussi puissant & aussi paisible, qu'on l'avoit vû foible & divisé avant son administration. » La seule récompense, poursuivit le Cardinal, que j'ose » demander à Votre Majesté, c'est la » continuation de sa protection & de » sa bienveillance, pour mes neveux & » mes parens. » Richelieu recommanda particulierement au Roi le Cardinal Mazarin, Chavigni, & des Noïers, comme des personnes capables de le bien servir. Le Roi ne parut nullement touché de l'état du Cardinal, & il lui répondit froidement, qu'il auroit égard à ses prieres & à ses avis. Cependant avant de sortir, il lui fit prendre lui-même deux jaunes d'œufs. Il le laissa ensuite, & passa dans la Gallerie, où ce Prince s'amusa assez long-tems à considerer les rares peintures qui y étoient placées. Soit qu'on lui dît quelque chose de plaisant, ou que ce Prince trouvât du ridicule dans la phisionomie composée de la plûpart de ceux qui l'accompagnoient, il ne put s'empêcher de rire; ce qui scandalisa beaucoup les partisans du Cardinal.

Ce Ministre attendoit la mort avec

beaucoup de fermeté & de courage. Il sembloit même qu'elle ne venoit point assez tôt à son gré, pour le délivrer des douleurs cuisantes qu'il ressentoit. Richelieu presse ses Médecins de lui dire sincérement ce qu'ils pensent de son état, & combien il a encore à vivre. Tous lui répondent qu'une vie si précieuse, & si necessaire au monde, intéresse le Ciel, & que Dieu fera un miracle pour le guérir. Peu satisfait de ce galimathias, Richelieu apelle Chicot Médecin du Roi, & le conjure de lui dire en ami, s'il doit esperer de vivre, ou se préparer à la mort. *Dans 24. heures*, lui répond ce Médecin en homme d'esprit, *vous serez mort ou guéri.* Le Cardinal parut très-satisfait de cette sincerité : il remercia Chicot, & lui dit sans se montrer émû, qu'il entendoit bien ce que cela vouloit dire. Dès ce moment, Richelieu ne voulut plus s'appliquer qu'à la grande affaire de son Salut : il fait appeller son Confesseur, & lui témoigne un grand repentir de ses fautes. A minuit le Curé de Saint Eustache lui apporta le Viatique, qu'il reçut avec les sentimens de la piété la plus vive. *Voilà mon Juge*, dit le Prélat en regardant

Mort du Cardinal.

le Saint Ciboire; *je le prie de me condamner, si j'ai eu d'autre intention que de bien servir le Roi & l'Etat.* Le Curé de Saint Eustache crut devoir l'exhorter à la mort, & lui fit un long discours que le Cardinal écouta avec beaucoup d'attention, ne cessant de faire paroître son humilité & sa résignation aux volontés de Dieu. En lui donnant l'Extrême-Onction, le Curé demanda au Cardinal, s'il pardonnoit à ses ennemis, & à ceux qui l'avoient offensé. De tout mon cœur, répondit-il, & comme je prie Dieu de me pardonner. Il prononça ces paroles d'un air si touché, que les spectateurs ne purent retenir leurs larmes, ni s'empêcher de faire des vœux pour sa guérison.

La Duchesse d'Aiguillon sa niéce étoit dans une affliction extrême; elle fondoit en pleurs, chaque fois qu'elle entroit dans la Chambre du Cardinal, qui demandoit souvent à la voir, plûtôt pour la consoler, que pour recevoir lui-même de la consolation. Il l'exhorta à se soumettre comme lui aux décrets de la Providence, & à s'affliger moins d'une perte, à laquelle sa longue maladie devoit l'avoir préparée depuis long-tems. Enfin voyant que cette

Dame s'affligeoit davantage, à mésure qu'il lui parloit, le Prélat lui recommanda ses neveux de Pont-Courlai, & lui dit : *Je suis bien mal, retirez-vous ma niéce, je vous en prie ; épargnez-vous la douleur de me voir mourir.* Elle sortit toute éperduë de la Chambre du Cardinal, & fut à peine arrivée dans la sienne, qu'il fallut la saigner du pied. Richelieu ayant pris des remedes d'un Empirique, parut un peu mieux ; mais ce ne fut que pour quelques momens, & il mourut le 4 Dé-

1642. cembre, dans la 58ᵉ. année de son âge. On s'empressa d'aller porter cette nouvelle au Roi : *Voilà*, dit-il froidement, *un grand politique mort.*

Jugement sur ses qualités.

Quelque peu de sensibilité que témoignât ce Prince de la mort du Cardinal, il est vrai de dire, que dans la situation presente des affaires, il ne pouvoit faire une plus grande perte. Tous les Historiens conviennent des défauts de Richelieu, qui sacrifia tout à son ambition & à sa vengence ; mais ils sont obligés d'avoüer en même tems, qu'il a rendu les services les plus considérables au Roi & à l'Etat. Il délivra sa Patrie de mille Tyrans qui l'opprimoient. Je parle de ces Seigneurs ac-

Accoutumés à accabler les Provinces dont ils avoient le Gouvernement, la plûpart régloient leur mérite par leur audace, & leurs prétentions par leurs ſuccès; & dans ces tems de troubles & de déſordres, la fidélité étoit regardée comme une foibleſſe, & la revolte comme une marque de générosité & de grandeur d'ame. Le Duc d'Epernon fut redevable de ſa haute réputation aux entrepriſes qu'il forma contre le Gouvernement. Richelieu bravant les périls dont il fut continuellement environné, vint à bout de changer la diſpoſition des eſprits, & la face des affaires; mais en réprimant l'ambition des Grands, il n'abatit point leur courage, & ne leur ôta rien de leurs droits légitimes. Par cette conduite, le Cardinal ſe fit admirer du grand nombre, aimer de pluſieurs, & reſpecter de tous. Ce Miniſtre fut ennemi de tous ceux dont il ne put obtenir l'amitié; mais ſincere dans ſa haine, & ami de bonne foi, il ne daigna jamais deſcendre juſqu'à la diſſimulation, & laiſſa connoître ſur ſon viſage & dans ſes manieres ce que l'on avoit à craindre & à eſperer. Les reproches ni les ménaces n'ob-

tinrent jamais rien de lui; inébranlable dant ses desseins il punit quand il voulut & récompensa de même; il accorda tout au mérite, mais ce fut au mérite soumis. Fier, àltier, impérieux dans ses manieres, comme dans ses actions, voulant que tout pleyât sous son autorité, & incapable de fléchir sous aucun pouvoir, il n'eut que le titre de Ministre, & son Roi n'en eut que le nom. Mais s'il sçut se rendre en quelque sorte indépendant de son Maître, il le fit regner avec plus d'empire sur le reste de ses Sujets, & le rendit plus redoutable à ses voisins. Ce Ministre fut le premier dans sa place qui connut les moyens les plus prompts d'abaisser la Maison d'Autriche, & sa politique leur trouvant des ennemis dans le fond du Nord, fit voir encore une fois les Goths Vainqueurs du nouvel Empire Romain. L'ame plus fiere, plus élevée, le génie plus vaste, plus hardi, qu'il ne fût homme adroit & courtisan, il dût plûtôt ses succès à la vigueur, qu'à la finesse de son esprit.

Le Ministre connoissoit les maux de l'Etat, & les moyens de les guérir; persuadé de bonne foi, que de sa

conservation dépendoit celle de l'Etat, il crût être en droit de sacrifier tout à son salut. Accusé à cet égard de cruauté par le Public, il fut justifié par les loix. Ce Ministre en fit valoir toute la rigueur; mais il ne les changea point, & si le Cardinal fit des malheureux, il le fut lui-même. Les ennemis du Royaume, les siens, ne furent point ses plus grands obstacles, il avoit continuellement à vaincre ceux que faisoient naître, l'inconstance & les humeurs d'un Maître, souvent jaloux de l'honneur qu'on retiroit de ses succès & de sa gloire. Dans cette situation, le Ministre se trouva pour ainsi dire obligé de se rendre Maître par surprise de l'autorité Royale, dont il fut le restaurateur. On lui doit rendre cette justice, que désirant la prééminence en tout, il n'en usa que pour l'avantage de ceux qui la lui céderent de bonne grace. Ayant besoin d'Alliés, il en trouva, & sçût aussi-tôt les dominer; loin de se plaindre, ils le rendirent l'arbitre de leurs intérêts, & s'attacherent à sa personne comme à un homme incapable de manquer à qui conque vouloit avoüer sa supériorité, quelque grand que fut

son pouvoir, quelque brillante que fut sa réputation, il étoit peu satisfait de sa fortune; son vaste génie n'étoit point encore rempli, par le gouvernement d'un puissant Royaume: ce n'étoit point assez pour lui d'être grand Ministre, grand homme; il vouloit être à la fois grand Capitaine, grand Orateur, grand Poëte. De-là, on prit occasion de l'accuser d'une espéce de jalousie, pour toutes les choses qui avoient de l'éclat, & contre ceux qui se distinguoient dans les differens genres qui conduisent à la gloire. Ceux qui se crurent maltraités voulans se vanger, rabaisserent ses actions & ses services, donnerent des interprétations malignes à toutes ses démarches, & tenterent de faire oublier ses succès. Protecteur & bienfaiteur déclaré des Gens de Lettres, par inclination & par générosité, il vit néanmoins s'élever contre lui les principaux de cette République, souvent si peu ménagée, en apparence si peu à craindre, & si redoutable en effet. Un grand nombre de gens de guerre se joignirent à ces premiers. Le Public gagné par les mécontens, & les circonstances trahissant quelquefois les

ües du Ministre, ce peuple même qu'il avoit délivré du joug des Grands, désira sa perte avec ardeur ; la Nation lui reprochant la longueur de la guerre, ne lui tint aucun compte des Villes & des Provinces entieres qu'il avoit ajoutées aux Etats de son Maître.

Cette ingratitude, ces reproches la plûparts injustes, aigrirent sans peine un esprit fier & violent. Richelieu craignit qu'il n'y eut trop de risque pour lui dans la douçeur & la clémence:& n'ayant pû réussir à se faire aimer, ce Ministre crut être obligé de se faire craindre. Mais quoiqu'il en soit de ses qualités & de ses défauts, ce mélange composa ce que l'on trouva de plus singulier & de plus grand dans son caractere. Il ne mourut qu'après avoir fixé la forme du Gouvernement, jusques-là incertain & arbitraire, & avoir laissé des maximes qui furent admirées de toute l'Europe, & respectées même de son Successeur.

De plus, on doit dire que le Pere Joseph du Tremblai Capucin, en qui ce Ministre témoigna toujours beaucoup de confiance, fut la principale cause des exécutions funestes que le Cardinal ordonna. L'affaire des Réli-

gieux de Loudun, où le malheureux Grandier se vit immolé à l'ignorance du siécle, & à l'iniquité de ses Juges, fut conduite en partie par le P. Joseph. S'il eût cherché à remplir exactement ses devoirs, il auroit parlé lui-même en faveur de Grandier, & démontré son innocence au Cardinal ; par ce moyen, le Pere Joseph auroit épargné à la mémoire de son protecteur, les reproches que l'injuste supplice de ce Prêtre lui a attirés. Loin de se conduire ainsi, le Capucin pour faire sa Cour au Ministre, qui en vouloit, dit-on, à cet Ecclésiastique, le fit passer à ses yeux pour un séducteur, un Magicien, un Athée, & le chargea des titres & de tous les crimes les plus capables d'inspirer de l'horreur pour sa personne, & de faire regarder la punition la plus cruelle, comme un acte de Justice. Cet événement est décrit tout au long dans la vie du Pere Joseph.

Le même amour de la vérité qui m'a fait rapporter sincérement les fautes de Richelieu, m'a empêché de suivre la route tracée à cet égard par la plûpart des Historiens, qui chargent Richelieu du crime de son Directeur.

Le Cardinal avoit laissé de lui une si grande idée, qu'on ne put croire que la méchanique de son corps fut semblable à celle des autres hommes. On l'ouvrit, & on publia ridiculement que les Chirurgiens l'ayant examiné avoient dit, qu'il avoit les organes de l'entendement doubles.* Il resta quelques jours exposé sur un lit de parade. Les Parisiens accoururent en foule pour le voir; les ruës voisines du Palais Royal étoient à toute heure si remplies de monde, qu'à peine pouvoit-on y passer. Enfin on porta le corps de l'Emience dans l'Eglise de la Sorbonne, que ce Prélat avoit fait bâtir, ajoutant de grands édifices à ceux qui avoient été construits aux dépens du premier Fondateur, & laissant un revenu considérable pour l'entretien de cette Maison & des Docteurs qui l'habiteroient. On lui fit des obseques magnifiques, & depuis on y éleva un superbe Mausolée, qui passe aux yeux des connoisseurs pour un des plus beaux morceaux qu'il y ait en ce genre.

Un autre monument avoit été élevé à la gloire de Richelieu pendant sa

* Le Clerc, Aubéri.

vie, & par les propres soins de ce Ministre. Je veux parler de la statuë équestre de Loüis XIII. que le Cardinal fit placer au milieu de la Place Royale à Paris. Les Vers tracés sur les quatres faces du pied d'estal de la statuë ne célébrent que Richelieu, & lui accordent toute la gloire des grands événemens, qui signalerent le regne de son Maître. On y fait dire à ce Monarque :

Armand, le Grand Armand, l'ame de mes exploits, &c.

Testament du Cardinal.

Ce Ministre avoit eu la précaution de faire son Testament à Narbonne, au commencement de la grande maladie dont il mourut. Le Cardinal Mazarin, l'Escot nommé à l'Evêché de Chartres, Hardoüin de Péréfixe, Maître de Chambre de Richelieu, depuis Précepteur de Loüis XIV, Evêque de Rhodez, & enfin Archevêque de Paris, furent choisis pour les Exécuteurs de ce Testament, que plusieurs Témoins signerent, le Cardinal n'ayant pû le signer lui-même. En 1636, ce Ministre voulant appaiser les clameurs de ceux qui crioient contre son luxe, & contre son avidité,

avoit donné au Roi ce magnifique Hôtel qu'il avoit fait bâtir, & que l'on nomme aujourd'hui le Palais Royal; mais à condition qu'il seroit à jamais inaliénable de la Couronne, & qu'il ne pourroit servir que pour le logement de Sa Majesté, quand elle l'auroit agréable, de ses Successeurs Rois de France, ou de l'héritier de la Couronne seulement, & non d'autres. Le Cardinal ne laissoit à cet égard au Duc de Richelieu & à ses descendans, que la Capitainerie ou *Conciergerie de l'Hôtel, & un logement qui leur seroit désigné pour cet effet.*

Le Roi ne fut pas si flatté de ce présent, quelque considérable qu'il fût, que d'un legs de quinze cens mille livres en espéces, que le Cardinal lui laissa par son Testament. Richelieu justifioit l'amas de cette somme prodigieuse, dans un tems où le Roi cherchoit de l'argent de tous côtés, en disant qu'il s'en étoit servi fort utilement dans les plus grandes affaires de l'Etat, & que s'il n'eût eu cet argent à sa disposition, quelques projets qui avoient bien réussi auroient eu apparemment un mauvais succès. Le Roi avoit reçû du Cardinal dans un autre tems

une Chapelle de diamans d'un prix inestimable, & plusieurs autres presens en pierreries. On croiroit aisément que tant de richesses auroient formé à peu près toute la fortune du Cardinal de Richelieu, & que les ayant acquises au service du Roi, il les remettoit généreusement à ce Prince, dans le moment qu'elles lui devenoient inutiles; mais ce n'étoit là que la moindre partie de ses biens immenses. La Duchesse d'Aiguillon sa niéce eut un partage digne de l'affection que le Cardinal son oncle avoit eue pour elle. Armand de Maillé, fils du Maréchal de Brezé & d'une sœur de Richelieu, hérita du Duché de Fronsac, d'un Marquisat, d'une Comté, d'une Baronie, d'un reveuu de cinquante mille livres de rente en Normandie, avec trois cens mille livres en argent, pour être employées en acquisition de terres. Armand de Vignerod, fils de François de Vignerod, Seigneur de Pont-Courlai, neveu du Cardinal par sa mere, & celui qui devoit faire revivre son nom, en prenant le nom & les armes de la Maison de du Plessis, eut pour sa part le Duché de Richelieu, une des plus belles terres du Royaume,

plusieurs autres terres d'un grand revenu, avec des tableaux & des meubles précieux. A l'égard des Charges que Richelieu possedoit, il crut aussi en pouvoir disposer, & légua la Sur-Intendance des Mers au Duc de Richelieu, & le Généralat des Galeres au Duc de Brezé. Le Roi changea cette disposition, & accorda au dernier la Sur-Intendance des Mers. Ce fut seulement en ce point que le Testament du Cardinal reçut quelque contradiction; tout le reste fut exactement suivi. Les volontés de Richelieu furent en quelque sorte autant respectées après sa mort, qu'il avoit été lui-même respecté durant sa vie. *

* Mém. du Duc de la Rochefoucault.



CHARLE DE L'AUBESPINE MARQUIS DE CHÂTEAU-NEUF,

Garde des Sceaux, Ministre sous la minorité de Loüis XIV.

CHarle de l'Aubespine, nâquit à Paris, en 1580, de Guillaume de l'Aubespine, & de Marie de la Châtre. Il fut d'abord Page du Connétable de Montmorenci; ensuite on lui acheta une Charge de Conseiller au Parlement de Paris, où sa grande jeunesse ne l'empêcha pas de se distinguer si heureusement, que Henri IV. ayant d'ailleurs égard aux services que
1603. les Ancêtres du nouveau Magistrat avoient rendus à l'Etat, lui donna plusieurs marques de confiance, en l'employant à régler quelques affaires qui le regardoient personnellement. Charle de l'Aubespine se faisoit alors appeller

appeller l'Abbé de Preaux. Henri IV. occupé du dessein de porter la guerre en Allémagne, & de se venger enfin des maux que lui avoient causé les Princes de la Maison d'Autriche, l'envoya en Hollande & à Bruxelles, sous le titre d'Ambassadeur extraordinaire, Ce Monarque désiroit engager les Hollandois à le soutenir ; & il vouloit en même tems effrayer la Cour de Bruxelles, où la Princesse de Condé, dont ce Prince étoit amoureux, venoit de se réfugier. La funeste catastrophe, qui priva la France du plus grand de ses Rois, rendit inutiles les négociations de l'Abbé de Préaux, qui revint en France offrir ses services à Marie de Médicis déclarée Régente du Royaume. Cette Princesse, sollicitée par le Comte de Soissons, ayant ôté la Sur-Intendance des Finances au Duc de Sulli, en accorda l'administration aux Présidens de Thou & Jeannin & à Château-Neuf.

Ce dernier entra fort avant dans la confiance de la Reine Régente & du Marquis d'Ancre son Favori.* Marie de Médicis se servit de l'Abbé de Préaux, pour ramener les Princes qui

* Hist. de Loüis XIII.

étoient sortis ensemble de Paris, dans l'intention d'exciter des troubles dans le Royaume, de lui enlever sa Régence, & d'en revêtir le Prince de Condé, que la Reine mere venoit de faire arrêter prisonnier. Le Duc de Guise se trouva d'abord à la tête du parti dé-
1617. claré en faveur de M. le Prince; mais plûtôt par un effet de son inconstance naturelle, que par devoir, il s'accommoda secrettement avec la Cour; & parut peu de tems après à la tête de l'armée destinée à combattre les rebelles, qu'il venoit de quitter.

Caractere du Duc de Nevers.

Le Duc de Nevers étoit le plus opiniâtre de tous les révoltés, quoiqu'il n'eut reçû jusque-là que des bienfaits de la Reine mere; mais ce Seigneur aimoit les avantures, & se jettoit sans refléxion dans tout ce qui lui sembloit propre à lui procurer de la gloire, jusque-là qu'il s'étoit mis en tête le projet ridicule de se faire déclarer Chef d'une Croisade, d'enlever Constantinople au Sultan des Turcs, & de rendre l'Empire d'Orient à la race des Paléologues, dont il se vantoit d'être issu par les femmes. La Cour de France désirant éloigner un homme, dont le genre de folie étoit aussi rare, que

ſon caractere étoit dangéreux dans un Etat rempli de mécontens, lui permit de parcourir l'Allemagne pour enrôler les Princes & les Seigneurs qui voudroient le ſuivre à Conſtantinople, & recevoir les ſommes qu'il eſpéroit recuëillir. La Régente mit la premiere ſon nom à la tête du Livre, où le Duc de Nevers avoit deſſein d'écrire le nom des Croizés, & promit quatre cens écus pour ſa part des frais de la guerre.

Mécontent de ſon voyage, & irrité ſans doute des railleries qu'il avoit eſſuyées, le Duc de Nevers ne fut pas plûtôt arrivé en France, que perdant le deſſein d'enlever aux Turcs la terre Sainte & l'Empire de Conſtantinople, il borna ſon zéle à vouloir réformer les abus du Gouvernement. Ce Seigneur avoit celui de Champagne. Il fit ſoulever la plûpart des Villes de cette Province; & ſecondé des autres mécontens, il mit le Siége devant les Places qui étoient demeurées fidéles au Roi.

La Régente ſe vit alors obligée de lui oppoſer une armée, dont elle confia le commandement en chef au Duc de Guiſe, ayant ſous lui le Marquis

de Thémines, à qui la détention de M. le Prince avoit procuré le Bâton de Maréchal de France. Le Duc de Nevers étoit perdu, sans la mort violente du Maréchal d'Ancre, & les intrigues de Château-Neuf, qui changerent en un instant toute la face de la Cour, & qui disposerent tous les esprits à la douceur & à la paix. Luine craignit d'abord d'employer Château-Neuf. Il redoutoit la vivacité de son esprit, & surtout son ambition, qui l'excitoit à tout oser; mais incapable de gouverner lui-même, Luine se vit obligé malgré lui, de confier à Château-Neuf les affaires les plus importantes. Pour se l'attacher d'avantage, il consentit que le Roi l'honorât de la dignité de Chancelier de ses ordres; mais apprehendant toujours que Château-Neuf ne se liât avec ses ennemis, & ne détruisît par son adresse la prodigieuse fortune, où la mort du Maréchal d'Ancre venoit de l'élever, il le fit nommer à l'Ambassade d'Allemagne, avec le Duc d'Angoulême & le Comte de Béthune.

Les peuples du Royaume de Bohême mécontens de l'Empereur Mathias, & de Ferdinand II. son Succes

seür, venoient d'offrir leur Couronne à Fréderic Electeur Palatin, Prince plus courageux que prudent. Le Maréchal Duc de Boüillon, proche parent de l'Electeur, le pressa d'accepter l'offre des Bohêmiens; & Fréderic sans examiner assez les conséquences de cette démarche, abandonna ses Etats héréditaires, se rendit à Prague, & se fit Couronner Roi de Bohême. Ferdinand envoya contre lui des armées nombreuses; de son côté il leva des troupes, chercha des Alliés, & toute l'Allemagne se trouva divisée entre l'Empereur & le nouveau Roi de Bohême.

Château-Neuf, est envoye en Allemagne.

On a vû dans la vie du Connétable de Luine les raisons qui engagerent le Roi de France à préferer les intérêts de Ferdinand à ceux du Palatin, quoique ce Prince travaillât à l'abaissement de la Maison d'Autriche, ennemie déclarée de nos Rois. Loüis XIII. offrit d'abord sa médiation, & ce fut pour ce dessein, qu'il envoya à la Diette de Ulm, le Duc d'Angoulême *, Béthune & Château-Neuf, que l'on nommoit encore l'Abbé de Préaux. Le premier étoit ce même Comte d'Au-

* Ambassade d'Angoulême.

vergne, fils naturel de Charle IX. si fameux par ses fréquentes révoltes sous le regne précédent, & par plusieurs années d'une prison rigoureuse au Château de la Bastille, d'où la Reine mere l'avoit tiré pour l'opposer aux Princes mécontens. Le Comte de Béthune étoit un homme consommé dans les affaires; & tout le poids de l'Ambassade se trouvoit partagé entre lui & l'Abbé de Préaux, le Duc d'Angoulême n'étant là que pour la représentation. Ils partirent ensemble de
1620. Paris le 8 Mai, suivis d'un grand nombre de personnes de qualité, & d'un train de quatre cens chevaux. Les Ambassadeurs étant arrivés en Allemagne, & ayant fait part à l'Empereur des dispositions du Roi leur Maître, ils demanderent aux Princes de l'Union Protestante, qui soutenoient Fréderic, de leur indiquer un lieu où ils pussent conferer tous ensemble. On choisit Ulm; & les Ambassadeurs de France y étant arrivés, les Princes de l'Union Protestante leur présenterent divers Mémoires, qui contenoient leurs prétentions, & leurs plaintes sur la conduite de l'Empereur. Ce Prince, selon eux, avoit enfraint manifes-

tement les traités les plus ſaints, & les plus importants à la tranquillité de l'Empire. Ils ſe recrioient ſurtout ſur la maniere violente, dont Ferdinand vouloit en agir avec le nouveau Roi de Bohême, juſqu'à prétendre être en droit de le dépoüiller de ſes Etats héréditaires, & d'intéreſſer tout le Corps Germanique dans ſa querelle particuliére.

Château-Neuf, ainſi que le Duc d'Angoulême, & le Comte de Béthune étoient perſuadés de la juſtice des plaintes du parti Proteſtant; mais ils avoient ordre du Roi, de favoriſer en tout l'Empereur, & d'empêcher que Fréderic ne s'aſſurât la poſſeſſion du Trône de Bohême. On craignoit en France, que les Réligionnaires de ce Royaume, fortifiés par leurs freres d'Allemagne, qui deviendroient plus puiſſans par l'acquiſition d'une Couronne, ne fiſſent tous leurs effors pour ſe délivrer de l'oppreſſion où ils vivoient, & ne replongeaſſent ainſi le Royaume dans les malheurs d'une guerre civile. Les deux armées des Catholiques & des Proteſtans d'Allemagne, étoient en préſence dans le voiſinage d'Ulm, & toutes prêtes à en venir aux mains.

D'Angoulême, Béthune & Château-Neuf, allarmés du péril que couroit l'un des deux partis, si l'on en venoit à une bataille, firent consentirt les Chefs des deux Ligues, à un Traité, par lequel ils s'engageoient mutuellement à ne rien entreprendre en faveur de l'Empereur, ni contre l'Electeur Palatin, & de laisser à l'un & à l'autre de ces deux Princes le soin de s'accommoder entre eux à l'amiable, ou de terminer leurs différens par la voye des armes, par leurs propres forces, ou seulement avec le secours de leurs amis & de leurs Alliés, sans compromettre davantage l'Empire dans leur querelle.

Ce Traité fut un coup de foudre, pour l'Electeur Palatin. Les Princes Catholiques n'ayant plus rien à craindre des Protestans, augmenterent les secours qu'ils donnoient déja à l'Empereur ; & le Duc de Baviere, à qui l'on avoit promis la dépoüille de la Maison Palatine, fut le premier à l'attaquer dans ses Etats héréditaires, dont Fréderic fut bientôt entiérement dépoüillé. Ferdinand se voyant victorieux, souhaita que les Ambassadeurs de France sortissent d'Allemagne. Il n'avoit plus besoin de leur secours;

& ce Prince craignoit qu'après l'avoir favorisé, Loüis XIII. connoissant ses véritables intérêts, ne prît enfin ceux de Fréderic, dont il n'avoit plus rien à appréhender comme Roi de Bohême, & qui pouvoit lui servir beaucoup en qualité d'Electeur. Ferdinand commença donc par témoigner beaucoup de froideur au Duc d'Angoulême & à ses Collégues, & à leur cacher tous ses desseins à l'égard de Fréderic. Ils en écrivirent à Loüis, pour lui faire entendre, qu'il devoit se ressentir de l'ingratitude de l'Empereur, & qu'il ne devoit pas permettre que l'Electeur Palatin fût dépoüillé de ses Etats héréditaires. * « Si on ne remédie promptement, disoient les Ambassadeurs de France, à l'ambition de l'Empereur, & au malheur de son concurrent au Royaume de Bohême, le Palatin tombera dans la même disgrace, que Jean Fréderic Electeur de Saxe, qui perdit sa dignité & la meilleure partie de ses Etats, par l'animosité de Charle-Quint; changement qui augmenteroit les forces & la réputation de la Maison d'Autriche, & qui seroit

* Ambassade d'Angoulême.

» d'une pernicieuse conséquence aux
» Princes Protestans d'Allemagne.
» Secondés des Villes Impériales de la
» même Religion, ils contrebalan-
» cent l'autorité de l'Empereur, en
» lui rendant les membres de l'Empi-
» re moins souples, en se roidissant
» contre lui dans les occasions, & en
» le réduisant aux termes d'une égali-
» té, & d'une modération nécessaire
» aux Princes d'Allemagne, qui se-
» roient sans cela dans une entiere dé-
» pendance de l'Empereur, & utile
» aux autres Puissances de l'Europe,
» qui la doivent procurer autant qu'il
» leur est possible. Car enfin si la Mai-
» son d'Autriche manioit à son aise, &
» sans contradiction le sceptre de l'Em-
» pire, elle répandroit la terreur par-
» toute la Chrétienneté; chacun de-
» vroit être en garde contre le projet
» chimérique, & ambitieux de la Mo-
» narchie universelle... Tout le mon-
» de sçait les bons offices & les de-
» voirs d'amitié, que les Electeurs &
» Princes de la Maison Palatine, ont
» rendus à Henri le Grand, avant son
» avenement à la Couronne, & au
» tems de son adversité. Lorsqu'il
» étoit assailli de tous côtés au-dedans

» & au-dehors, ces Princes étrangers,
» mais bons François en ce point,
» l'ont secouru avec plus d'ardeur à la
» vérité que de bon succès.... Nous
» devons leur rendre cette justice,
» qu'ils ont contribué de leurs moyens
» & de leurs forces aux victoires &
» aux prospérités du feu Roi. Bien
» loin de sçavoir mauvais gré à la Mai-
» son Palatine, des armées qu'elle a
» envoyées en France durant nos pre-
» mieres gueres civiles, on doit lui en
» être obligé. Elle n'a point eu dessein
» d'attaquer nos Rois, ni leur Etat.
» L'unique but des Palatins, c'étoit
» de défendre les Princes du Sang
» Royal, mêlés dans ces querelles com-
» meChefs de parti. N'est-ce pas com-
» battre pour la France, que d'aider
» des personnes si proches de la Cou-
» ronne à conserver leur dignité ?

On ne peut rien de plus hardi, que cette derniere proposition. La suite a fait voir que les secours accordés aux Princes du Sang, les plus proches de la Couronne, bien loin d'être regardés comme des services rendus à l'Etat, ont été considérés au contraire, comme une entreprise dangéreuse, & dont les suites étoient plus à craindre,

vit au Duc d'Angoulême & à ses deux Collégues de revenir en France, puisque la Maison d'Autriche, sans avoir égard à l'état présent des affaires, ni à l'honneur de son nom & de son entremise, avoit mis l'Electeur Palatin au ban de l'Empire. « Retirez-vous » de Vienne, mandoit Loüis à ses Am» bassadeurs, dès que vous en trouve» rez un prétexte honnête ; & le plû» tôt sera le meilleur. Je fais refle» xion, qu'il est à propos d'arrêter le » cours des prospérités de la Maison » d'Autriche, & de ne pas favoriser » davantage son agrandissement. » Cette reflexion venoit un peu tard ; Ferdinand triomphoit de tous côtés, & l'Electeur Palatin étoit perdu sans ressource. « Si vous voyez en passant, » continuoit Loüis, quelques-uns des » Princes de l'union Protestante, ex» hortés les à demeurer dans une bon» ne correspondance les uns avec les » autres, & à rallier leurs amis. *

Château-Neuf avoit prévû ce retour, & il s'étoit conduit en conséquence, sans se mettre en peine de suivre les instructions que lui avoit donné le Duc de Luine, toujours fa-

* Ambassade d'Angoulême.

avoient pû conserver après la suite de leur Roi. Loin de perdre courage après la défaite de son Allié, Bethlen-Gabor fit des courses dans l'Autriche, & jusqu'aux portes de Vienne, mettant tout à feu & à sang, & ménaçant d'appeller les Turcs à son secours, en cas qu'il se trouvât trop pressé. Il espéroit que la France abandonneroit tôt ou tard les intérêts de l'Empereur pour songer aux siens ; & il continuoit d'entretenir une étroite correspondance avec les Ambassadeurs de Loüis. Gabor portoit avec lui dans ses expéditions la Couronne & les ornemens Royaux, pour lesquels les Hongrois ont une vénération extraordinaire ; c'étoit pour allarmer d'avantage Ferdinand, en lui faisant connoître que son dessein étoit de se faire Couronner dans peu Roi de Hongrie. L'Empereur, comme je le viens de dire, chargea Château-Neuf de s'aboucher avec Bethlen-Gabor. Il se rendit auprès de ce Prince ; mais au lieu de lui inspirer des sentimens de paix, le Ministre l'exhorta à continuer la guerre, se vangeant ainsi de la conduite de Ferdinand à l'égard de la France.

Enfin Loüis ouvrit les yeux : il écri-

les Venitiens, le Duc de Savoye & les François, qui envoyerent aussi-tôt des troupes aux Grisons, Seigneurs légitimes de la Valteline.

Château-Neuf revenu en France, resta quelque tems dans une espéce d'inaction, à cause des troubles qui agitoient la Cour, & de l'ambition de Richelieu, qui songeoit plûtôt à détruire ses ennemis, qu'à avancer ses créatures. Enfin il lui procura l'Ambassade d'Angleterre; & lorsque ce Ministre fit ôter les Sceaux à Marillac son ennemi, il les fit donner à Château-Neuf, qui s'étoit joint au Cardinal de la Valette & aux autres amis de Richelieu, pour l'empêcher de sortir de la Cour, comme ce Prélat en avoit alors envie. Château-Neuf alors étoit entiérement dévoüé au premier Ministre; mais la hauteur avec laquelle le Cardinal traitoit ses créatures, le rendit bientôt un de ses plus redoutables adversaires; plus habile que le reste des mécontens, il cacha adroitemens ses démarches, & ne se hazarda jamais à nuire au premier Ministre à découvert. Celui-ci le pénétra & ne pensa plus qu'à le faire tomber du rang où sa protection l'avoit élevé. Le

Il est fait Garde des Sceaux.

1629.

1630.

Garde des Sceaux fit sa brigue, & se maintint long-tems par sa prudence, malgré tous les effors de Richelieu ; peut-être même ce Ministre auroit-il oublié ses premiers sujets de plaintes, si Château-Neuf n'avoit continué de travailler sourdement à sa perte. Quoique l'un & l'autre de ces deux Ministres ne respirassent que leur ruine réciproque, le Garde des Sceaux affectoit au-dehors une soumission entiere aux volontés du Cardinal. Ce fut lui qui Présida au jugement de mort du Maréchal de Marillac *, & peu de tems après à celui du Duc de Montmorenci, quoiqu'il eût été Page du Connétable pere de ce Seigneur. Peu après le Cardinal tomba dangéreusement malade à Bordeaux. Tout le monde croïoit alors qu'il n'en reviendroit pas. Château-Neuf, qui espéroit de lui succéder, témoigna ouvertement sa joye ; & agissant, quoique Garde des Sceaux de France, comme s'il eût encore été Page du Connétable de Montmorenci, il se mit à danser & à sauter, devant des témoins qui le rapporterent au Cardinal. Il écrivit même à ce sujet des Lettres de plaisanterie à la Duchesse

* Hist. de Loüis XIII.

de Chevreuse ; & reçut de cette Princesse des Lettres, où elle maltraitoit fort Richelieu, soupçonné d'être son amant, ainsi que le Garde des Sceaux. Ces Lettres furent interceptées & rendûës au premier Ministre, qui dès ce moment jura la perte de Château-Neuf, & se montra son ennemi à découvert. Le Magistrat s'apperçut bientôt du péril qui le ménaçoit ; mais il ne fut pas en son pouvoir de s'en garantir. Richelieu avoit eu soin de prévenir le Roi contre lui ; & sans doute que ce Magistrat avoit donné lieu de le croire coupable de quelque intrigue contre l'Etat ; car non-seulement on lui ôta les Sceaux, mais on prit la résolution de l'arrêter prisonnier.

1633. On lui ôte les Sceaux, & il est arrêté.

Le 25 Février, La Vrilliere Sécretaire d'Etat, se rendit chez le Marquis de Château-Neuf, pour lui redemander les Sceaux, & le Marquis de Gordes Capitaine des Gardes, alla lui signifier l'arrêt de sa captivité. Château Neuf le reçut avec beaucoup de fermeté, & partit sans se plaindre, conduit par un Exempt des Gardes du Corps, qui devoit le méner à Ruffec en Poitou ; mais ayant reçû un ordre contraire pendant le voyage, il en-

ferma son prisonnier dans le Château d'Angoulême, où ce Magistrat resta dix années entieres. Anne d'Autriche Mere de Loüis XIV. lui donna la liberté au commencement de sa Régence, & le rétablit en sa Place.

Le Marquis d'Hauterive, frere du Garde des Sceaux, n'eut pas plûtôt appris la disgrace de ce Magistrat, qu'il sortit de France & se retira en Hollande, pour éviter les désagrémens des poursuites qu'il étoit ménacé de subir. On ne manqua pas de tirer de cette fuite précipitée des conséquences désavantageuses à Château-Neuf, que l'on resserra plus étroitement: quelques-unes de ses créatures, & plusieurs de ses amis furent arrétés en même tems & enfermés à la Bastille, entre autres le Marquis de Leuville, neveu du Garde des Sceaux, & le Chevalier de Jars son ami & son Confident.

Généreuse fermeté du Chevalier de Jars.

Ce dernier avoit peu de bien; & depuis long-tems Château-Neuf, rempli d'estime pour les qualités de son esprit & de son cœur, suppléoit au défaut de sa fortune; assuré de sa discrétion & de son courage, il l'avoit

rendu le dépositaire de tous ses secrets. On se persuada, que si les promesses ne pouvoient résoudre le Chevalier de Jars à trahir son ami & son bienfaiteur, au moins le feroit-on parler par la crainte de la mort, dans une circonstance, où ce Gentilhomme ne se voyoit protégé de personne. On fit donc au Chevalier de Jars les promesses les plus magnifiques; mais ayant rejetté avec indignation toutes les offres qu'on lui put faire, on se trouva obligé d'employer l'autre moyen.

Le Chevalier de Jars, après avoir été quelque tems à la Bastille, se vit transférer à Troyes en Champagne, où l'Affemas Maître des Requêtes, & Intendant de cette Province, à la tête du Présidial de Troyes, venoit de condamner par coutumace plusieurs Gentilhommes du parti de Monsieur, les uns à être écartelés, les autres à perdre la tête; rien n'échapoit à sa vigilance & à sa rigueur. Ce fut lui qui interrogea le Chevalier de Jars; & il le condamna à la mort. Les Juges du Présidial montrerent d'abord de la répugnance

à prononcer cet Arrêt ; mais l'Affemas les ayant assurés qu'on vouloit seulement faire peur à ce Gentilhomme, & qu'il auroit sa grace sur l'échaffaut, ils le signerent.

Le Chevalier de Jars fut conduit au supplice, sa constance ne démentit point dans cet affreux moment le courage qu'il avoit témoigné durant le cours de sa vie; il sembloit au contraire souffrir la mort avec une espéce de satisfaction, pour soutenir l'innocence de son bienfaiteur. Quelques interrogations que lui fit l'Affemas, ce Gentilhomme observa un profond silence, qu'il rompoit seulement pour attester le zéle & la fidélité de son ami. Monté sur l'échaffaut & n'attendant plus que le coup mortel, le Chevalier entend crier *grace*, *grace*. Alors l'Affemas s'approche, lui faisant valoir la clémence du Roi, & l'exhortant à lui révéler les desseins coupables de Château-Neuf. » Je vois, lui dit le Che» valier, votre bas & criminel artifice.
» Vous prétendés tirer avantage de
» la frayeur que le péril de la mort
» peut m'avoir causée ... connoissez
» mieux vos gens. Je suis autant mal-

rendu le dépositaire de tous ses secrets. On se persuada, que si les promesses ne pouvoient résoudre le Chevalier de Jars à trahir son ami & son bienfaiteur, au moins le feroit-on parler par la crainte de la mort, dans une circonstance, où ce Gentilhomme ne se voyoit protégé de personne. On fit donc au Chevalier de Jars les promesses les plus magnifiques ; mais ayant rejetté avec indignation toutes les offres qu'on lui put faire, on se trouva obligé d'employer l'autre moyen.

Le Chevalier de Jars, après avoir été quelque tems à la Bastille, se vit transférer à Troyes en Champagne, où l'Affemas Maître des Requêtes, & Intendant de cette Province, à la tête du Présidial de Troyes, venoit de condamner par coutumace plusieurs Gentilhommes du parti [illegible] Monsieur, les uns à être écar[illegible] les autres à perdre la tête ; [illegible] chapoit à sa vigilance & à [illegible] Ce fut lui qui interrog[illegible] valier de Jars ; & il l[illegible] à la mort. Les Juge[illegible] montrerent d'abord [illegible]

à prononcer cet Arrêt ; mais l'Aſſemas les ayant aſſurés qu'on vouloit ſeulement faire peur à ce Gentilhomme, & qu'il auroit ſa grace ſur l'échaffaut, ils le ſignerent.

Le Chevalier de Jars fut conduit au ſupplice, ſa conſtance ne démentit point dans cet affreux moment le courage qu'il avoit témoigné durant le cours de ſa vie; il ſembloit au contraire ſouffrir la mort avec une eſpéce de ſatisfaction, pour ſoutenir l'innocence de ſon bienfaiteur. Quelques interrogations que lui fit l'Aſſemas, ce Gentilhomme obſerva un profond ſilence, qu'il rompoit ſeulement pour atteſter le zéle & la fidélité de ſon ami. Monté ſur l'échaffaut & n'attendant plus que le coup mortel, le Chevalier entend crier *grace, grace.* Alors l'Aſſemas s'approche, lui faiſa[...]ir la clémence du Roi, & l'e[...] à lui révéler les deſſeins c[...] le Château-Neuf. » Je voi[...] *Che-*
» valier, votre bas [...]*tifice.*
» Vous prétendés [...]*e de*
» la frayeur que l[...]*mort*
» pe[...] m'[...]
»

» tre de moi-même que je l'ai jamais
» été. M. de Château-Neuf est un fort
» honnête homme, qui a bien servi
» le Roi. Je l'ai toujours crû tel. Et
» quand je sçaurois quelque chose de
» contraire, rien ne sera jamais capa-
» ble de me faire découvrir les secrets,
» que mes amis m'auront confiez. «
On esperoit que la Cour satisfaite accorderoit enfin la liberté au Chevalier de Jars; mais on jugea à propos de le retenir en prison, jusqu'à ce que l'affaire de M. de Château-Neuf fut entierement finie. Ainsi le Chevalier de Jars fut ramené à la Bastille, où il demeura long-tems prisonnier avec le Marquis de Leuville, sans que l'un ni l'autre daignassent demander leur liberté à Richelieu, qui souhaitoit sans doute, au milieu de sa fortune, un ami aussi attaché & aussi généreux, que Château-Neuf en avoit trouvé un dans son malheur.

Celui-ci s'occupa durant son séjour à Angoulême à des œuvres de piété. Il y fonda au College des Jesuites six places pour de jeunes gens de bonne famille, qu'on y éleveroit avec soin. Enfin,

le Cardinal étant mort ; & quelqu'un ayant représenté au Roi, que les prisonniers d'Etat, enfermés au Château de la Bastille, ou ailleurs, lui coutoient des sommes immenses, ce Prince œconome, que nul autre motif n'avoit pû toucher, rendit sur le champ la liberté aux Maréchaux de Bassompierre & de Vitri; mais il y laissa Château-Neuf. 1643.

Il est mis en liberté & on lui rend les Sceaux.

Anne d'Autriche, devenuë Régente du Royaume, ne lui donna d'abord aucune marque de son souvenir, quoiqu'il eût souffert en partie pour elle ; c'étoit, selon cette Princesse, a la Duchesse de Chevreuse, principale cause de sa disgrace, à lui tenir compte de sa longue captivité. Cette Dame s'employa en effet avec ardeur au rétablissement de Château-Neuf ; elle vanta son habilité dans les affaires, parla des services qu'il avoit rendus à l'Etat ; & fit entendre à la Reine, qu'il lui étoit important de rétablir un Magistrat, qui lui avoit toujours été dévoüé. La Reine lui rendit le Sceaux. 1650.

Le Marquis étoit instruit des mauvais services que lui avoit rendu le Cardinal Mazarin pendant son séjour à Montrouge. Il résolut de s'en venger.

Le Garde des Sceaux étoit jaloux d'ailleurs de la préférence que la Reine avoit donnée à cet Etranger, en l'élevant au principal Ministere à son préjudice. Les services qu'il lui avoit rendus pendant la vie de Loüis XIII. & son expérience dans les affaires, sembloient devoir l'assurer de cette place. Il ne songea qu'à l'obtenir : l'occasion étoit belle. Quoique peu de gens eussent sujet de se plaindre, toute la France s'élevoit contre l'administration de Mazarin ; le Parlement & les Grands du Royaume se joignoient au peuple pour demander son éloignement. Le Coadjuteur de Paris, si fameux depuis sous le nom de Cardinal de Retz, se signaloit contre Mazarin, & lui cherchoit partout des ennemis ; les Duchesses de Longueville & de Chevreuse, le secondoient vivement. Château-Neuf espérant de devenir le Chef d'un parti formé par des personnes si considérables, & de s'élever par leur moyen à la place de premier Ministre, se joignit au Coadjuteur, & tous deux ensemble, ils susciterent chaque jour de nouvelles affaires au Cardinal Mazarin. Mais la haute Noblesse du Royaume & le Parlement,

ayant

ayant voulu les exclure du Ministere, en déclarant tous les Ecclésiastiques incapables d'en étre revétus. Le Garde des Sceaux se récria contre cette proposition, & protesta qu'il perdroit plûtôt sa place, que de sceller une Déclaration si contraire aux intérêts & à l'honneur du Clergé. On dit que Château-Neuf espéroit de devenir Cardinal, & il n'avoit garde de consentir à son exclusion; en sorte que son intérêt s'accordant pour cette fois avec celui de Mazarin, il résista aux ordres réïtérés de la Reine, qui fut à la fin obligée de lui ôter les Sceaux, pour les donner au premier Président de Molé. La Déclaration du Roi fut donc scellée & verifiée au Parlement, malgré la fermeté de Château-Neuf & l'opposition du Clergé.

On lui ôte encore les Sceaux.

La disgrace de Château-Neuf fut suivie de celle de Mazarin, qui se vit réduit à sortir de Paris, & peu après du Royaume, cédant ainsi aux efforts des Frondeurs, qui vouloient venger Château-Neuf, & perdre à la fois Mazarin qu'ils détestoient, & le Prince de Condé qui les avoient abandonnés. Le Coadjuteur ami de Château-Neuf

le servoit de tout son pouvoir; & après s'être accommodé avec la Reine, il força M. le Prince à sortir de Paris & à se retirer à Saint Maur. En même tems la Régente rappella Château-Neuf, & ne pouvant lui rendre les Sceaux, elle lui donna la place de premier Ministre, vacante depuis l'éloignement du Cardinal Mazarin. * Château-Neuf mit tout en usage pour empêcher le retour d'un homme, qui devoit lui faire perdre sa place; mais le Cardinal triompha de tous ses efforts; & il se hâta de rentrer en France, sur ce qu'il apprit que le Garde des Sceaux commençoit à s'insinuer dans l'esprit de la Reine sur le pié de Favori.

1652. Il ne tint point contre la présence du Cardinal; & celui-ci étant arrivé à Poitiers, Château-Neuf encore chagrin de ce qu'on n'avoit pas suivi son avis touchant le siége d'Angers, sembla céder de bonne grace une place qu'il ne perdoit qu'avec un chagrin extrême. Il demanda son congé & se retira à Bourges, il y vêcut pendant quelque tems dans une tran-

* Hist. de Loüis XIV.

quillité parfaite, sans vouloir rentrer dans aucune intrigue, ni conserver de commerce avec le Chardinal de Retz 1653.
& ses autres amis de Cour. Il mourut à Leuville le 26 Septembre, & son corps fut enterré à Bourges dans l'Eglise Métropole, où l'on voit son Tombeau.

Fin du Tome IV.

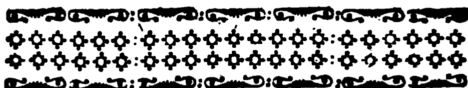


TABLE ALPHABETIQUE

Des Matieres contenuës dans ce quatriéme Volume.

A

H

P

V

Fin de la Table du quatrième Volume.

De l'Imprimerie de JOSEPH BULLOT. 1738.



